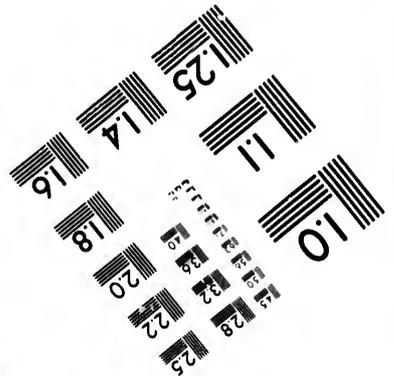
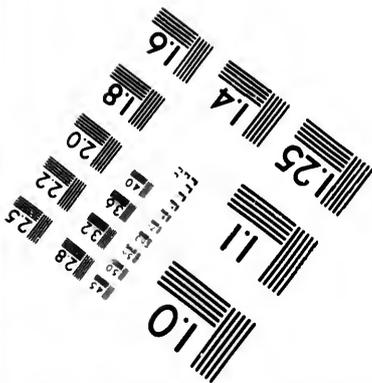
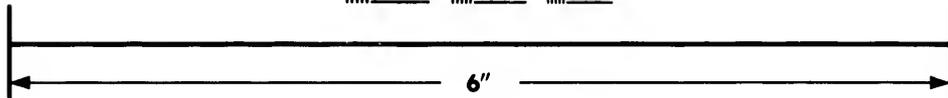
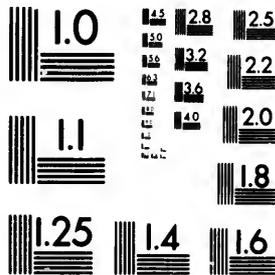


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 472-4503

1.5  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

1.0  
1.2  
1.5  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires: **Pagination irrégulière : [1]- 264, 289-312, 265-288, 313-385, [1] p.**  
Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

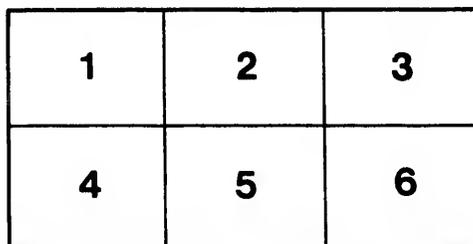
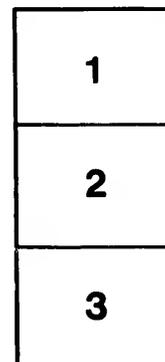
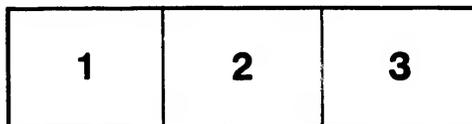
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
odifier  
une  
mage

rrata  
o

pelure,  
n à

54

L

**PRÉCIS**

**DE**

**L'HISTOIRE UNIVERSELLE.**

**TOME IX.**

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

232

# PRÉCIS

DE

# L'HISTOIRE UNIVERSELLE

OU

## TABLEAU HISTORIQUE

PRÉSENTANT LES VICISSITUDES DES NATIONS, LEUR AGRANDISSEMENT, LEUR DÉCADENCE ET LEURS CATASTROPHES, DEPUIS LE TEMPS OU ELLES ONT COMMENCÉ A ÊTRE CONNUES, JUSQU'AU MOMENT ACTUEL ;



PAR ANQUETIL,

MEMBRE DE L'INSTITUT ET DE LA LÉGION D'HONNEUR.

TOME NEUVIÈME.

*Séminaire de Québec*

A PARIS,

CHEZ LOUIS TENRÉ, LIBRAIRE,

RUE DU FAON-S-ANDRÉ-DES-ARTS, N° 1.

1823.



S  
la  
de  
le  
le  
de  
tr  
lu  
go  
4  
ré  
pa  
le  
jo  
fo  
de  
ses

# PRÉCIS

DE

## L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

---

### FRANCE,

*entre l'Océan, la Manche, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, la Savoie, l'Espagne et la Méditerranée.*

SI l'on en croit les auteurs qui se sont occupés de la généalogie des nations, celle des Celtes, venue des Scythes, est la mère des peuples qui ont inondé les Gaules à la décadence de l'empire romain. Sous les noms de *Saliens*, d'*Allobroges*, de *Tectosages*, de *Visigoths*, ils ont long-temps disputé cette contrée aux Romains. Ceux-ci avoient auparavant à lutter pendant plusieurs siècles contre l'instinct vigoureux de la liberté, naturel aux Gaulois. Vers l'an 420, une nouvelle horde de barbares sortit des forêts de la Germanie; cette horde étoit commandée par *Pharamond*. Elle pénétra dans les Gaules sous le nom de *Francs*; mais, au lieu d'y fixer son séjour, ce chef se contenta de remporter à diverses fois, dans ses repaires, les dépouilles des habitans de ce riche pays. *Clodion*, *Mérovée* et *Childéric*, ses successeurs, n'y firent aussi que des incursions

momentanées, et y possédèrent peu de terrain. Cependant *Mérovée*, au rapport d'un grand nombre d'historiens, s'y créa un état respectable. *Clovis* fut le premier qui, par le concours d'une guerre heureuse et d'une politique profonde, mais souvent barbare, s'établit solidement dans ces contrées, vers la fin du cinquième siècle, et fut la souche de la première race, qu'on nomme *Mérovingienne*.

## MÉROVINGIENS.

### PREMIÈRE RACE.

#### *Succession de ses rois depuis Clovis, etc.*

DEUX causes contraires contribuèrent à l'agrandissement de *Clovis*, la religion et la cruauté. En se faisant chrétien, il gagna les évêques et le clergé, qui avoient un grand ascendant sur les peuples, et auxquels d'ailleurs il laissa leurs lois et leurs coutumes. En même temps, ou par ruse, ou à force ouverte, il se défit de tous les petits princes qui l'environnoient, et s'empara de leurs états. Il fit assassiner *Sigebert*, roi de Cologne, par *Clodoric*, son propre fils, et fit punir ensuite *Clodoric* par ses propres domestiques. Aussitôt il parut sur la frontière, comme pour venger ces meurtres. Les sujets, ne le soupçonnant pas coupable d'un tel forfait, se soumirent au vengeur. *Cararic*, roi des Morins, et son fils, furent ordonnés prêtres par ordre de *Clovis*. Mais comme

il lui resta encore quelque crainte qu'ils ne cherchassent à reprendre la couronne dont cette cérémonie les privoit, il les fit assassiner. De sa propre main il tua *Ranacaire*, roi de Cambrai, et *Richaire*, son frère, qui lui avoient été livrés par leurs officiers. Au lieu d'or, il paya ceux-ci en cuivre doré. « C'est, » leur dit-il ironiquement, la monnoie qui convient » à des traîtres. » Ce roi ne devint aussi cruel que sur la fin de ses jours. La religion fit naître des remords dans ce cœur déchiré par l'ambition, et souvent il les exprimoit hautement devant les principaux personnages de la nation. Après tant de combats livrés; tant de peines prises pour fonder une puissante monarchie, à sa mort, l'an 511, il commit la faute impolitique de partager la France entre ses quatre enfans; et dès-lors on vit s'élever les royaumes de Metz, d'Orléans, de Paris et de Soissons.

*Clotilde*, sa veuve, fut tutrice des plus jeunes enfans. Elle étoit fille de *Childéric*, roi de Bourgogne, que *Gondebaud*, son frère, avoit fait tuer pour s'emparer de ses états. Les fils de *Clotilde* s'armèrent contre leur oncle, et par leurs forfaits abreuverent d'amertume et de douleur le cœur de leur pieuse mère. *Clodomir*, l'aîné des enfans de *Clotilde*, s'empara de ses cousins, les fit précipiter dans un puits, et par cette atrocité rendit odieuse une guerre injuste dans l'origine; puisque *Clotilde* avoit engagé ses fils à prendre les armes contre les bourreaux de son père. Les enfans du barbare *Clodomir* furent massacrés ensuite par *Clotaire*, leur

oncle, sous les yeux mêmes de leur grand'mère *Cloilde*, mère de l'assassin. On ne tomboit alors du trône que pour entrer dans un monastère ou dans le tombeau.

[548.] Entre les enfans et petits-enfans de *Clovis*, on remarque seulement *Théobalde* ou *Thibault*, roi de Metz, qui n'ait pas cru que les talens militaires fussent les seules vertus des rois. Il s'appliqua à bien gouverner, et donna de sages lois à ses peuples. On lui attribue cet apologue, qu'il adressa à ses ministres assemblés. « Un homme avoit du vin excel-  
 » lent, qu'il gardoit dans un vaisseau fort large et  
 » à col étroit. L'ayant laissé ouvert, il s'y glissa un  
 » serpent, qui but si copieusement, qu'il ne put plus  
 » en sortir. Le propriétaire étant survenu, et voyant  
 » qu'il se tourmentoit et se replioit de toutes ma-  
 » nières pour sortir, lui dit : Misérable animal, il  
 » n'y a qu'une manière de passer par ce trou étroit,  
 » c'est de dégorger. » Ces ministres du sixième siècle ne furent pas contents de l'apologue.

Vers ce temps parurent les deux fameuses rivales, *Brunchaut* et *Frédégonde* : la première, princesse espagnole, mariée en 565 à *Sigebert*, roi d'Austrasie ; la seconde, fille d'un paysan de Picardie, d'abord maîtresse, ensuite épouse de *Chilpéric*, roi de Soissons. Elle parvint à cette grande fortune en obtenant de son amant la mort de *Galsuinde*, sœur de *Brunehaut*, que *Chilpéric* avoit épousée. Cette action fit naître entre ces deux femmes une haine irréconciliable. On ne peut s'empêcher de reconnoître à

l'une et à l'autre beaucoup d'esprit et de talens , et elles eurent un égal penchant à la galanterie.

*Sigebert* et *Chilpéric* étoient frères : leurs femmes les rendirent ennemis , et les armèrent l'un contre l'autre. *Frédégonde* , voyant que *Chilpéric* , son mari , n'avoit pas pour lui la supériorité des armes , fit assassiner *Sigebert*. Elle prit si bien son moment , qu'en même temps elle s'empara de *Brunchaut* , sa belle-sœur , et la retint prisonnière à Paris. De là *Chilpéric* l'envoya pour être gardée à Rouen. *Chilpéric* avoit un fils nommé *Mérovée*. En allant à une expédition en Poitou , ce prince passa par Rouen. La captive toucha son cœur ; il lui donna la main en présence de *Prétextat* , évêque de cette ville. *Frédégonde* , outrée du triomphe de sa rivale , entraîna *Chilpéric* à Rouen. On sépare les deux époux. *Brunehaut* est envoyée en Austrasie , comme en exil ; mais elle trouve moyen de soulever les seigneurs austrasiens contre son beau-père. Elle leur persuade que , s'ils se mettent en campagne , *Mérovée* , son époux , mécontent de son père , paroîtra à leur tête. Il se préparoit en effet à cette expédition au retour de celle de Poitou , mais il fut assassiné. *Frédégonde* avoit déjà fait ses preuves contre *Sigebert* , son beau-frère : on ne douta pas de quelle main partoît le coup qui prévint les desseins de son beau-fils.

Ce prince avoit encore un frère , nommé *Clovis* , fils d'*Audovère* , femme de *Chilpéric* , encore vivante , mais femme disgraciée et renfermée. Ce *Clovis* fatiguoit la vue de *Frédégonde* , qui venoit de per-

dre par maladie trois fils à peine hors du berceau , et qu'elle avoit eus de *Chilpéric*. Elle ne songeoit pas sans dépit que ce prince occuperoit un trône qu'elle avoit destiné à ses enfans. On apercevoit si bien le chagrin jaloux de *Frédégonde* , et ce qu'elle désiroit, qu'un de ces misérables qui manquent rarement dans les cours dépravées accusa *Clovis* d'avoir fait empoisonner les trois fils de la reine. Le prince fut mis en prison. On fit une espèce de procédure. Pendant qu'elle s'instruisoit , on le trouva mort , ayant un poignard auprès de lui , afin de faire croire qu'il s'étoit percé lui-même. De peur que la reine *Audovère* ne fût rappelée par *Chilpéric* , qui paroissoit quelquefois ne l'avoir pas entièrement oubliée , et qu'elle ne donnât sur ces événemens de tristes lumières , on la fit aussi mourir. Par là *Chilpéric* se trouva à la merci d'une femme ambitieuse et cruelle , qui avoit fait périr toute sa famille. Lui-même fut assassiné en revenant de la chasse. On attribue encore ce crime à *Frédégonde*. Elle le comit , dit-on , pour n'être pas punie d'une intrigue amoureuse qu'elle avoit imprudemment laissé apercevoir à son mari.

On la croiroit perdue : peu aimée des sujets de son époux , exposée au ressentiment de *Brunehaut* , qui s'étoit rendue toute-puissante en Austrasie , et ayant pour défense un enfant de quatre mois , dernier fruit de son union avec *Chilpéric*. Dans cette extrémité , elle se jette entre les bras de *Gontran* , roi d'Orléans , oncle et parrain de *Clotaire* , son fils. Il les prend l'un et l'autre sous sa protection ; mais il

donne à la mère de terribles alarmes à l'occasion de la mort de *Chilpéric*, dont il prétendoit découvrir les auteurs. Elle se tira habilement de ces recherches en jetant des soupçons sur un seigneur qui avoit été en faveur auprès d'elle, et qui, la croyant sans ressource à la mort de son mari, l'avoit abandonnée. Ainsi *Frédégonde* eut le double plaisir et d'être déclarée innocente et de se venger. Cependant *Gontran* mortifia l'ambitieuse par un endroit bien sensible. Il nomma un conseil au jeune *Clotaire*. La mère, irritée de cette atteinte portée à son autorité, se retira dans le château de Verneuil.

De cette solitude, *Frédégonde*, qui n'oublioit rien, machina l'assassinat de *Prétextat*, cet évêque de Rouen qui avoit marié *Brunehaut* et *Mérovée*. Elle dressa aussi, quoique de loin, des embûches à *Childebert*, roi d'Austrasie, et à sa rival. *Gontran* tira enfin *Frédégonde* de cette retraite, qu'elle n'habitoit que par dépit, et la rappela auprès de *Clotaire*, son fils. A l'occasion d'une maladie dangereuse dont ce jeune prince fut attaqué, sa mère fit, en actions de grâces de cette convalescence, de grands présens aux églises.

*Gontran*, roi d'Orléans, et *Childebert*, roi d'Austrasie, moururent, et les deux rivales qui dominoient dans la cour où elles vivoient, comme mère et grand-mère, se virent en état de s'attaquer personnellement. Elles levèrent des armées. Avant qu'on en vînt aux mains, *Frédégonde* mena son fils de rang en rang, et inspira tant de courage à ses sol-

dats , qu'ils remportèrent une victoire complète. Sans doute elle auroit eu de fâcheuses suites pour *Brunehaut* ; mais *Frédégonde* mourut peu après , et laissa la scène des crimes occupée par sa rivale.

Elle avoit pour petits-fils *Théodebert* et *Thierri*, rois de Metz et de Bourgogne. Ici commencent les calomnies contre la reine *Brunehaut*. On l'accusa sans fondement des crimes les plus affreux. On associe d'ordinaire son nom à celui de *Frédégonde* ; c'est encore une injustice révoltante. Les historiens les plus sensés l'ont vengée de toutes ces calomnies. L'abbé *Velly* a rassemblé les preuves les plus convaincantes en faveur de cette reine malheureuse , dont quelques historiens ont cherché à noircir la réputation. On va jusqu'à lui imputer les vices et les crimes de *Théodebert*, roi de Metz , qui devint amoureux d'une fille du plus bas étage , et qui l'épousa. Cette jeune femme , redoutant l'influence de sa belle-mère , la fit éloigner. Arrivée à la cour de Bourgogne , *Brunehaut* s'étant mal trouvée du mariage du roi de Metz , fit ce qu'elle put pour empêcher que le roi de Bourgogne ne s'engageât dans les liens de l'hymen ; mais les seigneurs le déterminèrent par de vives représentations à prendre une épouse. Outre qu'il avoit déjà trois enfans naturels , ce qui n'étoit pas d'un très-bon augure de fidélité dans le mariage , on connoissoit si bien les dispositions de la grand'mère , que le roi des Visigoths ne donna sa fille à *Thierri* qu'à condition qu'il jureroit que cette princesse ne seroit jamais dégradée du rang de reine ; mais elle n'y

parvint même pas. Les noces ne furent point célébrées, et, après un an passé dans une attente désagréable, la princesse fut renvoyée en Espagne.

Pour conserver exclusivement l'autorité, *Brunchaut* suscita des guerres entre ses petits-fils, et fit empoisonner ou massacrer les généraux qui lui déplaisoient. Dans le cours de ces hostilités, *Théodebert* tomba entre les mains de *Thierri*, qui le livra à sa grand'mère. Elle se souvint qu'il l'avoit éloignée de sa cour par complaisance pour sa femme : afin de le mettre hors d'état de conserver le sceptre, elle lui fit couper les cheveux. Réfléchissant ensuite qu'il n'y avoit rien tel que la mort pour éteindre toute prétention, elle se défit par le poison de l'infortuné *Childebert*. On croit qu'elle en préparoit autant à *Thierri*, afin de se trouver maîtresse des deux royaumes; mais une dyssenterie dont il fut attaqué épargna un crime à sa grand'mère. Il est impossible, au milieu des éloges et des injures dont cette reine fut l'objet, de démêler au juste la vérité.

La mort d'un roi n'apportoît pas alors de grands changemens dans le royaume. Il y avoit sous ces derniers rois Mérovingiens des maires du palais qui exerçoient toute l'autorité. D'officiers domestiques ils étoient devenus, par l'indolence des monarques, souverains, au titre près, et souvent ils donnoient en leur nom des ordres auxquels les rois n'osoient s'opposer. Ils présidoient à la justice, décidoient de la paix et de la guerre; et pendant que les monarques fainéans s'engourdissoient dans la mollesse, les mai-

res du palais menaient les Français au combat. Celui du royaume d'Austrasie se nommoit *Garnier*. Il continua, après la mort de *Thierry*, la guerre que ce prince soutenoit contre *Clotaire*, roi de Bourgogne, son cousin.

*Brunehaut*, ne trouvant pas sans doute ce maire assez docile, écrivit à un de ses officiers de l'assassiner, ou plutôt le factieux *Garnier*; selon les historiens les plus judicieux, imagina cette horrible barbarie pour perdre la reine. L'officier déchira la lettre après l'avoir lue. Les morceaux en furent ramassés, rejoints et portés à *Garnier*. Il fit part de cet ordre aux autres seigneurs austrasiens : tous convinrent de livrer la reine à *Clotaire*; ce qui fut exécuté.

Ce prince, héritier de la haine de *Frédégonde*, sa mère, contre *Brunehaut*, après de vifs reproches faits à cette princesse sur tous ses crimes, l'abandonna aux bourreaux. Montée sur un chameau, ils la promenèrent dans tout le camp, où les soldats l'accablèrent d'injures. Enfin on l'attacha par les cheveux, le pied et un bras, à la queue d'un cheval indompté, qui, la traînant au galop, la mit en pièces. *Frédégonde*, morte dans son lit, méritoit ce traitement cruel; mais, au défaut du supplice, sa mémoire chez les meilleurs historiens est restée marquée du sceau de l'opprobre; au lieu que la réputation de *Brunehaut* a été transmise à la postérité décorée de quelque estime. Entre ses ouvrages dignes d'une grande reine, on compte les chemins des Romains qu'elle a rétablis, et les nouveaux chemins

qu'elle a construits et qui sont encore connus sous le nom de chaussées de *Brunehaut*.

*Clotaire II* réunit sous un même sceptre, en 613, tous les états de *Clovis*. Il multiplia les maîtres du palais, en établit en Austrasie, en Bourgogne, en Neustrie, en Aquitaine, tint des parlemens ambulatoires, et fit comme *Clovis* la faute de partager ses états à ses deux enfans, *Dagobert* et *Caribert*. La fortune corrigea cette imprudence. *Caribert* mourut. *Dagobert* s'empara de ce qu'il possédoit, et, pour en jouir plus sûrement, fit tuer *Childéric* son neveu. La cour de ce prince fut d'une magnificence qui étonneroit, si on ne savoit que les richesses de l'Orient affluient en France par les relations avec Constantinople, celles d'Italie par les irruptions que faisoient les Français dans cette contrée opulente, d'où ils ne revenoient que chargés de butin.

Avec les richesses vint la corruption des mœurs. *Dagobert* prit publiquement trois femmes, sans compter les concubines. L'orgueil accompagnoit le faste. Quelques Esclavons avoient fait des excursions sur les terres de France. *Dagobert* envoya porter ses plaintes par un ambassadeur. Celui-ci, fier de la puissance de son maître, parla avec hauteur. *Samon*, de marchand français, devenu roi de ces peuples, répondit humblement, et promit de prendre des mesures pour entretenir l'amitié des deux nations. « L'amitié ! reprit brutalement l'envoyé, peut-il y en avoir entre des chrétiens, serviteurs du vrai » Dieu, et des chiens de païens comme vous ? —

» Puisque nous sommes des chiens, répliqua *Samon*,  
 » nous vous montrerons que nous avons des dents. »  
 Il les fit si bien sentir, que le monarque français se  
 repentit de l'avoir insulté.

[680.] *Dagobert* commit la même faute que son  
 père, et partagea son royaume entre ses deux fils,  
*Sigebert* et *Clovis II*. Sous ces princes et sous leurs  
 successeurs, ce furent plutôt les maires du palais  
 qui régnèrent que les rois. Deux maires célèbres,  
 vers 680, *Ébroin* et *Léger*, se disputèrent la puis-  
 sance. Ils bouleversèrent les cours, intervertirent les  
 successions des princes, et se livrèrent des batailles.  
 Un sort bizarre les réduisit à l'état de moines. Ils se  
 trouvèrent revêtus malgré eux d'un froc dans l'ab-  
 baye de Luxeuil. Ils y vécurent quelque temps,  
 comme on juge que pouvoient le faire de pareils ri-  
 vaux. Par des intrigues qui leur réussirent, du cloître  
 ils revinrent dans les palais d'où ils avoient été chas-  
 sés, et continuèrent à se harceler. *Ébroin*, devenu  
 le plus fort, fit crever les yeux à *Léger*; mais il fut  
 assassiné à son tour.

Ce temps est celui de nos rois qu'on a surnommés  
*fainéans*, parce qu'ils le furent plus qu'aucun de leurs  
 prédécesseurs, qui ne manquoient cependant pas d'in-  
 dolence. En 660, *Pepin d'Héristel* gouverna toute  
 la France en qualité de simple maire du palais,  
 mais plus roi que les quatre monarques qu'il vit pas-  
 ser successivement sur le trône, et sous le nom des-  
 quels il régna. Sa puissance pensa s'anéantir à sa  
 mort, parce qu'il ne laissoit qu'un fils très-jeune

sous la tutelle de sa veuve; mais il en avoit un autre plus âgé, nommé *Charles-Martel*, né d'une concubine, et qui soutint les prétentions de son père. Il trouva un adversaire digne de lui dans *Chilpéric II*, qui refusa de le prendre pour son maire du palais et entreprit de secouer le joug de ces ministres impérieux. Ce prince ne doit pas être mis au nombre des rois fainéans. La fortune lui manqua plutôt que le courage. Il ne fut pas secondé par les seigneurs français, qui aimoient mieux un maire, qu'ils regardoient comme leur égal, qu'un monarque, qu'ils ne pouvoient s'empêcher de reconnoître comme supérieur.

*Charles-Martel* signala son gouvernement par des victoires sur les peuples voisins de la France, et sur les étrangers qui tâchoient de l'envahir. En 732, il défit les Sarrasins dans les champs de Poitiers. Après la mort d'un *Thierri*, surnommé de *Chelles*, abbaye qu'il habitoit presque toujours, *Charles-Martel*, n'osant encore prendre la couronne, dans la crainte de trouver des obstacles dans la jalousie des seigneurs français, ne voulut pas du moins qu'elle passât sur une autre tête. Il fit l'essai d'un interrègne, et continua de gouverner souverainement sans fantôme de roi. *Pepin*, son fils, qu'on a surnommé *le Bref* à cause de sa petite taille, trouvant encore aux Français trop d'attachement à la famille de *Clovis*, remit sur le trône, en 743, *Childéric III*, un des descendans du fondateur de la monarchie; mais, après une épreuve de sept ans, se voyant bien as-

suré de sa puissance, et ne craignant plus une affection que l'incapacité de *Childéric* avoit bannie de tous les cœurs, il fit enfermer dans un monastère le malheureux monarque, ainsi que son fils encore très-jeune. Celui-ci fut élevé dans l'obscurité, où cessa bientôt de vivre, sans qu'on en ait depuis entendu parler. En 750 finit la race des Mérovingiens, après deux cent soixante-dix ans de durée.

### CARLOVINGIENS.

#### SECONDE RACE.

*Pepin, Charlemagne, etc., jusqu'à Louis V.*

[750.] *Pepin* étoit d'une vigueur étonnante, malgré sa petite taille de quatre pieds et demi. Il sut que quelques seigneurs plaisantoient de sa stature. Dans le spectacle d'un combat donné, en présence de toute la cour, entre un lion et un taureau, le féroce animal avoit terrassé le taureau et étoit près de l'étrangler. « Qui de vous, dit *Pepin* à ses courtisans, » ira délivrer le taureau ? » Ils gardèrent tous le silence. « Ce sera donc moi, reprend le roi. » En même temps il saute dans l'arène, d'un coup abat la tête du lion, et du revers celle du taureau.

Sans doute ce trait de force et de vaillance dut faire impression et lui concilier l'estime de cette noblesse belliqueuse; mais, selon toutes les apparences, la puissance de *Pepin* se confirma encore mieux par

la conduite adroite que tint ce nouveau roi. Il montra une grande soumission à l'autorité des papes , qui étoit alors fort respectée. Cet exemple qu'il donna aux grands lui fut très - utile , en ce qu'ils n'osèrent contredire les décisions auxquelles aquiesçoit le roi lui-même. Quand il voulut usurper la couronne sur le foible *Childéric* , il proposa au souverain pontife ce problème politique : « Convient - il de joindre le » pouvoir au titre de roi , ou le titre de roi au pou- » voir ? » La réponse fut conforme à ses vues ; elle l'étoit aussi à la raison , en supposant que le pouvoir n'eût pas été détaché du titre par ruse ou par force. Mais les peuples, une fois persuadés , n'y regardent pas de si près.

*Pepin* sut encore les gagner par des démonstrations de confiance. Il tint fréquemment des assemblées de la nation. Il leur communiquoit ses desseins d'une manière conforme à ses vues. Après leur décision , qu'il avoit eu soin de préparer , il se chargeoit de l'exécution comme d'un devoir de sa place , laissant aux assemblées l'honneur d'avoir formé et arrangé les projets. Il étoit ainsi en apparence le ministre de leurs volontés ; tandis qu'il ne faisoit que suivre la sienne. Enfin il tenoit toujours la nation en activité , tant par ces assemblées que par les guerres qu'il entreprenoit. Pendant qu'il soumettoit l'Aquitaine et la Bavière , qu'il battoit les Saxons , qu'il faisoit respecter le nom français en Italie , qu'il dictoit ses lois à Rome même , qu'il donnoit à ses peuples le spectacle d'un pape qui venoit implorer sa protection ,

on n'avoit pas le temps de songer à des complots, ni d'ourdir des trames contre son autorité ou contre sa vie. Aussi n'y a-t-il point d'usurpateur, si on veut le nommer ainsi, qui ait vécu plus tranquille à cet égard. *Pepin* mourut de maladie à cinquante-quatre ans. Il n'avoit pas besoin, pour être illustre, de l'épithète qu'on mit sur son tombeau : « Ci-gît *Pepin*, » père de *Charlemagne*. »

[768.] Ce prince étoit aussi grand de taille que son père étoit petit. On lui donne sept pieds de haut, une constitution robuste, l'air majestueux, en même temps gai et affable. Ses états se sont étendus depuis la mer Baltique jusqu'aux Pyrénées, et depuis la Manche jusqu'à la Méditerranée, l'Italie comprise. Il passoit rapidement d'une extrémité à l'autre. On ne voit pas qu'il ait eu des demeures bien fixes. Il avoit des palais au nord, au midi, au centre, et les habitoit selon ses besoins : méthode utile pour les peuples, qui par là se ressentent successivement des richesses de la cour, et qui sont moins vexés, si le prince surveille ceux qui gouvernent sous lui. C'étoit le grand talent de *Charlemagne*. Il savoit choisir ses ministres et ses généraux, les dirigeoit dans le conseil et dans les camps. Également recommandable, et comme législateur, et comme guerrier, il a fait des réglemens dont on admire la sagesse, et le bruit de ses armes victorieuses a retenti dans tout l'univers.

Ses lois se nomment *capitulaires*, parce qu'elles sont rédigées par chapitres. Elles se faisoient dans des assemblées générales, de l'avis et du consente-

complots, ni  
ou contre sa  
r, si on veut  
nquille à cet  
uante-quatre  
ustre, de l'é-  
Si-gît *Pepin*,

de taille que  
ieds de haut,  
ux, en même  
endus depuis  
et depuis la  
ie comprise.  
l'autre. On  
ien fixes. Il  
entre, et les  
ile pour les  
ivement des  
vexés, si le  
lui. C'étoit  
t choisir ses  
ans le con-  
andable, et  
a fait des  
le bruit de  
l'univers.  
ce qu'elles  
soient dans  
consente-

ment des seigneurs et des prélats présens. On s'y oc-  
cupoit d'affaires et de plaisirs. Le luxe étoit réservé  
pour ces occasions. Dans les autres temps, le mo-  
narque étoit aussi sobre pour sa table que modeste  
dans ses habits. On peut en juger par les lois somp-  
tuaires, conservées dans les capitulaires. *Charlema-  
gne* joignoit l'exemple et la remontrance à la sanction  
de la loi. Il s'étoit aperçu que les courtisans s'ac-  
coutumoient à mettre des habits de soie avec des four-  
rures de grand prix. Les voyant un jour ainsi parés,  
il proposa une chasse, et les fit courir dans les champs  
et dans les bois par le vent et la pluie. Au retour,  
il ne voulut pas permettre qu'on changeât d'habits.  
Chacun se présenta au feu, n'osant trop en appro-  
cher, de peur d'exposer à son activité malfaisante sa  
soie et ses fourrures. « Vous voilà bien mal en ordre,  
» leur dit l'empereur, et transis de froid, pendant  
» qu'avec mon manteau de peau de mouton, que je  
» tourné selon le vent, mon habit est aussi beau  
» qu'en partant, et qu'en arrivant je me chauffe à  
» mon aise. Soyez honteux, et apprenez à vous ha-  
» biller en hommes. Laissez la soie et les parures  
» recherchées aux femmes, et gardez-les pour les  
» jours de cérémonie, où l'on porte ces habits pour  
» la montre, et non pour l'usage. »

*Charlemagne* fit la guerre pendant tout son règne.  
Il soumit l'Aquitaine à plusieurs reprises. Lorsqu'il  
s'en croyoit absolument maître, un vieux duc, après  
être resté vingt-cinq ans dans un monastère, en sor-

tit pour le combattre , et y fut de nouveau renfermé. Il parcourut deux fois l'Italie en vainqueur, reçut à Rome la couronne impériale, détrôna *Didier*, roi des Lombards, et l'envoya avec sa famille en France mourir dans une prison. Les Français sous ses ordres ne furent pas aussi heureux en Espagne. Il perdit l'avant-garde de son armée à Roncevaux, malgré les efforts du fameux *Roland* et des autres paladins qui l'accompagnoient. Enfin, *Tassillon*, duc de Bavière, épargné une fois, moyennant un hommage auquel il se soumit, revint à la charge, et fut confiné dans un monastère avec toute sa famille.

On ne lit pas sans frémir les exécutions sangui-  
naires qu'il ordonna contre les Saxons. Il est vrai  
que ces peuples idolâtres avoient massacré par tra-  
hison les Français qu'ils avoient reçus dans leur  
pays. *Charlemagne* usa d'affreuses représailles à l'é-  
gard des Saxons. Outre ce qu'il en périssoit dans les  
batailles, de sang-froid après une victoire, il en fit  
décapiter quatre mille cinq cents. La mort ou le  
baptême étoit l'alternative qu'il proposoit. Ces ido-  
lâtres ne se convertissoient que pour n'être pas mas-  
sacrés. Aussi retournoient-ils à leurs dieux aussitôt  
qu'ils voyoient le vainqueur éloigné. A la fin, *Wi-  
tikind*, leur chef, vaincu par les armes, et encore plus  
par la clémence et la magnanimité de *Charlemagne*,  
se rendit à ce prince, et depuis ce temps les Saxons  
vécurent paisibles. Les victoires de *Charlemagne*,  
l'éclat de sa réputation, le succès de ses armées, n'ont

point empêché que les Maures, les Danois, les Normands, n'aient quelquefois entamé ses frontières; mais il les a toujours repoussés.

Ces occupations bruyantes laissoient encore à l'empereur le temps de s'adonner aux soins plus calmes, mais non moins pénibles du gouvernement. Le génie embrasse tout, et multiplie les heures. *Charlemagne* soumettoit à l'examen les lois des peuples qu'il conquéroit, avant de leur en permettre l'usage. Il donnoit un soin particulier à tout ce qui regardoit la religion. Le clergé, sur son avis, adopta dans ses offices le chant romain au lieu de celui qui avoit été jusque-là en usage. Il établit dans les chapitres et les grands monastères des écoles de grammaire, d'arithmétique et de toutes les sciences alors connues. Dans son palais s'assembloit une espèce d'académie, dont chaque membre prit le nom de quelque ancien célèbre, *Aristote*, *Platon*, *Cicéron*, *Augustin*, *Flaccus*, surnom d'*Horace*. *Charlemagne* prenoit celui de *David*. Cette idée, que notre siècle traitera de puérilité, pouvoit servir d'encouragement dans un temps où l'on avoit besoin de quelque chose d'extraordinaire pour remuer les esprits et les encourager.

On avoit vu avec étonnement un orgue envoyé de Constantinople à *Pepin*. Sans doute on ne contempla pas avec moins d'admiration une horloge que les ambassadeurs persans apportèrent à *Charlemagne*. Ce prince conçut le dessein de joindre le Rhin au Danube, et par cette communication l'Océan au Pont-Euxin. Le défaut de machines et de moyens,

non encore inventés pour l'exécution de ces grands travaux, l'empêcha de réussir. Mais on doit reconnoître du moins que cet empereur fut du petit nombre des princes qui se sont véritablement intéressés au bonheur du genre humain. Nul travail n'échappoit à son attention. On lit avec plaisir qu'il entroit dans le détail des occupations de l'agriculture, qu'il connoissoit ses fermes, leur produit, le nombre de ses bestiaux, que les dames de ses palais manioient le fuseau comme l'aiguille, et qu'il se paroît avec complaisance des ouvrages de ses femmes et de ses filles. Il eut successivement cinq épouses légitimes; indulgent pour lui-même dans ses amours, il ne fut point sévère pour les autres. On lui reproche même avec raison trop de complaisance pour l'humeur libre de ses filles. Ses maîtresses sont inconnues. On sait seulement qu'elles lui donnèrent plusieurs enfans. Il étoit accessible, affable, et savoit goûter les douceurs de la vie privée sans déroger à sa dignité. *Charlemagne* vécut soixante-onze ans, et en régna quarante-sept.

[814.] Il avoit associé à l'empire son fils *Louis*, surnommé *le Débonnaire*. Ce prince, envoyé en Aquitaine pour s'essayer dans le gouvernement, s'y comporta si bien, que le père, instruit de sa conduite, ne put s'empêcher de dire : « Rendons grâces » à Dieu, réjouissons-nous de ce que ce jeune homme » est encore plus sage et plus habile que nous. » Ces belles espérances ne se réalisèrent pas dans une administration plus étendue. L'histoire de *Louis le Débonnaire* n'est presque autre que l'histoire de ses

fautes. On peut mettre de ce nombre l'éclat qu'il fit à l'occasion du dérèglement de ses sœurs, pour lesquelles *Charlemagne* avoit eu trop d'indulgence. *Louis* fit arrêter publiquement les amans de ces princesses, et les relégua elles-mêmes dans des couvens, où elles passèrent tristement leurs jours comme pénitentes : punition qui révéla au public avec ostentation le déshonneur de la famille impériale.

Ce caractère se soutint avec une dureté cruelle dans l'affaire de *Bernard*, roi d'Italie. Ce prince étoit fils de *Pepin*, l'aîné des enfans de *Charlemagne*, qui lui donna le royaume d'Italie. *Pepin* mourut avant son père. *Louis* engagea l'empereur à donner la couronne d'Italie à *Bernard*, fils de son frère; mais ce jeune prince, à la mort de son grand-père *Charlemagne*, se plaignit de ce qu'il n'eût pas transporté sur sa tête la couronne impériale, comme au fils de l'aîné de ses enfans, et qu'il l'eût donnée à *Louis*, cadet de son père. Il signifia à son oncle ses prétentions, et arma pour les soutenir. On remarque qu'il avoit pour lui les principaux ministres de son grand-père, entre autres, *Théodulphe*, évêque d'Orléans. *Bernard* n'en succomba pas moins par la défection du plus grand nombre des seigneurs. Ainsi abandonné, il vint implorer la clémence de son oncle. *Louis* lui reprocha son ingratitude, et le renvoya pour être jugé à l'assemblée générale. Elle le condamna à la mort, ainsi que ses complices. *Louis le Débonnaire* borna la punition de la plupart des évêques à la déposition; mais il fit crever les yeux

aux laïcs. *Bernard* en mourut trois jours après. Ses trois frères furent confinés dans des monastères.

Il faut rendre justice à *Louis*. Cette exécution lui causa toujours des remords qu'il laissa apercevoir en plusieurs occasions, surtout dans ses malheurs. On ne voit pas cependant qu'il ait réhabilité les frères de *Bernard*; mais il donna des marques éclatantes de repentir à l'égard des évêques, abbés et autres magnats du clergé, qui avoient été punis, ou par la déposition, ou par des peines corporelles, comme complices de *Bernard*. Dans une assemblée d'évêques, convoquée à Attigny, il leur demanda pardon. Il rétablit de plus auprès de lui ces clercs suspects, ces ennemis réconciliés, les admit dans son conseil, entre autres *Valla*, célèbre abbé de Corbie. Cette foiblesse devoit être regardée comme la cause de toutes ses infortunes.

*Hermengarde*, sa femme, lui laissa en mourant trois fils en âge d'homme. Sans qu'on en voie la nécessité, sans prévoir qu'il pourroit se remarier et avoir d'autres enfans qui demanderoient un nouveau partage, *Louis* divisa entre eux ses états : à *Pepin*, le second fils, il donna l'Aquitaine; à *Louis*, le troisième, la Bavière. *Lothaire*, l'aîné, fut associé à l'empire. Le cas non prévu arriva. *Louis* se maria, et épousa *Judith*, princesse allemande, très-belle, intrigante, aussi galante qu'il étoit dévot. Elle eut un fils, nommé *Charles*, qui donna de l'inquiétude aux princes déjà pourvus.

Ce n'étoit pas sans raison. *Judith* ne tarda pas à

tâcher de procurer aussi un apanage à son fils. Les parts de *Pepin* et de *Louis* étoient trop peu considérables pour qu'on pût les morceler. Elle s'adressa à *Lothaire*, et à force d'instances elle le fit consentir à un démembrement, qui donnoit au jeune *Charles* un territoire considérable dans le cœur de la France, en s'arrondissant depuis la Loire jusqu'à la Meuse. Il restoit encore à *Lothaire*, quand la succession de son père seroit ouverte, un assez beau lot, presque toute l'Allemagne, y compris la Lorraine, et toute l'Italie. Afin de mieux s'assurer ses états, il eut la précaution de ne point s'en tenir à la seule dénomination d'empereur, et de se faire sacrer à Rome du vivant de son père.

Les intrigues de *Judith* causèrent de grands désordres dans la cour de *Louis*. Elle avoit appelé auprès d'elle *Bernard*, comte de Barcelone, comme ministre; mais, beau, jeune et bien fait, on supposa qu'il tenoit une autre place. *Lothaire*, instruit des bruits qui couroient, se croit en droit de mettre la police dans la maison de son père. Il se présente avec une armée. Ses frères l'accompagnoient, dans l'espérance de profiter de l'occasion pour obtenir un nouveau partage plus avantageux pour eux, au préjudice de *Charles*, leur jeune frère. L'empereur ne se trouva pas en état d'opposer une grande défense. Il se rendit à ses enfans. Les cadets se retirèrent, et laissèrent à *Lothaire*, leur aîné, le soin de mettre la dernière main à l'exécution de leurs projets.

La foiblesse qu'avoit eue *Louis le Débonnaire* de

se soumettre à une pénitence publique à Attigny , faisoit espérer qu'on n'auroit pas de peine à obtenir de sa part une démission. Il n'y avoit que sa femme qui pût l'engager à tenir ferme. Heureusement pour *Lothaire*, elle tomba entre ses mains avec son fils. *Lothaire* lui déclara qu'elle ne pouvoit éviter la mort qu'en prenant le voile, en engageant son époux à se faire couper les cheveux, et à se retirer dans un couvent pour le reste de ses jours. Il la relâcha à ces agréables conditions.

On ne croit pas qu'elle ait rempli bien exactement sa mission auprès de son époux ; mais du moins elle prit le voile. *Lothaire* se persuada que le reste iroit de lui-même. Il convoqua une grande assemblée à Compiègne. *Louis* y parut d'un air consterné, avoua les fautes qu'il avoit commises, protesta de la droiture de ses intentions ; et, lorsqu'on s'attendoit qu'il termineroit cette humble confession par une abdication, il dit, à la grande surprise de *Lothaire*, qu'il gouverneroit désormais avec plus de circonspection et de prudence ; à la surprise encore plus grande du fils, l'assemblée engagea le père, qui avoit parlé debout auprès de son trône, d'y remonter. Le fils n'eut d'autre parti à prendre que de se réconcilier ; ce qui ne fut pas difficile avec un père aussi foible et aussi bon. *Lothaire*, moins sincère, fit servir la réconciliation à une nouvelle offense. Il renferma son père dans un monastère. Un moine, nommé *Gombaud*, procura à l'empereur le moyen de se sauver, ainsi qu'un parti puissant de seigneurs, qui se réuni-

rent dans une diète à Nimègue, et le réhabilitèrent. Il rentra en possession de ses états du centre, et rappela sa femme, qu'il n'admit cependant près de lui qu'après lui avoir fait jurer qu'elle étoit innocente des crimes dont on l'accusoit, et qu'après avoir obtenu une dispense, parce qu'elle avoit pris le voile.

*Judith* ne manqua pas de rappeler son ministre *Bernard*, ce qui produisit de nouvelles clameurs et de nouveaux troubles. *Pepin d'Aquitaine* quitte mécontent la cour de son père où il étoit venu passer quelque temps. Il arme, sous le prétexte si banal de vouloir réformer les abus. L'empereur le déclare rebelle, et donne ses états au fils de *Judith*. Cette punition effraie *Lothaire* et *Louis de Bavière*. Appréhendant que leur intrigante belle-mère, maîtresse de l'esprit du vieil époux, ne les dépouille l'un après l'autre, ils se réunissent et fondent ensemble sur l'empereur. On débauche ses troupes. Dans une assemblée tenue à la hâte, *Louis le Débonnaire* est déposé. On envoie le prince *Charles* dans un couvent, et l'impératrice dans un autre. Les deux frères se retirèrent, et laissent le reste à faire à leur frère *Lothaire*, plus intéressé qu'eux à enlever à son père jusqu'au titre d'empereur.

Il convoque une assemblée solennelle dans une église de Compiègne. *Louis* y paroît comme un criminel. On lit devant lui un mémoire contenant plusieurs chefs d'accusation; et, sans vouloir écouter ses réponses, on le dépouille de ses ornemens impériaux avec toutes les cérémonies humiliantes en usage

alors dans les dégradations. On le revêt d'un habit de pénitent. Il jette lui-même son épée au pied de l'autel, en signe d'abdication. Son fils le renferme dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, et l'entoure de moines chargés de l'entretenir de nouvelles désespérantes, capables de lui faire prendre le parti d'embrasser la vie monastique; savoir, que l'impératrice s'étoit faite religieuse, ensuite qu'elle étoit morte; qu'on avoit rasé son fils *Charles*, et qu'on l'avoit contraint de se faire moine.

Mais parmi ces religieux il s'en trouva un plus sincère, qui le consolait en secret, le tenoit en garde contre ces mensonges affligeans, et lui inspiroit le courage de ne point se laisser surprendre. La patience, la résignation, l'humilité du reclus, touchoient les bons moines du couvent; la compassion pénétra auprès des grands de la nation: se repentant d'avoir concouru par leur silence et leur inaction à une si grande injustice, ils se liguent et lèvent une armée.

*Lothaire* accourt d'Italie; mais ne se trouvant pas le plus fort, de peur d'être prévenu par ses frères, il va tirer lui-même son père de Soissons, le mène à Saint-Denis, où il le laisse libre avec *Charles* son fils. *Judith* le rejoint; il est absous par une assemblée d'évêques, qui lui rendent publiquement son épée et sa couronne; mais, comme cette cérémonie ne parut pas suffisante, dans une assemblée plus considérable, tenue à Thionville, tout ce qui s'étoit fait à Compiègne fut cassé et déclaré nul.

*Lothaire* lui demanda pardon, et l'obtint. *Judith*

profita de cet instant de calme, et de l'espèce de prospérité où se trouvoit son mari, pour obtenir un nouveau partage de ses états. Il donna à *Lothaire* l'Italie avec le titre d'empereur; à *Pepin*, l'Aquitaine; à *Louis*, la Germanie et la Saxe; à *Charles*, la France proprement dite, avec la Bourgogne. Ce dernier, comme on voit, n'étoit pas le plus mal traité; mais il lui survint encore un accroissement de territoire. *Pepin*, mécontent de ces dispositions, se révolta, et mourut pendant sa rébellion. En punition, *Louis le Débonnaire* priva ses deux fils de l'Aquitaine, et la joignit aux possessions de *Charles*. *Louis de Germanie*, connu également sous le nom de *Louis de Bavière*, au lieu de prendre le parti de ses neveux contre un grand-père trop complaisant pour sa femme, songea à s'accommoder aussi de leurs dépouilles, et enleva de l'Aquitaine ce qu'il put pour en augmenter ses états de Bavière. L'empereur le souffroit. Sa patience enhardit *Louis*: il menace les états de son père lui-même. Déjà il étoit sur les bords du Rhin. *Louis le Débonnaire* se met à la tête de ses troupes, et va au-devant de son fils révolté.

Il en coûtoit à ce pieux monarque pour se mettre en campagne dans le carême, temps qu'il consacroit ordinairement au jeûne, à la prière et à la retraite. Il s'y détermine cependant. Sa santé étoit déjà dérangée. Il laisse sa cour à Aix-la-Chapelle, et s'avance pour passer le Rhin; mais sa maladie, augmentant, le retint dans une île. Il vit approcher la mort sans crainte, fit un testament dans lequel il destina

pour les pauvres et les églises une partie de ses bijoux, et en réserva quelques-uns pour *Lothaire* et pour *Charles*. Un évêque lui fit observer qu'il oublioit son fils *Louis de Bavière*; que cette omission marquoit peut-être qu'il lui restoit quelque ressentiment contre lui, et qu'en qualité de chrétien il devoit lui pardonner. Le mourant répondit : « Je lui » pardonne de tout mon cœur; mais avertissez-le » qu'il doit penser à demander pardon à Dieu, et se » souvenir qu'il a fait descendre mes cheveux blancs » avec douleur dans le tombeau. » Réflexion attendrissante à présenter aux pères et aux enfans.

*Louis le Débonnaire*, très-digne de ce surnom, si on entend par là l'habitude de se laisser gouverner, mourut à soixante-deux ans. Il auroit dû réserver pour ses fils une partie de la rigidité qu'il exerça contre son neveu *Bernard*. Auroit-il dû aussi punir la faute de *Pepin d'Aquitaine* par le dépouillement de ses fils, dont l'aîné se nommoit *Pepin* comme son père? *Louis* avoit toutes les vertus sociales. On dit qu'il s'appliquoit beaucoup à l'astronomie.

[840.] *Lothaire*, s'imaginant que les titres d'aîné et d'empereur lui donnoient des droits sur ses deux frères, *Louis de Bavière* et *Charles*, affecta une supériorité qui leur déplut. Il colora sa morgue de la protection qu'il devoit à ses neveux, enfans de *Pepin*, roi d'Aquitaine. Les deux frères, d'un côté, l'oncle et les neveux de l'autre, en vinrent à une bataille dans les champs de Fontenay, une des plus mémorables batailles dont l'histoire fasse mention. Il y

périt cent mille hommes. Après tant de sang répandu, les frères réconciliés traitèrent ensemble, comme ils auroient pu faire auparavant. *Lothaire* conserva l'Italie avec le titre d'empereur ; *Louis*, la Germanie, d'où il fut appelé *le Germanique* ; et *Charles* les états du centre, ainsi qu'il les avoit auparavant, avec la Neustrie. *Lothaire* abandonna les intérêts de ses neveux, en faveur desquels il avoit pris les armes. Ils entreprirent de défendre l'Aquitaine, leur patrimoine. *Charles* les fit prisonniers, les confina dans un monastère, et s'empara de leur royaume.

Le bonheur accompagna ce prince dans toutes ses entreprises contre sa famille. Il profita de la discorde des enfans de ses frères pour s'attribuer dans leurs états tout ce qui étoit à sa bienséance. Il parvint ainsi à être le plus puissant des descendans de *Charlemagne*, et à porter comme lui le titre d'empereur. Sous son règne, les Normands entrèrent en France plus souvent et en plus grand nombre qu'ils n'avoient encore fait. Il essaya de les éloigner à force d'argent. La première fois, il leur en donna sept mille livres pesant, et cinq mille la seconde. C'étoit moins les repousser que les engager à revenir pour recevoir de semblables prix. Aussi n'y manquèrent-ils pas sous le règne de *Charles*, et sous les règnes suivans. De son temps vivoit *Robert le Fort*, seigneur distingué, déjà assez puissant pour se rendre redoutable. Par une mauvaise politique, *Charles* augmenta les états que ce seigneur possédoit dans le centre de sa domination : afin de le détacher des intérêts de

*Salomon*, duc de Bretagne, il lui donna le duché de France, ou, comme certains historiens l'entendent, le gouvernement, sinon la souveraineté du pays entre Seine et Loire. Il ne prévoyoit pas que cette générosité seroit un jour préjudiciable à sa famille.

*Charles le Chauve* mourut à cinquante-quatre ans. Il tint fréquemment des conciles, ou plutôt des assemblées mixtes, dans lesquelles se faisoient des réglemens utiles, connus aussi sous le nom de *capitulaires*. L'usage des translations d'un siège à l'autre, qui s'introduisit alors, le rendit plus maître des évêques que ne l'avoient été ses prédécesseurs, parce que du monarque dépendoit le bonheur de s'élever à un épiscopat plus distingué ou plus opulent.

Est-ce la faute de sa politique, ou vice du temps, qui fit que ses enfans ne lui furent pas plus soumis que ses frères ne l'avoient été à *Louis le Débonnaire*? *Charles*, son cadet, qu'il avoit fait roi d'Aquitaine, quoique surpris par la mort dans sa jeunesse, vécut cependant encore assez pour signaler sa désobéissance. Un autre, nommé *Carloman*, força son père, par ses fréquentes révoltes, à le mettre en prison et à le priver de la vue. Des intrigues et toutes sortes de désordres troublèrent l'intérieur de son palais. *Charles*, décoré de titres pompeux, ne jouissoit pas d'une ombre de puissance. Sa foiblesse le rendit méprisable aux yeux de ses peuples; il mourut empoisonné par *Sédécias*, médecin juif.

[ 877. ] A *Charles le Chauve* succéda son fils

*Louis le Bègue.* Il est inutile de dire le motif de ces surnoms. Le nouveau roi, dans le dessein d'assurer sa tranquillité, donna avec profusion gouvernemens, évêchés, abbayes et autres places utiles et honorables à tous les grands qui se présentèrent d'abord. Ceux qui vinrent après murmurèrent, non de la prodigalité, mais de ne pas avoir obtenu ces faveurs. Dans leur mauvaise humeur, ils refusèrent de le reconnoître. Cependant, après y avoir réfléchi, ils se soumirent, à condition qu'il leur distribueroit le reste. C'est tout ce qu'on peut dire de ce règne de trois ans.

[879.] De *Louis III* et de *Carloman*, ses deux fils, le premier mourut de maladie, le second d'accident. Il laissa sa femme enceinte. *Charles le Gros*, cousin-germain des défunts, déjà roi d'Allemagne, et déjà reconnu empereur [884], fut agréé par les seigneurs français, les uns disent comme roi, les autres seulement comme tuteur de l'enfant posthume *Charles*, dont la veuve de *Carloman* accoucha. Quel qu'ait été le titre de *Charles le Gros*, il se montra fort inférieur à ce qu'on attendoit de lui. Visionnaire, mélancolique, valétudinaire, superstitieux et adonné aux femmes, il manquoit de courage et de résolution. Pendant son administration, les Normands assiégèrent Paris. Il ne les éloigna qu'à force d'argent. Le mépris qu'on avoit pour lui, et qu'on ne dissimuloit pas, lui fit quitter la France. En retournant en Germanie, il tomba malade; et, ce qui n'a pas d'exemple, il fut tellement abandonné, qu'il manqua

du nécessaire. Tous ses serviteurs le quittèrent , et son épouse même. Sans l'archevêque de Mayence , qui vint charitablement au secours de *Charles* , cet infortuné monarque seroit mort de faim. *Arnould* , roi de Bavière , assigna à cet empereur le revenu de trois ou quatre villages pour le faire vivre.

[888.] En attendant que le fils posthume de *Carloman* fût en âge de régner , les seigneurs donnèrent la couronne à *Eudes* , fils de *Robert le Fort*. Il s'étoit distingué pendant le siège de Paris. Placé sur le trône , il refusa de le céder au posthume *Charles III* , dit *le Simple*. [898] Mais après la mort d'*Eudes* , *Charles* y monta. Il céda aux Normands la Neustrie , qui de leur nom a été appelée *Normandie*. *Charles le Simple* eut un fils , *Louis IV* , dit *d'Outre-mer* , parce que sa mère se sauva en Angleterre avec lui pour se soustraire au triste sort que venoit d'éprouver son mari. Ce prince , qui n'étoit pas destitué de toute énergie , avoit défendu avec courage sa couronne contre *Robert* , qui s'en étoit emparé après la mort de son frère *Eudes*. *Charles le Simple* le vainquit ; puis , par une terreur panique , il abandonna ses états , et se jeta entre les mains d'*Hébert* , comte de Vermandois , qui le retint en prison , où il mourut.

[927.] Pendant cette désertion , *Hugues le Grand* , de la famille des *Eudes* , tint les rênes du gouvernement. Il donna aux seigneurs , pour les gagner , plusieurs domaines à charge d'hommage et de redevance. On date de cette époque la création des fiefs

en France. *Hugues le Grand*, dédaignant ou n'osant se faire roi, laissa prendre le sceptre à *Raoul*, son parent [924]. *Louis* revint d'outre-mer disputer sa couronne à *Raoul*. *Hugues le Grand* soutint le fantôme de roi qu'il avoit créé. Pour lui, il s'intituloit duc de France et de Bourgogne, comte de Paris et d'Orléans. On voit par ces titres combien étoit resserré le royaume que *Louis* redemandoit à *Raoul*. [936] Il y entra, malgré les efforts de *Hugues le Grand*, et le laissa à *Lothaire*, son fils [954], et celui-ci à *Louis V*, dit le *Fainéant* [985], qui ne régna qu'un an. Il mourut empoisonné par sa femme. Son père, dit-on, avoit eu le même sort. En eux finit la race des *Carlovingiens*, qui dura 237 ans.

## CAPÉTIENS.

## TROISIÈME RACE.

*Philippe VI*, tige des *Valois*. *Henri IV*, tige des *Bourbons*. *Louis XIII* jusqu'à *Louis XVI*.

[987.] Tout étoit disposé, quand *Louis le Fainéant* mourut, de manière que *Hugues Capet*, fils de *Hugues le Grand*, et arrière petit-fils de *Robert le Fort*, n'eut qu'à se montrer pour être proclamé roi.

Le concours heureux des circonstances qui le placèrent sur le trône n'a cependant pas fait dire qu'il ait eu part à la mort précipitée de son prédécesseur.

Il restoit de *Louis d'Outre-mer* un fils, nommé *Charles*, duc de Lorraine. La couronne devoit lui appartenir ; il la réclama et soutint son droit ; mais ses forces étoient trop inégales contre celles de *Hugues Capet*, qui, avant d'être roi, possédoit le duché de France, les comtés d'Orléans et de Paris, et étoit beau-frère des ducs de Bourgogne et de Normandie. *Charles* succomba, fut fait prisonnier, et mourut en captivité. Son fils, dit-on, lui succéda en Lorraine ; mais l'opinion le plus généralement reçue est qu'il ne laissa pas de postérité.

*Hugues Capet* gouverna avec une grande prudence. Environné de grands seigneurs jaloux les uns des autres, il les faisoit battre entre eux, sans se mêler de leurs querelles. Par là ils s'affoiblissoient, et l'autorité royale se renforçoit à proportion. Ce monarque avoit eu soin de se faire sacrer. Il prit la même précaution pour *Robert*, son fils. *Hugues Capet* ne régna que neuf ans. Il laissa le royaume aussi tranquille que si sa famille l'eût gouverné pendant une longue suite d'années. Il étoit politique habituellement, et vaillant dans l'occasion. On croit qu'il fut surnommé *Capet* parce qu'il avoit une grosse tête. Ce nom est resté à ses descendans.

[996.] *Robert*, son fils, présente sur le trône un phénomène singulier : un roi saint, ou du moins reconnu pour tel dans les légendes, et ce saint excommunié, mais excommunié de manière que prélats, seigneurs, toute sa cour, le fuyotent comme un pestiféré. Il ne lui resta que deux domestiques : encore

, nommé *Char-*  
voit lui appar-  
roit ; mais ses  
es de *Hugues*  
le duché de  
Paris, et étoit  
de Normandie.  
et mourut en  
en Lorraine ;  
ce que est qu'il

grande pru-  
aloux les uns  
, sans se mé-  
blissoient, et  
ion. Ce mo-  
prit la même  
*Hugues Capet* ne  
e aussi tran-  
pendant une  
habituelle-  
roit qu'il fut  
grosse tête.

le trône un  
u moins re-  
aint excom-  
que prélats,  
ne un pesti-  
tes : encore

faisoient-ils passer par le feu les plats dans lesquels il mangeoit, les ustensiles dont il se servoit, et ils jetoient la desserte aux chiens, pour ne se pas souiller des restes contagieux d'un excommunié ; et ces anathèmes étoient lancés parce qu'il refusoit de renvoyer *Berthe*, qu'il avoit épousée veuve, et dont il avoit malheureusement tenu un enfant sur les fonts de baptême ; ce qui, faute de dispense, étoit cause d'empêchement, et rendoit le mariage nul. *Berthe* n'étoit ni jeune, ni belle ; mais elle convenoit par sa douceur à *Robert*, doux, pieux, et qui aimoit la paix dans l'intérieur de son domestique. L'excommunication lui donna une très-belle femme nommée *Constance*, mais fière, capricieuse et si hautaine, que l'infortuné mari n'eut pas un moment de repos avec elle pendant son mariage.

Elle voulut gouverner, et gouverna, quelque effort que fît *Robert* pour se soustraire à sa domination. A l'exemple de *Hugues Capet*, son père, il résolut de faire sacrer et reconnoître roi un de ses enfans de son vivant. Il paroît que cette précaution étoit un secret de famille que les Capétiens se transmirent. L'impérieuse *Constance* est charmée que son foible mari se donne un rival d'autorité, qu'elle pourra faire agir, si *Robert* résiste à sa volonté. En effet, elle excite son fils à attirer à lui la puissance dont elle comptoit profiter. Mais, ne trouvant pas au jeune prince le dévouement qu'elle espéroit, elle le tourmente, le maltraite, le force de quitter la cour, et même de prendre les armes. Le père, au lieu de se porter en

force contre son fils , sachant bien la cause de sa révolte , va le trouver , le ramène et le traite si bien , qu'il s'en fait un ami et un aide pour le gouvernement.

Malheureusement ce fils mourut. Nouvelles prétentions de la part de la mère. Elle veut qu'il nomme, non *Henri*, mais *Robert* le cadet, qu'elle espère plier plus facilement à ses idées. Le père résiste et fait couronner *Henri*. *Constance* aussitôt de travailler à susciter *Robert* contre son frère. Cependant elle ne réussit pas à les brouiller. Frustrée de cette espérance, elle conçoit une haine mortelle contre tous les deux, et, à force de mauvais traitemens, les oblige de quitter aussi la cour. Le père va encore les chercher, les ramène, et pacifie tout, autant qu'il étoit possible avec une pareille femme. C'est sans doute dans l'exercice de patience, dont il peut être présenté pour modèle à beaucoup de maris, que le bon *Robert* s'est sanctifié. Ces vertus douces et peu éclatantes n'obtiennent pas toujours l'estime qu'elles méritent. Mais qu'on juge s'il n'a pas été plus heureux pour la France que *Robert*, dans ses chagrins domestiques, ait été porté, par son caractère et par sa religion à des mesures conciliatrices, plutôt qu'à des moyens de vigueur dont l'inflexibilité auroit entretenu dans sa cour et dans le royaume des troubles interminables. Ce prince assistoit régulièrement aux offices de l'église. On y chante encore des hymnes de sa composition. On voudroit ne point ranger au nombre de ses actes de dévotion sa présence avec la reine

*Constance* au supplice d'hérétiques manichéens, qui furent brûlés vifs à Orléans. *Robert* eut la modération de refuser le royaume d'Italie et la couronne impériale. Il mourut à soixante ans, universellement regretté. « Nous avons perdu notre père, disoient en » gémissant ceux qui assistoient à ses funérailles. Il » nous gouvernoit en paix. Sous lui, nos biens étoient » en sûreté. » Ce que disoient ceux qui étoient présents, toute la nation au loin le répétoit. Nul prince n'a jamais été loué plus universellement.

[1031.] *Constance* n'avoit pas épuisé toute sa malice avec son mari. Il lui en restoit pour *Henri I*, son fils. Comme elle n'espéroit pas qu'il la laissât gouverner, elle suscita contre lui *Robert*, son frère, et eut le plaisir de voir les deux frères se fortifier d'alliances pour se combattre; mais elle eut aussi le déplaisir de les voir se réconcilier. Pour y parvenir, *Henri* céda à son frère le duché de Bourgogne. La reine-mère fut aussi comprise dans l'accommodement. Elle mourut peu de temps après.

*Henri* imita la politique de son grand-père ainsi que de son père, et laissa les seigneurs se ruiner par des guerres. Il se mêla peu de leurs querelles. Cependant, comme il se trouvoit plus puissant que *Hugues Capet* et *Robert*, il s'enhardit à punir quelques seigneurs indociles, en commençant par les plus foibles. Sous lui se trouve le premier exemple du châtiement du crime de félonie par la confiscation des terres du vassal et leur réunion à la couronne. On fait aussi remonter à son temps la cause des longues

guerres qui ont eu lieu entre les rois de France et les ducs de Normandie, et qui dans la suite occasionnèrent les guerres de la France avec l'Angleterre.

Dans celle que *Constance* suscita à *Henri*, son fils, ce prince implora le secours de *Robert le Diable*, duc de Normandie. Celui-ci fut ainsi nommé à cause des ravages qu'il fit en France à cette occasion. Selon l'opinion du temps, il crut expier ses cruautés par un pèlerinage à la Terre-sainte. En partant, il recommanda *Guillaume*, son fils, au roi de France, qu'il avoit obligé. *Henri*, au lieu de soutenir le fils de son ami, confié à ses soins, contre les cabales des seigneurs normands, est accusé d'avoir fomenté les mécontentemens et suscité beaucoup d'embarras au jeune *Guillaume*. De là la haine entre les deux princes, haine qui s'est étendue jusqu'aux nations. *Henri* eut soin aussi de faire sacrer son fils, quoiqu'en bas âge. Il mourut à cinquante ans, d'une médecine prise sans précaution. On lui est redevable de la *trêve du Seigneur*, qu'avoit d'abord réclamée la sollicitude des papes. C'étoit une loi qui défendoit les combats particuliers depuis le jeudi jusqu'au dimanche, par respect pour les mystères de la vie de *Jésus-Christ*, opérés pendant ces jours. C'est tout ce que pouvoit alors contre la fureur des guerres civiles allumées dans tout le royaume l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique réunies.

[1060.] *Philippe I* n'avoit pas huit ans. Son père le mit sous la tutelle de *Baudouin*, comte de Flandre, son beau-frère, qui prit un grand soin de son

France et les  
occasionnè-  
eterre.

*Henri*, son  
*bert le Dia-*  
si nommé à  
te occasion.  
ses cruautés  
partant, il  
i de France,  
tenir le fils  
cabales des  
fomenté les  
mbarras au  
s deux prin-  
ons. *Henri*  
oiqu'en bas  
decine prise  
la trêve du  
licitude des  
mbats par-  
e, par res-  
*us-Christ*,  
ue pouvoit  
s allumées  
l'autorité

s. Son père  
e de Flan-  
oin de son

éducation. Il paroît que *Philippe* ne manquoit pas d'esprit, mais qu'il ne l'avoit pas juste, et qu'il n'étoit pas d'une probité délicate. Il usa de ruse pendant toute sa vie, s'applaudissant avec suffisance de sa prétendue habileté quand il réussissoit; honteux et consterné quand il échouoit. Ce caractère le rendit méprisable à ses sujets, et odieux aux princes voisins. Une insolente raillerie pensa lui coûter cher. Sans cesse il étoit occupé à faire la guerre, et à conclure des traités de paix avec *Guillaume*, duc de Normandie, conquérant de l'Angleterre. Quand *Philippe* l'avoit jeté dans quelques embarras, surtout pour des secours accordés en fraude aux enfans rebelles du prince normand, le Français triomphoit de son astuce; mais aussitôt que *Guillaume*, instruit de ses manœuvres, menaçoit de se venger, *Philippe* l'apaisoit par des soumissions, sauf à recommencer.

Dans une circonstance où *Guillaume*, qui étoit fort replet, plus patient qu'à son ordinaire, et retenu au lit par une indisposition, tarδοit à se mettre en campagne pour tirer raison d'une nouvelle sâpercherie, *Philippe* dit en plaisantant à ses courtisans : « Quand donc ce gros homme accouchera-t-il ? » Le duc, auquel ce propos fut rapporté, faisant allusion aux relevailles des femmes, qui portoient un cierge à l'église, dit : « Je relèverai bientôt de couches, et j'irai présenter tant de luminaires au roi de France, qu'il se repentira de son bon mot. » Ce luminaire fut l'incendie de la ville de Mantes, qui porta la peine de la fade plaisanterie de son roi. Il

fut heureux de ce que le duc, qui étoit à la tête d'une belle armée, survécut peu à sa cruelle vengeance. Sa mort ouvrit une carrière d'intrigues au génie cauteleux de *Philippe*. Il eut le plaisir de semer la discorde parmi les princes normands, et de les rendre ennemis les uns des autres. Ces mésintelligences bien ménagées lui fournissoient le moyen de se faire accorder quelques places en les réconciliant; mais ils lui en enlevoient quelquefois davantage, en punition de ses intrigues, lorsqu'ils s'expliquoient après le raccommodement.

Par les traits suivans on connoîtra encore mieux le caractère peu scrupuleux de *Philippe*. Il étoit depuis long-temps marié avec *Berthe*, et en avoit plusieurs enfans déjà âgés. Il se dégoûte de la reine et s'en sépare sous prétexte de parenté. On lui propose la fille d'un comte *Roger*, fort riche. Flatté de l'honneur de placer sa fille sur le trône de France, le père l'envoie à son futur époux avec un train magnifique et une forte somme d'argent. *Philippe* s'empare des joyaux et de l'argent, et renvoie la comtesse. Des historiens assurent qu'il ne l'avoit fait venir que pour jouir de ses dépouilles. Après cette action infâme, on ne sera pas surpris de lui en voir faire une autre de malhonnête homme. Si cependant il y avoit alors des gens qui pensassent comme les agréables de nos jours, cette action, que nous blâmons comme contraire à la probité, ils dûrent la trouver admirable, parce que c'étoit une surprise faite à un mari peu aimable.

Le comte de *Montfort* avoit une fille nommée *Bertrade*, qui passoit pour la plus belle personne de France. Sur sa réputation, *Foulques*, comte d'Anjou, que sa mauvaise humeur a fait surnommer *le Réchin*, la demanda en mariage et l'obtint. *Bertrade* ne s'étoit prêtée à cette alliance qu'à regret et par des considérations de famille. D'ailleurs son mari n'avoit pas su lui plaire. Sur la nouvelle que *Philippe* s'étoit séparé de sa femme *Berthe*, l'appât d'une couronne séduit *Bertrade*. Elle fait secrètement ses arrangemens avec le roi de France. Il vient faire une visite de politesse et d'amitié au *Réchin*, en est très-bien reçu, et par reconnoissance lui enlève sa femme.

Il avoit deux difficultés à vaincre pour vivre tranquille avec elle : faire ratifier par l'église son divorce avec *Berthe*, et approuver celui de *Bertrade* avec *le Réchin*. Les négociations durèrent long-temps. Cependant les amans vivoient en époux, mais excommuniés. A la fin la mort de *Berthe* leva un des obstacles. On parvint aussi à faire entendre raison au *Réchin*; il se prêta à un accommodement, et revit même sa coupable épouse sans marquer trop de mauvaise humeur.

Alors il fut permis au monarque de passer le reste de ses jours dans l'indolence, aux pieds de son *Omphale*. Non qu'il fût un *Hercule*; au contraire, loin de se montrer propre aux travaux qui ont illustré le héros fabuleux, il abandonna même tous les soins du gouvernement à son fils, connu depuis sous le nom

de *Louis le Gros*. Si on vouloit encore un parallèle tiré de la vie d'*Hercule*, on diroit que, comme lui, *Louis le Gros* a été en butte à la haine de sa belle-mère. *Bertrade*, impérieuse et jalouse comme *Junon*, persécuta son beau-fils. Elle voulut s'en défaire par le poison, afin que la couronne fût placée sur la tête de ses propres enfans. La dose ne fut pas assez forte, ou le contre-poison, administré à temps par un médecin habile, le sauva. *Louis* pardonna à sa belle-mère. Elle vécut si bien avec lui, qu'on a cru sincère le repentir qu'elle montra. *Philippe* se mêla désormais très-peu des affaires de son propre royaume, et encore moins de celles de ses voisins. Il mourut à cinquante ans, esclave soumis de *Bertrade*. Sous ce prince commencèrent les croisades. La première fut résolue dans un concile tenu à Clermont, et commandée par *Godefroi de Bouillon*, qui devint roi de Jérusalem.

[1103.] *Louis VI* avoit été associé au trône par son père, qui le fit sacrer de son vivant. Il se fit couronner une seconde fois, et s'appliqua, comme il avoit déjà fait n'étant qu'héritier de la couronne, à faire reconnoître les droits de son sceptre par les seigneurs environnans. On met de ce nombre les comtes de *Corbeil*, de *Mantes*, de *Courci*, de *Montfort*, et autres, dont les fiefs étoient situés dans l'étendue du domaine royal, ou le traversoient. Ce domaine étoit alors borné à Paris, Étampes, Orléans, Compiègne, Melun, Bourges, et quelques villes peu considérables dans cet arrondissement.

En considérant ces limites rétrécies, on est étonné de voir *Louis le Gros* aller à la tête de deux cent mille hommes au-devant de l'empereur *Henri V*, qui amenoit contre la France toutes les forces d'Allemagne. C'est que, dans ces occasions importantes, les grands vassaux, tels que les ducs de *Bourgogne* et d'*Aquitaine*, les comtes de *Champagne* et de *Flandre*, et autres, se réunissoient. Alors véritablement un roi de France pouvoit se dire un grand monarque. Les ducs de Normandie n'étoient pas du nombre de ces défenseurs de l'intégrité du royaume. Au contraire, depuis qu'ils étoient devenus rois d'Angleterre, ils ne songeoient qu'à resserrer le royaume de France en s'étendant sur le continent. *Louis* leur suscita de puissans obstacles. Il avoit pour ministres quatre frères, nommés *Garlande*, mais point de favoris. « Un roi, disoit-il, n'en doit avoir d'autre » que son peuple. » Ce mot contient son éloge : il est inutile de dire que ce fut un monarque excellent. *Louis le Gros* vécut soixante ans.

[ 1137. ] Il avoit été élevé dans l'abbaye de Saint-Denis, et il y fit élever aussi son fils *Louis VII*, surnommé *le Jeune*, pour le distinguer de son père. Ces grands monastères étoient les écoles de la jeune noblesse. Il s'y trouvoit des hommes d'un mérite éminent, l'honneur de leur siècle : un *Suger*, abbé de Saint-Denis, profond politique, ministre sage, conseiller des rois et leur ami ; *Bernard*, abbé de Clervaux, génie brillant, doué d'une éloquence douce, insinuante, pleine de chaleur, tenant, comme l'*Her-*

*cule* gaulois les oreilles de ses auditeurs attachées à sa langue par des chaînes. On peut ajouter *Abelard*, qui fut puni d'avoir aimé et d'avoir écrit. On sait son sort comme amant : il chercha à se distraire par la métaphysique, le roman de l'esprit ; mais il s'égarait dans le labyrinthe d'une dialectique abstraite. On l'accusa d'hérésie ; il fut forcé de subir l'humiliation d'une rétractation publique.

*Saint Bernard* prêcha la seconde croisade, et à sa voix des milliers de chrétiens s'enrôlèrent. On a dit que les rois encourageoient ces pèlerinages militaires pour affoiblir les vassaux par les dépenses qu'ils y faisoient, et pour établir l'autorité royale sur leur ruine ; mais dans les deux premières il y eut plus d'enthousiasme que de politique. Toute la cour, ou pourroit dire tout le royaume, prit la croix dans celle-ci, comme par une inspiration subite. La reine elle-même se croisa avec les principales dames de la cour. *Éléonore* avoit apporté à *Louis*, en mariage, le duché de Guyenne et le comté de Poitou. Elle partit pour la Terre-sainte, peut-être moins par zèle que par curiosité et délassément. Sa conduite ne fut rien moins qu'exemplaire. On l'accusa d'un commerce de galanterie avec un jeune Turc nommé *Saladin*. La reine, de retour en France, fut répudiée par son mari, qui lui rendit les belles provinces qu'elle avoit apportées en dot. Six semaines après, elle les donna, avec sa main, à *Henri*, comte d'Anjou, duc de Normandie, et héritier du royaume d'Angleterre. Quand *Henri* monta sur ce trône, il se trouva

possesseur des duchés de Normandie et de Guyenne, des comtés d'Anjou, de Poitou, de Touraine et du Maine, et aussi puissant en France que le roi lui-même. *Louis VII* passe pour avoir été pieux et chaste. Il n'est pas étonnant qu'une femme galante lui ait déplu ; mais, moins scrupuleux ou plus politique, il auroit trouvé moyen de s'en débarrasser, sans laisser échapper une dot aussi considérable. Il mourut à soixante ans.

[1180.] Il eut d'une troisième femme *Philippe II*, surnommé *Auguste*, qui lui succéda. L'histoire de ce prince, comme conquérant, pourroit être longue ; mais, on l'a déjà dit et répété, toutes ces histoires de guerres se ressemblent : ce sont toujours des ravages et des destructions, des paix et des trêves pour reprendre haleine et recommencer la misère des peuples. Cependant les guerres de ce monarque peuvent s'excuser en ce qu'elles avoient pour but de rattacher à sa couronne les parties qui en avoient été arrachées. De cette manière il réunit sous son sceptre la Normandie, qui s'y étoit soustraite depuis trois cents ans, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois, et beaucoup de villes intermédiaires. Outre le désir de réunir à son royaume les provinces qui en avoient été détachées par des guerres et des mariages, *Philippe-Auguste* avoit un juste sujet d'agir hostilement contre *Jean Sans-Terre*, roi d'Angleterre : ce prince étoit vassal de la France par son duché de Normandie. Il fit assassiner *Arthur*, duc de Bretagne. *Phi-*

*lippe*, seigneur suzerain de tous les deux, déclara la guerre à l'assassin pour le punir de son crime, et cette guerre valut au roi de France la conquête de la Normandie.

Quoique *Philippe* fût un prince sage, il céda dans les commencemens de son règne à la manie du siècle, et fit le voyage de la Terre-sainte; mais il n'y resta que le temps nécessaire pour faire voir qu'il y étoit allé, et qu'il avoit accompli son vœu. Il eut, comme son père, le caprice de changer de femme, cependant avec moins de risque; car, en renvoyant *Ingelburge*, il ne la vit point emporter, ainsi qu'avoit fait *Éléonore*, une partie de son royaume. Il fut excommunié. Ce prince, effrayé des murmures de ses sujets, auxquels cette affaire causoit un grand scandale, demanda que son divorce fût jugé par une assemblée d'évêques. Pendant qu'ils étoient aux opinions, soit crainte qu'elles ne lui fussent pas favorables, soit remords du traitement fait à une épouse pieuse, patiente, qui s'étoit attiré l'estime générale, *Philippe* fait dire aux évêques qu'il a jugé l'affaire, monte à cheval, prend *Ingelburge* en croupe, la ramène dans son palais, et depuis il vécut toujours bien avec elle.

Ce prince peut être appelé le père des villes. Il leur donna des privilèges, des lois de police; il les embellit autant que les arts en enfance le permettoient. Ses exploits militaires ont été couronnés par la victoire de Bouvines. C'étoit *Jean Sans-Terre* qui par vengeance avoit formé une ligue et armé l'empereur

*Othon* contre la France. Il vint à la tête de cent cinquante mille hommes. *Philippe* ne put lui en opposer que cinquante mille. Les deux armées se rencontrèrent près de Tournay, dans un lieu nommé Bouvines. Avant d'en venir aux mains, le roi de France, soupçonnant qu'il y avoit des traîtres dans ses troupes, leur tint ce discours : « Seigneurs français, et vous, valeureux soldats, qui êtes près » d'exposer votre vie pour la défense de cette couronne, » si vous jugez qu'il y en ait quelqu'un parmi vous » qui en soit plus digne que moi, je la lui cède et la » résigne volontiers, pourvu que vous vous disposiez à la conserver tout entière. » Toute l'armée, touchée de ces généreuses paroles, s'écrie : « Vive » et règne éternellement *Philippe* ! Vive le roi *Auguste* ! » Que la couronne lui demeure à jamais ! » Nous la lui conserverons tous aux dépens de nos vies. » Après cet élan d'affection, ils se jettent tous à genoux et lui demandent sa bénédiction. Le clergé entonne des psaumes : les trompettes sonnent la charge ; les Français fondent en désespérés sur les ennemis, les enfoncent, les mettent en déroute, et remportent une victoire complète. Pendant les dernières années qui suivirent ce triomphe, *Philippe* ne s'occupa plus que des vertus pacifiques utiles à ses peuples, dont il se fit craindre, aimer et respecter. Après sa mort, arrivée à soixante ans, lorsque la flatterie se tait, la voix publique lui a donné le surnom d'*Auguste*.

[1223.] Celui de *Lion*, donné à *Louis VIII*, son fils, marque une grande ardeur dans les combats. Il en fit preuve principalement contre les Albigeois hérétiques, coupables de cruauté et de libertinage ; mais ceux qui les combattoient n'en étoient pas non plus tout-à-fait exempts, à l'exception de *Louis*, qui a été un modèle de pureté dans ses mœurs, et d'exactitude dans les devoirs de la religion. Il mourut à trente-neuf ans, et laissa son fils, âgé de douze, sous la tutelle de la reine *Blanche*, sa mère.

[1226.] La régence de cette princesse fait honneur à son esprit. Elle fut ferme et politique. Supérieure aux événemens, elle les dirigeoit. *Blanche* contint dans le devoir, non à la vérité sans peine, les seigneurs qui croyoient pouvoir reprendre facilement sous le gouvernement d'une femme leur ancienne autorité. Elle réprima les uns par la force, gagna les autres par la douceur. Les propos hasardés sur la conduite de la reine *Blanche* sont une preuve de la légèreté et de la méchanceté qui président aux jugemens qu'on porte quelquefois des souverains dans leurs propres cours. *Thibaut*, comte de Champagne, est assidu auprès d'elle : donc il en est amoureux ; elle le souffre, parce qu'il seroit dangereux de le choquer : donc elle l'aime. Elle marque de la déférence pour les conseils d'un légat du pape, il est fréquemment admis dans sa société : donc il a de la passion pour elle, et n'en est pas haï. Mais la reine laissoit dire, et agissoit : personne n'a jamais été aussi in-

différent sur les bruits publics, et les événemens l'ont justifiée plus que toutes les mesures qu'elle auroit prises pour les faire cesser.

Une calomnie maligne s'est attachée à toutes ses actions. *Blanche* élevoit son fils dans une grande piété et dans les principes d'une vertu sévère. C'est, disoit-on, qu'elle vouloit en faire un moine plutôt qu'un monarque, afin de continuer à gouverner sous son nom. Quand *Louis* fut marié, comme il étoit fort jeune, dans la crainte des excès capables de l'énerver, elle gênoit le commerce des deux époux : c'étoit, publioit-on, de peur que la jeune reine n'acquît trop d'empire sur son époux. Mais les mauvaises interprétations données aux sages précautions de la mère ne réussirent point à détacher d'elle son fils ; elle lui avoit inspiré, par le succès de son gouvernement, une estime et une tendresse qui ne se démentirent jamais.

Cette éducation, qu'on disoit monacale, ne donna au monarque ni excès ni foiblesse dans l'administration. Il étoit dévot sans être superstitieux. Il respectoit l'autorité des souverains pontifes, et savoit la borner. Il considéroit le clergé, et le tenoit dans la régularité ; ne pilloit point les biens de l'église, mais les réclamoit pour le secours de l'état. Tout ce qu'opéra la rigueur des principes religieux, ce fut de le rendre inflexible dans les principes de la justice. Il la rendoit patriarcalement, sous un chêne, dont l'ombre couvroit les cliens, à la porte de son palais. Dans les procès où son domaine étoit inté-

ressé, on ne craignoit pas de le prendre lui-même pour juge. Les seigneurs anglais, dans la plus importante des causes où il étoit question de décider entre eux et leur roi, prirent *Louis* pour arbitre, et s'en rapportèrent à sa décision.

Si on peut lui reprocher quelques travers religieux, ce sont ses deux croisades : encore doit-on avouer que c'étoit la manie du temps ; qu'il apporta aux préparatifs toutes les précautions capables de les faire réussir, et que jamais l'exécution d'un projet imprudent ne fut commencée avec plus de prudence. Il échoua, tomba dans les fers des infidèles, se montra grand et ferme, et fit respecter sa vertu dans les chaînes. Il mourut de la peste à cinquante-six ans, dans son expédition contre Tunis, qui n'avoit pas été plus heureuse que celle d'Égypte.

Si quelqu'un pensoit que la dévotion rétrécit l'esprit, qu'il lise les *Établissemens de saint Louis*, où se trouvent toutes les institutions civiles qui ont rendu le royaume florissant. En faisant des lois pour les peuples, il n'oublia pas d'en prescrire aux rois. Ses *Instructions à Philippe*, son fils, sont un modèle en ce genre. Il fut guerrier infatigable, brave de sang-froid, bon fils, bon mari, bon père, monarque juste et compatissant. À ces qualités il a réuni celles qui lui ont mérité le titre de *saint*, qui sert à faire connoître que *Louis IX* possédoit toutes les vertus, autant que la foiblesse humaine en permet la réunion.

[1240.] *Philippe III*, son fils, a été nommé le

*Hardi*, parce qu'au milieu des Sarrasins, prisonnier avec son père, il eut la hardiesse de punir un soldat insolent qui leur manquoit de respect. Il marcha sur les traces de l'auteur de ses jours. Dans la carrière militaire, il eut des succès tant contre ses vassaux que contre les étrangers. On lui a reproché la faveur de *La Brosse*, qu'il éleva de l'état de barbier à la place de chambellan. On n'a pas moins reproché à la reine le supplice de ce favori, qu'elle fit pendre, plus, à ce que l'on croit, par vengeance que par justice. On n'estimoit pas *La Brosse*, mais on n'approuva pas qu'il fût puni d'un crime qui n'étoit prouvé que par la révélation d'une béguine. Sous *Philippe* arriva l'affreux massacre appelé *les Vêpres siciliennes*, en 1282. *Philippe le Hardi* ne prit point les armes pour tirer une vengeance éclatante de cette barbarie. Quoiqu'il aimât l'argent, il étoit réservé sur l'imposition des tributs, modéré et juste dans la levée. Il mourut à quarante-un ans.

Sous son règne cessèrent les croisades. La chevalerie, à laquelle on avoit joint des cérémonies qui le rendoient presque une institution religieuse, commença aussi à perdre son éclat. Un chevalier étoit un gentilhomme auquel on avoit inspiré dès l'enfance *l'amour de Dieu et des dames*. Il falloit être aussi fidèle à l'un qu'à l'autre. Quand il atteignoit l'âge de couvrir sa tête d'un armet et d'endosser le harnais, après l'avoir fait passer par les degrés de varlet, garçon, page, damoiseau, noms presque synonymes, qui indiquoient le premier apprentissage des armes,

on l'admettoit au degré d'écuyer, qui l'autorisoit à tenter déjà des exploits propres à lui procurer le grade de chevalier.

Lorsqu'il en étoit jugé digne, on assembloit les chevaliers du canton. Pendant la nuit qui précédoit la cérémonie, le candidat, qu'on avoit fait jeûner tout le jour, entendoit dévotement l'office; ce qui s'appeloit *faire la veille d'armes*. On le baignoit et il se confessoit, pour effacer les souillures, tant internes qu'externes. Le plus ancien des chevaliers, ou le plus distingué par son mérite, lui donnoit l'accolade, c'est-à-dire, lui frappoit l'épaule de son épée, et l'embrassoit en disant : « Je te fais chevalier. » La dame la plus respectable lui ceignoit l'épée; les plus jeunes lui chaussoient les éperons, et lui passaient le baudrier, qu'elles avoient souvent brodé elles-mêmes.

Alors le chevalier avoit droit de courir le monde, de proposer le coup de lance à tous ceux de son ordre qu'il rencontroit; de les combattre à outrance, s'ils refusoient de reconnoître que la dame de l'assaillant, qu'ils n'avoient jamais vue, étoit la plus belle des belles. Les chevaliers, quoique inconnus, étoient bien reçus dans les châteaux. S'ils y arrivoient blessés, ils étoient bien soignés par les dames et les demoiselles. A la compassion pour le blessé succédoit souvent la tendresse, et toujours, malgré l'intimité de la fréquentation, la sagesse la plus sévère. Rien n'est si conforme à la vérité que la peinture des pratiques respectueuses de la chevalerie, conservée

dans les anciens romans, et qu'on ne peut refuser de croire, tout éloignées qu'elles sont de nos mœurs. Les tournois ont soutenu cette institution, parce qu'ils ouvroient des lies à l'adresse, et fournissoient aux grands seigneurs des occasions de déployer leur magnificence.

[1285.] La beauté du visage et l'agrément de toute sa personne ont fait appeler *Philippe IV le Bel*. Il étoit cauteleux dans ses traités, et peu fidèle à sa parole. Cette inexactitude lui a attiré des guerres. On est encore scandalisé de la grossièreté choquante que *Philippe* et *Boniface VIII* mirent dans leurs querelles. Le pape écrivoit au monarque : « Il n'y a » qu'un insensé qui puisse douter du droit que j'ai de » vous faire rendre compte de votre conduite et de » vous corriger. » Le monarque répondoit au pape : « Que votre fatuité sache que je méprise autant ses » conseils que ses ordres. » La dispute s'étoit élevée sur ce que le pontife avoit défendu aux ecclésiastiques de laisser lever sur eux de l'argent sans sa permission. Cette violente discussion donna lieu en France à l'appel au futur concile. *Philippe* se vengea de *Boniface* en le faisant surprendre dans Anagni. Le fier pontife y essuya des traitemens humilians, et en mourut de chagrin.

Ce que le roi avoit éprouvé de ce pape hautain, dont les foudres, quoique lancées mal à propos, n'avoient pas laissé de causer des troubles dans le royaume, lui fit chercher les moyens de n'y être plus exposé par la suite. Il sut que les cardinaux ne s'ac-

cordant pas, après la mort du pape, sur l'élection de son successeur, en avoient remis le choix à trois prélats. *Bertrand de Got*, archevêque de Bordeaux, étoit un de ces électeurs. *Philippe* lui assigne un rendez-vous dans un lieu écarté, s'abouche avec lui et s'engage à lui faire obtenir les voix des deux autres électeurs, à trois conditions : la première, d'annuler tout ce que le pape *Boniface* avoit fait contre lui ; la seconde, de lui accorder les décimes de son royaume pendant cinq ans ; la troisième, le roi se la réserve pour être révélée en temps et lieu ; mais il se fait promettre par *Bertrand* de l'exécuter, quelle qu'elle soit, juste ou non : l'ambitieux promet tout, se couronne de la tiare, et, au lieu d'aller siéger à Rome, place son trône à Avignon, au grand regret des Italiens.

La troisième condition que *Philippe* retint dans son cœur royal, on a cru que c'étoit la destruction des templiers. Ces religieux possédoient d'immenses richesses. La licence militaire avoit introduit un grand nombre de vices parmi ces religieux. Une jeunesse pétulante, dans des accès de gaieté et des orgies, imagina et consacra, pour ainsi dire, des pratiques absurdes et ridicules. De nos jours ne voit-on pas une société célèbre n'ouvrir à ses néophytes l'entrée de son sanctuaire que par des cérémonies bizarres ? Mais que tout un corps religieux, les vieillards comme les jeunes gens, aient érigé en lois, et fait pratiquer à la réception dans l'ordre des rites antichrétiens et abominables, c'est ce qu'on

ur l'élection de  
choix à trois  
de Bordeaux,  
lui assigne un  
ouche avec lui  
des deux au-  
première, d'an-  
voit fait contre  
décimes de son  
ême, le roi se  
t lieu ; mais il  
écuter, quelle  
promet tout,  
l'aller siéger à  
u grand regret

re retint dans  
la destruction  
t d'immenses  
introduit un  
eux. Une jeu-  
gaîté et des  
si dire, des  
nos jours ne  
r à ses néo-  
par des céré-  
ps religieux,  
ient érigé en  
dans l'ordre  
est ce qu'on

ne peut croire que difficilement. Le grand-maître et les principaux officiers, très-graves personnages, furent cependant accusés de ces crimes. On les mit à la torture ; on leur promit la vie, s'ils avouoient : ils avouèrent, et furent brûlés vifs au nombre de cinquante. On confisqua leurs biens ; le roi et le pape s'accommodèrent de la meilleure partie ; le reste fut distribué aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qu'on a depuis nommés *chevaliers de Malte*. Les malheureux, sur le bûcher, ajournèrent leurs bourreaux à paroître devant le tribunal de Dieu ; le pape, dans deux mois, le roi au bout de quatre. A époque fixée, tous deux y comparurent. Si les forfaits reprochés aux templiers n'ont pas été évidemment prouvés, *Philippe* est un juge inique ; s'il les savoit innocens, c'est un tyran. Au reste, c'est un des problèmes historiques les plus difficiles à résoudre. Il mourut à quarante-six ans, déshonoré dans sa famille. Les femmes de ses trois fils furent accusées d'adultère. Les amans subirent une punition qui fait supposer ces princesses coupables.

[1314.] *Hutin*, qui fut le surnom de *Louis X*, veut dire *mutin*. Il fut ainsi appelé, parce qu'il étoit très-entêté. On n'en donnera que cette preuve. Il se mutina contre sa cour et contre toute la nation dans l'affaire d'*Enguerrand de Marigni*. Cet homme étoit ministre. Chargé des finances, il s'attira la haine de *Charles de Valois*, oncle du roi, parce qu'il refusoit de se prêter aux dilapidations de ce prince. On l'accusa lui-même d'infidélité dans sa

gestion. Les fautes dont on le convainquit, inévitables dans sa place, méritoient à peine quelque réprimande. Cependant, par le crédit de l'oncle, il fut condamné à mort; et par l'ascendant qu'il avoit sur son neveu, il fut exécuté, quoique tout le monde intercédât en sa faveur et reconnoît son innocence.

*Charles* eut des remords, et dans sa dernière maladie il donna des marques tardives, mais sincères, de repentir. *Louis X* mourut à vingt-quatre ans, sans enfans mâles; il fut, dit-on, empoisonné.

[1316.] Son successeur, *Philippe le Long*, périt, à ce que l'on croit, du même genre de mort. L'opinion sur les empoisonnemens étoit alors fort accréditée. On accusa les juifs d'avoir empoisonné les puits, les fontaines, et jusqu'aux rivières. En conséquence de cette persuasion, ils furent massacrés et brûlés par milliers. C'est aux chimistes à décider si l'on peut trouver un poison assez actif dans sa permanence pour rendre mortelles même les eaux courantes.

[1322.] *Charles le Bel*, son frère, lui succéda, quoique *Louis le Hutin* et *Philippe le Long* eussent laissé des enfans: mais c'étoient des filles. Il fut décidé dans une assemblée des états que le royaume de France, comme *fief salique*, ne pouvoit appartenir aux femmes. Ces trois princes ont toujours été gênés dans leurs finances. Il n'y a pas de moyens qu'ils n'aient imaginés pour se mettre plus à l'aise. Ils forçoient les juifs d'acheter le droit d'être roturiers, ce qui les rendoit aptes à posséder des terres, et

engagèrent les riches roturiers à acheter la noblesse, qui leur donnoit des privilèges. Ils altèrent et diminuèrent les monnoies. Enfin *Charles le Bel* donna un exemple fréquemment usité depuis : il pressura les maltôtiers et leur fit rendre gorge. Ils étoient presque tous Lombards, et avoient amassé d'immenses richesses en pillant le peuple. « Le roi, » dit *Mézerai* avec son âpre franchise, les ren- » voya en Italie aussi nus qu'ils en étoient sortis, » ce qui est la plus grande punition de ces co- » quins. » *Charles* mourut à trente-quatre ans, laissant la reine enceinte.

[1328.] Il y eut pour la régence, en attendant l'accouchement, des débats entre *Philippe VI de Valois* et *Édouard*, roi d'Angleterre ; débats très-vifs, parce que les contendans se flattoient de l'espoir que celui qui auroit la régence auroit aussi la couronne, si la reine mettoit au monde une fille. *Édouard* étoit plus proche parent, comme neveu du feu roi, mais par les femmes, étant né d'une de ses sœurs. *Philippe* n'étoit que cousin, mais par les mâles, étant fils de *Charles de Valois*, frère de *Philippe le Bel*, ce *Charles* persécuteur d'*Enguerrand*. Le parlement lui adjugea la régence. La reine accoucha d'une fille. Il prit la couronne. En lui commença la branche des *Valois*. On l'appela *le Fortuné*, parce qu'il arrivoit de loin au trône. D'ailleurs son règne fut peu favorisé de la fortune.

*Philippe de Valois* eut trois guerres fâcheuses à soutenir ; l'une fut en Bretagne : cette province

servit aux rois de France et d'Angleterre d'arène où ils s'essayèrent pour se porter de plus grands coups dans une lice plus étendue. L'autre guerre se fit en Flandre. Un simple brasseur, nommé *Jacques d'Artevelle*, gouvernoit ce pays presque en souverain pendant la minorité du duc. *Philippe* remporta une grande victoire sur les Flamands. Il leur imposa un tribut considérable, qu'ils promirent par serment de payer au roi de France.

*Édouard* n'avoit point acquiescé au jugement qui donnoit le sceptre de France à *Philippe de Valois*. Il se prétendoit au contraire en droit de réclamer cette couronne. *Artevelle*, pour décharger ses compatriotes du tribut promis au roi de France sans paroître fausser leur serment, conseille au roi d'Angleterre de prendre le titre de roi de France. Le nouveau roi libéra les Flamands de leur dette, et ils se déclarèrent pour lui. Cette prétention, *Édouard* ne la montra d'abord que timidement ; mais il la publia avec audace lorsqu'il entreprit la guerre qui fut la troisième dont le règne de *Philippe* fut affligé. Elle prit la tournure la plus fâcheuse par la fameuse déroute de Créci, la source de tous les maux qui inondèrent la France sous les successeurs du peu fortuné *Valois*. Il eut cependant le bonheur de réunir le Dauphiné à la couronne, sous la condition que le premier-né des rois de France se nommeroit *Dauphin*, ce qui s'est toujours pratiqué depuis. *Philippe*, se trouvant veuf, ainsi que *Jean*, son fils aîné, demanda pour ce prince *Blanche*, sœur de *Charles*,

roi de Navarre. Quand elle arriva , le monarque la trouva si belle et en fut si épris , que , quoique âgé de cinquante-six ans , il n'hésita pas à épouser une princesse de dix-sept ans. Il mourut un an après.

[1350.] *Jean* avoit le titre de duc de Normandie quand il monta sur le trône. Il étoit âgé de quarante ans. Son père l'employoit dans les affaires, et il avoit souvent commandé les armées avec succès. On attendoit donc avec raison de grands avantages de son gouvernement. Cependant aucun règne n'a été plus désastreux. Ses malheurs commencèrent à la bataille de Poitiers , qu'il perdit par son imprudence et sa témérité. Le prince de Galles , surnommé *le prince Noir* , à cause de la couleur de ses armes , se trouvant dans une position fâcheuse , enveloppé et menacé de mourir de faim , proposoit , pour se tirer de ce mauvais pas , de restituer plusieurs provinces. Le roi de France , non seulement refusa de telles offres , mais encore , au lieu d'attendre que la famine réduisît le prince à se rendre , ce qui ne pouvoit retarder son triomphe que de quelques jours , il l'attaqua sans ordre et sans précaution , comme allant à une victoire certaine , fut vaincu et fait prisonnier. De là suivirent des troubles et des désordres qui mirent le royaume à deux doigts de sa perte.

Le gouvernement se trouva entre les mains du fils aîné du roi *Charles* , alors dauphin , nommé depuis *Charles V* , prince de quinze ans. Outre les factions qui l'environnoient , il étoit en butte à la méchanceté de *Charles le Mauvais* , roi de Navarre , son beau-

frère, qui lui envioit la régence. Le Navarrois joignoit de grands talens à une malice profonde. Il s'empara de la faveur des Parisiens par une éloquence véhémement et rapide, et en flattant la vanité des bourgeois par l'espérance de les rendre dépositaires de toute la puissance. Les états-généraux, assemblés d'abord avec de bonnes intentions, finirent par devenir un repaire de séditeux. Il s'y forma un parti qui conçut le projet de changer le gouvernement, de mettre le pouvoir souverain entre les mains du tiers-état, ne laissant au roi qu'un vain titre. Cette proposition, faite par les Parisiens aux provinces, ne fut pas goûtée.

La capitale resta deux ans dans une confusion effroyable. Tantôt *Charles le Mauvais* y dominoit, tantôt il en étoit chassé. Ces fluctuations donnoient lieu à des meurtres réciproques. Les prisons, remplies par ceux que la faction y entassoit, ou devenues les asiles de ceux qui s'y réfugioient, furent forcées et inondées de sang. Un *Marcel*, prévôt des marchands de Paris, s'y rendit tout-puissant. On n'étoit sûr de la vie qu'en arborant ses couleurs. Il eut l'audace de faire massacrer deux maréchaux de France sous les yeux et à côté du dauphin. « En voulez-vous donc à ma vie ? s'écria le jeune prince. — » Non, répondit *Marcel* ; mais, pour vous mettre en sûreté, prenez mon chaperon. » Il le mit sur la tête du dauphin, qui s'en laissa docilement coiffer, heureux de pouvoir se garantir de la fureur du peuple par ce signe tutélaire. *Charles le Mauvais*

avoit épousé la sœur du dauphin. Celui-ci n'échappa point à la perfidie de son beau-frère sans en porter des marques. On dit que le Navarrois l'empoisonna; que la violence du venin lui fit tomber les cheveux et les ongles, et lui auroit donné la mort, sans l'habileté d'un médecin qui le sauva; mais il lui resta une grande débilité de tempérament.

De la capitale le désordre se répandit dans les provinces. Les paysans prirent les armes de tous côtés. Plusieurs causes concoururent au soulèvement: le dépit de voir les Anglais, nation rivale, triompher; l'indignation contre les grands de ce qu'ils laissoient dans les fers le roi *Jean*, qu'on aimoit; et, plus que tout le reste, le désir de se venger des mauvais traitemens qu'ils essayoient de la noblesse. Elle pilloit les habitans des campagnes sans ménagement pour soutenir son faste et sa magnificence. A l'oppression les gentilshommes joignoient la raillerie. Ils appeloient entre eux le paysan *Jacques bon homme*. Les bons hommes se lasèrent de souffrir et d'être humiliés. Ils s'armèrent de fourches, de bâtons, de tout ce qu'ils trouvèrent sous leurs mains, pillèrent les châteaux et égorgèrent les familles nobles qu'ils purent surprendre. On donna à cette espèce de milice le nom de *Jacquerie*. Comme le danger étoit général, les gentilshommes s'armèrent pour la défense commune, et châtièrent cruellement cette multitude indisciplinée. A force de défaites, qu'on pourroit appeler des massacres, elle se dissipa.

Le dauphin prit l'ascendant par sa sagesse, dans

un âge si peu avancé. Il ouvrit les yeux au peuple , ramena les esprits à la modération , et en sut inspirer même à son beau-frère. Il traita de la paix avec les Anglais à Brétigni en Beauce. A la vérité, elle fut peu avantageuse ; mais c'étoit beaucoup que de la conclure. Le roi *Jean* revint , moyennant qu'on laissa aux Anglais deux de ses fils en otage jusqu'à l'entière exécution du traité.

A considérer la conduite du monarque depuis son retour , on juge qu'il rapporta plus d'indifférence pour son royaume, que de joie de sa délivrance. Il étoit intérieurement piqué du peu d'intérêt que les grands avoient marqué pour lui pendant sa prison. Dans les états-généraux on avoit plus songé à profiter de l'occasion pour restreindre son autorité qu'à le rappeler. Il trouva les affaires bien conduites par son fils ; il les laissa entre ses mains, ne se montrant guère que dans les actions d'éclat. Chancelant dans ses résolutions, et irrésolu sur ce qu'il devoit faire, il auroit désiré effacer par quelque exploit éclatant la honte de sa prison. Dans cette intention, il prit la croix. On donne aussi à sa dévotion un autre motif utile.

Après la paix , les soldats licenciés se réunirent sous des chefs de leur choix, et cominrent mille désordres. Ils se nommoient eux-mêmes *les tard-venus*, voulant marquer qu'ils venoient seulement glaner après la riche moisson que les pillards avoient faite. Un de leurs capitaines se disoit *ami de Dieu et de tout le monde*, deux titres assez difficiles à concilier. Quand les chefs furent suffisamment enrichis, ils se

retirèrent pour jouir , quittèrent leurs compagnies , qui cessèrent de former des corps ; mais il resta beaucoup de soldats errans , les meilleurs et les plus scélérats de l'Europe.

Le roi *Jean* se proposa , en prenant la croix , de les rassembler tous , et de les mener , comme généralissime des armées chrétiennes , dans des lieux où ils pourroient exercer leur valeur et assouvir leur avidité sur une proie étrangère au lieu de désoler la chrétienté. Ce projet bien imaginé , qui auroit fait que du moins une croisade se seroit trouvée utile , n'eut point d'exécution. Un des fils du roi , laissé en otage en Angleterre , se sauva avant que toutes les conditions du traité fussent exécutées. Son père voulut l'engager à retourner , il résista. *Jean* se crut obligé d'aller reprendre sa place , et mourut en Angleterre , âgé de cinquante-six ans. On dit qu'il y fut rappelé par ce qu'on pourroit nommer une amourrette ; mais il est vraisemblable qu'un homme de son âge et de son caractère céda à une impulsion plus noble , savoir la fidélité à sa parole. C'est ce qu'on doit penser d'un prince qui disoit « que , si la bonne » foi étoit perdue sur la terre , elle devoit se re- » trouver dans le cœur des rois. » Il a eu le surnom de *Bon* , qu'on doit lui laisser malgré ses imprudences et ses malheurs.

[ 1364. ] Son fils , *Charles V* , a mérité celui de *Sage*. Une simple indication de ses principales actions prouvera qu'il l'a obtenu à juste titre. Ce que son père , prévenu par la mort , n'avoit pu faire , il

l'exécuta. Il délivra la France de brigands qui la désoloient sous le nom de *malandrins*, ou *grandes compagnies*. Comme le vent chasse les sauterelles des plaines d'Afrique dans la mer, *Charles V* souffla, pour ainsi dire, ces pillards en Espagne, sous la conduite du célèbre *du Guesclin*.

Ils prirent leur route par Avignon. Le pape en fut alarmé, et envoya un cardinal leur demander : « Qui » êtes-vous ? Où allez-vous ? » *Du Guesclin* répondit : « Nous sommes trente mille crois's, qui allons » faire la guerre aux infidèles. Nous demandons l'absolution et deux cent mille francs pour faire le » voyage. » L'absolution leur fut accordée sans difficulté, mais on marchanda sur l'argent. Enfin le pape se détermina à mettre une taxe sur les habitans d'Avignon, et on en porta le produit à *du Guesclin*. « Ce n'est pas ainsi que je l'entends, dit-il. Nous » ne sommes pas venus pour piller le pauvre peuple, » mais pour recevoir une contribution des gens riches. Rendez cet argent à ceux sur qui on l'a levé, » et que ce soient le pape et les cardinaux qui fournissent notre somme. » Il fallut en passer par là. Ils reçurent ensuite humblement l'absolution.

*Charles* gagna à cette émigration, d'abord, de délivrer son royaume du ravage et de l'indiscipline, de pouvoir y rétablir la police et les mœurs, ensuite de se faire de *Henri de Transtamare*, que *du Guesclin* mit sur le trône, un allié fidèle, qui envoya une flotte puissante à son secours contre les Anglais. Pendant tout son règne il fut en guerre contre cette

nation. Il se vit jusqu'à cinq corps de troupes en campagne, reconquit ses provinces, les unes en partie, les autres entières, et beaucoup de villes importantes. Entre ses excellens généraux on doit compter *du Guesclin*, qu'il fit connétable. Pour lui, il paroissoit rarement à la tête de ses armées. *Édouard* disoit de lui : « Il n'y eut onc roi qui si peu armât, » et qui n'ait donné tant d'affaires. » Il consultoit volontiers publiquement, mais décidoit seul dans le secret de son cabinet. « En affaires d'état, disoit-il, » les raisons peuvent être connues, pourvu que les » décisions soient tenues secrètes. »

Sous son règne parurent les comtesses de *Montfort* et de *Penthièvre*, deux héroïnes qui se disputèrent la Bretagne pendant la captivité et après la mort de leurs maris, sous les étendards des rois de France et d'Angleterre. On parle aussi de plusieurs autres guerrières qui attaquoient et défendoient les villes. Une d'entre elles arrêta toutes les forces du connétable devant Fontenai-le-Comte, et s'exposa comme un soldat. Elle étoit jeune et belle. Quand elle voulut capituler, *du Guesclin* la laissa galamment maîtresse des conditions.

Ce grand homme ne savoit pas lire. Cette ignorance étoit fort ordinaire chez les guerriers. Un maire de la Rochelle en profita adroitement contre un d'entre eux. Les Anglais tenoient la citadelle. Le maire, Français d'inclination, vivoit cependant bien avec le commandant. Il l'invite un jour à dîner dans la ville. Au moment de se mettre à table, arrive

une lettre du roi d'Angleterre pour le commandant. Il l'examine, reconnoît le sceau, est bien persuadé que c'est de son maître, et comme il ne savoit pas lire, il prie le maire de lui en dire le contenu. Le rusé bourgeois, qui avoit fait arriver le messenger avec une ancienne lettre, s'attendoit à la demande, et avoit préparé sa leçon. Il lit, non ce qui étoit contenu, mais un ordre qu'il suppose du roi d'Angleterre, de faire sortir la garnison du château pour une revue. Le commandant obéit, et pendant que les troupes sont dehors, le maire s'empare de la citadelle.

*Charles V* fit ce qu'il put pour bannir l'ignorance de son royaume et y répandre le goût des lettres. Il marquoit beaucoup d'estime à ceux qui les cultivoient. On les appeloit dans ce temps *clercs*. Quelqu'un murmuroit des distinctions qu'il leur accordoit; *Charles* répondit : « Les *clercs* ont la sagesse, on » ne peut trop l'honorer; et tant que sagesse » sera honorée en ce royaume, il continuera en » prospérité; mais quand déboutée sera, il déchêra. » C'est en effet autant par les sciences que par les armes que la France a acquis une espèce de domination sur l'univers. *Charles V* doit être regardé comme fondateur de l'immense bibliothèque dont Paris s'enorgueillit avec raison. *Jean*, son père, lui avoit laissé à peu près vingt volumes. Il en réunit neuf cents, quantité énorme pour ce temps où l'imprimerie n'étoit pas encore inventée. Le présent le plus flatteur qu'on pût lui faire, étoit un livre. Il aimoit à s'entretenir des sciences; c'étoit son seul délassement.

La foiblesse de son tempérament ne lui permettoit pas les exercices violens pratiqués par ses prédécesseurs. Il restoit volontiers dans son palais, mais il y étoit accessible. Grave par caractère, néanmoins point ennemi d'une douce gaîté; modeste dans ses habillemens, cependant aimant la propreté dans sa cour, et la magnificence dans les occasions d'éclat; fidèle aux pratiques de la religion; réglé dans sa vie privée, toujours égal, il expédioit ses ordres dans les revers avec le même sang-froid que dans la prospérité. Il eut dans *Jeanne de Bourbon* une épouse digne de lui, sage, pieuse, charitable, exemple de mœurs, modèle vivant de vertu pour les filles des plus grands seigneurs, qui étoient alors élevées à la cour.

*Charles V* mourut à quarante-quatre ans. Le royaume étoit tranquille, les troupes assujetties à la discipline, les finances dans le meilleur état, le trésor plein, quoique jamais monarque n'ait été plus libéral; mais sa générosité étoit une espèce de commerce avec les peuples. Par exemple, il donnoit des terres au connétable; celui-ci les vendoit, dépensoit l'argent en récompenses aux soldats, en dédommagemens aux pays ruinés par la guerre, en entretien des familles nobles, et en édifices publics. Le roi savoit bien tout cela: quand le prix de la terre étoit consommé, il en donnoit une autre, et en agissoit de même avec ses ministres. Par ce moyen, l'argent circuloit, l'industrie augmentoit, et mettoit le peuple en état de payer les impôts. Quelque attentif qu'il

fût à les modérer, il se fit scrupule, en mourant, de ceux qu'il avoit mis, et recommanda qu'on les diminuât sous son successeur. Il seroit à désirer que les princes ne réservassent pas ces regrets au moment de leur mort.

[1380.] Les contrastes se trouvent jusque sur les trônes. A un sage succède un fou. *Charles VI* n'avoit que douze ans. Le duc d'*Anjou*, l'aîné de ses oncles, se fit déférer la régence. Revêtu de cette autorité, il entreprit de faire valoir aux dépens de la France les droits que *Jeanne*, reine de Naples, lui avoit donnés sur ce royaume en l'adoptant. Il se saisit des trésors du roi, qui montoient à plusieurs millions, de sa vaisselle et de ses bijoux. La partie la plus précieuse de ce dépôt fut trouvée dans un mur du château de Melun. Un chambellan de *Charles V* en avoit le secret. Le duc d'*Anjou* le força, par la torture, de le révéler. Les ducs de *Bourgogne* et de *Berry*, les deux autres oncles paternels, pillèrent de leur côté. Le seul duc de *Bourbon*, oncle maternel, se conduisit d'une manière digne de son rang. Il donna tous ses soins à l'éducation du jeune roi; mais le duc de *Bourgogne*, qui en avoit été chargé avec lui, rendit ses bonnes intentions inutiles en s'accommodant à l'humeur de son pupille, et en favorisant le penchant effréné qu'il montrait pour le plaisir.

Le duc d'*Anjou*, à l'aide de son trésor, rassembla la plus belle armée qui fût jamais sortie de France pour l'Italie. On le vit partir avec plaisir comme on

voit partir un voleur dont on a été attaqué, quoiqu'il emporte son butin. Le duc de *Bourgogne* prit l'autorité. Il persuada à son neveu de porter la guerre en Flandre, dont les habitans n'étoient coupables que de ne vouloir pas souffrir des exactions de leur souverain, beau-père du duc de *Bourgogne*. Ainsi il sortit encore une armée de France pour des intérêts qui lui étoient absolument étrangers. Il fallut aussi envoyer des troupes en Languedoc, dont le duc de *Berry* avoit été nommé gouverneur. La province ne vouloit pas le recevoir, ayant déjà éprouvé ses vexations du vivant du feu roi. Ce sage prince, cédant aux vœux de ses peuples, avoit rappelé son fils. Le neveu le renvoya armé et plus redoutable. Tel étoit l'état de *Charles VI*, forcé d'être l'instrument de la cupidité de ses trois oncles.

A l'âge de dix-huit ans, il épousa la princesse *Isabeau de Bavière*; et son frère, le duc d'*Orléans*, *Valentine*, fille du duc de *Milan*. Alors le roi conçut le dessein de s'affranchir de la tutelle de ses oncles. Il lui suffit de déclarer, dans un conseil qu'il assembla exprès, que désormais il gouverneroit lui-même, et toute leur autorité les abandonna. Il s'entoura des ministres de son père. La face des affaires changea. Le jeune monarque s'appliqua à soulager ses peuples, diminua les dépenses nécessaires, retrancha les superflues, s'occupa du soin de redresser les griefs. Il étoit affable, familier avec décence, aimoit à dire des choses obligeantes. Alors le suffrage des peuples, enchantés de ses belles qualités, lui

donna le surnom de *Bien-Aimé*. Des projets de guerres qui lui échappoient quelquefois, guerres romanesques, comme d'aller combattre les Turcs, de rétablir le pape à Rome, d'où des factions s'éloignoient, faisoient craindre qu'il ne se livrât à cette passion au grand détriment de son royaume; mais ses ministres le contenoient. Cependant ils ne purent s'opposer à la juste vengeance d'un noir assassinat commis presque sous ses yeux.

Dans une cour composée de princes avides, qui, déchus de l'autorité, cherchoient à la ressaisir, de femmes galantes autorisées par l'exemple de leurs maris et jalouses entre elles, on doit s'attendre à des intrigues particulières, avant-courrières de troubles généraux. Le duc d'*Orléans*, peu régulier dans sa conduite, faisoit cependant mystère de ses désordres à sa jeune épouse. Elle en fut instruite et en fit des reproches à son mari. Il tira d'elle l'aveu que cette confiance lui avoit été faite par *Pierre de Craon*, son favori, et le chassa de sa cour.

*Pierre de Craon* étoit un de ces hommes dangereux auprès des jeunes princes, audacieux, prodigue, sans mœurs et sans principes. *Olivier Clisson*, connétable, homme grave et réglé, avoit tâché d'éloigner du duc ce corrupteur, sans pouvoir y réussir. *Craon* n'ignoroit pas ses efforts. Il crut que les anciennes tentatives de *Clisson* pouvoient bien dans cette circonstance avoir contribué à sa disgrâce. Sur ce soupçon, il l'attaque dans Paris à la tête de plusieurs assassins, le laisse pour mort, et s'enfuit en Bretagne,

dont le duc, ennemi de *Clisson*, le reçut avec plaisir.

Le roi, irrité d'un pareil attentat, demande qu'on lui livre l'assassin. Le duc refuse. *Charles* se prépare à forcer le duc d'obéir et se met à la tête de ses troupes. Le duc de *Bretagne* avoit un fort parti pour lui à la cour, entre autres les ducs de *Bourgogne* et de *Berry*, qui tâchoient de détourner leur neveu de cette guerre, et qui cependant le suivoient. Arrivé au Mans, il est attaqué d'une fièvre. Ses oncles lui conseillent de s'arrêter; mais il continue sa marche. Dans cette mauvaise disposition de santé, un des plus chauds jours du mois d'août, après avoir marché plusieurs heures à l'ardeur du soleil, le jeune prince, comme sommeillant sur son cheval, est tout à coup réveillé en sursaut. Un homme de mauvaise mine, couvert de haillons, sort brusquement de derrière un arbre, saisit la bride de son cheval, et lui crie d'une voix terrible : « Arrête, roi ! où vas-tu ? » tu es trahi, » et disparaît.

On croiroit volontiers que cette espèce de fantôme fut aposté par les oncles et les seigneurs qui n'étoient point partisans de cette guerre, et qui sans doute ne prévoyoient pas toutes les funestes suites de leur stratagème. Le premier effroi de cette vision étant passé, on continue la marche. Un page qui portoit une lance, s'endormant à cheval, la laisse tomber sur un casque que portoit un autre page derrière le roi. A ce son aigu, *Charles* se retourne, et voyant cette lance tournée contre lui, il fonde avec impétuo-

sité sur le page, le tue et court en furieux de tous côtés, frappe à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'on puisse le saisir. On le reporte au Mans. Il y fut deux jours en létargie, sans qu'on pût conjecturer quelle seroit la suite de cet étrange accident.

En attendant, les ducs de *Berry* et de *Bourgogne* reprennent l'autorité, au préjudice du duc d'*Orléans*, qu'ils disoient trop jeune. L'état du roi, dont l'esprit resta affoibli et sujet à des absences, servit de prétexte pour lui cacher les affaires et les conduire sans lui. C'étoit aussi une raison de multiplier les plaisirs, afin de dissiper la mélancolie dont il étoit quelquefois accablé.

Dans une des fêtes qu'on donnoit à cette intention, on imagina une mascarade de six satyres, couverts d'une toile, exactement appliquée sur la peau, et enduite de poix, afin de retenir la laine qui figuroit le poil. Le roi étoit du nombre. Ils se tenoient par une chaîne. Le duc d'*Orléans*, par imprudence, se proche un flambeau de l'un d'entre eux pour le reconnoître. Le feu prend à son habit et se communique aux autres. Quatre furent si profondément brûlés qu'ils moururent deux jours après. Un cinquième eut le bonheur de rencontrer une cuve pleine d'eau où il se jeta. Le roi, que le feu gaignoit déjà, fut garanti par la duchesse de *Berry*, qui étouffa la flamme avec sa robe, dont elle l'enveloppa.

Depuis ce moment jusqu'à sa mort, ce prince eut toujours trois ou quatre attaques par an. Elles duroient plus ou moins, avec des symptômes différens.

La veille, il devoit pesant et inquiet; le matin, à son réveil, il étoit furieux ou imbécille, tantôt violent et ardent, tantôt triste et mélancolique. Alors il pleuroit. Quelquefois aussi il badinoit et jouoit comme un enfant. Dans ces circonstances, il ne reconnoissoit personne que la duchesse d'Orléans, sa belle-sœur, et ne vouloit rien prendre que de sa main. On débita qu'elle avoit empoisonné son beau-frère, pour faire passer l'autorité à son mari. La reine et les tantes de *Berry* et de *Bourgogne* devinrent jalouses du crédit que la prédilection du roi donnoit à sa belle-sœur : on prétendit qu'elle la devoit à des complaisances criminelles. Les maris épousèrent les querelles de leurs femmes. De là les haines qui causèrent tant de troubles dans le royaume. Le principe une fois connu, on ne doit pas être surpris des étranges événemens qui ont signalé ce malheureux règne.

Le duc d'Orléans, à l'aide de l'ascendant de sa femme, se fit déclarer, dans un bon moment du roi, lieutenant-général et gouverneur du royaume pendant les rechutes de son frère. Le duc de *Bourgogne* s'opposa à cet édit. Les rivaux se préparèrent à des hostilités. Elles furent suspendues par le duc de *Bourbon* tant que dura l'accès de la maladie du roi. Revenu dans une demi-santé, il cassa ce qu'il avoit fait pour son frère, et donna toute l'autorité à son oncle. Le duc d'Orléans profita d'un autre accès de son frère pour se faire rétablir, aidé par la reine *Isabeau*, sa belle-sœur. La parfaite intelligence qui régnoit entre ces deux personnes, non sans scandale, main-

tenoit leur autorité, et leur donnoit une espèce de droit de piller le peuple, qu'elles n'épargnoient pas.

Le duc de *Bourgogne* mourut, et laissa ses états à *Jean*, surnommé *Sans-Peur*. Aussi ambitieux que son-père, il prétendit avoir sa part au gouvernement, dont la reine et le duc d'*Orléans* vouloient l'exclure. Le beau-frère et la belle-sœur se conduisoient avec la plus grande imprudence, et n'épargnoient ni bassesses ni vexations pour amasser de l'argent. On disoit que la reine en faisoit passer en Allemagne pour s'y retirer et y vivre splendidement, si le roi venoit à mourir. Le duc d'*Orléans* achetoit des terres et ne payoit pas ses dettes. Leur cour étoit splendide. Celle du roi et de ses enfans manquoit souvent du nécessaire. Le malheureux monarque, trop instruit de ces manœuvres, créa, dans un moment lucide, un conseil chargé de gouverner l'état pendant l'absence du roi; ainsi nommoit-on sa maladie par ménagement.

Cette précaution ne fit point cesser les troubles, et n'imposa pas silence aux passions. Par vengeance, par rivalité d'amour et de puissance, le nouveau duc de *Bourgogne* fait assassiner son cousin, le duc d'*Orléans*, avoue publiquement son crime, prétend le justifier et s'en fait donner l'absolution par le roi, qu'il retenoit à Paris, après en avoir chassé la reine, les enfans d'*Orléans* et leurs partisans. Toutes ces personnes revinrent dans la capitale, et s'y rendirent les plus fortes; mais, intimidée par le duc de *Bourgogne*, que les Parisiens favorisoient, la cour se retira à Tours. Il y eut un accommodement, facilité par

la mort de la douairière d'Orléans. Jean fit quelques excuses au nouveau duc d'Orléans, son cousin. La reine, d'abord irritée du supplice de *Montaigu*, que le duc de *Bourgogne* avoit fait mourir pour le punir de son attachement à cette princesse, s'apaisa, parce que le duc lui donna une partie de la confiscation des biens du mort.

Le Bourguignon eut aussi le crédit de se faire confier l'éducation du dauphin au préjudice du duc de *Berry*. Pour se venger de cette préférence, celui-ci renouvela les plaintes de l'assassinat du duc d'Orléans, et en demanda justice. En même temps il leva des troupes et s'avança vers Paris. Un retour de la santé du roi calma l'orage près d'éclater. Il éloigna les rivaux de la cour, ôta le gouvernement de Paris au duc de *Berry*, son oncle, et le donna, selon le vœu des habitans, au comte de *Saint-Paul*. Ce capitaine avoit été privé de celui de Gênes, et rappelé. Il déplaçoit, dit-on, aux Génois. Il ne prit pas les moyens de douceur pour s'établir solidement dans son nouveau gouvernement. Ne comptant pas sur l'obéissance de la bonne bourgeoisie, qui montrait de l'attachement pour le duc de *Bourgogne*, il forma un corps de milice de cinq cents bouchers, qui n'eurent pas plutôt les armes à la main qu'ils firent trembler toute la ville.

Alors elle se trouva divisée en trois factions : celle du duc d'Orléans, dite des *Armagnacs*, du nom du comte d'*Armagnac*, beau-père du duc ; ils portoient

une écharpe blanche, traversée d'une croix de Saint-George ; celle des Bourguignons, l'écharpe rouge et la croix de St. André; et enfin celle des bouchers, appelés *cabochiens*, du nom de *Caboche*, leur chef. Celle-ci, espèce de faction volante, étoit redoutée et invoquée alternativement par les deux autres. Altérée de sang et de pillage, elle indiquoit les meurtres et brigandages, les ordonnoit, les exécutoit, et rendoit dominante la faction à laquelle elle se joignoit.

Le duc de *Bourgogne* maria sa fille au dauphin *Louis*, qui commençoit à se mêler des affaires. Voyant les duc de *Berry* et d'*Orléans* approcher de Paris, où les *Armagnacs*, sous *Saint-Paul*, étoient fort puissans, il y appela son beau-père pour soutenir sa cause. Le Bourguignon vint, menant avec ses troupes un corps considérable d'Anglais; mais *Jean-Sans-Peur* ne fit que paroître, rappelé en Flandre par une révolte des Flamands. Dans le temps que cette révolte exposoit Paris à devenir la proie des *Armagnacs*, le roi se réveilla de sa démence, rassembla une armée, chassa son oncle et son neveu jusqu'à Bourges, où il les assiégea. Quoique foibles et pressés, ils ne firent aucune proposition de paix, parce qu'ils attendoient un corps de six mille Anglais, qu'ils avoient appelés aussi de leur côté. Ainsi chaque faction, également traître à la patrie, s'embarassoit peu de la livrer à ses ennemis, pourvu qu'ils l'aidassent à détruire ses rivaux. La crainte de ces auxiliaires engagea le roi à recevoir en grâce les

ducs de *Berry* et d'*Orléans* ; mais les Anglais, qui étoient arrivés, et qu'on ne pouvoit payer, se dédommagèrent en pillant.

Le roi retomba. Le dauphin prit en main les rênes du gouvernement. Quoique gendre du duc de *Bourgogne*, qui étoit revenu à Paris, il résolut de se soustraire à sa domination, et le pria de trouver bon qu'il mît pour commandant dans la Bastille *des Essarts*, homme qui lui étoit affidé. Loin de s'y opposer, le malin Bourguignon signe les lettres de gouvernement. Mais *des Essarts*. n'est pas plus tôt entré dans la forteresse qu'il se voit investi par une multitude de gens ramassés sous *Caboche* et *Jean de Troye*, autre chef, chaud partisan du duc de *Bourgogne*. Le dauphin, très-embarrassé, engage son beau-père à faire retirer ces séditieux. Il y consentit. Mais il fallut livrer *des Essarts*, qui fut décapité, pour servir d'avertissement à ceux qui oseroient se prêter à des mesures désagréables au duc. Les cabochiens se répandirent ensuite dans la ville, et massacrèrent tous ceux que le Bourguignon et ses amis indiquoient comme suspects. Le dauphin et le duc de *Berry* furent obligés de prendre l'écharpe rouge pour se mettre en sûreté. Cependant les bourgeois de Paris, réveillés par ces violences de la stupeur dont ils étoient frappés, chassèrent les cabochiens, non sans grande effusion de sang. Le reste de ces forcenés se retira en Flandre avec le duc de *Bourgogne*.

Paris fut alors absolument déclaré contre ce

prince. Comme il menaçoit de revenir, les Parisiens prirent les armes, et s'assujettirent aux fonctions militaires. Le Bourguignon vint en effet jusqu'aux murailles, se présenta devant les portes; mais, ne voyant aucun mouvement en sa faveur, comme il l'espéroit, il se retira. Le roi de retour, ainsi qu'on disoit, le suivit; mais il lui accorda la paix, parce qu'il s'agissoit de se défendre contre les Anglais, qui étoient descendus en France en grande force. L'armée du roi, qui alla à leur rencontre étoit fort supérieure, mais mal commandée: elle fut totalement mise en fuite à Azincourt: défaite encore plus désastreuse par les circonstances que celles de Créci et de Poitiers. Le Bourguignon profite de ce malheur pour rentrer en grâce et revenir à la cour, protégé par le dauphin *Louis*, son gendre. Mais ce jeune prince mourut à la fleur de l'âge, empoisonné, dit-on, tué, selon d'autres, par la débauche; quoique d'un tempérament fort et vigoureux. Les *Armagnacs* reprirent alors la supériorité; mais ce ne fut pas pour long-temps. Le Bourguignon s'empara de l'esprit du nouveau dauphin *Jean*. Il mourut d'un abcès dans la tête, trop tôt pour relever la faction bourguignone dans Paris. Mais les intrigues de cour donnèrent à cette faction une nouvelle force.

A *Jean*, dauphin, succéda *Charles*, qui depuis occupa le trône. Ce jeune prince donna sa confiance au connétable d'*Armagnac*. Dans l'extrême disette où se trouvoit le royaume, menacé de nouveau par les Anglais, le connétable conseilla au dauphin de

s'emparer du trésor d'*Isabeau*, sa mère, qui étoit fort considérable. Elle fut outrée de cette entreprise ; et, laissant son mari avec son fils, elle se retira à Vincennes, et y tint une cour brillante et galante. Le connétable fit voir au roi, dans un de ses *retours*, qu'il avoit droit d'être choqué de ce qui s'y passoit. Le mari alla à Vincennes, fit arrêter et mettre à mort un homme qu'on disoit amant de sa femme, et la reléqua à Tours, avec Catherine, sa plus jeune fille. Outrée de cet affront, dont elle croyoit son fils complice, quoiqu'il fût presque encore enfant, *Isabeau* appela *Jean Sans-Peur* à son secours. Il la tira de son exil. Par son conseil elle fit revivre une ordonnance du roi qui l'avoit autrefois déclarée régente du royaume. Elle en prit le titre et l'autorité, fixa sa résidence à Troyes, créa un chancelier au parlement, et nomma à la place d'*Armagnac* le duc de *Lorraine*, connétable.

Cette puissance, rivale de celle du roi, et accompagnée de toutes les autorités qui pouvoient la rendre respectable, fit craindre un schisme politique dans l'état. Le légat du pape s'entremêla de la paix. Pendant qu'elle se négocioit, huit cents Bourguignons s'introduisirent par surprise dans Paris. La populace se joignit à eux ; elle força les prisons, et massacra ceux qui s'y étoient réfugiés. Le connétable d'*Armagnac* fut tué. Le dauphin se sauva à peine. La reine et le duc de *Bourgogne*, instruits de cet événement, ne tardèrent pas à se rendre dans la capitale ; mais ils ne tardèrent pas non plus à être embarrassés eux-

mêmes de l'esprit de sédition qui y régnoit. Tout homme riche étoit un *Armagnac* que l'on pilloit et que l'on tuoit sans miséricorde. La canaille déchaînée se livroit à toute sorte d'excès. Le bourreau étoit à la tête. Il eut l'impudence de toucher dans la main du duc de *Bourgogne*, obligé de souffrir cette hideuse familiarité. Cependant on fit entrer des troupes dans la ville. Elles y rétablirent l'ordre. Le dauphin s'éloigna. Retiré à Poitiers, il y établit un parlement formé de conseillers qui s'étoient sauvés de Paris, nomma un chancelier, et se déclara régent tant que durerait l'occupation du roi.

Pendant ce temps, la reine *Isabeau*, toujours courroucée contre son fils, traitoit avec *Henri*, roi d'Angleterre, qui s'étoit avancé jusqu'à Mantes. Elle lui offrit pour se procurer son secours et la rétablir dans l'autorité absolue, *Catherine*, sa fille, en mariage, avec des conditions très-avantageuses. Elles ne le parurent pas encore assez à l'Anglais. Le duc de *Bourgogne* tenoit la balance entre les contractans. *Henri* ne le trouva pas aussi disposé qu'il auroit voulu à seconder ses prétentions. Elles n'alloient pas à moins qu'à obtenir la couronne de France avec la main de *Catherine*. Croyant pouvoir se passer du Bourguignon, il le négligea. Piqué de ce refroidissement, *Jean-Sans-Peur* prêta l'oreille aux sollicitations du dauphin, qui offroit de se réconcilier. Les préliminaires en furent posés par des négociateurs; et, pour convenir des derniers articles, les deux princes se donnèrent rendez-vous à Montreau. Le duc de

*Bourgogne* fut assassiné dans la conférence, sous les yeux du dauphin.

Ce prince nia avoir eu part au meurtre; il affirma qu'il s'étoit commis sans son consentement; mais ses désaveux n'empêchèrent pas que Paris, et, à l'exemple de la capitale, toute la France ne se soulevât contre cette perfidie. Elle servit plus le roi d'Angleterre que n'auroient pu faire les plus grands succès militaires. Il fut conclu un traité par lequel on convint qu'*Henri V* épouserait *Catherine*, qu'il gouvernerait le royaume de France comme régent, tant que *Charles* vivrait, et qu'après sa mort il lui succéderait au trône. Ce traité fut approuvé comme par un enthousiasme général du parlement, de tous les corps et des principales villes du royaume. Le nouveau duc de *Bourgogne*, *Philippe le Bon*, y accéda. Les autres princes du sang avoient été menés prisonniers en Angleterre après la bataille d'Azincourt. Le dauphin fut déclaré ennemi de l'état, et incapable de succéder à la couronne.

La guerre commença avec des forces inégales entre le dauphin, qui n'avoit qu'un petit nombre de partisans, et seulement quelques provinces de la partie méridionale, et *Henri*, appuyé de toutes les forces de l'Angleterre, des secours du duc de *Bourgogne*, du suffrage de Paris et des principales villes, du nom de roi, et de la haine de la mère pour son fils. Qui n'auroit cru la perte du dauphin certaine, et le triomphe de l'Anglais assuré? Mais *Henri V* mourut à l'âge de trente-six ans, laissant de *Catherine* un en-

fant de neuf mois, qui fut nommé *Henri VI*. Deux mois après mourut, à cinquante-quatre ans, l'infortuné *Charles VI*, devenu imbécille à force de rechutes, et heureux de ne pas connoître les malheurs de son royaume. La régence, sous le jeune roi *Henri VI*, fut déferée au duc de *Bedfort*, frère du roi *Henri V*, au défaut du duc de *Bourgogne*, qui ne voulut pas s'en charger. *Charles de Valois*, ainsi appeloit-on le dauphin, se fit proclamer roi dans ses provinces, et fut reconnu dans sa petite cour, si resserrée que, par dérision, on l'appeloit *le roi de Bourges*.

[ 1422. ] De cet état à celui d'un monarque qui ne connoît de bornes à son royaume que celles de ses anciennes limites, il y a un grand espace à parcourir. *Charles VII*, surnommé *le Victorieux*, mit quinze ans à le franchir. Il a été aussi nommé *le bien servi*; et il étoit bien servi parce qu'il récompensoit noblement. Il n'avoit que vingt ans. Peu de seigneurs s'attachèrent d'abord à sa fortune; mais ils étoient braves, fidèles et zélés. Il lui vint aussi des secours étrangers. Le roi d'Écosse lui envoya six mille hommes. Le duc de Milan lui fit passer six cents lances et un corps d'arbalétriers. Avec ces auxiliaires, et ce qu'il put ramasser de volontaires français, il tint la campagne. Ses finances étoient si foibles, qu'il n'eut d'abord que des soldats capables de se contenter de gloire et d'espérance.

Le caractère de *Charles VII* étoit approprié aux circonstances: ouvert, caressant, généreux, d'une

humeur égale, porté au plaisir sans redouter la peine, s'occupant aussi volontiers des préparatifs d'un combat que des apprêts d'une fête. Dans une circonstance très-critique, après un échec important, il faisoit à un de ses généraux la description d'un divertissement qu'il comptoit donner à *Agnès Sorel*, sa maîtresse : « Qu'en dites-vous ? demanda-t-il au » vieux guerrier. — Je dis, répartit celui-ci, qu'on » ne peut perdre son royaume plus gaîment. »

On prétend qu'il a eu de grandes obligations à cette favorite; qu'elle le tira de l'indolence où il auroit volontiers languï, content de la part de son royaume que les Anglais avoient bien voulu lui faire. Le sachant un jour dans ces dispositions, *Agnès* vint lui faire ses adieux : « Je suis, lui dit-elle, destinée à » un roi; puisque vous consentez à cesser de l'être, » je vais chercher un monarque ailleurs. » Cette menace, faite à propos, donna au prince l'énergie dont il manquoit quelquefois. Modéré et tranquille, il est certain qu'il avoit besoin d'être excité; mais aussi, dans les occasions importantes, aucun de ses guerriers ne pouvoit lui disputer la palme de l'honneur. Plus d'une fois on l'a vu le plus avancé dans les rangs ennemis, et le premier sur la brèche. Mais la grande supériorité des Anglais sembloit rendre tous ses efforts inutiles. Après sept ans de combats, près de perdre Orléans que les Anglais assiégeoient, la seule ville qui lui offroit un point d'appui dans le centre du royaume, il se voyoit exposé à être repoussé dans les extrémités, sans autre asile peut-

être que les montagnes du Dauphiné, son apanage avant d'être roi. Dans une conjoncture si fatale, un miracle, si l'on en croit quelques historiens, un singulier et heureux stratagème, selon d'autres, sauva Orléans et assura le trône à *Charles VII*.

Quelle qu'ait été la cause qui ait fait agir l'héroïne, inspiration ou ruse politique, séduction étrangère ou conviction intime, voici le fait dans la plus grande simplicité. Une jeune paysanne, âgée à peu près de vingt ans, appelée *Jeanne*, d'un village de Lorraine nommé Arc, se présente au gouverneur de Domremi, le prie de l'envoyer au roi, parce que Dieu lui a révélé que sous son commandement les troupes royales feront lever le siège d'Orléans. Le gouverneur la refuse. Elle revient à la charge. Vaincu par ses instances, il la met sous la garde de deux gentilshommes et l'envoie au roi.

Le voyage à travers un pays entièrement occupé par les Anglais étoit périlleux. Elle promet qu'il se fera heureusement, et il réussit. Arrivée à la cour, le roi, après avoir consulté son conseil, la fait paroître devant lui. Il étoit vêtu simplement, et confondu dans la foule des courtisans : elle le distingue, lui adresse la parole, se dit chargée de deux choses seulement, de faire lever le siège d'Orléans, et de mener le monarque à Reims pour y être sacré. Elle subit sur sa mission un examen des docteurs et des théologiens, dont le témoignage lui est favorable. On met un grand convoi sous sa direction; elle l'introduit dans Orléans, fait tant de sorties, obtient

tant d'avantages , que les Anglais lèvent le siège. Du nom de son triomphe on l'appela *la Pucelle d'Orléans*.

Elle étoit à cheval , habillée en homme , chargeoit à la tête des troupes avec beaucoup d'intrépidité. D'ailleurs elle montrait une grande piété , beaucoup de modestie , et une sagesse qui n'a jamais été suspectée. Après cette victoire , *la Pucelle* propose le voyage de Reims. La plupart des capitaines s'y opposent , comme à une démarche impossible. Elle répond de l'événement , surmonte tous les obstacles , disperse les troupes ennemies , fait ouvrir les portes de la ville de la part de Dieu , entre dans Reims , y fait sacrer le roi , et demande la permission de se retirer , parce que sa mission est finie.

Comme on croit encore sa présence nécessaire , on la retient. Elle ne reste qu'à regret , présageant une issue funeste. En effet , elle est prise par les Anglais sous les murs de Compiègne. Son procès lui étant fait comme sorcière , elle est brûlée vive à Rouen. L'infortunée souffrit ce barbare supplice avec un grand courage , et soutint jusqu'à la fin qu'elle n'étoit coupable d'aucune imposture. On doit la mettre au nombre des victimes innocentes immolées au ressentiment , à la cabale , ou à des raisons politiques. Est-il possible que *Charles* ait ignoré le sort affreux qu'on préparoit à cette héroïne ? Et s'il l'a su , comment ne l'a-t-il pas prévenu par des menaces de représailles sur les prisonniers qu'il avoit entre les mains ?

Depuis le sacre de *Charles VII*, son règne ne fut plus qu'une continuité de victoires. Il chassa les Anglais de la France, eut la satisfaction de mettre la police dans son royaume. Les soldats, que la guerre civile avoit rendus brigands, il les renvoya à la culture des terres et à la pratique des arts. Ainsi il s'en débarrassa, non en les chassant de la France, comme on avoit fait à l'égard des Malaandrins et des grandes compagnies, mais en les rendant utiles. A examiner l'ordre qu'il mit dans toutes les parties de l'administration, finances, police, discipline, on jugera qu'il fut un grand roi.

Il lui arriva le contraire de ce qui arrive aux autres monarques. Ce ne fut pas au commencement de son règne, lorsque son trône étoit encore chancelant, qu'il fut ébranlé par des cabales; mais c'est lorsqu'il paroissoit le mieux affermi, après dix-sept ans de victoires, qu'il se vit assailli par une faction dangereuse. On l'a nommée *la Praguerie*, mot dont on ignore l'origine. Elle tira sa principale force de l'accession de *Louis* dauphin, fils de *Charles*. Le père vainquit son fils rebelle, et lui pardonna, ainsi qu'à presque tous ses complices.

*Charles* a été malheureux et comme fils, et comme père. Né d'*Isabeau de Bavière*, il fut haï, détesté par cette maîtresse, qui auroit voulu le dépouiller de tous ses états. La haine et le mépris public la suivirent dans le tombeau. Malheureux comme fils, on vient de voir que le sien se mit dans le cas d'avoir besoin de pardon, chose douloureuse pour un père.

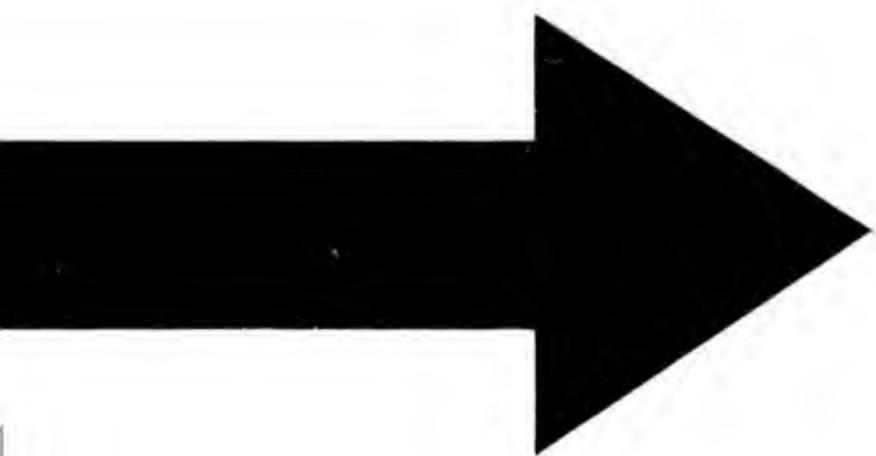
Mais  
crois  
suas  
que  
de m  
dom  
ture  
faire  
anne  
[  
tum  
cout  
quar  
me,  
l'ab  
red  
en I  
lui a  
gnif  
diffi  
par  
tue  
mul  
est  
la v  
pen  
et d  
ce  
[  
le t

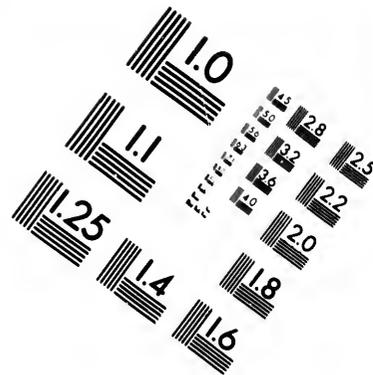
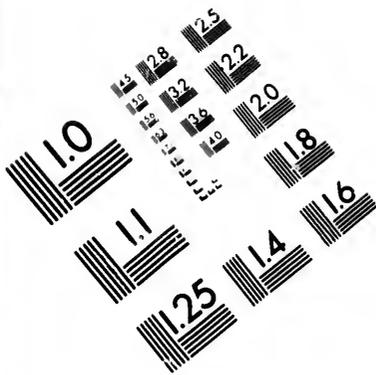
Mais il fut encore plus affreux pour ce prince de croire que ce fils cherchoit à l'empoisonner. Cette persuasion se grava si profondément dans son esprit , que dans cette crainte il s'abstint plusieurs jours de manger. Quand , vaincu par les instances de ses domestiques , il consentit à prendre quelque nourriture , il étoit trop tard. L'estomac ne pouvoit plus faire ses fonctions. Il mourut dans sa soixantième année.

[1461.] *Louis X.* Un fils qui remplit d'amertume les dernières années de son père , quelque accoutumé qu'il fût à dissimuler , ne put cacher sa joie quand il apprit la mort du roi. Il étoit hors du royaume , qu'il avoit quitté pour se mettre , disoit-il , à l'abri de la colère de son père , qui avoit bien plus à redouter le mauvais naturel de ce fils ingrat. Il rentra en France , alla droit à Reims , et s'y fit sacrer. On lui a donné la réputation de grand politique. La signification de ce terme est si équivoque , qu'il est difficile de la fixer. Il convient à *Louis* , si on entend par là un prince qui ne marche que par des voies tortueuses , qui prend pour base de sa conduite la dissimulation , qui s'étudie à dresser des embûches , et qui est quelquefois pris dans ses propres pièges. Telle est la vie politique de *Louis XI.* On peut y ajouter le penchant à la haine , l'art de préparer ses vengeances et de les rendre cruelles , et l'on aura un portrait de ce prince assez ressemblant.

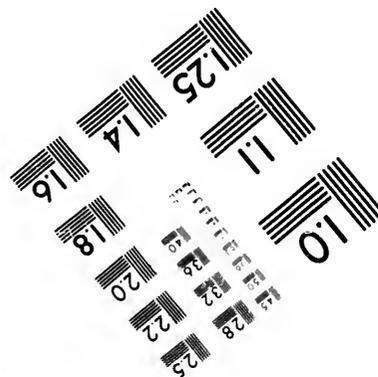
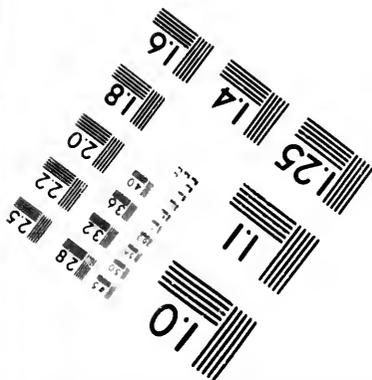
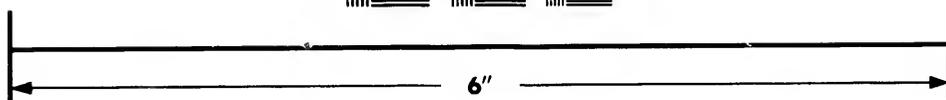
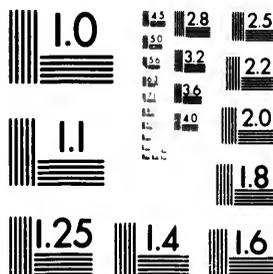
Il avoit environ quarante ans lorsqu'il monta sur le trône. C'étoit à peu près l'âge de *Tibère* lorsqu'il





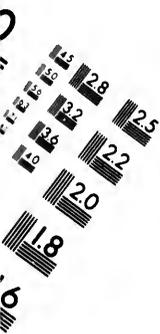


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



commença de régner. Comme l'empereur romain , le monarque français avoit rongé son frein impatiemment en attendant la souveraine puissance. On croit que le premier empoisonna *Auguste* , et que le second fit mourir son père de chagrin. Il chassa tous ses ministres , rappela ceux que *Charles* avoit éloignés , et affecta de gouverner tout différemment. Il avoit de grandes obligations à *Jean* , duc de Bourgogne. Ce prince l'avoit reçu avec toutes sortes d'égards , lorsque *Louis* dauphin s'étoit cru forcé de fuir la colère de son père. En reconnoissance de ses bons traitemens , *Louis* se lia avec l'héritier de Bourgogne , le comte de *Charolois* , nommé depuis *Charles le Téméraire* , aussi mauvais fils que lui. Placé sur le trône de France , il continua ses intelligences avec le *Téméraire* tant qu'il se flatta d'entretenir les brouilleries du père et du fils. Quand il vit qu'ils se reconcilioient , il devint ennemi de l'un et de l'autre.

Tous les moyens lui paroissoient bons pour parvenir à ses fins. Le duc de Savoie lui avoit rendu des services , pendant qu'il soulevoit le Dauphiné contre son père ; *Louis* , en reconnoissance , s'engagea de lui faire épouser l'héritière de Bretagne. Comme il crut ne pouvoir réussir auprès du prince breton par l'insinuation , il l'appela à sa cour sous un prétexte. Pendant qu'il retenoit le père , il prit des mesures pour faire enlever la fille , et peu s'en fallut qu'il ne réussît. Ce même duc de Savoie , brouillé avec son fils , vint réclamer la médiation de *Louis*. Le monarque invite le fils à venir s'expliquer avec son père , lui donne

sa parole pour sauf-conduit, l'écoute et le fait enfermer. Toujours également enclin à la trahison, il avoit pris des mesures pour enlever en pleine paix le duc de *Bourgogne* et le comte de *Charolois*; mais elles manquèrent par l'imprudence de l'un de ceux qui étoient chargés de l'exécution.

Cette conduite oblique, bien capable d'inspirer des craintes, non-seulement aux étrangers, mais encore aux grands seigneurs du royaume, occasionna ce qu'on a appelé *la guerre du bien public*, c'est-à-dire la guerre de ceux qui vouloient engager le peuple, sous prétexte de procurer son avantage, à servir leur ambition ou leur ressentiment. A la tête étoient les ducs de *Bourgogne* et de *Bretagne*; et presque tous les seigneurs de l'ancienne cour. Il se livra à Montlhéry, près Paris, une bataille, suivie d'un accommodement. Jamais il n'y eut tant de traités à la fois. Le roi en fit avec chacun des chefs, qu'il avoit eu l'art de diviser. Il accorda à chaque prétendant ce qu'il voulut. La concession faite à l'un contredisoit celle qui étoit faite à l'autre. Ainsi *Louis* se trouva autant de raisons qu'il lui en falloit pour exécuter ce qui lui plaisoit et rejeter le reste. Quant au *bien public*, il montra une grande ardeur pour le procurer, et nomma avec ostentation une commission chargée de réformer les abus. Elle lui servit comme d'inquisition contre les seigneurs révoltés. *Louis* les fit citer comme coupables de vexations, et couvrit sa vengeance du manteau de la justice.

Pour plus grande sûreté, il convoqua les états-gé-

néraux, et y fit confirmer tout ce qu'il avoit fait. Il eut grand soin de recommander des réglemens pour le bien public, à l'avantage des peuples. Dans cette assemblée, la Normandie fut irrévocablement réunie à la France. Comme tout réussissoit assez ordinairement au roi quand il traitoit lui-même, ce qui lui donnoit une grande idée de sa capacité, il eut la fantaisie de s'aboucher avec le comte de *Charolois*, devenu duc de *Bourgogne*, pour convenir d'un accommodement qui exigeoit de la finesse et de la dextérité. Point de doute qu'il n'eût dessein de tromper *Charles le Téméraire*; il lui demanda une entrevue. Elle eut lieu à Péronne, qui faisoit partie des états de Bourgogne. Pour inspirer plus de confiance, *Louis* s'y rendit sans gardes.

Pendant qu'ils conféroient, les Liégeois, gagnés par le roi, auxquels apparemment ce prince n'avoit pas marqué assez précisément le moment d'éclater, se révoltèrent et taillèrent en pièces la garnison bourguignone. Le duc, instruit des menées du roi, le fit arrêter, et le tint trois jours prisonnier dans le donjon du château. *Louis* recourut à toutes sortes de bassesses pour se tirer du mauvais pas où il s'étoit engagé. Il n'en sortit qu'à force de sacrifices, s'obligea d'aller avec le duc devant Liège, non-seulement d'être témoin de la punition de ses protégés, mais d'y coopérer lui-même par ses propres troupes. Toute sa vie il fut honteux de cette imprudence. Les Parisiens, peuple railleur, s'en réjouirent. Ils apprirent à leurs pies et à leurs geais à répéter *Péronne, Péronne*.

voit fait. Il  
lemens pour  
. Dans cette  
ment réunie  
z ordinaire-  
ce qui lui  
, il eut la  
*Charolois* ,  
air d'un ac-  
t de la dex-  
de tromper  
e entrevue.  
des états de  
nce, *Louis*  
ois, gagnés  
nce n'avoit  
l'éclater, se  
nison bour-  
du roi, le  
ier dans le  
es sortes de  
il s'étoit en-  
s, s'obligea  
ment d'être  
is d'y coo-  
s. Toute sa  
s Parisiens,  
rent à leurs  
*Péronne*.

Le monarque, choqué, fit tuer partout ces oiseaux babillards.

Il étoit juste qu'un prince qui trompoit si volontiers fût trompé lui-même. On pourroit citer plusieurs ministres qui lui manquèrent de fidélité. Un des plus célèbres est le cardinal de *La Balue*, son plus intime confident. Il entretenoit correspondance avec le duc de *Bourgogne*. Le roi découvrit cette trahison. Il fit enfermer *La Balue* au château de Loches, dans une cage de fer de huit pieds en carré : châtiment d'autant plus approuvé, que le cardinal en étoit l'inventeur, et l'avoit fait subir à d'autres. Il y resta onze ans.

La mort délivra *Louis XI* des princes qui l'embarrassoient le plus, de son frère, qu'on croit avoir été empoisonné, et de *Charles le Téméraire*, qui périt dans une bataille en Lorraine. On croit que le roi avoit tenté de s'en défaire par le poison, et que le duc lui avoit rendu la pareille : soupçons, il faut en convenir, fort honorables pour ces princes. Le duc de *Bourgogne* ne laissa qu'une fille. Le roi profita de sa minorité pour envahir la meilleure partie de ses états. Il aima mieux les devoir à la ruse et aux armes qu'au mariage qu'il auroit pu faire contracter au dauphin, son fils, avec cette riche héritière.

On a cherché le motif de cette préférence, et on a cru le trouver dans le caractère ombrageux de *Louis*, qui craignoit de rendre par cette alliance son fils trop puissant de son vivant. Quand il fut parvenu à se rendre maître de ses affaires, il tint les seigneurs

et toute sa cour dans un état de sujétion. Son regard faisoit trembler ceux qu'il fixoit. On a un exemple de son caractère cruel et vindicatif dans le supplice de *Jacques d'Armagnac*, duc de Nemours, homme à la vérité chargé de crimes, mais qui auroit échiappé au châtiment, si le monarque n'eût pas eu à punir des fautes contre lui-même. Il le fit décapiter, et ordonna que ses deux fils fussent placés sous l'échafaud, afin que le sang de leur père coulât sur eux, trait d'inhumanité atroce.

La vie domestique de *Louis* étoit triste et sévère. « Il étoit, dit son historien, naturellement ami des » gens de moyen état. » Son principal favori étoit *Olivier le Daim*, qui avoit été son barbier. Il étoit avec ces sortes de gens plus familier qu'il ne convient. Quand on lui en faisoit des reproches, il répondoit par une maxime vraie, mais dont il étendoit trop l'application : « Lorsque orgueil chemine de- » vant, honte et dommage cheminent de bien près. » Il s'habilloit et se présentoit de manière à ne point attirer le respect ; mais il inspiroit de la crainte : c'est tout ce qu'il vouloit. Ses ministres avoient peu à faire autour de lui. Il disoit qu'il portoit tout son conseil dans sa tête. On a dit qu'il étoit léger à parler des gens, sauf ceux qu'il craignoit ; car il étoit assez craintif de sa propre nature. Cette pusillanimité étoit le principe de sa superstition. Aucun roi ne l'a portée aussi loin en signes extérieurs de dévotion et en pratiques minutieuses. Il promettoit et juroit tout ce qu'on vouloit, pourvu que ce ne

fût pas sur la croix de Saint-Lô , parce qu'il étoit persuadé que ceux qui se parjuroient après ce serment mouraient dans l'année. Or, comme il étoit toujours disposé à ne pas tenir sa parole, il ne vouloit pas s'exposer. Mais il juroit volontiers sur une petite Notre-Dame de plomb qu'il portoit à son bonnet.

Dans sa dernière maladie, il s'entoura de reliques. Il en fit venir de tous côtés, même la sainte ampoule, qu'il tira de Reims. *Saint François de Paule*, fondateur des minimes, avoit en Calabre la réputation de saint. Un saint, selon l'opinion de *Louis*, devoit faire des miracles. Il l'appela pour qu'il lui rendît la santé, et ne fut pas content quand le saint lui dit qu'il ne pouvoit que prier Dieu de le guérir. Ce n'étoient pas seulement des prières que le malade demandoit. Il mourut dans la soixante-unième année de son âge.

Il fut, comme on l'a vu, mauvais fils, mauvais mari, n'ayant même pas pour *Charlotte de Savoie*, son épouse, les égards extérieurs qui pouvoient lui faire supporter patiemment ses infidélités et ses caprices; enfin père indifférent pour son fils, puisqu'il le fit élever loin de lui, et qu'il le voyoit rarement. Quelques jours avant sa mort il le fit venir, et lui donna des conseils dignes d'un monarque sage et vertueux : d'aimer la paix, de vivre en bonne intelligence avec ses voisins, de traiter ses sujets avec équité et douceur. *Louis XI* fut très-bien servi par les événemens. Tous ceux qui pouvoient lui tenir tête, borner son ambition et sa cupidité, moururent

avant lui. Il s'appropriâ leurs dépouilles sous toutes sortes de prétextes, d'hommages, d'héritages, d'hypothèques, de reversions, d'achats même, qu'il soldoit quand il vouloit. Chose singulière, remarque un historien, il releva l'autorité royale, tandis que sa forme de vie, son caractère et tout son extérieur auroient semblé devoir l'avilir. Il réunit sous son sceptre l'Anjou, le Maine, le Barrois, la Provence, presque tout l'Artois, plusieurs villes de Picardie, le Roussillon, la Cerdagne et le comté de Boulogne.

[1483.] Comme *Charles VIII* étoit majeur, il n'y eut point de régence proprement dite. Selon les dispositions de *Louis XI*, l'autorité fut remise entre les mains d'*Anne de Beaujeu*, sa fille, sœur du jeune roi. *Louis*, duc d'Orléans, et le duc de *Bourbon*, princes du sang les plus proches, voulurent disputer cette espèce de tutelle à madame de *Beaujeu*. Elle en appela aux états-généraux, qui lui confirmèrent sa puissance : décision qui fait honneur au choix de *Louis XI* et à celle qui en étoit l'objet. En effet, elle gouverna avec beaucoup de prudence.

On crut devoir satisfaire l'animosité publique par le supplice de trois favoris insolens. *Olivier le Daim*, de barbier devenu comte de Melun, fut pendu pour meurtre et adultère. *Jean Doyac*, parvenu d'aussi basse naissance à une éminente dignité dans le parlement, et comblé de richesses, après avoir été fustigé par tous les carrefours de Paris, eut une oreille et la langue coupées. De là on le conduisit en Auvergne, dont il avoit été gouverneur. On

lui cou  
sa pat  
garda  
put le  
médec  
nir de  
» tém  
» quel  
» met  
» pas  
le cha  
amend  
Le  
à la d  
l'autor  
de plu  
que ce  
aimab  
roi. C  
en Bre  
relle.  
d'Orl  
après  
Bourg  
cier s  
Ce  
léans  
dans  
quill  
minc

lui coupa l'autre oreille dans la ville de Montferrand, sa patrie, et il y fut de nouveau fustigé; mais il garda son trésor, qu'il avoit si bien caché, qu'on ne put le découvrir. *Jacques Cottier*, le troisième, étoit médecin. *Louis XI* n'osoit rien lui refuser, ni le punir de son insolence. « Je sais bien, disoit-il effrontément à ce foible prince, que vous me traiterez quelque jour comme les autres, que vous me ferez mettre en prison ou mourir; mais vous ne vivrez pas trois jours après moi. » On se contenta de le chasser. Il racheta ses richesses par une forte amende.

Le duc d'*Orléans* ne resta pas long-temps soumis à la décision des états. Il cabala pour s'emparer de l'autorité, et leva quelques troupes. Ce qu'il y avoit de plus inquiétant pour madame de *Beaujeu*, c'est que ce prince affable, complaisant, doué de qualités aimables, avoit beaucoup de crédit auprès du jeune roi. Cependant elle réussit à l'éloigner. Il se retira en Bretagne, et détermina le duc à embrasser sa querelle. Il y eut une bataille à Saint-Aubin. Le duc d'*Orléans* la perdit et fut fait prisonnier. Trois ans après, le roi alla lui-même le délivrer de la tour de Bourges où il étoit renfermé, et le chargea de négocier son mariage avec *Anne*, héritière de Bretagne.

Cette princesse étoit fort recherchée; le duc d'*Orléans* avoit été un des mieux reçus entre les prétendants. Néanmoins il eut la générosité, pour la tranquillité de la France et de la Bretagne, de la déterminer à épouser *Charles VIII*. Ce jeune monarque,

plein de bonnes intentions, avoit le malheur de se laisser aisément engager à de fausses mesures. On lui mit en tête la conquête du royaume de Naples, comme lui appartenant à titre d'héritier de la maison d'Anjou; d'ailleurs c'étoit un objet de gloire convenable à un jeune prince, pour lequel il seroit honteux, disoit-on, de languir dans le repos. Plein d'idées gigantesques, *Charles* rassemble une armée, traverse l'Italie sans obstacle, entre dans Rome en vainqueur et en maître; subjugue le royaume de Naples à une ville près; est attaqué, au retour, à Fornoue, par une armée formidable des princes ligués d'Italie, qu'il défait, et rentre en France triomphant et ruiné. Cet essai ne lui suffit pas. Il méditoit une nouvelle expédition contre le même royaume de Naples, d'où ses soldats avoient été chassés après son retour; mais il mourut d'accident à l'âge de vingt-huit ans, avec le surnom d'*affable et civil*.

*Louis XII*, duc d'Orléans, menacé par les intrigues de cour, craignoit encore la prison ou la disgrâce, lorsque la mort de *Charles VIII*, qui ne laissa pas d'enfans mâles, lui ouvrit le chemin au trône. Il étoit petit-fils du duc d'Orléans, frère de *Charles VI*, assassiné par le duc de *Bourgogne*. On auroit cru, en voyant *Louis XII* au milieu de la cour de son prédécesseur, qu'elle avoit toujours été la sienne. Il n'y eut aucun changement. Les ministres restèrent les mêmes. Ceux qui avoient maltraité *Louis* avant qu'il eût la dignité royale n'éprouvèrent ni vengeance ni défaveur. « Il n'appartient pas au

» roi de France, disoit-il, de punir des injures faites  
 » au duc d'Orléans. » Ils conservèrent leurs places  
 et leurs biens. Il n'y eut enfin que la personne de  
*Charles VIII* qui disparut. Sa veuve, *Anne de Bre-*  
*tagne*, après un an donné à la bienséance et aux  
 formalités nécessaires pour séparer *Jeanne*, fille de  
*Louis XI*, que *Louis*, étant duc d'Orléans, avoit  
 épousée malgré lui, reprit sa place sur le trône et au  
 lit du nouveau roi. Jusque dans la guerre, il y eut  
 entre *Charles* et son successeur une ressemblance  
 parfaite. *Louis XII* la porta aussi en Italie, non  
 plus comme roi de Naples : il renonça à tous ses  
 droits en qualité d'héritier de la maison d'Anjou,  
 mais comme représentant de sa grand'mère, *Valen-*  
*tine de Milan*, héritière légitime de ce duché.

*Louis XII* se rendit formidable à deux républi-  
 ques, Gênes et Venise. La première, humiliée et as-  
 sujettie, reçut des lois sévères. La seconde, deve-  
 nue orgueilleuse par ses richesses, se vit non-seulement  
 abandonnée de ses alliés, mais encore attaquée par  
 une ligue dont le roi de France se rendit le chef et  
 l'agent. Venise échappa à sa ruine par des sacrifices  
 et des souplesses. Les papes jouèrent un grand rôle  
 dans cette guerre. *Alexandre VI* déshonora la tiare  
 par ses crimes. *Jules II*, la cuirasse sur le dos et le  
 casque en tête, prit des villes et gagna des batailles.  
*Louis XII*, tantôt ennemi, tantôt réconcilié, n'usa  
 pas assez de sa puissance contre ces pontifes, par  
 complaisance pour *Anne de Bretagne*, son épouse,  
 très-dévote et très-craintive. Quand ces papes se trou-

voient pressés par les armes du roi, ils faisoient craindre à la reine la révision des procédures faites pour la dissolution du mariage de la princesse *Jeanne*, et l'annulation du sien. Ces insinuations adroites faisoient que la reine empêchoit le roi d'user de ses avantages. A force d'égards, il perdit en Italie les conquêtes qui avoient coûté tant de sang et d'argent à la France.

C'est presque le seul reproche qu'on puisse faire à ce prince affable, accessible, compatissant. Nul monarque ne respecta plus la liberté de ses sujets. Il seroit à désirer que ceux qui ont droit de condamner à la prison en eussent auparavant éprouvé comme lui les inquiétudes, le malaise et les impatiences. On l'a blâmé de son mariage, contracté à cinquante-quatre ans, avec *Marie*, fille de *Henri VIII*, roi d'Angleterre, qui n'en avoit que dix-sept. Mais il ne porta pas loin la peine de cette faute : elle changea toute sa manière de vivre. « Où il vouloit dîner à huit heures, il convenoit qu'il dînât à midi; et où il vouloit se coucher à six heures du soir, souvent se couchoit à minuit. » Ces complaisances pour sa jeune épouse le conduisirent au tombeau deux mois et demi après son mariage. On le trouvoit trop économe. Les courtisans avides répandirent à ce sujet des satires. On le fit même jouer sur le théâtre : il ne s'en fâcha pas. « J'aime mieux, dit-il, que mes sujets rient de mon économie que s'ils pleuroient d'être foulés. » En effet, il diminua les impôts de plus de moitié, et n'en créa jamais de nouveaux. Enfin le murmure de

la critique, s'il en mérita quelqu'une, est étouffé par cette proclamation du crieur public, lorsqu'il annonça la mort de ce prince : « Priez Dieu pour le bon roi *Louis*, père du peuple. » C'est la plus belle de toutes les oraisons funèbres.

[1515.] Son successeur, *François I*, venant de la même souche, le duc d'Orléans et *Valentine de Milan*, étoit éloigné de la couronne d'un degré plus que *Louis XII*, qui ne laissa pas d'ensans mâles. Il avoit un caractère chevaleresque, c'est-à-dire passionné pour les armes, mettant sa gloire à braver les dangers, à courir les hasards, sans s'embarrasser des risques, ni prévoir les conséquences. Presqu'en montant sur le trône, il eut occasion d'exercer son courage contre les Suisses. Ces peuples avoient fait sous *Louis XII* une irruption en France. Ils n'en sortirent que sous la promesse d'une somme d'argent. *François I* les trouva non payés, et par conséquent fort mécontents, lorsqu'il passa les Alpes pour aller s'emparer du Milanais. Il y eut à Marignan une sanglante bataille qui dura deux jours : elle fut plus à l'avantage des Français que des Suisses ; mais les deux nations y apprirent à s'estimer. De ce moment, *François I* eut toujours des compagnies suisses dans ses troupes. Il s'assura du Milanais par des garnisons ; et revint triomphant.

Jeune, ambitieux, déjà vainqueur, il se mit sur les rangs pour la couronne impériale ; mais *Charles-Quint*, meilleur négociateur, l'emporta. Ce fut l'origine ou l'occasion de la haine de ces deux princes

à peu près égaux d'âge et de puissance ; mais on vit par les succès constans de l'empereur ce que peut la prudence sur la bravoure dénuée de conseils. *Charles* maîtrisa , pour ainsi dire , les événemens ; tous les moyens lui sembloient bons pour embarrasser son ennemi. Il enleva plus d'une fois à *François I* des alliés que leur intérêt même portoit à lui être fidèles , entre autres *Henri VIII* , roi d'Angleterre. Le monarque français et le monarque anglais s'étoient juré une amitié sincère dans une entrevue dont la magnificence fut alors célèbre. L'endroit où elle eut lieu s'appela *le Champ du drap d'or*. Mais les sermens de *Henri VIII* , quoiqu'il eût véritablement de l'estime et de l'affection pour *François I* , ne tinrent presque jamais contre les sollicitations artificieuses de *Charles*.

Un des grands malheurs de *François I* , malheur qui en entraîna après lui beaucoup d'autres , a été la défection du connétable de *Bourbon*. On convient que ce seigneur fut poussé à bout par la duchesse d'*Angoulême* , mère du roi. Elle avoit pris du goût pour lui dans un voyage qu'elle fit à la cour du temps de *Louis XII*. Lorsqu'elle se vit , en quelque manière , assise sur le trône avec son fils , elle s'imagina que *Bourbon* n'hésiteroit pas à accepter sa main , qu'elle lui offroit. Non-seulement il la refusa , mais , ce qui n'est jamais permis , il donna de son refus des raisons qui attaquoient le caractère et la beauté de la princesse. Quoique vieille , elle n'en fut pas moins sensible à la critique de ses grâces. Son amour mé-

pris se tourna en haine violente. Le roi, son fils, eut la foiblesse de n'en point réprimer les effets, qui n'allèrent pas à moins qu'à ruiner le connétable par un procès très-injuste.

*Bourbon* passa chez l'empereur. *François I* eut d'autant plus de tort de s'exposer à perdre un si bon capitaine, qu'il étoit alors en guerre avec *Charles-Quint*. Il pénétra très-heureusement en Italie, et mit le siège devant Pavie. Les généraux de l'empereur n'avoient pas assez de troupes pour délivrer la ville, qui étoit près de se rendre. Le connétable leur amena douze mille Allemands levés à ses dépens. La prudence dictoit au roi de se retirer ; mais il crut son honneur intéressé à prendre la ville. « Cependant à » la guerre, lui disoit *La Trimouille*, le véritable » honneur est de réussir. Aucune raison ne peut ja- » mais justifier une défaite. » Indocile à une remontrance si sage, *François I* attendit l'ennemi : il fut battu et fait prisonnier.

*Charles-Quint* ne se comporta pas fort généreusement à l'égard de son ennemi. Il en tira, pour sa délivrance, plus de promesses qu'il ne devoit croire que le roi une fois libre voudroit en tenir. Les infractions à ce traité causèrent entre eux de nouvelles guerres, des bravades, des défis insultans. Ces procédés, répréhensibles même entre particuliers, n'empêchèrent pas *Charles* de se fier à la parole de *François I*, quoiqu'il l'eût insulté, et souvent trompé, et de passer par la France avec un simple sauf-conduit de ce prince. Il y fut magnifiquement reçu et traité

amicalement : en reconnaissance , l'empereur manqua à la promesse faite au roi de donner à son second fils l'investiture du duché de Milan. Une nouvelle guerre s'alluma. Comme l'âge ralentissoit l'activité des deux rivaux , la guerre se ralentit aussi ; de sorte que *François I.* , n'ayant pas été un seul jour de son règne en paix , s'y trouva lorsqu'il mourut à l'âge de cinquante-trois ans. Il étoit noble , généreux , magnifique , et a mérité le titre glorieux de père et de restaurateur des lettres.

[1547.] *Henri II* avoit vingt-neuf ans quand il monta sur le trône. *Diane de Poitiers*, duchesse de *Valentinois*, sa maîtresse, en avoit quarante-sept. Elle sut fixer son cœur jusqu'à la mort, au grand déplaisir de *Catherine de Médicis*, son épouse, frappée du double chagrin d'être privée de l'amour de son mari, et du pouvoir qu'elle voyoit entre les mains d'une autre. Treize ans de règne furent treize ans de guerres extérieures, pendant lesquels la paix régna dans l'intérieur de la France malgré quelques intrigues de cour et la persécution qu'on faisoit souffrir aux protestans, qui déjà commençoient à s'agiter et à inspirer de vives craintes. Sous le règne de *Henri II*, plusieurs de ces sectaires furent brûlés. Les cris de ces malheureux l'émurent ; mais il n'en donna pas moins contre eux des édits foudroyans. Ainsi se fomentoit la haine et l'animosité, qui rendirent ensuite les guerres civiles si acharnées et si cruelles. *Henri II* fut frappé à l'œil d'un éclat de lance dans un tournoi, et mourut de sa blessure à

quarante-deux ans. Si on avoit un père à lui donner, ce seroit celui d'avoir été peu constant dans ses projets politiques, de s'être permis des variations nuisibles aux affaires, et d'avoir adopté trop facilement les idées du dernier qui lui parloit. D'ailleurs il étoit affable, poli, brave comme son père, et loyal chevalier.

Avec lui finit cette institution qui nous donna les *Pothon*, les *La Hire*, les *Bayard*, et tant d'autres guerriers dignes d'être nommés, comme ce dernier, *chevaliers sans peur et sans reproche*. Ces deux mots désignent les qualités qui constituoient le vrai chevalier, la bravoure et l'assemblage de toutes les vertus sociales. On a remarqué que dans la réception étoient employés des rites religieux et galans, qu'il y avoit fraternité entre les chevaliers, et que l'hospitalité se pratiquoit avec empressement et gaieté. L'arrivée d'un chevalier dans un château étoit une fête. Les menestrels et les troubadours, poètes et musiciens ambulans, mettoient en vers et en chant les hauts faits d'armes de ces preux, et enflammoient les jeunes chevaliers du désir de leur ressembler. C'est moins le malheur de *Henri II* dans un de ces spectacles qui a détruit cette société que l'usage des armes à feu, qui a changé l'attaque, la défense particulière et l'ordre des combats.

[1559.] Tout le règne de *François II*, âgé de seize ans, n'est qu'une conspiration. Les *Guise*, princes cadets de la maison de Lorraine, ayant fait épouser à *François Marie Stuart*, leur nièce, s'at-

tribuent toute l'autorité. *Antoine*, roi de Navarre, et *Condé*, prince de *Bourbon*, tâchent de la partager. Aidés de *Coligni* et d'autres mécontents, ils projettent de se saisir du roi, qui étoit dans le château d'Amboise, afin de gouverner sous son nom. La conjuration est découverte : trois des chefs sont exécutés en présence de la reine-mère et des dames de la cour. Près de douze cents furent pendus, noyés ou décapités. Le sang ruisseloit dans les rues d'Amboise.

On fait le procès au prince de *Condé* et au roi de Navarre. Il ne se trouve aucune charge contre celui-ci ; mais le premier est condamné à mort. Il alloit être exécuté, et le roi de Navarre devoit être assassiné, fautes de preuves. *François II* meurt presque subitement d'un abcès dans la tête, à dix-huit ans. La conjuration d'Amboise est le premier événement de la guerre civile qui a embrasé la France pendant quarante-cinq ans. Elle mit une ligne de démarcation entre les catholiques et les réformés, dits *protestans* ou *huguenots*. Il y eut alors deux factions bien prononcées à la cour, et deux partis bien distincts dans le royaume.

[1560.] La mort précipitée de *François II* change en un clin-d'œil la face de la cour. La reine-mère, négligée par les *Guise* pendant leur autorité, en est recherchée parce qu'ils connoissoient son empire sur *Charles IX*, qui n'avoit que dix ans ; mais elle ne se laisse pas prendre à leurs amorces. Par insinuation et par douceur elle éloigne les chefs

de parti, et gouverne assez tranquillement. Ce calme ne plaisoit pas à *François de Guise*, qui s'érigeoit en chef des catholiques. Une malheureuse querelle survenue à Vassi en Champagne coûte la vie à plusieurs protestans, et cause un embrasement général. La guerre se fait avec fureur. *Antoine*, roi de Navarre, est tué devant Rouen, qu'il assiégeoit, et le duc de *Guise* est assassiné sous les murs d'Orléans, qu'il serroit de près. Le prince de *Condé* avoit été blessé et fait prisonnier à la bataille de Dreux. La mort de deux chefs et la captivité de l'autre rendent la paix, ménagée par *Catherine*, plus facile à conclure. Elle se fait à des conditions assez équitables.

Mais elle ne dure pas. *Condé* ne la trouvoit pas assez avantageuse à ceux de son parti. Il tente avec *Coligni* de surprendre la cour à Meaux. Deux régimens suisses la reçoivent dans leurs bataillons, bravent le feu des rebelles, et la ramènent en sûreté dans Paris. On combat encore, sans succès décisifs, dans la plaine de Saint-Denis. Le connétable de *Montmorency*, commandant de l'armée catholique contre son neveu *Coligni*, général avec *Condé* de l'armée protestante, est tué. On conclut une nouvelle paix, qui n'est pas plus stable que les précédentes. Il se livre une bataille à Jarnac, où le prince de *Condé*, blessé sur le champ de bataille, est assassiné de sang-froid. *Coligni* sauve les débris de l'armée protestante, se représente à Montcontour, est encore battu, et se retire en vainqueur : les catholiques, dans ces deux occasions, étoient commandés par

*Henri*, duc d'*Anjou*, frère puîné de *Charles IX*, qui depuis a été *Henri III*; et *Henri*, prince de Béarn, fils d'*Antoine* et de *Jeanne de Navarre*, qui a depuis été *Henri IV*, y faisoit ses premières armes sous les yeux de *Coligni*. Malgré les victoires des catholiques, les réformés obtinrent encore une paix honorable.

Les trouvant indestructibles par la force ouverte, *Catherine* et son conseil résolurent de s'en défaire par la trahison. On attira à la cour les principaux chefs réformés par l'appât du mariage du jeune prince de Béarn avec la princesse *Marguerite*, sœur de *Charles IX*. La reine *Jeanne* amena elle-même son fils, et mourut presque subitement. L'empoisonnement, s'il eut lieu, fut si bien déguisé, que cet accident n'épouvanta pas les seigneurs protestans. Ils se laissèrent tous envelopper à Paris comme dans une nasse, et périrent massacrés la nuit de la Saint-Barthélemi, 1572, dans la capitale et dans tout le royaume, avec les circonstances barbares qui caractérisent les excès du fanatisme.

*Charles IX* prononça au jeune roi de Navarre, son beau-frère, et au prince de *Condé*, fils de celui qui avoit été tué à Jarnac, cette terrible sentence en trois mots : « Messe, mort, ou bastille. » Ils fléchirent. Le roi, maître des chefs, crut le parti exterminé; mais il se soutint dans les provinces. Bientôt même il trouva des protecteurs à la cour, d'où le roi de Navarre et le prince de *Condé* s'étoient sauvés. *François*, duc d'*Alençon*, le dernier des frères du

roi, s'appuya du secours des réformés pour lui arracher des grâces. Ces rebelles, que *Charles IX* avoit espéré détruire en se plongeant dans leur sang, reparurent comme des spectres effrayans auprès de son tombeau. Ils s'étoient rassemblés dans la Normandie : pour les éviter, il fut contraint de fuir, dans sa dernière maladie, du château de Saint-Germain, où il attendoit la mort. Elle le frappa à vingt-quatre ans, précédée de grandes douleurs, qu'on regarde comme un juste châtiment du massacre de la Saint-Barthélemi.

[1574.] *Henri III* étoit en Pologne, dont la couronne lui avoit été déferée à la grande satisfaction de *Charles IX*, son frère, qui fut charmé de voir s'éloigner cet objet de jalousie. Il mit à vingt-trois ans celle de France sur sa tête déjà ornée des lauriers de plusieurs victoires. En l'attendant, sa mère gouverna avec adresse et habileté. *Henri* donna en arrivant bonne opinion de son administration par une neutralité apparente entre les partis, par la fermeté dans ses résolutions et l'application aux affaires; mais ces belles dispositions ne durèrent pas.

Les réformés avoient contre lui des préventions fondées. Ils le regardoient comme complice des massacres de la Saint-Barthélemi, et ne se fioient ni à ses démonstrations de neutralité, ni à sa fidélité aux paroles données, parce qu'ils le connoissoient inconstant et très-aisé à séduire. En effet, la reine-mère, dont le but étoit de gouverner, l'eut bientôt dégoûté des soins pénibles de la royauté. Elle lui

présenta des plaisirs faciles, et l'endormit dans l'indolence de la volupté.

*Henri* crut regagner ou conserver l'estime des catholiques par des démonstrations de dévotion bizarres. Il établit des confréries de pénitens, associations familières dans le Midi, distinguées entre elles par les couleurs blanche, bleue et noire. On le vit assister pieds nus à leurs processions, couvert de leur sac, masqué de leur capuchon, où la tête s'enfonçoit; mais les chefs catholiques lui enlevèrent le fruit de ces affectations ridicules en dévoilant sa conduite peu régulière. Ils rendoient aussi sa religion suspecte en publiant que la tranquillité dans laquelle il laissoit vivre les protestans sans les persécuter étoit moins l'effet de la crainte de leur puissance que de son affection pour eux.

Ces chefs catholiques étoient les deux fils du duc de *Guise*, assassiné à Orléans : l'un cardinal, hardi dans les conseils; l'autre guerrier, intrépide dans l'exécution. Un troisième, nommé le duc de *Mayenne*, étoit encore trop jeune pour figurer. En observant l'indolence du roi sur le soupçon que ses débauches le priveroient de postérité, ne voyant après lui que le duc d'*Alençon*, non marié, d'un génie étroit, on ne doute pas que le duc de *Guise* n'ait eu le projet de se procurer la couronne par l'appui des catholiques, au préjudice du roi de Navarre, héritier présomptif, qui étoit retourné à la religion réformée. *Henri III* favorisa, sans le vouloir, cette prétention par sa conduite maladroite.

Il se laissa arracher par les protestans des places fortes, comme nécessaires à leur sûreté contre les entreprises des catholiques. Ceux-ci prétendirent avoir aussi besoin d'asiles; et étant refusés, ils se crurent en droit de se lier par des sermens pour la défense de leur religion, qui paroissoit abandonnée par le roi. De là *la ligue* ou *la sainte-union*. *Henri III* la laissa établir au lieu de la réprimer; et quand elle eut acquis de la force, il crut que le meilleur moyen de déconcerter ses projets étoit de s'en rendre le chef; qu'ainsi il en pénétreroit les secrets et en modéreroit les mouvemens. Mais les *Guise* ne lui laissèrent que l'apparence de l'autorité dans leur parti, et seulement ce qui étoit strictement nécessaire pour qu'il y représentât, et que son nom donnât un air de légitimité à la ligue.

*Henri III* auroit voulu tenir la balance entre les deux ligues; car il ne faut pas s'y tromper, l'association des réformés qui avoient des places fortes, des troupes et des chefs, étoit une véritable ligue; mais la catholique ne laissa pas au roi la liberté de faire la guerre. Comme il ne la faisoit pas assez vigoureusement au gré des ligueurs, ils donnèrent toute leur confiance aux *Guise*, et forcèrent le roi à la journée des barricades de sortir de sa capitale. Près d'être déposé dans les états de Blois, ou d'éprouver un sort plus funeste, s'il y en a un pire pour un monarque, il fit assassiner le duc de *Guise*.

La ligue étoit si bien cimentée, le peuple si bien persuadé et si dévoué, que ce meurtre, loin de rendre

à *Henri III* sa puissance, le jeta dans le plus grand embarras. Il y eut un soulèvement général des catholiques. Le roi, poursuivi par eux, abandonné des réformés, se trouva presque seul. Le malheur révéilla en lui son ancienne bravoure. Le duc de *Mayenne*, reconnu chef du parti à la place de ses frères, suivoit de près *Henri III*, forcé de fuir, et l'accula, pour ainsi dire, dans les faubourgs de Tours. Comme un animal furieux se retourne contre les chasseurs qui le pressent, il sortit contre les ligueurs, les força de se retirer et de lui laisser la liberté de se joindre au roi de Navarre.

Depuis long-temps ce prince l'avertissoit des perfidies de la ligue, et lui offroit ses services. Attaqué avec acharnement par les ligueurs sous les bannières de *Henri III*, il les avoit défaits à Coutras; mais, après sa victoire, il restoit incertain et indécis, dans les pays montagneux de la France, les plus commodes pour soutenir une guerre défensive, attendant avec anxiété quelles seroient les résolutions de la ligue contre lui. Il ne pouvoit douter que les *Guise* ne lui en voulussent personnellement depuis que la mort du duc d'*Alençon* le rendoit héritier du trône. Il apprit donc avec un contentement intérieur le meurtre de ce rival; mais il eut la modestie de n'en pas triompher, se contentant d'offrir de nouveau ses services à *Henri III*. Ce prince hésitoit, dans la crainte que sa jonction avec les réformés ne confirmât les bruits qu'on avoit répandus de son penchant pour leur religion; mais, se trouvant réduit à un très-petit nom-

bre de sujets fidèles , il se détermina à appeler le roi de Navarre. Celui-ci vint assez à temps pour l'aider à repousser les ligueurs des murs de Tours.

« Marchons à Paris », lui dit le prince , plein de vivacité et d'ardeur. La résolution en fut aussitôt prise. Cette capitale étoit gouvernée par les Seize , c'est-à-dire que , divisée en seize quartiers , les chefs du conseil de chaque quartier , rassemblés sous l'influence des chefs des ligueurs , prenoient des décisions qu'ils faisoient adopter par les quartiers. Le peuple étoit entraîné et entretenu dans ses préventions par des orateurs séditieux , ennemis de leur patrie. On répandoit avec profusion des écrits dans le sens de la faction , et on n'en permettoit point d'autres. La fureur , la rage étoient au comble contre *Henri III* dans cette grande ville. A la nouvelle de la mort du duc de *Guise* , on avoit déclaré son assassin déchu du trône , et retranché son nom des prières. On ne se cachoit pas de dire que ce seroit une action méritoire que de lui ôter la vie. Un religieux , qu'on croit , outre le fanatisme , avoir été engagé à ce crime par les complaisances de la duchesse de *Montpensier* , sœur des *Guise* , se proposa pour ce forfait , et l'exécuta. *Henri III* , frappé par le couteau de l'assassin , auprès de Paris , mourut à trente-neuf ans. Doué des plus belles qualités , vaillant , populaire , éloquent , il auroit été jugé digne du trône , s'il ne l'avoit pas occupé.

[ 1589. ] Personne ne contesta les droits de *Henri IV* à la couronne , quoiqu'il y eût trois cent

trente-trois ans entre lui et *Robert*, sixième fils de *Saint-Louis*, seigneur de la baronnie de Bourbon, dont il tiroit son origine. Mais sa religion servit de raison ou de prétexte à plusieurs seigneurs catholiques pour l'abandonner. Leur désertion le força de lever le siège de Paris. Le duc de *Mayenne* le poursuivit en Normandie, où il se retiroit pour gagner l'Angleterre, s'il étoit trop pressé. Mais auparavant il hasarda une bataille à Arques, auprès de Dieppe, et la gagna. Cette victoire lui donna la confiance de retourner vers Paris. *Mayenne* lui opposa une nouvelle armée dans les plaines d'Ivry, et fut encore battu. *Henri* campa devant la capitale. Il auroit pu s'en rendre maître par la famine, s'il avoit refusé de laisser passer une multitude de vieillards, de femmes et d'enfans, que le duc de *Nemours*, qui en étoit gouverneur, mettoit dehors pour épargner les vivres. Les généraux du roi lui reprochèrent son indulgence : « Mais, disent les historiens, *Henri IV* se seroit » exposé à tous les reproches du monde plutôt qu'à » ceux de son cœur. »

Il est d'expérience que le ferment des guerres civiles est bientôt épuisé quand les étrangers ne viennent pas l'alimenter. Les réformés avoient appelé les Allemands, les ligueurs appelèrent les Espagnols. *Philippe II*, roi d'Espagne, prévoyant que la ligue seroit anéantie, si Paris étoit pris, envoya à son secours le prince de Parme, qui fit lever le siège. *Henri IV* s'éloigna et laissa un libre cours aux cabales qui troublèrent la capitale. Les Seize y domi-

noient  
irritoit  
deux  
*Maye*  
les Se  
eux ;  
espèce  
états  
pas à  
l'infan  
docile  
les fa  
dont  
Ce  
en po  
oblige  
le rec  
conten  
édit  
conve  
tans  
furen  
dans  
comp  
fit c  
d'ent  
conc  
*H*  
par s  
roi,

noient , mais avec un despotisme et une insolence qui irritoient le duc de *Mayenne* . Ils avoient fait pendre deux magistrats respectables qui leur étoient suspects. *Mayenne* , pour se venger , usa de représailles contre les Seize eux-mêmes , et fit pendre quatre d'entre eux ; les autres se dissipèrent . Paris resta dans une espèce de calme , amusé par le spectacle des prétendus états qui s'y assembloient . *Philippe II* ne tendoit pas à moins qu'à y faire déclarer reine de France l'infante sa fille ; mais il ne trouva pas *Mayenne* docile à ses desirs ; et *Henri IV* déconcerta toutes les factions en revenant à la religion catholique , dont il fit profession ouverte .

Ce changement ne le mit cependant pas d'abord en possession de la totalité de son royaume . Il fut obligé de réduire des provinces par la force ; d'autres le reconnurent volontairement . Les réformés , mécontents de sa conversion , furent apaisés par un édit donné à Nantes ; édit très-prudent , fait pour convenir également aux catholiques et aux protestans raisonnables . Les plus difficiles à contenter furent les seigneurs qui s'étoient attachés à lui pendant sa détresse . Ils ne se croyoient jamais assez récompensés . Ils murmuroient et menaçoient . Le roi fut contraint de faire un exemple du plus dangereux d'entre eux . Biron paya de sa tête ses complots mal concertés .

*Henri IV* eut des foiblesses ; mais il les fit oublier par ses vertus . Il avoit les qualités qui font le grand roi , les talens militaires , l'art et le désir de rendre

ses peuples heureux , le discernement dans le choix des ministres. A cette occasion , on se souviendra de *Sully* , qui a si souvent été cité pour modèle en administration. *Henri IV* étoit bon , franc , familier , cheri de ses sujets , et sa mémoire sera bénie tant qu'il y aura des peuples sur la terre. Cependant il a été attaqué par le couteau de deux assassins , et est mort à cinquante-huit ans , frappé par le troisième. C'est une tache pour la réputation d'*Henriette de Balzac* , sa maîtresse , et de *Marie de Médicis* , sa femme , qu'on hésite de décider entre elles deux laquelle a armé le bras de l'assassin. On leur a donné pour complices des seigneurs que ce prince avoit comblés de bienfaits. D'autres rejettent le crime sur des agens de la cour d'Espagne. Néanmoins il peut se faire que l'assassin ait été un scélérat mélancolique , fanatique de religion , sans conseillers , ni complices , ainsi qu'il le fit entendre. *Henri IV* a été surnommé le *Grand*. On approuve généralement ce vers , qui peut lui servir d'épithaphe :

Il fut de ses sujets le vainqueur et le père.

[1610.] Le règne de *Louis XIII* , son fils , peut se partager en trois époques : sous *Marie de Médicis* , sa mère , sous le connétable de *Luyne* , et sous le cardinal de *Richelieu*.

*Marie de Médicis* ne régna elle-même que sous les noms de *Concini* et de *Léonore Galigai*. Le premier , pauvre gentilhomme florentin , venu en

France avec la reine, pour y faire fortune, y réussit en épousant *Léonore*, fille d'un artisan de Florence, que *Marie* avoit amenée en qualité de basse domestique, et qui devint sa favorite. La reine fut quatre ans régente de son fils, qui n'avoit que quatre ans quand il parvint au trône. Après sa majorité, elle continua à tenir les rênes, environnée de cabales et d'intrigues.

Les princes de *Condé* et de *Soissons* étoient à la tête d'une foule de mécontents. *Condé* fut arrêté et relâché. On leva des troupes; mais les mécontents comptoient moins sur les armes que sur les négociateurs secrets qu'ils avoient auprès du roi. Ils persuadèrent à ce jeune prince que la discorde ne venoit que de l'obstination de sa mère à soutenir un favori indigne de ses bontés. On convint que *Concini* seroit sacrifié. Il s'étoit fait donner le bâton de maréchal de France, sans aucun service militaire, uniquement parce qu'il lui convenoit. *Vitri*, capitaine des gardes, l'obtint pour l'avoir assassiné. La reine fut envoyée prisonnière dans le château de Blois, et *Léonore* fut punie du dernier supplice comme sorcière. Tous leurs biens furent donnés à *Luyues*, qui avoit été l'âme de l'intrigue.

Il avoit deux frères, *Brantes* et *Cadenet*, tout au plus, dit-on, gentilshommes provençaux. Des gardes du roi ils s'étoient introduits dans sa faveur par des amusemens d'enfans. Ces puérilités firent que ni la reine ni son favori ne se défièrent d'eux, et leur laissèrent prendre empire sur l'esprit du jeune *Louis*.

Au commencement de cette révolution qui assura l'autorité à *Luynes*, la cour étoit devenue un foyer d'intrigues. C'étoit la route de la fortune; mais tout le monde n'y parvenoit pas. Un nommé *Gignier* y fut arrêté désagréablement. Il avoit imaginé une prétendue conspiration qu'il alla révéler à *Luynes*, espérant en tirer récompense. Mais, en examinant l'affaire à fond, on reconnut de la fourberie. L'intrigant, pressé de dire le motif de sa délation, répondit de bonne foi : « Voyant que les complots étoient à » la mode, j'en ai formé un pour mon avantage; » malheureusement il a mal tourné. » *Gignier* ne vit en cela qu'une mauvaise chance, et paya de sa tête sa mauvaise fortune.

La reine-mère conserva dans son exil d'autant plus de partisans que *Luynes* excita contre lui beaucoup de jalousie par son pouvoir et ses richesses. Il s'étaya du mariage de la fille d'un des principaux seigneurs de la cour, et en fit contracter à ses frères d'aussi utiles. Mais les mécontents tirèrent la reine de sa prison. Ils se trouvèrent assez puissans pour lui fournir une armée. *Luynes*, d'un caractère doux et pacifique, se réconcilia avec elle. *Marie de Médicis* revint auprès de son fils et reprit de l'influence dans les affaires. Afin de rompre le cours de ces cabales et d'occuper *Louis* qui avoit du goût pour la guerre, *Luynes*, quoique ami de la paix, donna aux réformés quelques mécontentemens qui leur firent prendre les armes. Le jeune monarque entra avec ardeur dans la nouvelle carrière qu'on lui ouvroit, et s'y

distingua. *Luynes* y gagna l'épée de connétable, sans avoir un droit plus légitime que *Concini* et *Vitri* au bâton de maréchal. Le connétable joignoit les sceaux à cette dignité, de sorte que tous les pouvoirs se trouvèrent réunis en lui. Mais il n'en jouit pas longtemps. Il mourut au moment où, élevé au faite des honneurs et du pouvoir, il alloit en être précipité par la perte de sa faveur.

*Marie de Médicis* devint maîtresse du conseil en y introduisant *Richelieu*, évêque de Luçon, qui avoit contribué à la réconcilier avec son fils et *Luynes*. Le prélat, argus en politique, examine la conduite de ses collègues, voit qu'ils travaillent à se supplanter dans la confiance du roi, les laisse se ruiner les uns les autres, et quand il les voit affoiblis en nombre et en force, il les chasse du conseil, s'installe à leur place, et entoure la base de sa puissance seulement de quelques foibles états dont il pourra se défaire, s'ils lui nuisent. Mais on donne aussi à l'ascendant qu'il prit une origine plus louable que ces ruses de cour. Il s'empara, dit-on, de *Louis XIII* par l'estime. Il montra à ce prince, qui avoit l'esprit juste, un système de gouvernement bien suivi, des vues sages, des moyens proportionnés à ses vues. Il lui expliquoit les causes et les motifs, et, ce qui est encore plus efficace, il lui procuroit des succès.

Ainsi il rendit le monarque maître des protestans en France, et étouffa le germe des guerres civiles par la prise de la Rochelle. La mer étonnée fut contenue

par une digue, et reçut un frein qu'elle n'avoit pas senti depuis le temps d'*Alexandre*. Les Anglais, qui vouloient s'opposer à ses efforts, sont rappelés dans leur île par les troubles qu'il y fomenta. Il conduit *Louis* en Italie, et le fait accompagner de la victoire dans ce pays si stérile en lauriers pour les Français depuis les guerres de Naples et de Milan. En Flandre et en Allemagne, la maison d'Autriche domptée, jusqu'alors accoutumée à l'offensive, est forcée de se tenir sur la défensive. Le commerce fleurit, la puissance royale prend du nerf et se fait respecter, les peuples sont affranchis de la tyrannie des seigneurs, dont les châteaux sont démolis. Les sciences, négligées pendant le fracas des guerres civiles, sont cultivées avec éclat. De superbes édifices leur servent d'asile et de sanctuaire. La France, en un mot, squelette décharné, épuisée d'hommes et d'argent, reprend de la vigueur et de l'embonpoint.

Il ne tenoit qu'à la reine-mère de jouir de tous ces avantages à la cour de son fils avec tous les agrémens que *Richelieu* ne demandoit pas mieux que de lui procurer; mais des hommes jaloux du crédit de son ancien protégé la préviennent contre lui. Ils lui persuadent que ses volontés, bonnes ou mauvaises, doivent être servilement exécutées par l'homme qui lui doit sa puissance; que la moindre résistance, quoique accompagnée de tous les égards qui peuvent adoucir un refus, est une ingratitude et un affront. Ses flatteurs lui disent et lui répètent que ce colosse qu'elle a élevé, elle a le pouvoir de l'abattre; elle s'en flatte

et s'en vante. L'idole que j'ai formée, se dit-elle, je saurai bien la détruire. *Marie* intrigue, cabale, et entreprend de ruiner le cardinal dans l'esprit de son fils.

Il s'agit de crédit, d'autorité, de perdre toute sa puissance. *Richelieu* ne connoît plus de ménagemens. Par l'ascendant des âmes fortes sur les âmes foibles, après une légère éclipse, il reprend plus d'empire que jamais sur *Louis*. Il lui commande les sacrifices qu'il croit nécessaires au soutien de sa propre puissance. La reine-mère est arrêtée. Au lieu de fléchir et d'entrer en accommodement, elle fuit en Allemagne. Elle y languira dans la pauvreté. Les plus humbles supplications ne pourront toucher l'inexorable ministre, ni obtenir de lui la permission de revenir en France ; elle mourra dans l'exil et la misère. La jeune reine, qui s'étoit prêtée aux desseins de sa belle-mère, sera rendue suspecte. Son époux ne jettera plus sur elle que des regards glacés, et, si elle devient mère, ce ne sera que par une surprise faite à l'indifférence.

*Gaston*, frère du roi, trop complaisant pour les ennemis du ministre, sera esclave au milieu de la cour ; s'il échappe à ses liens, s'il prend les armes, ce sera un moyen de le décréditer sans ressource dans l'esprit de son frère. Il ne rentrera en grâce que par la médiation du prélat. Il faudra qu'il en ait obligation à son ennemi. Le comte de *Soissons*, prince altier, ferme dans ses résolutions, adversaire dangereux, sera poussé à la révolte. S'il obtient des succès, les suites en sont prévenues par sa moit, effet

du hasard, ou procurée sur le champ de bataille. Il n'y a que *Condé* qui, non-seulement sut se préserver de la disgrâce, mais qui accrut sa maison en autorité et en richesse par des alliances avec l'imperieux cardinal. Quant à ceux des seigneurs qui lui étoient contraires, ou qu'il jugea tels, aucun ne fut épargné. *Puylaurens*, favori de *Gaston*, auquel le prélat avoit donné sa nièce en mariage, soupçonné de n'être pas assez dévoué à l'oncle, fut mis en prison et y mourut. *Montmorency* prit les armes en faveur de *Gaston*. Il étoit à la vérité coupable; mais il avoit sauvé la vie à *Richelieu* dans une occasion où le poignard étoit levé sur lui. Cependant il ne put obtenir grâce et périt sur l'échafaud. Des griefs à peine dignes d'amende servirent de prétexte à la condamnation du maréchal de *Marillac*; mais son vrai crime étoit que, dans une assemblée d'ennemis du prélat, où on délibéroit sur la manière de se défaire du ministre, il avoit opiné à le mettre en jugement, persuadé qu'on trouveroit assez de crimes dans une grande administration pour le condamner à la mort. *Richelieu* le punit de la peine du talion.

Enfin il arracha du cœur de *Louis* toute affection et toute pitié en faveur du jeune *Cinq-Mars*, son favori, plus étourdi que méchant; mais *Cinq-Mars* vouloit rivaliser de crédit avec *Richelieu*: quel plus grand crime pouvoit-il commettre? Il fut décapité à vingt-deux ans. *De Thou*, son ami, auquel on ne put prouver de crime, subit le même sort. On n'hésita pas à attribuer ces exécutions au cardinal, parce qu'aussi-

tôt qu'il fut mort, le roi fit mettre en liberté tous les malheureux qui attendoient leur jugement, et rappela les exilés : preuve certaine que c'étoit le ministre qui avoit régné jusqu'alors. *Louis XIII* ne lui survécut que cinq mois, et mourut à quarante-deux ans. On l'a surnommé *le Juste* et *le Sévère*. Ces deux épithètes peuvent aller ensemble ; mais, en le rendant responsable de la dureté de son ministre, on conviendra que la seconde lui convient encore mieux que la première.

[1643.] *Louis XIV* naquit après vingt-trois ans de mariage stérile : c'est pourquoi on le nomma *Dieu-donné*. Il n'avoit que cinq ans quand il succéda à son père. La reine fut déclarée régente par le parlement. Au grand étonnement de toute la France, *Anne d'Autriche*, si tourmentée par le cardinal de *Richelieu*, prit pour ministre le cardinal *Mazarin*, créature de son persécuteur. Un poète a dit : « Le monde est une » œuvre scénique. » En suivant cette idée, on aura vu dans le règne de *Louis XIII* la tragédie environnée de catastrophes et dégouttante de sang. On se figurera sous *Mazarin* le jeu des passions moins violentes, représentées par les auteurs de la fronde. La plus grande partie du règne de *Louis XIV*, on peut se la peindre comme un spectacle à grandes machines, fait pour étonner. Sur la fin, on ne voit plus que les débris de cette majesté théâtrale, et l'illusion s'évanouit.

Lorsque la crainte inspirée par le terrible *Richelieu* cessa, que le sombre répandu par le sérieux *Louis XIII*

sur sa cour commença à s'éclaircir , les personnes qui avoient souffert des persécutions pour la reine , ou partagé celles qu'elle avoit éprouvées , revinrent l'esprit plein de prétentions et d'espérances. On les appela *importans* , parce qu'hommes et femmes s'imaginèrent être en droit de se mêler des affaires , et qu'on devoit une déférence entière à leurs avis. La reine se lassa de leur importance , renvoya les femmes dans leurs terres , et se débarrassa des hommes par quelques mois de prison.

*Anne d'Autriche* fut aussi fatiguée des remontrances du parlement à l'occasion de quelques impôts. Cette compagnie, fière d'avoir donné la régence, prit pour un engagement sérieux le compliment que la reine fit alors aux chambres , en disant qu'elle se conduiroit par leurs conseils. Ces conseils étant peu écoutés ; ils les convertirent en arrêts. La régente les cassa. Ce fut une occasion de murmures. Le peuple partagea le mécontentement des magistrats , et se montra disposé à les soutenir. Le duc d'*Enghien* , héros de vingt-deux ans , couronné de lauriers cueillis à Rocroy , se présenta pour réprimer cette bourgeoisie indocile. Enorgueillis d'avoir été utiles à la reine , le prince et les jeunes officiers et seigneurs dont il étoit environné prirent un air de hauteur , qui les fit appeler *petits-mâtres*.

La reine non-seulement se dégoûta de leurs services , mais encore les punit de leur audacieuse présomption par la disgrâce. La fermeté de la régente fut attribuée aux conseils de *Mazarin*. Tous les

partis se déclarèrent contre le cardinal, tantôt réunis, tantôt séparés. Il devint comme le but de direction de tous les coups des mécontents. On nomma la faction qui lui étoit la plus contraire *la fronde*; elle se partagea en grande et petite. Toutes les cabales pendant ces troubles, en conservant les noms, changèrent plusieurs fois d'intérêts, car il y eut aussi une fronde favorable à *Mazarin*. Pendant ces espèces de tracasseries domestiques, la guerre se faisoit avec succès sur les frontières contre les Espagnols. Le jeune monarque donnoit des espérances en grandissant, et l'intérieur du royaume, assez bien gouverné, étoit tranquille. *Mazarin* esquivoit adroitement les attaques de ses envieux. Il n'y en avoit qu'un avec lequel il ne pouvoit faire ni paix ni trêve, parce que le dessein de ce rival étoit de le débusquer et de se mettre à sa place. On parle ici du fameux *Gondi*, coadjuteur de son oncle, évêque de Paris, depuis cardinal de Retz. Il étoit l'âme de toutes les intrigues contre *Mazarin*.

Celui-ci fournit inconsidérément un prétexte aux mauvaises intentions de ses ennemis. Il fit venir d'Italie une sœur, une belle-sœur et une troupe de nièces. On sentit que cette famille n'étoit appelée que pour s'enrichir. On la représenta dans les pamphlets comme une charge pour l'état dans le moment que la cour demandoit de nouveaux impôts. Le parlement refuse d'enregistrer les édits bursaux. La cour s'obstine; le parlement s'opiniâtre; il déclare le cardinal

perturbateur du repos public et ennemi de l'état. La cour quitte Paris, qui est assiégé.

Pendant la paix se fait. *Condé* et ses frères avoient été chargés du siège. Ils mirent à trop haut prix le service qu'ils avoient rendu en cette circonstance. *Mazarin* les fit arrêter. Les Parisiens sont transportés de joie en voyant prisonniers ceux qui les avoient assiégés. Mais la fronde reprend des forces. Le cardinal est obligé d'aller lui-même rompre les fers de ceux qu'il avoit enchaînés et de quitter le royaume. Paris fait des feux de joie au retour des princes. Un accommodement permet à *Mazarin* d'y revenir; mais on se brouille de nouveau. La cour se trouve exposée à être enfermée dans la capitale par des barricades. Elle se sauve. *Mazarin*, dont la tête avoit été mise à prix, au grand applaudissement des Parisiens, sort encore du royaume.

La cour erre dans les provinces; elle y rassemble une armée. *Mazarin* envoie aussi d'Allemagne un bon corps de troupes. Le parlement, pour soutenir ses arrêts contre le prélat, fait de son côté des levées: de sorte que quatre armées se rencontrent sous les murs de Paris. Il n'y eut qu'un combat, funeste à *Condé*, ennemi irréconciliable de *Mazarin*. Ce prince y devoit périr. Les Parisiens le sauvèrent par pitié en le recevant dans leurs murs; mais il fut obligé de sortir du royaume. *Mazarin* y rentre triomphant de tous les partis. Les Parisiens le reçoivent avec des transports de joie. Le parlement le félicite en corps,

et l'accable de pompeux éloges. Le cardinal de *Retz* est mis en prison, se sauve, perd l'évêché de Paris, et va traîner une vie obscure dans une petite ville de Lorraine. La vie de *Mazarin* ne fut plus qu'un triomphe perpétuel. Il la termina par le traité des Pyrénées, en 1659, et donna, avant de mourir, la paix à l'Europe.

Il faut être Français et se placer dans la circonstance pour concevoir l'enthousiasme de la nation dans ces années brillantes du règne de *Louis XIV*; ce jeune prince, entouré des grâces, servi par les arts, suivi de la victoire, paroissoit fait pour donner des lois à l'univers. Il force l'Espagne de céder le pas à ses ambassadeurs. Rome ose résister à ses prétentions hautaines; il lui impose des conditions humiliantes. Sur sa demande, équivalente à un ordre, la garde corse est cassée, et une colonne élevée dans le palais des *Césars* atteste la supériorité de la France. *Louis* signifie à l'Espagne des droits à la vérité litigieux; mais ses armées, qui volent à la suite des négociateurs, abrègent la discussion, et le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668, légitime ses prétentions.

Accoutumé à vaincre les rois, il s'indigne de trouver de la résistance dans une république. La Hollande porta la peine de son audace. Elle se vit sur le penchant de sa ruine; mais l'Angleterre la soutint. L'Allemagne entière se leva pour elle. L'Espagne, si abattue, fit aussi des efforts. Presque toute l'Europe se ligua contre une puissance envahissante, dont on ignoroit le terme où elle voudroit s'arrêter.

*Louis XIV* fit tête à tous ses ennemis , et dicta , en 1678 , les conditions de la paix de Nimègue , encore brillantes , mais pourtant moins impérieuses que celle d'Aix-la-Chapelle. Les forces qu'il retint sur pied , prévoyant ou méditant une nouvelle guerre , lui servent à humilier Alger et Gènes. La première , de dessous ses ruines , pousse des cris , et fait des prières qui ne sont exaucées que quand elle rompt les chaînes des esclaves français , et qu'elle promet de n'en plus remettre dans les fers. La seconde , déjà maltraitée par les bombes , n'arrête celles qui alloient l'écraser qu'en envoyant son doge à Versailles faire d'humbles excuses.

La guerre recommence. Le Palatinat est désolé. Les feux qui embrasent ce pays sont un signal pour réunir toute l'Europe contre les Français , dont le nom est en horreur. Cependant *Louis XIV* se soutient ; mais il essuie des échecs ; sa marine est détruite à la Hogue ; les côtes sont infestées. Les Anglais font des descentes ; leurs bombes , dont les Français avoient enseigné l'usage sur mer , écrasent le Havre , et réduisent Dieppe en cendres. Néanmoins la victoire n'abandonna pas *Louis* sur terre. Fleurus , Steinkerque , champs de ses triomphes , Mons , Namur , trophées de sa gloire , attestèrent encore sa supériorité. Mais les nombreuses armées qu'il mettoit sur pied dépeuploient le royaume et causoient la famine. Au milieu de sa grandeur et du luxe de sa cour , *Louis XIV* sentoit les approches de la disette. Les peuples commençoient à ne plus admirer , et

murmuroient. Cette situation affligeante lui arracha des sacrifices à Ryswick , en 1697.

Ils furent commandés par la nécessité de se préparer à la guerre pour la succession d'Espagne. Peu importoit aux Français qu'un Bourbon occupât ce trône ; mais il plut à *Louis XIV* et à son conseil , au lieu d'un partage pacifique qui étoit proposé , d'accepter le testament de *Charles II* , qui donnoit l'Espagne au duc d'Anjou , et avec ce funeste présent de recevoir la dépopulation , la famine , et les autres fléaux qui affligèrent bientôt le royaume. L'Allemagne et la Flandre , autrefois théâtres des triomphes des Français , devinrent leur tombeau. *Tallard* , avec des corps entiers , est fait prisonnier à Hochstedt , dans les mêmes plaines où *Villars* avoit chassé les ennemis devant lui. *Villeroi* perd une armée entière à Ramillies ; les champs espagnols s'imbibent du sang français. Afin qu'il ne manquât aucune calamité à la France , la guerre civile y déploie ses fureurs ; les protestans se révoltent , poussés à la rébellion par l'imprudence qu'avoit eue *Louis XIV* de révoquer le sage édit de Nantes. Il soutient l'adversité avec courage. Sa constance lasse l'opiniâtreté de ses ennemis. Ses malheurs désarment leur haine. *Villars* , vainqueur à Denain , fait conclure la paix d'Utrecht en 1713. Lui-même , avec son digne émule , le prince *Eugène* , assure à Rastadt la paix de l'Europe en 1714.

Après les plus cruelles extrémités , forcé d'abandonner son petit-fils , amené presque à la triste pro-

messe de fournir de l'argent et des troupes pour le détrôner, *Louis XIV* vit la couronne d'Espagne affermie sur la tête de ce prince. Son propre royaume, morcelé par les conquêtes des ennemis, revint à son intégrité, mais dénué et affoibli. Cependant, si on lui reproche avec raison son excessive ambition, qui a causé les malheurs de la France, sa passion pour la guerre, qui a fait répandre tant de sang, son goût pour le luxe et pour les bâtimens, qui a enfoui tant de trésors extorqués aux peuples par les impôts, on ne peut refuser son estime à ses grandes qualités, qui le distinguent entre les souverains.

La fermeté de son gouvernement dissipa les intrigues de la cour et les empêcha de reparoître. Il sut choisir ses ministres, et leur assigner à chacun les fonctions qui leur étoient propres. Les sciences fleurirent sous son règne; aucun art ne fut négligé. Le commerce intérieur et étranger, les communications par les canaux et les grands chemins attirèrent son attention. Il créa la marine militaire, soutint les colonies, creusa des ports, fortifia les frontières, réforma les lois, établit la police. La poésie, l'éloquence du barreau et de la chaire, furent portées à leur perfection sous son règne. Il encouragea les recherches de l'histoire et les voyages propres à agrandir la sphère des connoissances. Des savaus en tout genre s'assembloient sous ses auspices dans son palais; et il les entretenoit noblement. Enfin sous son règne la France s'enrichit de chefs-d'œuvre, et de-

vint pour les autres nations l'école de la politesse, du goût et de tous les talens utiles et agréables.

*Louis XIV* étoit un des plus beaux hommes de son royaume. Il aimait les femmes et en fut aimé. *Marie-Thérèse d'Autriche*, son épouse, méritoit par ses charmes et sa vertu de conserver toute sa tendresse. En la privant de ce droit légitime, il eut soin d'observer les égards qui pouvoient rendre son inconstance moins chagrinante. Il lutta contre les parlemens, ou plutôt il les assujettit par la terreur ; mais c'étoit un ressort qu'il comprimoit, et qui devoit se relever aussitôt qu'il ne seroit plus pressé. En donnant trop d'attention aux querelles de religion, il les rendit plus ardentes par sa partialité. Son règne a été le plus long de la monarchie, et, après celui de *Charlemagne*, le plus glorieux, s'il ne l'a pas égalé ou surpassé. Il mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[1715.] On remarque que le commencement d'un règne est assez ordinairement le contraste et comme la critique de la fin de l'autre. A l'avènement de *Louis XV* au trône, habitudes, opinions, relations politiques, tout changea ; non que les anciennes déplussent au nouveau roi (il n'étoit que dans sa sixième année, et par conséquent sans influence prépondérante), mais parce que l'autorité tomba entre les mains du duc d'Orléans, neveu de *Louis XIV*, qui ne l'aimoit pas. Le régent rendoit à son oncle le réciproque ; par conséquent il se fit un plaisir de changer tout ce qu'avoit fait le vieux monarque.

Il donna donc une face toute différente à la cour. Au lieu de l'extérieur grave et austère qui y dominoit, on n'y vit plus que légèreté et dissipation. De la religion, si scrupuleusement pratiquée, il ne resta seulement que ce qu'on ne pouvoit point rigoureusement retrancher aux regards du public. Jamais *Louis XIV* n'a eu avec les Anglais que les liaisons indispensables. Il les regardoit comme les rivaux-nés de la France, et s'en défioit. Le régent se livra entièrement à eux, se laissa guider par leurs conseils, afin de s'assurer leur protection, si le jeune roi, dont la santé étoit chancelante, venoit à mourir.

On ne peut douter que, cette mort arrivant, le régent n'eût dessein de se placer sur le trône, au préjudice de la branche espagnole; mais c'est une calomnie de dire qu'il essaya d'empoisonner son pupille. Peu délicat en fait de mœurs, et assez indifférent sur les principes, *Philippe d'Orléans* n'étoit cependant pas capable d'une action noire. Une preuve qu'il ne le voulut pas, c'est qu'il ne le fit pas, car il le pouvoit. Tout au plus étoit-il possible que ce crime fût tenté par les gens sans probité dont il étoit environné, un cardinal *Dubois*, et d'autres scélérats pareils, qui se seroient flattés de devenir despotes de la France sous un maître ennemi de la gêne du travail. Ils avoient l'expérience que, plus capable qu'eux, il s'en laissoit cependant gouverner pour donner plus de temps au plaisir. On ne lui reprocha pas de s'être enrichi par le système de billets, qui bouleversa le royaume. Il ne vit que

la libération du trésor royal , sans songer que ce système portoit une atteinte injuste aux fortunes particulières. Il réussit à peu près comme un intendant qui , pour payer les dettes de son maître , rançonne et ruine les fermiers. La France se sentit longtemps de l'état de langueur où cette opération funeste l'avoit réduite.

*Philippe d'Orléans* mourut subitement. Il fut remplacé par le duc de *Bourbon-Condé*. Ce prince, comme un particulier avide, chercha à s'enrichir des débris du système. Il n'avoit pas la familiarité, l'espèce de bonhomie, la popularité qui avoient fait supporter les défauts et les fautes du régent. Le peuple murmura de ses déprédations. Il n'en tint aucun compte, assuré, à ce qu'il croyoit, d'être soutenu par le roi, devenu majeur, parce qu'il pensoit s'être rendu nécessaire à un prince pour lequel il imaginoit de nouveaux plaisirs ; mais *Condé* fut dupe d'un enfant de dix-sept ans et d'un vieillard de soixante-treize. *Louis* priva son parent du ministère, et le renvoya sans explication, comme on congédie un domestique : ainsi en agit-il par la suite avec ses ministres. *Fleury*, son précepteur, se mit à la place du prince disgrâcié, sans préliminaire, comme si elle lui eût toujours appartenu.

On regarde avec raison ce cardinal comme un enfant privilégié de la nature. « Jusqu'à soixante-treize ans, dit un historien, il passa pour un homme des plus aimables et de la société la plus délicate ; et lorsqu'à cet âge où tant de vieil-

» lards se retirent du monde il eut pris en main le  
» gouvernement , il fut regardé comme un des plus  
» sages , et conserva jusqu'à près de quatre-vingt-  
» dix ans une tête saine, libre et capable d'affaires. »  
Il paroît qu'il prit pour base de son système de gou-  
vernement la paix intérieure et extérieure : projet  
louable, parce qu'avec la paix on a tout ; mais, avec  
les meilleures intentions, les moyens ne sont pas  
toujours bien choisis.

Persuadé qu'il n'y avoit que les Anglais qui fussent  
capables de troubler la tranquillité dont il vouloit  
jouir au-dehors, il montra trop la crainte de les  
mécontenter. Se voyant ménagés, recherchés, ils de-  
vinrent exigeans. *Fleury* porta la condescendance  
jusqu'à mesurer sur leurs désirs, quelquefois impé-  
rieux, les forces de la marine. D'ailleurs, dans le re-  
tranchement des dépenses qu'il auroit fallu faire pour  
cet objet, il trouvoit à satisfaire l'économie qui lui  
étoit naturelle. Ainsi il vécut tranquille de ce côté ;  
mais quand les circonstances ramenèrent la guerre,  
la marine décrépite qui restoit ne put résister à celle  
des Anglais en pleine vigueur, malgré tous les efforts  
que l'on fit pour rendre la marine française plus  
nombreuse et plus redoutable.

*Fleury* se trompa aussi dans l'espérance qu'il  
avoit conçue de l'efficacité de ses mesures pour la  
paix intérieure. Elle étoit ébranlée par les troubles  
de l'église. Une grande partie du clergé de France  
étoit opposée à l'opinion que le ministre voulut faire  
prévaloir. Il entreprit de subjuguier ses adversaires

par l'autorité. Comme si en fait d'opinion la rigueur pouvoit jamais l'emporter, il exila, emprisonna, proscrivit. Les places ne furent plus données qu'à ceux qui acceptèrent ou signèrent des formules prescrites. Comme il étoit plus aisé de montrer cette soumission que d'étudier et de régler sa conduite, la jeunesse choisit le plus facile. Insensiblement la décence extérieure qui attire le respect diminua; les manières mondaines s'introduisirent dans les cloîtres. Aux études pénibles et approfondies succédèrent des connoissances vagues, prises dans des abrégés superficiels et les dictionnaires qui se multiplièrent. Le cardinal souffrit beaucoup d'évêques à la cour. Les assemblées du clergé fournirent à quelques-uns l'occasion de montrer du talent pour le gouvernement et l'administration des finances. De là sont venus ceux qu'on a appelés depuis *évêques administrateurs*. La religion déchut, non pas sous *Fleury*, qui, par la puissance dont il jouissoit, repoussoit encore avec succès les atteintes portées à la sécurité du sanctuaire; mais on voit que, par des mesures mal prises, il contribua, sans le vouloir, à la priver de ses meilleures défenses, qui sont la science et la régularité des ministres, et l'estime des peuples.

On pourroit faire aussi quelques réflexions désavantageuses à sa prévoyance sur la conduite qu'il tint à l'égard des parlemens, conduite marquée du sceau de sa timidité ordinaire. Il souffrit que ces corps donnassent à leurs remontrances, souvent bien fon-

dées , une publicité dangereuse. Elle accoutuma les peuples à prendre connoissance du gouvernement , et à moins respecter l'autorité dont ces écrits mon-  
troient à nu les ressorts , qui perdent souvent de leur force quand ils sont découverts aux yeux du vulgaire. *Fleury*, au commencement de son ministère , avoit donné une grande idée de ses connoissances diplomatiques et de son adresse en négociations par la réunion de la Lorraine à la France , qui avoit été inutilement tentée pendant plusieurs siècles. Il éluda avec le même art plusieurs insinuations de guerre, dont les intrigans de la cour cherchoient à faire naître l'occasion ; mais il ne put enfin éviter ce fléau, et la France se trouvoit engagée dans des entreprises hostiles , auxquelles il répugnoit , quand il mourut.

*Louis XV* se distingua par une bravoure qui lui acquit l'estime des Français. A peine l'avoit-on connu jusqu'à ce moment. Après des exploits militaires en Flandre dignes d'éloges , allant chercher les ennemis qui pénétoient en France du côté de l'Allemagne , il tomba malade à Metz. Il est difficile de peindre la consternation de tout le royaume , plus difficile encore d'exprimer les transports de joie qui éclatèrent de tous côtés à la nouvelle de sa convalescence. « Tel » est, dit un historien , le peuple de France , sensible jusqu'à l'enthousiasme , et capable de tous les » excès, dans ses affections comme dans ses haines. » L'acclamation générale donna à *Louis XV* le surnom de *Bien-Aimé*. Il falloît mourir alors.

*Louis XV* survécut pour gouverner, disoit-il, par lui-même; mais il ne fit que changer de ministres comme de maîtresses. Ce n'étoit la plupart du temps ni les talens ni les succès qui plaçoient les hommes à la tête des affaires, mais le plus ou moins de condescendance au goût du monarque. Le ministre le plus capable à ses yeux étoit celui qui écartoit de lui tout soin, toute inquiétude, et qui lui procuroit la facilité de suivre son penchant pour l'indolence et le plaisir. On dit qu'il connoissoit la misère des peuples, qu'il en étoit touché, qu'il auroit voulu y apporter remède; mais qu'il croyoit n'être pas capable de le faire par lui-même, et qu'il s'imaginait n'être pas entouré de coopérateurs assez honnêtes gens pour le tenter. Il avoit le malheur de ne pas croire à la probité. Étoit-ce d'après sa propre conscience, ou à force d'avoir été trompé?

Après une vie très-voluptueuse, *Louis XV* déshonora sa vieillesse par des désordres dont le bas peuple même fuit la honte. Il craignoit les affaires, et montroit pour elles une répugnance invincible. Les plaisirs même l'ennuyoient, s'ils n'étoient aiguës par une variété difficile à inventer. Tout ce qui ne lui étoit pas personnel lui étoit comme étranger. Il a laissé à son petit-fils, qui lui a succédé, une cour livrée à un faste dévorant, des finances en désordre, un royaume intérieurement troublé par des mécontentemens sourds. Le murmure, l'inquiétude générale annonçoient des orages; le relâchement des liens entre le peuple et le souverain faisoit craindre la dissolution totale de l'é-

tat. Le monarque, dit-on, prévoyoit ces malheurs ; mais, au lieu de travailler à les prévenir, craignant la peine et tout entier à ses jouissances, il sembloit dire à la révolution : « Attendez que je n'y sois plus. »

Ce prince étoit bon maître, mais mauvais mari et père indifférent. Il avoit des principes de religion, que son penchant pour les plaisirs, et l'empire que ce penchant prenoit sur lui, n'effacèrent jamais. *Louis XV*, entouré de l'éclat des sciences, rendues si brillantes sous *Louis XIV*, ne s'en laissoit pas éblouir. Il les favorisoit avec discernement. Les écrivains en tout genre, trop multipliés alors, comme ils le sont encore, ne trouvoient pas auprès de lui un accès encourageant. Mais il protégeoit noblement les entreprises littéraires, et les autres projets dont on lui démontroit l'utilité. Il a fait assez avantageusement la guerre sur terre ; mais celle de mer lui a presque toujours été funeste. Sous son règne, les Anglais ont pris, par leurs flottes, un ascendant que des traités arrachés à la lassitude du monarque français leur ont assuré.

*Louis le Bien-aimé* est mort le 10 mai 1774, âgé de 64 ans. Il n'avoit eu qu'un fils, *Louis*, dauphin de France, enlevé avant lui, et qui a laissé trois fils et une fille.

[1774.] *Louis XVI* prit la couronne sous de fâcheux auspices. Un accident funeste, qui causa la mort d'un grand nombre de personnes dans une fête donnée à l'occasion de son mariage avec *Marie-Anloinette*, fille de l'impératrice reine de Hongrie,

avoit fait tirer, par ceux qui aiment à se créer des présages, de fâcheuses conjectures sur son règne.

Il commença cependant par un trait de prudence capable de rassurer contre les pronostics. Élevé dans l'ignorance absolue des affaires, *Louis*, âgé de vingt ans, sentit qu'il avoit besoin d'un guide dans le dédale du gouvernement où il alloit entrer. Fit-il bien, fit-il mal de prendre pour mentor un homme éloigné des affaires par une disgrâce de vingt-trois ans? N'y avoit-il pas à craindre que, rentré dans cette carrière, un vieillard amolli par un si long repos ne songât à jouir tranquillement du crédit et des honneurs de sa nouvelle dignité plutôt qu'à se livrer au travail actif qu'exigeoient les circonstances?

Un des principaux embarras de *Louis XV* pendant son long règne avoit été sa lutte perpétuelle contre les parlemens. Souvent ils avoient fatigué et molesté le monarque par des remontrances pressantes, des cessations de service et des coalitions menaçantes. *Louis XV* leur avoit bien rendu la pareille en les humiliant, en cassant leurs arrêts, en les exilant; et ils étoient encore, pour ainsi dire, sous l'anathème quand ce prince mourut.

Il auroit peut-être été d'une bonne politique de profiter de l'occasion pour mettre un frein à l'autorité de ces compagnies, soit en consolidant les changemens que *Louis XV* avoit introduits dans leur régime, soit en ne leur rendant le pouvoir qu'avec des restrictions très-atténuantes; mais le vieux ministre trouva plus commode de les rétablir presque

comme ils étoient auparavant que de s'embarrasser dans un labyrinthe de négociations qui auroient nui à sa tranquillité. D'ailleurs son caractère le portoit à ne pas attacher une grande importance aux affaires les plus sérieuses. Il se délivra donc le plus tôt qu'il lui fut possible de ce sujet d'inquiétude, et le rappel du parlement fut une des premières opérations du règne de *Louis XVI*.

Elle plut au peuple, surtout au peuple de Paris, très-attaché à ses magistrats. Le prince avoit fait précéder cette grâce par l'exemption du droit du joyeux avènement, qui auroit rempli ses coffres. Ce fut son premier édit. Par un second, il affranchit les serfs des terres domaniales; en même temps il abolit la loi rigoureuse qui rendoit les taillables solidaires pour le paiement de l'impôt, supprima les corvées, abolit la question préparatoire. Ces témoignages de bienfaisance par lesquels le monarque s'annonçoit donnèrent des espérances d'un bon gouvernement.

Il songea aussi à s'entourer de bons ministres. Ceux qu'il choisit étoient généralement investis de l'estime publique; mais quelques-uns étoient ce qu'on appelle hommes à systèmes et reconnus trop amateurs des nouveautés. L'un d'entre eux lui fit porter des lois sur le commerce des blés dans un temps peu favorable aux réglemens sur cette matière. Il en arriva des émeutes partielles, qui, à la vérité, n'eurent point de suites importantes, mais qui accoutumèrent le peuple à s'agiter. Un autre ministre, en

présentant des motifs d'économie, fit retrancher au monarque une partie brillante de sa maison militaire, sans faire réflexion que c'étoit retrancher de cet éclat qui impose à la multitude, et qui est quelquefois nécessaire.

*Louis XV* avoit sévèrement maintenu la prohibition des livres qui portoient atteinte à la religion dominante, et avoit même interdit le séjour de son royaume à leurs auteurs, quoique recommandables d'ailleurs par des ouvrages qui les ont rendus justement célèbres.

*Louis XVI* fut engagé à lever ces arrêts de proscription. Le chef de ces écrivains rentra en France, accueilli avec enthousiasme par beaucoup de personnes qui croyoient se faire une réputation d'esprit en professant ses opinions.

Elles devinrent le sujet ordinaire des conversations. On s'accoutuma à discuter les droits du peuple dans le sens de ces ouvrages, dont les principes n'étoient rien moins que favorables aux souverains; et l'insurrection d'Amérique, d'un peuple qui s'armoit pour sa liberté et que nous secourions, répandit et accrédita les principes républicains, qui étoient le motif de cette guerre, à laquelle nous participions.

La nation la fit avant le roi, par ses vœux et par l'intervention des particuliers. Une jeunesse avide de gloire s'échappoit de la cour et des armées, et alloit former à la discipline et préparer à la victoire les bataillons américains. Des négocians, attirés par l'appât du gain, leur fournissoient des munitions et

des marchandises que la rupture avec la mère-patrie rendoit très-lucratives pour ceux qui les portoient aux colonies. Ceux qui reprochent comme une faute à *Louis XVI* sa condescendance pour l'effervescence militaire et pour la cupidité mercantile de ses sujets ne peuvent cependant disconvenir que les Anglais, continuant à vexer, tant secrètement qu'ouvertement, les Français dans les Indes, et sur toutes les mers, autorisoient ceux-ci à des représailles.

[1778.] Elles marquoient dans les deux nations une aigreur qui aboutit à une déclaration de guerre. La guerre se fit, avec le seul avantage pour les Français de priver, à ce qu'ils croyoient, leurs anciens rivaux d'une grande partie de leur puissance, et de se procurer une alliance solide et durable avec des hommes rendus ennemis irréconciliables de la Grande-Bretagne. Il en résulta chez les Anglais un vif ressentiment et un ardent désir de se venger du mal qu'on avoit voulu leur faire.

[1783.] *Louis XVI* fut déterminé à une paix bien peu avantageuse par le désordre de ses finances. Il les avoit reçues en mauvais état de son prédécesseur, et son premier vœu en montant sur le trône avoit été de les rétablir. Dans son édit pour la remise du droit de joyeux avènement il s'exprimoit ainsi : « Entre les différentes dépenses qui sont à la » charge du trésor public, il en est de nécessaires » qu'il faut concilier avec la sûreté de nos états : » d'autres qui dérivent des libéralités, peut-être sus- » ceptibles de modération, mais qui ont acquis des

» dro  
» pos  
» éco  
» not  
» sur  
» men

Il a  
il le d  
son co  
siblem  
entre  
le déi  
ses ma  
grand  
de dé  
dont  
L'exer  
nelle  
force

Lo  
des fi  
cessit  
pre à  
cevan  
excep  
grâc  
impô  
guise  
réra  
des

» droits dans l'ordre de la justice par une longue  
 » possession , et qui dès-lors ne présentent que des  
 » économies partielles : il en est enfin qui tiennent à  
 » notre personne et à la magnificence de notre cour :  
 » sur celles-ci , nous pouvons suivre plus prompte-  
 » ment les mouvemens de notre cœur. »

Il auroit été à désirer que ce prince eût , comme il le disoit, suivi pour cette partie les mouvemens de son cœur. Des réductions graduelles auroient insensiblement diminué la disproportion qui se trouvoit entre la recette et la dépense , auroient pu combler le déficit qui faisoit son tourment , et qui a fait tous ses malheurs ; mais il trouva une cour livrée au plus grand faste , une prodigalité de dons , de pensions , de dépenses de luxe , établie comme une nécessité dont la splendeur du trône ne pouvoit se passer. L'exemple de sa modération , de sa simplicité personnelle , n'apporta aucune réforme , et il n'eut pas la force d'user d'autorité.

Les ministres qui furent successivement chargés des finances commençoient tous par insinuer la nécessité de ces réformes comme le moyen le plus propre à égaliser la dépense et la recette ; mais , s'apercevant que ce moyen , qui déplaisoit à toute la cour , excepté au monarque , pouvoit entraîner leur disgrâce par la foiblesse du prince , ils en revenoient aux impôts ou à des emprunts , qui sont des impôts déguisés. Le fond de la dette se grossissoit par les ar-rérages des emprunts , qui ne s'acquittoient que par des emprunts nouveaux.

[1787.] Pour sortir de ce cercle, on suggéra au roi de convoquer une assemblée de notables. Elle étoit composée de princes, de députés choisis dans la haute noblesse, le haut clergé, les parlemens et les pays d'état. On se flattoit que ces hommes riches en charges, en pensions, et surtout en propriétés territoriales, intéressés plus que tous les autres à la libération du trésor public, d'où dépendoit la sûreté de tous leurs genres d'opulence, n'hésiteroient pas à sacrifier des privilèges dont le peuple, que ces exemptions surchargeoient, se plaignoit depuis long-temps. On proposa l'établissement d'un impôt territorial, qui seroit payé en proportion des biens des contribuables, sans aucune exemption en faveur de la noblesse et du clergé. A cette proposition s'élevèrent des cris tumultueux, suivis d'un refus général. Les notables étoient bien loin d'imaginer alors que le refus d'une partie pouvoit entraîner la perte du tout.

Après la dissolution de l'assemblée des notables, sans succès, le ministre crut avoir meilleur marché du parlement. Il y fit porter des édits sur l'impôt territorial et une augmentation du droit de timbre. Le roi les fit enregistrer en sa présence. Le parlement réclama et avança publiquement cette opinion qui a eu des suites si importantes, que le droit d'asseoir de nouveaux impôts n'appartenoit qu'aux états-généraux, dont il réclamoit la convocation.

[1789.] Ce vœu devint par acclamation le vœu de la nation entière. Le roi ne put s'y refuser. Il promit solennellement la convocation des états; il les

assemb  
ordres  
contrai  
assemb  
force ca  
tres; ce  
dernier  
deux pr

Mais  
humilie  
lité ne s  
bientôt  
des men  
supérieu  
gens à  
mécont  
d'assem  
pas indi  
qu'ou s  
pouvoit  
méditoi  
tout no  
la puiss

Le p  
tion d'u  
tituant  
qu'un e  
pas de  
tions d  
rogativ

assembla dans l'intention d'obtenir des deux premiers ordres ce que les notables avoient refusé. Pour les y contraindre, il fut résolu, contre l'avis d'une seconde assemblée de notables, de donner au tiers-état une force capable de contre-balancer celle des deux autres ; ce qu'on espéra effectuer en mettant dans cette dernière classe un nombre de députés égal à celui des deux premières ensemble.

Mais, comme l'avoient prévu ceux qui vouloient humilier et affoiblir les deux premiers ordres, l'égalité ne subsista pas long-temps, et le tiers l'emporta bientôt, parce qu'il se joignit à lui d'abord une partie des membres du clergé inférieur, peu ménagés par le supérieur, ensuite une élite de nobles de provinces, gens à talens, et de nobles de cour, ambitieux ou mécontents. Alors les états-généraux prirent le nom d'*assemblée nationale*. Ce changement de nom n'étoit pas indifférent, parce que, sachant par l'histoire jusqu'où s'étendoient les droits des états-généraux, on pouvoit éprouver des obstacles aux innovations qu'on méditoit ; au lieu qu'une assemblée nationale, institut tout nouveau, pouvoit être investie à volonté de toute la puissance dont on auroit besoin.

Le premier travail qu'elle s'imposa fut la confection d'une constitution, d'où elle fut appelée *la constituante*. Cette entreprise se fit sur la supposition qu'un empire qui duroit depuis onze cents ans n'avoit pas de constitution. Alors s'élevèrent plusieurs factions dans l'assemblée. Ceux qui soutenoient la prérogative royale s'appelèrent *aristocrates*, amis du

gouvernement des grands, mot grec dont très-peu de personnes entendoient la signification; car ce mot scientifique, devenu si populaire, veut dire aussi gouvernement des sages; ceux qui vouloient la borner, *démocrates*, amis du gouvernement du peuple. Alors aussi commencèrent les violences contre les nobles, les incendies des châteaux, les attroupemens dans les villes et les campagnes, et beaucoup d'autres excès mesurés sur la foiblesse du gouvernement et sur celle du prince, dont on essayoit de renverser l'autorité.

Rien de plus singulier en ce genre que l'armement de tout le royaume en un seul jour, et presque en un instant. Pendant que le canon tonnoit contre la Bastille, des hommes sans aveu volent sur toutes les routes, paroissent dans tous les marchés, criant aux armes, annoncent des brigands prêts à tout ravager, et sous les yeux des magistrats qui ne s'y opposent pas, sous ceux des troupes encore fidèles, qui ne font aucun mouvement, la populace se soulève, forme des corps de bandits et d'assassins, trouve des chefs qui la guident et l'encouragent à tous les forfaits.

On a cherché quel étoit le principe de ces émeutes, et comment elles s'organisoient; le principe a été, à ce qu'on croit, la vengeance du duc d'Orléans, mécontent de la cour, le malin plaisir qu'il trouvoit à l'embarrasser, et peut-être l'espérance qu'il conçut de chasser du trône son parent qui l'occupoit, et de s'y asseoir à sa place. On dit qu'il consacra à l'exécution de ce projet la plus grande partie de ses biens, qui étoient immenses. On se doute aussi qu'il fut aidé

de l'arg  
et ce c  
pelle  
nistr  
un mill  
compte  
Ceci  
un jour  
une ex  
roit, si  
refuser  
*Thémi.*  
Après  
peuple,  
» être t  
refusé t  
point e  
une gu  
plus he  
Après  
accomp  
mois au  
multitud  
transport  
roi à Pa  
contre l  
capitale  
science,  
exprimé

de l'argent de l'Angleterre pour soudoyer la populace ; et ce doute se change en certitude quand on se rappelle qu'au commencement de nos troubles le ministre *Pitt* demanda au parlement qu'il lui fût accordé un million sterling dont il ne seroit pas tenu de rendre compte.

Ceci rappelle un trait de *Thémistocle*. Il demanda un jour aux Athéniens une somme considérable pour une expédition très-avantageuse, mais qui manqueroit, si elle étoit ébruitée. Ils répondirent qu'ils ne refuseroient pas, si elle étoit juste, et ils renvoyèrent *Thémistocle* à *Aristide* pour juger de son équité. Après l'avoir entendu, *Aristide* paroît devant le peuple, et dit : « Ce que *Thémistocle* propose peut » être très-utile, mais il est injuste. » L'argent fut refusé tout d'une voix. Le parlement d'Angleterre n'a point eu cette délicatesse ; sa nation, entraînée dans une guerre désastreuse pour toute l'Europe, est-elle plus heureuse de nos troubles ?

Après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, accompagnée de cruautés dont le peuple, quelques mois auparavant, ne se seroit pas cru capable, une multitude armée, dans la nuit du 5 au 6 octobre, se transporte à Versailles dans le dessein d'amener le roi à Paris, et de l'y retenir comme une sauvegarde contre les entreprises hostiles dont on disoit que la capitale étoit menacée. *Louis*, fort de sa bonne conscience, malgré les craintes de sa famille vivement exprimées, se confie au peuple, est bien reçu, et

entend pour la dernière fois retentir à ses oreilles le cri d'allégresse des Français , le cri de *vive le roi !*

Le roi , dans une séance royale , avoit donné un édit dont il espéroit un grand succès , parce qu'il y avoit surtout limité les droits jusqu'alors exercés par le pouvoir souverain à l'égard des impôts , et qu'il s'engageoit à assembler les états à des époques fixes. Il vit avec un grand chagrin que ce moyen de conciliation étoit rejeté , et ce déboire lui en fit prévoir de plus grands qui ne tardèrent pas. Comme les écrits dépositaires de l'opinion publique se déchaînoient ouvertement contre ses frères , il leur permit de sortir de France. Avec eux partirent des seigneurs , des magistrats rendus suspects , ou qui se croyoient tels. Ainsi commença l'*émigration* , qui devint une mode.

Le travail de la constitution continuoit. Chaque article qu'on vouloit faire approuver causoit des angoisses au monarque. Il hésitoit , différoit sa sanction , ou la refusoit. Les chefs des factions le voyoient avec inquiétude à Versailles , d'où il pouvoit facilement échapper , s'enfoncer dans les provinces , y rassembler une armée , et revenir dissoudre les états. On lui prêta ce dessein , et la résolution fut prise de le renfermer dans Paris.

[ 6 octobre. ] Ses gardes , dans une fête qu'on a traitée d'orgie , se permirent , peut-être imprudemment , des protestations publiques d'attachement et de fidélité , qu'on représenta comme un engagement pris contre l'assemblée. Quelques régimens appelés à Ver-

sailles  
chemin  
toutes  
noncen  
répand  
des qui  
luttoit  
la sanc  
sous le  
et on l  
se ren  
capital  
son ent  
et de to  
fait inv  
tel-de-v  
tion , p  
séjour  
s'y étah

Peu  
la noble  
et distin  
déclara  
de la n  
d'un pa  
répand  
le princ  
Le f  
ouré n  
cis aux

sailles jettent l'alarme. De la capitale s'élançe sur le chemin du château une troupe de furieux brandissant toutes sortes d'armes ; des cris, des hurlemens annoncent leur arrivée. Ils insultent le château ; se répandent dans les appartemens, massacrent les gardes qui veulent en défendre les portes. L'assemblée luttoit depuis quelques jours contre le monarque pour la sanction de plusieurs articles. On la lui arraché sous le fer des bourreaux qui égorgoient ses gardes, et on lui prescrit en même temps le consentement de se rendre à Paris avec sa famille. Il part pour la capitale, accompagné de cette terrible escorte, y fait son entrée sous une voûte de piques, de fourches, et de toutes sortes d'instrumens de mort que la rage fait inventer. Il est cependant assez bien reçu à l'Hôtel-de-ville, et conduit avec des témoignages d'affection, peut-être de pitié, aux Tuileries, où il fixe son séjour avec sa famille. L'assemblée ne tarda pas à s'y établir aussi.

Peu de jours après se consomme la destruction de la noblesse par l'abolition de tous les titres, privilèges et distinctions d'ordres, et la ruine du clergé par la déclaration que ses biens sont mis à la disposition de la nation. Ils furent assignés comme hypothèque d'un papier-monnaie qu'on nomma *assignats*, qu'on répandit avec profusion dans le public, et qui a été le principal instrument de la révolution.

Le faste royal dont le palais des Tuileries fut entouré n'en éloignoit pas les soupçons et les noirs soupçons auxquels étoit en proie le prince qui l'habitoit.

Chaque jour lui apportoit de nouvelles inquiétudes. Les principales lui venoient des émigrés et de la guerre étrangère.

Les émigrés s'étoient répandus dans toutes les cours. Ils y faisoient jouer toutes sortes de ressorts pour engager à armer contre la France. Leurs efforts étoient accompagnés de menaces contre les rebelles qu'ils disoient tenir le roi prisonnier. Leurs instances, les espérances qu'ils montroient d'un succès facile déterminèrent plusieurs puissances à se coaliser pour faire une invasion en France. Il paroît que le but des ligués étoit plutôt de partager le royaume, qu'ils croyoient hors de défense, que de secourir un roi enfermé. Cependant ce prince sentit le contre-coup de leurs fausses mesures. On lui fit un crime des bravades des émigrés, qu'on prétendit n'agir que par ses ordres; et quoiqu'il paroisse que ce fût bien franchement que *Louis* auroit voulu écarter une guerre étrangère, on persuada au peuple que les ennemis n'entroient en France qu'à sa prière, ou du moins de son aveu. Leurs premiers succès aigriront les Français. La nécessité de se défendre inspira à ceux-ci une énergie qui amena des victoires étonnantes. Ces victoires donnèrent une force irrésistible à la faction ennemie du trône, et peut-être ce furent elles qui enhardirent les chefs à des excès qu'ils n'auroient osé se permettre sans cela.

[1791.] Les demandes qu'on faisoit au roi, toutes destinées à borner son autorité, de plus désagréables encore qu'il prévoyoit, le déterminèrent à se soustraire

par l  
Après  
der.  
où il  
mée,  
pour  
l'auto  
fut an  
vita l  
cepta  
points  
rendir  
opérat  
cée pa  
roi ne  
tre. La  
enfais  
moins  
aussi r  
[17  
des so  
du tier  
sient  
devoic  
contin  
semblé  
compo  
multit  
noître  
appelé

par la fuite à la honte de faire de nouvelles cessions. Après plusieurs tentatives inutiles, il réussit à s'évader. Son dessein étoit de gagner une ville frontière, où il se proposoit sans doute de rassembler une armée, avec laquelle il seroit revenu sur la capitale pour dissiper les états-généraux, et recouvrer toute l'autorité qu'on lui avoit fait abandonner; mais il fut arrêté en route, ramené avec ignominie, et il n'évita la décléance qui alloit être prononcée qu'en acceptant la constitution et en la ratifiant dans tous ses points à la vue des députés de toute la France, qui se rendirent à cette auguste cérémonie. Ce fut la dernière opération de l'assemblée-constituante, qui fut remplacée par l'assemblée législative, le premier octobre. Le roi ne fut pas moins embarrassé de celle-ci que de l'autre. La première lui avoit causé beaucoup d'angoisses en faisant la constitution, la seconde ne lui en causa pas moins en poursuivant l'exécution de cette constitution aussi ridicule qu'incohérente dans ses diverses parties.

[1792.] A l'ouverture des états, il s'étoit formé des sociétés composées de députés, principalement du tiers-état, et qu'on appela *clubs*. Elles se réunissoient pour discuter d'avance les propositions qui devoient être faites dans l'assemblée. Ces sociétés continuèrent leurs séances à Paris, après que l'assemblée y eut été transférée. Les députés, qui les composèrent d'abord seuls, les ouvrirent ensuite à la multitude des intrigans qui cherchent à se faire connaître dans les révolutions. Celle des *jacobins*, appelée ainsi du nom du lieu où elle s'assembloit,

absorba insensiblement toutes les autres. Par le nombre, l'enthousiasme et quelquefois les talens de quelques-uns de ses membres, par l'adjonction des clubs créés à son exemple dans toutes les provinces, la société-mère devint si puissante, qu'elle imposoit à l'assemblée des lois dont celle-ci n'osoit s'écarter.

De là naquit cette stupeur qui a déshonoré l'assemblée législative en lui faisant souffrir sous ses yeux des assassinats prolongés pendant trois jours dans les prisons, le massacre des infortunés tirés de la ville d'Orléans, qu'elle avoit pris sous sa protection, enfin toutes les atrocités commises en plusieurs lieux par les ordres des jacobins, et connues sous les noms de *noyades*, *fusillades*, *mitraillades*, qui n'expriment que trop clairement le genre de mort qu'on fit subir à une multitude de malheureux. La guillotine, cet instrument de mort inventé pour abrégér le supplice, n'étoit pas assez expéditive pour apaiser la soif de ces hommes altérés de sang.

Entre eux se distinguoient ceux qu'on a appelés *sans-culottes*, la lie de la populace, s'honorant des haillons de la misère et de ce nom de mépris, comme avoient fait les Hollandais du nom de *gueux* au commencement de leur révolution. Les gueux s'étoient coiffés d'un bonnet brun; les sans-culottes s'affublèrent d'un bonnet rouge, qui devint la marque distinctive des chauds patriotes. Il étoit dangereux de ne point arborer ce signe de patriotisme, ainsi que de ne pas imiter l'extérieur malpropre et le langage grossier de ces zélés démagogues.

Le  
leurs  
festa  
une a  
des sc  
gnifica  
l'amou  
rien n  
la ma  
pandu  
brûlé t  
de per  
qu'ils  
domma  
dans le  
provinc  
chefs-d  
promen  
tous ég  
Ces  
dit, so  
blée lé  
roi pa  
noncée  
més re  
sermen  
tendoit  
loi, da  
[2  
ne po

Leur haine pour tout ce qui étoit au-dessus de leurs connoissances et de leurs habitudes se manifesta par des ravages et des fureurs qui donneront une affreuse immortalité à ces démagogues. Dépôts des sciences et des arts, monumens de goût et de magnificence consacrés par le respect religieux, par l'amour filial, et même par le suffrage de la nation, rien n'a été épargné. La hache, le fer, la flamme à la main, des troupes d'ignorans fanatisés se sont répandues dans tout le royaume, ont abattu, détruit, brûlé tout ce qu'ils croyoient représenter et capable de perpétuer les insignes de la noblesse et du clergé qu'ils vouloient anéantir. Si la capitale peut se dédommager de ses pertes par les richesses recueillies dans les pays conquis et apportées dans son sein, les provinces dépouillées regretteront long-temps les chefs-d'œuvre qui décoroient leurs maisons, leurs promenades, leurs places publiques et leurs temples, tous également dévastés.

Ces horreurs se passaient, comme nous l'avons dit, sous les yeux et pendant la stupeur de l'assemblée législative. Les jacobins faisoient demander au roi par l'assemblée sa sanction pour des peines prononcées contre les émigrés et contre les prêtres nommés *réfractaires*, parce qu'ils refusoient de faire un serment qui répugnoit à leur conscience. Le roi prétendoit que ces extensions sortoient des bornes de la loi, dans lesquelles il désiroit se renfermer.

[21 juin.] Résolus d'arracher par force ce qu'ils ne pouvoient obtenir volontairement, les jacobins,

liés à la municipalité de Paris qui les secondoit, rassemblent tout ce qu'il y a de plus factieux dans la populace des faubourgs; il s'y mêla des femmes, rebut des halles et du libertinage. Tous s'arment de faux, de haches, de tridens. Douze pièces de canon étoient traînées au milieu. Ils marchèrent avec des cris et des hurlemens épouvantables vers les Tuileries. Rien n'avoit été prévu. Le roi fait ouvrir les portes. On lui demande avec audace une sanction qu'il refuse avec affabilité. Ses raisons, exposées avec douceur et bonté, apaisent les furieux. Il les calme tout-à-fait en acceptant le bonnet rouge qu'ils lui présentent, et, arrivés avec des intentions menaçantes, ils se retirent calmés et presque repentans.

[10 août.] Si les *meneurs*, comme on les appelloit, eurent le projet de forcer le roi à quelque violence dont on auroit pu lui faire un crime, ils furent trompés dans l'événement; mais ils ne tardèrent pas à se procurer un entier succès. Le vice de leur entreprise manquée étoit de n'avoir pas mis à la tête de la populace un corps de troupes réglées qui inspirât de la hardiesse à ce ramas inexpérimenté, et qui essuyât le premier feu, si l'on en venoit à cette extrémité. Ils se corrigèrent pour une autre expédition, qui fut fixée au 10 août, jour fatal qui devoit décider de la chute du trône, et par conséquent de la vie du monarque.

Il s'étoit formé dans le midi de la France des phalanges composées d'hommes accoutumés au meurtre et au brigandage, mais de soldats intrépides, connus

sous le  
pour faire  
le palais  
jet, et a  
compagn  
de beau  
pour ce r

Le roi  
les postes  
nale, cav  
ses aven  
prendre.  
clinoit po  
devoit se  
grande de  
qu'on rem  
aucune te  
retira dan  
Comme  
reur du p  
la mousq  
nière. bid  
N'ayant r  
appartem  
s'enfuire  
mandasse  
ment par  
portoit en  
Le roi  
semblée,

sous le nom de *Marseillais*. On les appela à Paris pour faire l'avant-garde de l'attaque méditée contre le palais des Tuileries. La cour étoit instruite du projet, et avoit de son côté rassemblé autour d'elle des compagnies de Suisses, dont les rangs se grossirent de beaucoup de militaires nobles et autres accourus pour ce moment décisif.

Le roi descend à cinq heures du matin, assigne les postes, passe les Suisses en revue; la garde nationale, cavalerie et infanterie, garnissoit la place et ses avenues, incertaine sur le parti qu'elle devoit prendre. On dit même que le plus grand nombre inclinait pour le roi. Il est sûr que, si cette multitude devoit se tourner contre le château, c'étoit la plus grande des témérités de prétendre lui résister. C'est ce qu'on remontra à ce prince. Il le crut, et, sans faire aucune tentative pour sonder les dispositions, il se retira dans l'assemblée.

Comme si sa présence avoit été une digue à la fureur du peuple, à peine avoit-il disparu que le feu de la mousqueterie et du canon commença d'une manière bien inégale pour les malheureux Suisses. N'ayant ni ordres, ni chefs, ils se replièrent dans les appartemens, y furent poursuivis avec acharnement, s'enfuirent en jetant leurs armes; et, quoiqu'ils demandassent grâce, ils furent massacrés inhumainement par une populace féroce qui se partageoit et portoit en triomphe leurs membres encore palpitans.

Le roi et sa famille embarrassèrent d'abord l'assemblée, qui resta quelque temps en silence; mais

on les fit retirer pour délibérer, et dans la journée fut donné le fameux décret, dont les deux premiers articles sont conçus en ces termes : « 1° Le peuple » français est invité à former une convention nationale. 2° Le chef du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions, jusqu'à ce que » la convention nationale ait prononcé sur les mesures qu'elle croira devoir adopter pour assurer la » souveraineté du peuple, le règne de la liberté et de » l'égalité. » Suivent quelques lois de police pour l'exercice du gouvernement pendant la suspension. Il fut aussi statué que le roi et sa famille habiteroient le palais du Luxembourg; mais, sur la représentation de la municipalité, chargée de les garder, que les issues de ce palais étoient trop multipliées pour répondre d'un pareil dépôt, ils furent renfermés dans les tours du Temple.

Depuis ce moment, les événemens se pressent avec une rapidité que le récit peut à peine égaler. La convention, décrétée le 10 août, se trouve en activité le 21 septembre. Dès la première séance elle abolit la royauté, et proclame la république. Il est décidé, le 6 décembre, que le roi sera mis en jugement. On l'amène le 11 à la barre. Il n'étoit prévenu sur aucun des griefs qu'on devoit lui objecter. Cependant il y répond avec beaucoup de clarté et de discernement, surtout avec beaucoup de calme et de sang-froid. Le 26 du même mois, après le plaidoyer de son avocat, le plus grand nombre des membres paroisoient incliner à suspendre le jugement et à décréter

qu'il s  
jusqu'à  
de Lou  
bureau  
décider  
poursui

[179  
à mort  
de ses a  
vention  
de la se

Le 2  
parut av  
auquel o  
à six h  
son vale  
ses enfa  
de ses p  
lieu du s  
d'un peu  
tinée à  
sa faveu  
parler; u  
Il se ret  
tombe,

Louis  
avoit ré  
sur le té  
tent dan  
pas les r

qu'il suffisoit de prendre des mesures de précaution, jusqu'à ce que la nation eût émis son vœu sur le sort de *Louis*. Les plus outrés jacobins se précipitent au bureau, menacent, usent même de violence, et font décider que, toute affaire cessante, le jugement sera poursuivi jusqu'à décision définitive.

[1793.] Le 20 janvier, *Louis XVI* est condamné à mort à une très-petite majorité. Par le ministère de ses avocats, il interjette appel au peuple. La convention déclare cet appel nul, et ordonne l'exécution de la sentence.

Le 21 janvier, jour fatal, après un sommeil qui ne parut avoir été troublé par aucune inquiétude, le roi, auquel on avoit signifié sa sentence la veille, se lève à six heures, entend la messe, communique, charge son valet de chambre de ses adieux à sa femme et à ses enfans, parcourt d'un air calme, et s'occupant de ses prières, le chemin depuis sa prison jusqu'au lieu du supplice, monte sur l'échafaud en présence d'un peuple immense, et d'une garde formidable destinée à réprimer les mouvemens, s'il s'en faisoit en sa faveur. Il s'avance sur le bord de l'échafaud, veut parler; un roulement de tambours couvre sa voix. Il se retourne, s'abandonne aux bourreaux; sa tête tombe, et la foule s'écoule en silence.

*Louis XVI* étoit âgé de trente-huit ans, et en avoit régné dix-huit. La postérité ne le jugera pas sur le témoignage des écrits que les factions enfantent dans les temps de révolution. Elle ne confirmera pas les noms odieux que ces écrits lui prodiguent. Il

étoit bon, humain, désiroit sincèrement de procurer le bonheur du peuple. Ceux qui l'abordoient sans qu'il s'y attendît le trouvoient quelquefois brusque et farouche. Il étoit bon mari, bon père, excellent maître; mais, en général, il étoit plus estimé qu'aimé dans sa cour. *Louis XVI* avoit des connoissances; il aimoit la lecture. Avec beaucoup de bon sens, on a vu que dans les occasions importantes il étoit timide et irrésolu. S'il avoit le courage de réflexion, il manquoit du courage d'intrépidité qui plaît aux Français.

---

## ITALIE,

*entre les Alpes, la Suisse, l'Allemagne, le golfe de Venise et la Sicile.*

L'ITALIE, séparée, dans des temps plus reculés, en différens états dont on ignore l'origine; puis réunie par les Romains en un corps d'empire, fut, après leur décadence, morcelée par les empereurs grecs, par les Lombards, les Francs, et d'autres peuples, jusqu'à *Charlemagne*. Il rassembla aussi sous son sceptre, comme les Romains, ces parties incohérentes, et, à leur exemple, en forma un tout, qu'il transmit à ses descendans. L'affoiblissement de ceux-ci a fait éclore des germes de dissolution, d'où sont nés des principautés, des royaumes, des républiques. En Italie, la lutte des puissances confondit tous les

droits.  
rendit  
rent u  
du titr  
sur cha  
torité

*Cha*  
roi d'I  
*nard*,  
aspira  
grand-  
par tes  
lui fit  
l'empir  
à Rome  
par les  
leurs p  
élection  
person  
*Léon*  
ses offi  
pations  
*Lot*  
bardie  
pague  
titre-d'  
ce titre  
roi de  
France  
*Grégo*

droits. Chacune, plus ou moins forte ou adroite, se rendit plus ou moins indépendante. Elles composèrent une association sous un chef qu'elles décorèrent du titre d'empereur, mais auquel elles ne laissèrent sur chacune d'elles, quand elles purent, qu'une autorité précaire et très-bornée.

*Charlemagne* fit reconnoître *Pepin*, son fils aîné, roi d'Italie, en 787, et, après sa mort, *Bernard*, fils de *Pepin*. Ce prince, comme fils de l'aîné, aspira à la couronne impériale après la mort de son grand-père. *Louis le Débonnaire*, qui la possédoit par testament de son père, vainquit son neveu, et lui fit crever les yeux. Il associa de son vivant à l'empire *Lothaire*, son fils aîné, qui se fit couronner à Rome. Les papes, quoique déjà riches et puissans par les donations, n'usoient, ni dans Rome, ni dans leurs possessions, du droit de souveraineté. Leur élection devoit être confirmée par l'empereur. La personne même du pontife étoit soumise à sa police. *Léon III*, *Sergius* et *Léon IV* plaidèrent devant ses officiers sur des accusations de crimes et d'usurpations.

*Lothaire* fit couronner son fils *Louis* roi de Lombardie en 844. Alors les Sarrasins, venus d'Espagne par les Alpes, pillèrent l'Italie. *Louis* eut le titre d'empereur. Comme il mourut sans enfans mâles, ce titre fut disputé entre ses deux oncles, *Louis*, roi de Germanie, et *Charles le Chauve*, roi de France. Celui-ci l'emporta par la protection de *Grégoire IV*. Le pontife, sollicité par les seigneurs

italiens de concourir avec eux à l'élection d'un empereur, qui seroit pris entre eux et de leur pays, aimant mieux, s'il devoit avoir un maître, que ce fût un prince éloigné, et fit tomber les suffrages sur le roi de France. Pour prix de sa complaisance intéressée, il obtint de *Charles*, en le couronnant, en 876, des droits dans Rome qui approchoient de la souveraineté, mais qui n'étoient pas dégagés de toutes entraves, puisqu'il y resta un sénat et des tribunaux dépendans de l'empereur.

L'autorité en Italie fut disputée à *Charles le Chauve*, malgré son titre, par *Carloman*, son cousin, roi de Bavière, fils de *Louis le Germanique*. Pendant un interrègne qu'occasionna la mort des deux compétiteurs, beaucoup de seigneurs, se trouvant sans maître, s'approprièrent leurs gouvernemens. Ils s'y maintinrent par le secours des Sarrasins, auxquels ils s'allièrent la plupart pour résister à *Charles le Gros*, héritier de *Louis le Germanique*, son oncle, et de *Carloman*, son père. Appelé aussi au trône de France, ce prince réunit sous son sceptre tous les états de *Charlemagne*, et les perdit, vers 888, par son incapacité. Dans sa personne finit la domination masculine de *Charlemagne* en Italie.

Les Italiens avoient entre eux deux princes, issus de *Charlemagne* par les femmes, *Guy*, duc de Spolette, et *Bérenger*, duc de Frioul. On ne peut guère voir une vie plus traversée que celle de ce dernier. *Bérenger* est d'abord reconnu seul roi d'Italie, parce que *Guy*, son compétiteur, selon un

accord fait entre eux , devoit , avec son aide , se procurer la couronne de France : *Guy* ne réussit pas , revient contre *Bérenger* , le détrône , est couronné par *Étienne V* ; et , pour se soutenir contre *Bérenger* , qui n'abandonnoit pas la partie , il appelle à son secours *Arnould* , roi de Germanie , et meurt dans le cours de ses succès. D'auxiliaire qu'il étoit , *Arnould* devient pour lui-même compétiteur de *Bérenger* , se fait sacrer empereur , mais tombe malade et retourne en Allemagne. Cette désertion donne de l'avantage à *Bérenger*. Il reprend la supériorité. Les seigneurs italiens qui l'avoient abandonné , craignant d'être punis , lui opposent *Louis* , roi d'Arles , qui chasse *Bérenger* de l'Italie. Celui-ci , ne désespérant jamais , revient , bat son rival , et lui fait crever les yeux. C'est le seul acte de cruauté qu'on puisse lui reprocher. A la fin il est couronné empereur en 916. Mais les seigneurs italiens lui suscitent un nouvel ennemi en la personne de *Rodolphe* , roi de Bourgogne. Il défait *Bérenger* , qui prend sa revanche. Après tant de vicissitudes , il se voyoit à la veille d'écarter pour toujours son compétiteur et de jouir de quelques repos , lorsqu'il fut assassiné par un scélérat auquel il venoit de pardonner un crime.

L'Italie se révolta contre *Rodolphe* , et appela *Hugues* , comte de Provence. Le Bourguignon et le Provençal s'accordèrent. L'Italie resta au dernier , malgré une irruption d'*Arnould* , duc de Bavière , encore appelé par les seigneurs italiens mécontents. *Bérenger* , petit-fils de l'empereur du même nom ,

se mit aussi sur les rangs. *Hugues* voulut le faire assassiner. *Bérenger* échappa aux embûches, mais non au sort des armes qui lui fut contraire. Ayant été vaincu, il se sauva à la cour d'*Othon*, roi de Germanie, surnommé *le Grand*, qui étoit son parent. Avec quelques troupes que le prince germain lui donna, il revint en Italie. *Hugues* abandonna cette contrée et se retira dans sa province. Il laissa un fils, nommé *Lothaire II*, auquel les Italiens déferèrent la couronne. Ce prince ne vécut que deux ans. On prétend que *Bérenger* l'empoisonna. Afin de réunir tous les droits en sa faveur, il voulut forcer *Adélaïde*, veuve de *Lothaire*, de donner la main à *Adalbert*, son fils. La princesse le refusa. Elle fut mise en prison, et se sauva à la cour d'*Othon le Grand*. Ce prince lui fit épouser son fils, qu'il déclara roi d'Italie, de l'aveu, moitié volontaire, moitié forcé, de *Bérenger* qui assista au couronnement. Ce malheureux pays étoit alors pillé par les Hongrois, et en proie à toutes les dévastations des guerres civiles, causées par les concurrences de tous ces compétiteurs.

Ordre c  
souve  
jusqu

Lors  
maison  
déjà à R  
des emp  
s'affermi  
véritable  
souverai  
ques de  
à celle  
aussi que  
logique  
par les a

[955.

présens d  
qu'il se c  
n'empêch  
même. P  
celui d'a  
dier aux  
Rome, s  
La néces  
sentir dep  
les prem

## ROME RELIGIEUSE.

*Ordre chronologique des pontifes romains, comme souverains de Rome, depuis Jean XII, en 755, jusqu'à Pie VII, en 1800.*

LORSQUE *Othon* fit entrer l'empire d'Italie dans la maison de Saxe, à la fin du dixième siècle, il y avoit déjà à Rome deux dominations très-distinctes, celle des empereurs qui chanceloit, celle des papes qui s'affermissoit. C'est de ce temps qu'on doit regarder véritablement ceux-ci comme princes temporels et souverains de Rome, substitués à l'autorité des exarques de Ravenne, lieutenans des empereurs grecs, et à celle des rois des Lombards. C'est de ce temps aussi que l'on commencera à marquer l'ordre chronologique des souverains pontifes, souvent embrouillé par les antipapes.

[955.] *Othon*, à son couronnement, fit de beaux présens en domaines au pape *Jean XII*. Il paroît qu'il se comporta en seigneur suzerain, dont le droit n'empêchoit pas que le vassal ne fût souverain lui-même. Pour maintenir ce droit, *Othon* se réserva celui d'approuver l'élection des papes, et de remédier aux désordres qui pourroient survenir dans Rome, si le pape ne les réprimoit pas lui-même. La nécessité de cette surveillance s'étoit souvent fait sentir depuis *Charlemagne* et *Louis le Débonnaire*, les premiers bienfaiteurs de l'église romaine. Avec

quelques papes, tous les vices s'étoient assis sur le trône pontifical. Des enfans portèrent la tiare, des femmes décriées exercèrent l'autorité sous des pontifes indolens ou débauchés. C'étoient des factions qui les avoient placés dans la chaire de Saint-Pierre ; mais il y eut aussi un grand nombre de papes dont les vertus consolèrent l'église, et faisoient respecter l'autorité temporelle dont ils jouissoient.

[965.] On reproche des désordres à *Jean XIII*. Il tâcha d'en éviter la punition, en se révoltant contre *Othon*. L'empereur le fit déposer, et fit nommer à sa place *Léon VIII* ; mais les partisans de *Jean* le rétablirent pendant un voyage qu'*Othon* fit en Allemagne. Comme le pontife rétabli vint à mourir, on mit à sa place *Benoît VI* [972]. *Othon*, de retour, rétablit *Léon*. A la mort de celui-ci, on élut *Jean XIV* [984], homme fier et hautain. Les Romains se révoltèrent contre lui. *Othon* le protégea contre eux. Son successeur [985], *Benoît VII*, fut enfermé dans le château Saint-Ange, et étranglé par une faction qui prétendoit rétablir l'ancienne république. Le parti contraire élut un anti-pape, nommé *Boniface*, qui, ne se trouvant pas en état de se soutenir contre *Jean XV*, qu'on lui opposa, pilla ce qu'il put des trésors de l'église, et se sauva à Constantinople. Avec ces richesses, il se fit des amis qui le mirent en état de revenir plus puissant à Rome. *Jean XIV* étoit mort. *Boniface* fit enfermer et mourir de faim *Jean XV*, qui lui avoit succédé [986]. Durant ces troubles, le trône impé-

rial avoit aussi changé de possesseur. D'*Othon I* la couronne avoit passé à *Othon II*, son fils, de qui elle passa à *Othon III*, son petit-fils.

[996.] *Grégoire V*, élu après *Jean XV*, étoit dur et fier. On lui opposa un antipape, qui est quelquefois cité comme vrai pape sous le nom de *Jean XVI*, ce qui met beaucoup de confusion dans le rang des *Jean* qui suivent. A *Grégoire* succéda *Silvestre II* [999]. Pendant son pontificat, mourut *Othon III*, prince très-dévoit. Il signoit *serviteur des apôtres*. *Benoît VIII* [1012], cinquième successeur de *Silvestre* après deux *Jean* et un *Serge*, qui portèrent successivement la tiare, fit jurer sans difficulté par *Henri*, son successeur, et parent d'*Othon*, en le couronnant, « qu'il seroit le défenseur et l'avoué de la cour de Rome, et fidèle au pape et à ses successeurs. »

[1024.] Le pape et l'empereur moururent presque en même temps. Au premier succéda *Jean XIX*. Les Italiens, qui auroient bien désiré secouer le joug allemand, ne purent s'accorder sur un empereur de leur pays, et se soumirent à *Conrad II*, dit *le Germanique*, de la maison de Franconie, qui a fourni quatre empereurs. On continua à les appeler empereurs romains, quoiqu'ils ne possédassent guère à Rome que le droit d'y recevoir la couronne. *Jean XIX* la mit sur la tête de *Conrad*. Ce prince fit plusieurs voyages en Italie; mais il n'y parut jamais qu'à la tête d'une armée. Plusieurs de ses successeurs furent obligés d'y

paroître ainsi, ce qui ne marque pas de la part des Italiens une soumission bien volontaire.

*Henri III*, dit *le Noir*, fut obligé, comme *Conrad*, son père, de forcer les Italiens à l'obéissance. Il y eut pendant le règne de ce prince une confusion de papes, *Benoît IX*, *Grégoire VI*, *Clément II*, *Damase II* [1033 — 48], qui se retirèrent d'eux-mêmes, ou furent déposés. Les vertus de *Léon IX* [1049] dédommagèrent l'église romaine de la honte éprouvée par les désordres de plusieurs autres. Il fit un voyage en Allemagne. Son but étoit d'obtenir des secours contre les Normands, qui infestoient l'Italie. Il ramena une armée mal disciplinée, que les Normands battirent. Dans sa route, repoussé d'une ville, où il vouloit se réfugier, *Léon* s'abandonna aux vainqueurs. Ils le reçurent et le traitèrent avec respect. L'habile pontife trouva moyen de leur faire regarder comme un acte de bienfaisance la paix dont il avoit plus besoin qu'eux. Il y ajouta la grâce de les recevoir au nombre des vassaux de *saint Pierre*, et d'ériger en fief, relevant de l'église romaine, tout ce qu'ils possédoient, et les conquêtes qu'ils pouvoient faire en Calabre et en Sicile.

Il y avoit un économiste de l'église romaine, nommé *Hildebrand*, homme de beaucoup d'esprit, opiniâtre dans ses entreprises, adroit dans ses moyens. Il avoit été envoyé en légation en Allemagne, et s'étoit concilié l'estime de la cour impériale. Ne trouvant pas

le mo  
saint  
passer  
[1055  
A la n  
cesseu  
conno  
vouloir  
prince  
droit,  
malité  
deven  
une bu  
» fût,  
» étoit  
» ceuz  
» cler  
» des  
Ce stat  
trop pr  
et le co  
conséq  
niaque  
paroiss  
cet abu  
[10  
de Gre  
pieux r  
statut.  
soumit

le moment favorable pour se placer dans la chaire de *saint Pierre*, après la mort de *saint Léon*, il y fit passer successivement plusieurs pontifes : *Victor II* [1055], *Étienne IX* [1057], *Nicolas II* [1058]. A la mort de celui-ci, et à l'installation de son successeur *Alexandre II* [1061], *Hildebrand*, qui connoissoit la foiblesse du conseil de l'empereur, vouloit qu'on se passât du consentement de ce prince. Mais l'élu, craignant de compromettre son droit, crut ne pas devoir se soustraire à cette formalité. *Alexandre*, à la sollicitation d'*Hildebrand*, devenu cardinal, et qui avoit ses vues, statua par une bulle « que les évêques, de quelque église que ce » fût, ne l'étoient légitimement qu'autant qu'ils » étoient établis par l'autorité du pape, et que » ceux qui ne le devenoient que par l'élection du » clergé et des peuples, eussent-ils le consentement » des princes, n'étoient pas légitimement évêques. » Ce statut pouvoit avoir un but utile. Il n'étoit que trop prouvé que les suffrages du clergé et du peuple, et le consentement des princes, s'achetoient, que par conséquent presque toutes les élections étoient simoniaques. L'approbation précédée de l'examen du pape paroissoit un moyen propre à prévenir ou à détruire cet abus.

[1073.] *Hildebrand*, devenu pape sous le nom de *Grégoire VII*, ne manqua pas de faire valoir ce pieux motif quand il entreprit de faire exécuter ce statut. Cependant, pour sa propre élection, il se soumit à l'ancienne formalité, et la fit approuver

par l'empereur. Les ministres de *Henri IV*, connaissant le caractère entreprenant du pape élu, conseilloyent de profiter de quelques vices qui se trouvoient dans l'élection pour refuser le consentement; mais, jeune, facile, et peu prévoyant, *Henri* se laissa toucher par la résignation apparente du pontife à ce qu'il plairoit à l'empereur d'ordonner, et confirma l'élection. *Grégoire* ne se vit pas plutôt installé, qu'il lâcha la bride à ses immenses prétentions. Elles ne s'étendoient pas moins, si l'on en croit plusieurs historiens, qu'à concentrer dans le souverain pontificat la monarchie universelle.

Cependant quelques autres disent que ce fut moins l'ambition qui étendit ses vues que le désir ardent de purger l'église des vices dont il la savoit infectée. On prétend qu'il étoit fils d'un charpentier d'une petite ville de Toscane, et qu'il étoit d'une taille et d'une figure peu avantageuses. Il avoit des mœurs sévères, que la calomnie seule osa attaquer. Il avoit été élevé dans la discipline monastique la plus régulière, et s'étoit distingué dans ses études. Il n'y eut que de l'erreur dans son fait, disent quelques historiens ecclésiastiques; et si les préventions du temps lui eussent permis de distinguer la puissance temporelle de la puissance spirituelle, il auroit épargné à l'Europe le fléau des guerres qui l'ensanglantèrent, guerres causées par le droit qu'il s'arrogea, mais contre ses prétentions, surtout lorsqu'il se mêla de déposer les princes réfractaires à ses ordres, et de délier leurs sujets du serment de fidélité. A *Grégoire VII* com-

mence d  
voir des  
des prin  
Depuis,  
les père  
la plupa  
neste à

*Grég*  
seulemen  
mander  
fussent t  
avant l'i  
rendue t  
promène  
noître p  
droit à  
quelques  
poue, il  
et s'enga  
qui attaqu  
apôtre, A  
toutes les  
Sardaigne  
grie, de  
L'Allen  
*Grégoire*  
causèrent  
s'attaquer  
puissance  
tous deux

mence ce qu'on pourroit appeler la filiation du pouvoir despotique des papes. La résistance mal combinée des princes l'accrut, les croisades la confirmèrent. Depuis, les papes réveillés par l'hérésie, devinrent les pères communs des fidèles, et renoncèrent pour la plupart à cet esprit d'ambition qui avoit été si funeste à l'église.

*Grégoire* envoya en Espagne un légat chargé non-seulement de réformer les abus, mais aussi de demander que tous les pays conquis sur les Maures fussent tenus en fiefs de l'église romaine, parce que, avant l'invasion de ces infidèles, l'Espagne s'étoit rendue tributaire de l'église. Comme un prince se promène dans ses possessions pour se faire reconnoître par ses vassaux, *Grégoire* alloit d'un endroit à l'autre, en Italie, et partout il exerçoit quelques actes de sa juridiction. A Bénévent, à Capoue, il exigea que les princes lui fissent hommage, et s'engageassent à l'aider envers et contre tous ceux qui attaqueroient les régales de *saint Pierre*. Nouvel apôtre, *Hildebrand* prenoit sur lui la sollicitude de toutes les églises, de celle de France, de celles de Sardaigne, de Lombardie, de Danemarck, de Hongrie, de Russie.

L'Allemagne souffrit beaucoup des querelles entre *Grégoire VII* et *Henri IV*. Ces deux hommes se causèrent réciproquement beaucoup de chagrin. Ils s'attaquèrent dans leur honneur, leur dignité et leur puissance, se diffamèrent, s'insultèrent, et moururent tous deux errans et proscrits, l'empereur à Liège,

supplanté par son fils, le pape à Viterbe, chassé par les Romains. La principale cause de leur animosité étoit le droit d'*investiture*, c'est-à-dire, de mettre les prélats en possession, ou les investir de leur temporel. Cela se faisoit par une cérémonie dans laquelle l'empereur donnoit aux prélats, abbés ou évêques, la croix et l'anneau, et ils faisoient hommage des terres attachées à leur prélature. Le pape prétendoit que c'étoit de la part de l'empereur s'arroger une puissance spirituelle, ce qu'on appelle *mettre la main à l'encensoir*. L'empereur soutenoit qu'il ne faisoit qu'accorder l'usage d'un bien temporel, sans toucher en rien à ces deux points. *Grégoire* et *Henri* firent couler des flots de sang; l'Allemagne et l'Italie éprouvèrent toutes les horreurs d'une longue guerre pour ces opinions; les parens s'acharnèrent contre les parens, le fils fut provoqué contre son père, et partout la discorde, armée des torches du fanatisme, sema ses feux dévorans.

*Grégoire VII* fut puissamment secondé dans ses efforts contre *Henri* par la comtesse *Mathilde*. Cette princesse possédoit presque tout le centre de l'Italie. A la considération d'*Hildebrand*, elle donna beaucoup de ses terres à l'église romaine et lui fit hommage du reste, au préjudice de l'Empire à qui ses fiefs devoient être dévolus après sa mort. Supposer à *Mathilde*, dans cette donation, comme l'ont fait quelques historiens, d'autres foiblesses que celle de l'esprit, c'est peu connoître l'ascendant qu'un directeur peut acquérir sur sa pénitente.

scu  
titu  
men  
son  
lui  
renc  
que  
qui  
torit  
mage  
pas  
Lorsq  
il y  
Pierre  
préca  
une h  
loient  
satisfi  
Qu  
un cor  
y décl  
cordé  
qu'il a  
fût co  
jugeoi  
honné  
proche  
nieatic  
Ce pa  
ix

[1086.] *Victor et Urbain II* [1088], successeurs de *Grégoire*, soutinrent la querelle des investitures contre *Henri V*, qui, après avoir été l'instrument des persécutions que ces papes firent essuyer à son père, ne se montroit pas plus complaisant que lui à leur égard [1099]. *Pascal* partagea le différend. Il fut convenu entre l'empereur et le pontife que le prince ne donneroit plus la crosse et l'anneau, qui pouvoient être regardés comme des types de l'autorité spirituelle, mais que les prélats feroient hommage pour leurs terres. Cet accommodement ne plut pas aux cardinaux et aux autres prélats italiens. Lorsque *Henri* vint à Rome pour le faire confirmer, il y eut un combat dans l'église même de Saint-Pierre, où ce prince s'étoit hasardé sans prendre des précautions suffisantes; mais, comme il avoit dehors une bonne armée, il imposa la loi à ceux qui vouloient empêcher le pape de ratifier le traité. *Pascal* satisfit à son obligation, et couronna *Henri*.

Quand l'empereur fut parti, le pape, cité devant un concile assemblé dans l'église de Latran, en 1112, y déclara, de gré ou de force, que ce qu'il avoit accordé par écrit à *Henri*, il y avoit été contraint; qu'il avoit mal fait, et qu'il désiroit que son décret fût corrigé. Il offrit de se démettre, si le concile le jugeoit à propos. Sans doute c'étoit le parti le plus honnête à prendre, plutôt que de se croire sans reproche, en lançant contre l'empereur des excommunications, parce qu'il n'étoit que l'organe du concile. Ce pape éprouva le sort des hommes foibles : il ne

plut ni à l'un ni à l'autre parti. *Henri V*, plus adroit que son père, s'acquiesça, par présens et alliances, de zélés amis dans la noblesse de Rome. Il s'y fit couronner une seconde fois par *Bourdin*, archevêque de Brague, qu'il nomma antipape; il s'empara des états de la comtesse *Mathilde* après sa mort. *Pascal*, forcé de fuir, erra quelque temps. Sachant l'empereur retourné en Allemagne, il attaqua en personne les rebelles de Rome, et mourut d'une maladie gagnée à s'être trop échauffé en disposant des machines destinées à les chasser de la basilique de Saint-Pierre.

[1118.] Comme les circonstances ne permettoient pas de retard, on élut *Gélase II*. Cette précipitation choqua l'empereur. Il auroit voulu mettre sur le saint-siège son antipape *Bourdin*, et, malgré l'élection de *Gélase*, il ne renonça pas à son projet. *Bourdin* prit le nom de *Grégoire VIII*. Les deux rivaux s'excommunièrent. *Bourdin* se maintint en Italie par la protection de l'empereur. *Gélase* se réfugia en France, où il mourut. Les cardinaux de sa suite y élurent *Guy*, archevêque de Vienne, nommé *Calixte II* [1119]. C'étoit un homme naturellement modéré. Cependant il y eut des vivacités entre lui et l'empereur. On devoit terminer la querelle des investitures dans un concile qui se tenoit à Rims. Le pape sut que *Henri* vouloit soutenir son droit à la tête de trente mille hommes; il l'excommunia: par cet acte précipité de rigueur l'affaire resta indécise. Cependant elle se renoua, et la paix entre le sacerdoce et l'Empire fut conclue dans un concile tenu à

Worms  
voyés

L'em  
vestitur  
toutes l  
à res  
son côté  
évêques  
sence de  
cas de c  
protectio  
l'élus ser  
touchant  
et en fa  
délaisé p  
mené ign  
Rome, e  
*Calixte*  
tre [112  
siégea pa  
[1130  
*rius*, il  
schisme d  
de *Henri*  
l'antipape  
et le seco  
et *Conrad*  
riale de S  
*cent II*  
condamna

Worms, en présence de trois cardinaux légats envoyés par *Calixte*.

L'empereur s'engagea par écrit à renoncer à l'investiture pour la crosse et l'anneau, à accorder à toutes les églises de l'Empire les élections canoniques, à restituer tous les domaines usurpés. Le pape, de son côté, accorda aussi par écrit que les élections des évêques et des abbés d'Allemagne se feroient en présence de l'empereur ou de ses commissaires; qu'en cas de différends il donneroit son consentement et sa protection selon le jugement du métropolitain, et que l'élu seroit mis en jouissance de son temporel en touchant le sceptre que l'empereur lui présenteroit, et en faisant hommage. Le malheureux *Bourdin*, délaissé par cet accommodement, fut sacrifié, promené ignominieusement sur un âne dans les rues de Rome, et renfermé pour sa vie dans un monastère. *Calixte* et *Henri* moururent à un an l'un de l'autre [1124]. Au premier succéda *Honorius II*, qui siégea pacifiquement.

[1130.] Sous *Innocent II*, qui remplaça *Honorius*, il y eut un schisme dans l'église; et un schisme dans l'état, sous *Lothaire II*, successeur de *Henri*. Le premier schisme finit par la mort de l'antipape *Anaclet*, que le roi de Sicile soutenoit; et le second par un accommodement entre *Lothaire* et *Conrad III*, qui fut le chef de la maison impériale de Souabe. Le concile de Latran sous *Innocent II* fit beaucoup de règles de discipline. Il condamna *Arnaud de Bresse*, qui s'éleva contre les

richesses de l'église. Cet hérétique soutenoit , entre autres erreurs, que le clergé devoit vivre d'offrandes. Cependant il lui laissoit les dîmes. Il étoit disciple d'*Abailard* , dont les hérésies ne regardoient que le dogme. Aussi *Abailard* eut-il la permission de mourir tranquillement à Cluni , et *Arnaud de Bresse* fut brûlé vif. *Innocent* vit à ses pieds *Roger*, roi de Sicile, lui faire hommage de son royaume et s'obliger à un tribut. Les Romains, au contraire, tâchèrent de se soustraire à son autorité, et de rétablir celle du sénat. [1143] *Célestin II* et *Luce II* [1144] firent en vain des efforts pour les empêcher de secouer le joug. *Luce* mourut d'une blessure reçue dans une action sous les murs du Capitole,

[1145.] *Eugène III* ne put amener les Romains à la soumission. Fatigué de leurs révoltes, il vint en France. Il y trouva des hérétiques, disciples de *Pierre Bruis*, dont les erreurs attaquoient des points essentiels de la religion. Ils publioient qu'il étoit inutile d'avoir des églises; que les enfans ne devoient pas être baptisés; qu'il ne falloit adorer ni la croix, ni les images, ni les reliques; que c'étoit se moquer de Dieu que de prier à haute voix, et de lui chanter des prières, et que le corps de Jésus-Christ n'étoit pas dans le sacrement de l'Eucharistie. Ces hérétiques, rassemblés en grand nombre à Toulouse et dans le Languedoc, à force de rigueurs exercées contre eux, se dissipèrent. *Eugène* revint en Italie. Il y vécut peu, toujours molesté par les

Romains  
qui ne

[11

pontife

paix à

se défe

à la va

la cour

les souv

eux qu

orgueil

qu'on l

en fure

hardime

» n'est

ment m

Allema

plicatio

déric ex

tantes s

buoient.

[115

de se so

que l'em

Italie, m

son obé

deux an

barrassa

aussi lie

où Alex

Romains, et laissa la tiare à *Anastase IV* [1153], qui ne la garda guère plus d'un an.

[1154.] On la mit sur la tête d'*Adrien IV*, pontife hautain. Il refusa de donner le baiser de paix à *Frédéric Barberousse*, parce que ce prince se défendit de lui tenir l'étrier. L'empereur se prêta à la vanité du pontife, qui en échange le décora de la couronne impériale. Cette cérémonie accoutuma les souverains pontifes à croire que c'étoit réellement eux qui donnoient l'empire. *Adrien* montra cette orgueilleuse prétention dans une lettre à l'empereur; qu'on lut en pleine diète. Les seigneurs allemands en furent très-choqués; mais un des légats reprit hardiment: « De qui tient-il donc l'empire, si ce » n'est du pape? » Cette prétention, trop clairement manifestée, causa beaucoup d'indignation en Allemagne; le pape fut obligé d'adoucir par des explications la déclaration de son imprudent légat. *Frédéric* exigea en Italie des rétractations plus importantes sur l'autorité absolue que les papes s'y attribuoient. La mort épargna à *Adrien* ces humiliations.

[1159.] *Alexandre III* fut d'abord embarrassé de se soutenir contre un antipape nommé *Victor*, que l'empereur avoit suscité, et qui fut reconnu en Italie, même par des conciles. *Alexandre* avoit dans son obéissance la France. Il y passa. Il vit encore deux antipapes, *Pascal* et *Culixte*. La mort le débarrassa de tous les deux. Peu de pontifes ont été aussi heureux. Deux fois l'empereur vint en Italie, où *Alexandre* étoit retourné pour la soumettre, et

deux fois le monarque fut obligé d'en sortir avec honte, tantôt défait, tantôt abandonné de son armée, même des Allemands. L'estime dont jouissoit *Alexandre*, son grand crédit ; son habileté dans les négociations, lui procurèrent ces avantages. Il paroît que *Thomas Becket*, archevêque de Cantorbéry, n'en seroit pas venu au point de lancer l'excommunication contre le roi d'Angleterre, s'il eût voulu en croire le souverain pontife ; mais, comme c'étoit pour les privilèges du clergé que le fougueux prélat s'exposoit, le pape laissa faire, et retira de la mort de l'archevêque l'avantage d'abroger en Angleterre les coutumes royales contraires à ses prétentions. Il mit *Thomas* au rang des saints, et exigea que le roi d'Angleterre prît la croix. De plus, il obtint du roi de France et de l'empereur *Frédéric*, avec lequel il s'étoit réconcilié, qu'ils enverroient de prompts secours en Orient. *Alexandre* étoit respecté des empereurs grecs. On peut présumer que, s'il eût vécu, les princes n'auroient pas essuyé les désastres qui ont rendu inutile cette croisade.

[1181.] *Luce III* trouva les Romains peu dociles à ses volontés, *Frédéric* vint en Italie et leur donna de l'audace. Le pape se vengea en refusant de couronner *Henri*, fils de *Frédéric*. Le fond de la contestation entre l'empereur et *Luce* étoit le partage des biens de la comtesse *Mathilde*, dont la succession ouverte depuis si long-temps n'étoit pas encore réglée. Les papes en tenoient la plus grande partie,

que les  
ment II  
siégea qu  
le pape  
rité. L'en  
ou régl  
pourroie  
lic. Il fu  
des vica  
pleineme  
de leurs  
aux emp  
tions.

Les cro  
Ils y avo  
gats. Cél  
rendirent  
exhortati  
en ce qu  
noient l'a  
thème qu  
fourniroi  
dans ces  
un roi de  
de Toulou  
princes de  
venir que  
de conten  
dont les r  
de l'église

que les empereurs leur envoient. [1187] Sous *Clément III*, successeur de *Grégoire VIII*, qui ne siégea que deux mois, il y eut des arrangemens entre le pape et le sénat romain, qui reprit quelque autorité. L'empereur fut le médiateur. Enfin, en 1188, on régla définitivement les droits que les empereurs pourroient désormais prétendre dans les villes d'Italie. Il fut convenu qu'elles seroient gouvernées par des vicaires et des comtes, qu'on les laisseroit jouir pleinement de leurs droits de police intérieure, de leurs coutumes et de leur liberté, en réservant aux empereurs le souverain domaine et les appellations.

Les croisades donnoient un grand relief aux papes. Ils y avoient le suprême commandement par les légats. *Célestin III* [1191] et *Innocent III* [1198] rendirent ces expéditions plus fréquentes par leurs exhortations, accompagnées d'une force coactive, en ce qu'ils excommunièrent fréquemment et ne donnoient l'absolution aux princes chargés de cet anathème qu'à condition qu'ils se croiseroient, ou qu'ils fournissent de l'argent pour la croisade. On compte, dans ces temps, d'excommuniés, un roi de France, un roi des Romains, un roi d'Angleterre, un comte de Toulouse, un empereur, sans compter les autres princes de différens degrés. On doit néanmoins convenir que la crainte de cette punition ne laissoit pas de contenir et les princes et les grands bénéficiers, dont les mœurs n'étoient pas fort pures. Les foudres de l'église ne frappoient pour la plupart du temps

que les tyrans des peuples, ces seigneurs avides qui de leurs donjons portoient le carnage dans les campagnes. Plus de régularité auroit peut-être empêché la propagation des hérésies des Vaudois, Catharis, Albigeois et autres qui parurent alors. Un peu plus de condescendance auroit aussi conservé à *Innocent II* ce privilège exclusif de couronner les empereurs. *Frédéric II*, éprouvant trop de difficultés de la part du souverain pontife, fit faire cette cérémonie à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Mayence.

[ 1216. ] Cependant ayant trouvé moyen de se réconcilier avec *Honorius III*, successeur d'*Innocent*, il se fit couronner de sa main à Rome. *Frédéric* et *Honorius* eurent de fréquentes conférences. Ils convenoient, en présence, de quelques articles, qu'ils ne gardoient plus quand ils s'étoient quittés. Ils vécutrent dans ces alternatives, sans se choquer trop vivement; mais *Grégoire IX* [ 1227. ], donna à l'univers le spectacle d'un empereur plusieurs fois armé pour la religion et plusieurs fois excommunié.

*Frédéric* s'embarque à Brindes à la tête de quarante mille croisés. La tempête le repousse dans le port. Il descend à terre. Le pape l'excommunique comme ayant manqué à son vœu. L'empereur n'en tient aucun compte. Il fait célébrer en sa présence l'office divin avec pompe; le pontife, irrité de tant d'audace, lance de nouveau ses foudres. *Frédéric* repart cependant pour la croisade; mais *Grégoire* écrit aux grands-maîtres des ordres militaires de la

Terre  
il ser  
de H  
cation  
de Ro  
qui r  
en A  
de lo  
même  
l'emp  
donna  
mome  
tage  
malgr  
recom  
doit.  
homme  
*Grégo*  
convo  
tout c  
de ses  
qu'il r  
Ce por  
de cho  
l'autre  
[ 12  
succes  
en pla  
dispos  
Le sièg  
IX.

Terre-sainte de ne pas communiquer avec lui quand il sera arrivé. Le pape étoit peut-être moins piqué de l'indifférence de *Frédéric* pour son excommunication que de ce que le prince l'avoit fait chasser de Rome. L'empereur se réconcilia avec le pape, qui retourna dans sa capitale, et *Frédéric* retourna en Allemagne; mais ils ne furent pas meilleurs amis de loin que de près. Le pontife appuya, on prétend même qu'il suscita la révolte de *Henri*, fils aîné de l'empereur, qui étoit déjà roi des Romains. *Frédéric* donna ce titre à *Coarad*, son second fils. Il fut un moment que *Grégoire* espéra tirer un grand avantage du conflit du père et des deux frères; mais, malgré des embarras domestiques, l'empereur ne reconnut aucun des droits auxquels le pape prétendoit. Enfin, ne sachant plus comment abattre un homme si opiniâtre, qui bravoit tous ses anathèmes, *Grégoire* publia une croisade contre *Frédéric* et convoqua un concile général. L'empereur empêcha tout ce qu'il put d'évêques de s'y rendre, et chassa de ses états les frères mineurs et les dominicains, qu'il regardoit comme les trompettes de la révolte. Ce pontife si vif, si entreprenant, réunissant tant de choses dans sa tête, sans que l'une fit oublier l'autre, avoit près de cent ans.

[1241.] Il souhaita en mourant qu'on lui donnât un successeur plus ami de la paix. On exauça ses vœux en plaçant sur le saint-siège *Célestin IV*, très-bien disposé, mais qui mourut au bout de dix-huit jours. Le siège vauqua vingt mois. *Frédéric*, revenu en

Italie, se tenoit auprès de Rome et pressoit l'élection. Il auroit bien fait de n'y pas mettre tant de chaleur. [ 1243 ] Il trouva un terrible antagoniste dans *Innocent IV*. Aussitôt après l'élection, ils s'abouchèrent et ne s'accommodèrent pas. Le pape, ne se croyant pas en sûreté dans Rome, où l'empereur avoit beaucoup de partisans, quitta sa capitale, vint en France, assembla un célèbre concile à Lyon, déposa *Frédéric*, publia contre lui une croisade, et déclara roi des Romains *Henri*, landgrave de Thuringe. Le pontife suscita à *Frédéric* des ennemis jusqu'en Asie. L'empereur conçut que le parti le plus prudent seroit de se raccommo-der avec un homme si dangereux. Il fit des avances : elles furent inutiles.

Le landgrave étoit mort. *Innocent* fit reconnoître à sa place *Guillaume*, comte de Hollande, et le couronna en Italie. La haine du pontife ne s'éteignit point par la mort de l'empereur *Frédéric*; elle s'étendit jusqu'à *Conrad III*, son fils. Non-seulement il ne voulut pas le reconnoître empereur, mais il l'excommunia. Le comte de *Hollande*, plus sage, ou dans l'impuissance de se soutenir, se retira. L'opiniâtre *Innocent* offre alors la couronne au duc de *Gueldre*, à celui de *Brabant*, au comte de *Cornouailles*, et même à *Haguin*, roi de Norwége, qui avoit pris la croix; mais ce prince répond qu'il est armé pour combattre les ennemis de l'église, et non pas ceux du pape. Ne pouvant mieux faire pour satisfaire sa haine contre les descendans de *Frédéric*, il tâche du moins de priver de la couronne de Napies

*Mainf*  
à *Cha*  
et *Im*  
L'emp  
*Conra*  
démé  
ce fils  
comb

[ 12  
tème  
la ma  
ne pou  
*dre M*  
*radin*  
préten  
une gu  
tife, *M*  
de *Nap*  
cesseur  
d'*Anj*  
que se  
Le pap  
*Mainf*

La  
des pro  
haine  
ment  
couron  
Le por  
fortune

*Mainfroi*, frère de l'empereur *Conrad III*, et l'offre à *Charles d'Anjou*, frère du roi de France. *Conrad* et *Innocent* moururent presque en même temps. L'empereur laissa un fils encore enfant, nommé *Conradin*. Soit estime pour *Innocent* malgré leurs démêlés, soit crainte, *Conrad* mourant recommanda ce fils à *Innocent*, qui mourut près de Naples, où il combattoit contre *Mainfroi*.

[1254.] Malgré la déference de *Conrad*, le système du conseil papal ne changea rien à l'égard de la maison de *Souabe*. Un descendant de *Frédéric* ne pouvoit être l'ami de l'église romaine. *Alexandre IV* s'opposa de toutes ses forces à ce que *Conradin* fût porté à la place de son père. Plusieurs prétendants partagèrent les suffrages et occasionnèrent une guerre civile en Allemagne; mais, malgré le pontife, *Mainfroi* tint toujours d'une main ferme le sceptre de Naples et de Sicile. *Urbain IV* [1261], successeur d'*Alexandre*, continua de l'offrir au duc d'*Anjou*. *Saint Louis* eut de la peine à consentir que son frère l'acceptât; mais il le permit enfin. Le pape ajouta à cette offre l'excommunication de *Mainfroi*.

La mort de ce prince mit *Charles* en état de faire des progrès dans le royaume que lui avoit délégué la haine des papes contre la maison de *Souabe*. *Clément IV* [1265] ne démentit point *Alexandre*. Il couronna à Rome *Charles d'Anjou* roi de Naples. Le pontife vit les succès de son protégé contre l'infortuné *Conradin*. Ce jeune prince, plein de valeur,

réunit sous ses étendards une armée d'Allemands, et vint à leur tête défier son ennemi dans les plaines de la Pouille. Il fut défait, et tomba entre les mains du farouche *Charles d'Anjou*, qui lui fit trancher la tête à la vue de tout le peuple dans la grande place de Naples. Il s'éleva un cri d'horreur dans toute l'Europe. Si les efforts de *Conradin* ne furent pas heureux, du moins, moissonné à la fleur de son âge, il emporta les regrets de son siècle et l'estime de la postérité.

L'Allemagne étoit livrée à une confusion dont les désordres ne pouvoient être égalés que par ceux de l'Italie. Fatigués de l'anarchie après l'extinction de la maison de *Souabe*, et pressés par *Grégoire X* [1271], successeur d'*Alexandre*, qui menaçoit de nommer un empereur, si on ne se déterminoit pas à en choisir, les électeurs proclamèrent *Rodolphe*, comte de Hapsbourg. Le pape et ses successeurs, qui, en treize ans, furent au nombre de six, *Imcecent V*, *Adrien V*, *Jean XXI*, *Nicolas III*, *Martin IV*, *Honorius IV* [1276—85], virent avec plaisir sur le trône impérial un prince peu puissant par lui-même, qui, pour s'établir solidement en Allemagne, se relâcheroit volontiers des droits prétendus par ses prédécesseurs en Italie. En effet, *Rodolphe* se laissa persuader par les papes, sur leur autorité temporelle, ce qu'ils voulerent. Il céda à *Nicolas III* [1277] l'exarchat de Ravenne, la marche d'Ancone, le duché de Spolète, les terres de la comtesse *Mathilde*, et beaucoup de fiefs. Il est vrai qu'il ne renouça dans toutes ces ces-

sions qu'y avoit de ces pays pilleurs.

*Nicolas III* pouvoit. On doit du népotisme *Honorius IV* joueroit peu en é moins de hier se fa La plupa sèrent le autorité hors d'ét de confi qu'on de Florence villes. O de l'Italie conservé

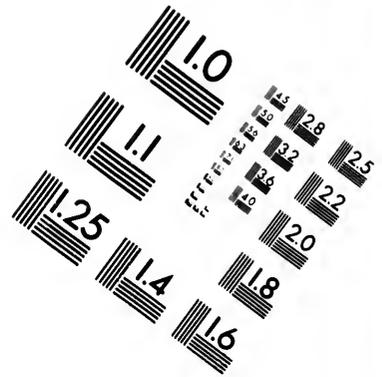
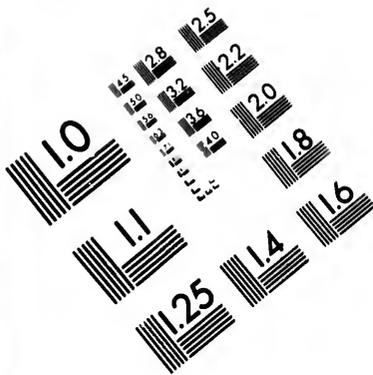
Alors dans Rom considéra *Ursins*. sein, et é avoient c toujours l

sions qu'à l'hommage et à des droits honorifiques. Il y avoit déjà long-temps que les droits utiles sur tous ces pays n'étoient plus d'aucune valeur pour les empereurs.

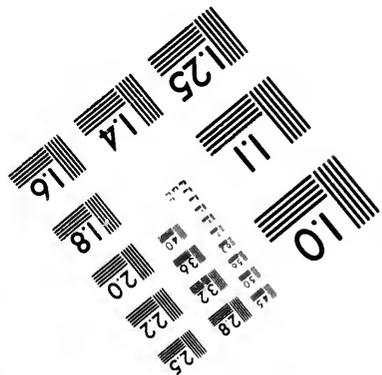
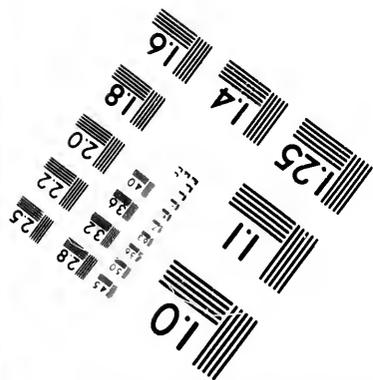
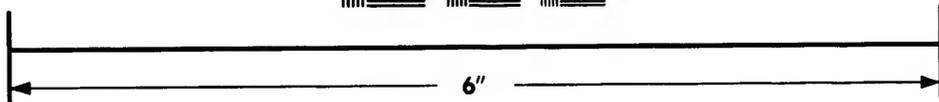
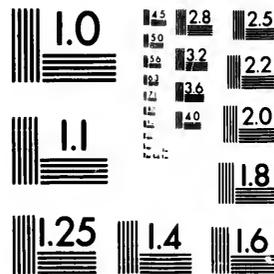
*Nicolas III* est le premier qui ait donné quelque pouvoir à ses neveux dans les possessions de l'église. On doit par conséquent le regarder comme l'auteur du népotisme. *Rodolphe*, appelé en Italie par *Honorius IV* pour s'y faire couronner, sentit qu'il y joueroit un rôle peu imposant sans une armée. Mais, peu en état de faire cette dépense, il promit néanmoins de s'y rendre; il envoya d'avance son chancelier se faire prêter serment de fidélité par les villes. La plupart s'étoient rendues indépendantes et refusèrent le serment. L'empereur, se souciant peu d'une autorité dont le siège étoit si éloigné, et peut-être hors d'état de la recouvrer, manda à son chancelier de confirmer pour de l'argent tous les privilèges qu'on demanderoit. Ainsi s'affranchirent Lueques, Florence, Pise, Bologne, Gênes et beaucoup d'autres villes. On doit fixer à cette époque l'indépendance de l'Italie, où les empereurs d'Allemagne n'ont plus conservé qu'une ombre d'autorité.

Alors des familles romaines luttoient avec succès dans Rome contre les souverains pontifes. Les plus considérables étoient celle des *Colannes* et celle des *Ursins*. Elles avoient déjà vu des papes tirés de leur sein, et étoient ordinairement rivales. Les princes qui avoient des démêlés avec le saint-siège trouvoient toujours l'une ou l'autre de ces familles disposée à in-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 2.8  
2.0 3.2  
2.5 3.6  
3.0 4.0  
4.5 8.0

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

quêter les pontifes. Deux factions contraires étoient par elles entretenues dans le sénat. [1288] Après *Nicolas IV*, elles firent vaquer deux ans le trône pontifical. Les corps sont quelquefois sujets, comme les particuliers, à se laisser emporter par un certain enthousiasme. Ne pouvant s'accorder sur le choix d'un homme de mérite, le collège des cardinaux jeta comme par inspiration toutes ses voix sur *Pierre Mouron*, pauvre solitaire, qui passoit pour un saint, mais simple et ignorant. Il prit le nom de *Célestin V* [1294], et commença à gouverner, comme on devoit s'y attendre, sans lumières et sans discernement. Le moment d'enthousiasme étant passé, les cardinaux songèrent à le déposer; mais il se fit justice à lui-même et abdiqua.

[1294.] Il fit cette démarche principalement à la persuasion de *Benoît Cajetan*, qui en profita, et se fit élire sous le nom de *Boniface VIII*. Presque en prenant la tiare, il se brouilla avec les *Colonnes*, et se montra un des plus ardens promoteurs des prétentions apostoliques. *Boniface* les soutint contre *Philippe le Bel*, roi de France, avec une arrogance dont les suites lui causèrent beaucoup de chagrin. Il eut l'imprudence de défendre au clergé de payer une taxe imposée par le roi, et l'audace de menacer, si le prince persistoit, de déclarer son royaume dévolu au saint-siège. Le coup suivit de près la menace; mais le bruit de ses foudres se perdit dans les airs. L'excommunication n'occasionna aucun mouvement en France. *Philippe* appela au futur concile des entre-

prises  
De co  
voyé  
traité  
grin.  
déces

[1  
divisi  
erem  
favo  
un co  
être f  
voix s  
de *P*  
n'y e  
*face*  
Entre  
arche  
marqu  
sorbe  
une e  
tenoit  
de ses  
de tro  
de Bo  
de Ro  
pitale  
peut d  
monde  
ger. I

prises du pape; il suscita contre lui les *Colonnes*. De concert avec *Naugaret*, capitaine français, envoyé à ce dessein, ils firent le pape prisonnier, et le traitèrent avec tant de mépris, qu'il mourut de chagrin. *Benott XI* [1303] répara les torts de son prédécesseur, et réconcilia le saint-siège avec la France.

[1305.] Il resta dans le sacré collège un germe de division. Les uns vouloient élire un pape qui suivît les errements de *Boniface VIII*; les autres un pontife favorable à la France. Ne pouvant s'accorder, ils firent un compromis, selon lequel la nomination devoit être faite par trois d'entre eux qu'ils éliroient. Leurs voix se réunirent sur trois hommes ennemis déclarés de *Philippe le Bel*. On ne douta pas alors qu'il n'y eût un pape défenseur des systèmes de *Boniface VIII*, et, comme lui, opposé à *Philippe le Bel*. Entre ces trois électeurs se trouvoit *Bertrand de Got*, archevêque de Bordeaux, connu par une inimitié marquée contre le roi de France. Mais l'ambition absorbe tous les autres sentimens. *Philippe* se procura une entrevue avec *Bertrand*. Il lui prouva qu'il ne tenoit qu'à lui de le faire pape, parce qu'il disposoit de ses deux collègues, et que son élection dépendoit de trois conditions qu'il lui proposa. L'archevêque de Bordeaux les accepta, et passa de ce siège à celui de Rome, mais sans vouloir se rendre dans cette capitale de l'Italie. Il fixa son séjour à Avignon. On peut dire que tout ce qui se passa dans la capitale du monde pendant son pontificat lui est presque étranger. Il y entretenoit trois cardinaux, comme gouver-

neurs pour le spirituel et le temporel. Ils y couronnèrent *Henri VII* empereur d'Allemagne. *Clément V* donna les mains à la destruction des templiers, qu'on croit avoir été une des conditions de son traité avec *Philippe le Bel*. La seconde étoit de permettre à ce prince de lever sur le clergé autant d'argent qu'il pourroit. *Philippe* s'empressa de profiter de cette permission; mais *Clément* sauva la mémoire de *Boniface*, son prédécesseur, de la diffamation que le monarque lui préparoit, et l'inexécution de cette clause ne les brouilla point.

Les cardinaux éloignés de Rome, le centre commun, vivoient dispersés. Le roi de France, à la mort de *Clément*, en rassembla le plus grand nombre qu'il put à Lyon. [1316] Ils y élurent *Jacques d'Ossat*, qui prit le nom de *Jean XXII*. Il passoit volontiers des grandes choses aux petites, ou plutôt il traitoit les petites grandement. Ce pontife se servit des mêmes foudres, et contre les empereurs, qui refusoient de reconnoître sa supériorité temporelle, et contre les frères mineurs, qu'il prétendoit ne mener une vie pauvre et frugale que pour censurer indistinctement le faste de sa cour et l'opulence du clergé. Il livra ces religieux à la persécution dans les royaumes où il avoit du crédit. Ils prirent leur revanche, et l'accusèrent d'hérésie à l'occasion de quelques idées mystiques qu'il hasarda touchant la vision béatifique dont jouissent les saints dans l'autre vie.

*Jean XXII* eut sur les biens de celle-ci des que-

relles  
Baviè  
sa pl  
où il  
à ce p  
ner de  
alloit  
*Jean*  
frères  
sur la  
mense  
les grâ  
les ann  
mière  
il les  
tion. C  
rains p  
quand  
avant  
des pap  
cette es  
l'oreille  
attend  
Enfin l  
et jouis  
*gradat*  
chesses  
Ce fast  
roient l

[133

relles plus importantes avec l'empereur *Louis de Bavière*. Ce prince le fit déposer à Rome, et élire à sa place un antipape. Mais *Jean* étoit en France, où il bravoit la colère de l'empereur. Il suscita même à ce prince des ennemis assez puissans pour lui donner des alarmes sur sa propre couronne. Un concile alloit décider entre les deux combattans, lorsque *Jean* mourut, reconnoissant son erreur au sujet des frères mineurs, mais très-entier dans ses sentimens sur la puissance pontificale. Il laissa un trésor immense, acquis par quatre moyens : les préventions, les grâces expectatives, la gradation des bénéfices et les annates. Les annates étoient les revenus de la première année des bénéfices que le pape conféroit ; et il les conféroit presque tous moyennant la *prévention*. Celle-ci est le droit que s'arrogèrent les souverains pontifes de prévenir le collateur des bénéfices, quand la connoissance de la vacance leur parvenoit avant que le bénéfice fût donné. Il y avoit à la cour des papes des clercs qui guettoient, pour ainsi dire, cette espèce de sommeil du collateur, et frappaient l'oreille du pape pour en obtenir le bénéfice qu'ils attendoient : ce qu'on nommoit *grâce expectative*. Enfin le pape faisoit passer d'un bénéfice à un autre, et jouissoit de la première année du revenu des deux : *gradations* qui étoient une source abondante de richesses, mais aussi un foyer de cupidité et d'ambition. Ce fastueux pontife aux deux couronnes qui déco- roient la tiare en ajouta une troisième.

[1334.] *Benôit XII*, son successeur, étoit un

moine de Cîteaux. On l'appeloit *le cardinal blanc*, parce qu'il portoit l'habit de son ordre. On ne l'estimoit pas beaucoup dans le sacré collège ; cependant il eut toutes les voix. Il en fut lui-même étonné, et dit : *Vous avez élu un âne*, voulant signifier qu'il n'entendoit rien aux affaires et au manège de la cour pontificale ; mais il s'y accoutuma, et ne fut pas un des moins adroits entre les papes, ni des moins fastueux. *Benôit* gagna plus par la négociation que *Jean* n'avoit fait par la violence. Il fit la paix avec l'empereur et les autres potentats, sans déroger aux prétentions du saint-siège.

[1342.] *Clément VI*, qui le remplaça, n'eut pas sa modération. Il renouvela les anciennes querelles. *Louis de Bavière* portoit la couronne impériale. Le pape lui opposa pour compétiteur *Charles*, roi de Bohême, que la mort du Bavaurois établit solidement sur le trône, à la grande satisfaction de *Clément*. Ce pontife résidoit en France : il y acquit une demeure fixe par l'achat d'Avignon, ou par le don que lui en fit, sous l'apparence d'une vente, *Jeanne*, reine de Naples et comtesse de Navarre, pour obtenir l'absolution du meurtre de son mari, dont elle étoit accusée.

Rome, privée de la présence du pape, étoit en proie aux factions des grands. Leur désunion donna de la force à un parti populaire qui s'empara du gouvernement sous *Gabini di Rienzi*. Il étoit fils d'un meunier et d'une blanchisseuse ; il devint notaire, et fut envoyé à Avignon prier le pape de venir résider

à Ro  
retou  
tion  
avec  
sins  
affoil  
dépu  
Roma  
les en  
à la  
joind  
princ  
*Rienzi*

To  
borne  
meun  
proch  
présen  
devoit  
où la  
été ba  
« chev  
» men  
» ami  
tout c  
préten  
duc de  
leurs é  
condui  
Ce p

à Rome. Le compte qu'il rendit de son voyage à son retour fut tellement goûté, qu'on l'élut par acclamation tribun du peuple. Mis en possession du Capitole avec pleine autorité, il chassa les *Colonnes*, les *Ursins*, et les autres familles de la première noblesse, affoiblies par leurs divisions. Le tribun envoya des députés dans toutes les villes d'Italie dire que les Romains venoient de recouvrer leur liberté, et qu'il les engageoit, de leur part, à imiter la ville-mère et à la secourir. Beaucoup de villes promirent de se joindre aux Romains et entrèrent en traité. Des princes étrangers même recherchèrent l'alliance de *Rienzi*.

Tout lui prospéroit, lorsqu'il mit lui-même des bornes à sa fortune par son extravagance. Le fils du meunier se donna les airs arrogans qu'il avoit reprochés à la noblesse; il se fit armer chevalier en présence de tout le peuple. Comme cette cérémonie devoit être précédée du bain, il le prit dans la cuve où la tradition faisoit croire que *Constantin* avoit été baptisé. *Rienzi* s'intituloit dans ses lettres « chevalier candidat du Saint-Esprit, sévère et clé- » ment, libérateur de Rome, zéléateur de l'Italie, » ami de l'univers, et tribun auguste. » Comme si tout ce qui dominoit dans Rome devoit avoir des prétentions outrées, il cita à son tribunal *Louis*, duc de Bavière, et *Charles*, roi de Bohême, avec leurs électeurs, pour venir rendre compte de leur conduite.

Ce procédé extravagant ruina son crédit. Le pape

le traita de fou et de fanatique dans une bulle qui fit ouvrir les yeux aux Romains. La noblesse reprit la supériorité. *Rienzi*, forcé de fuir, se sauve chez le roi de Hongrie, de là chez le roi de Bohême, qui le livre au pape. Cependant il jouissoit encore de quelque considération à Rome : les cardinaux qui y résidoient crurent qu'il pourroit leur être utile pour y rétablir l'autorité du souverain pontife. Le pape le renvoya avec les titres de chevalier, sénateur de Rome et tribun du peuple. Il fit de nouvelles folies. Le peuple s'en lassa, l'attaqua, le poursuivit dans le Capitole, et lui fit souffrir une mort cruelle. « Exemple remarquable, disent les historiens, des jeux bizarres de la fortune et de l'instabilité de tout ce qui prend sa source dans une fermentation populaire. »

[1352.] *Innocent VI*, successeur de *Clément VI*, tranquille à Avignon pendant son pontificat, laissoit l'Italie, et surtout Rome, se déchirer par des factions dont sa présence auroit pu calmer la fureur ; mais il se contenta d'envoyer des légats à titre de gouverneurs. L'un d'eux couronna à Rome l'empereur *Charles IV*. Ce prince ne fut pas plus empressé qu'*Innocent* à faire cesser les désordres de l'Italie. [1362] *Urbain V*, qui le remplaça, voulut bien venir à Rome, mais non pour y résider. Il y reçut deux empereurs : celui d'Occident, qu'il couronna lui-même, et celui d'Orient, *Michel Paléologue*, qui venoit demander du secours contre les Turcs, *Urbain* lui donna des lettres de recommandation pour

les V.  
Palé

[U  
reçut  
peu s  
bitan  
pape  
étoien  
ajout  
lettre  
s'il n  
poud  
» anc  
» pré  
» ces  
Roma  
dans l  
missio  
mouru

On  
ne ser  
seurs.  
dinaux  
collég  
enviro  
ment d  
» la m  
tuairen  
ples,  
homm

les Vénitiens et les Génois : c'est tout le fruit que *Paléologue* put retirer de son voyage :

[1370.] Le successeur d'*Urbain*, *Grégoire XI*, reçut de *Valdemar*, roi de Danemarck, une réponse peu satisfaisante. On jugera s'il la méritoit. Les habitans du Jutland s'étoient révoltés. Ils écrivirent au pape pour excuser leur rébellion, et leurs excuses étoient des plaintes amères contre leur roi. *Grégoire* ajoutant foi à leurs griefs, écrit à *Valdemar* une lettre hautaine, et le menace d'excommunication, s'il ne satisfait pas ses sujets. Le monarque lui répond : « Je tiens la vie de Dieu, les biens de mes » ancêtres, et la foi de vos prédécesseurs. Si vous » prétendez vous en prévaloir, je vous la rends par » ces présentes. » Déterminé par les instances des Romains, *Grégoire* quitta Avignon et alla à Rome, dans l'intention de s'y fixer. Il n'y trouva ni la soumission ni les agrémens qu'on lui promettoit, et mourut de chagrin.

On avoit prédit à *Grégoire* que son retour à Rome ne seroit pas avantageux ni à lui ni à ses successeurs. Le pronostic ne se vérifia que trop. Les cardinaux français, qui faisoient les trois quarts du sacré collège, entrés dans le conclave, se virent aussitôt environnés d'une troupe criant avec tout l'emportement de la fureur : « Un pape romain, italien, ou » la mort ! » Dans cette extrémité, ils élurent tumultuairement *Barthélemi Prignano*, originaire de Naples, qui prit le nom d'*Urbain VI* [1378]. Cet homme se trouva si dur, si hautain, on pourroit

dire si féroce, qu'au bout de trois mois de patience, les cardinaux, à quatre-près, revinrent sur leur élection, la déclarèrent forcée, et nommèrent *Robert*, de Genève, qui prit le nom de *Clément VII*. Alors se forma ce qu'on appelle le *grands chisme d'Occident*. L'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre, la Bohême, la Pologne, le Danemarck, la Suède, la Flandre, presque toute l'Italie, suivirent l'obédience d'*Urbain*. La France, l'Espagne, l'Écosse, Naples, Chypre, se déclarèrent pour *Clément*. D'autres prirent le parti de la neutralité jusqu'à la décision d'un concile général, que tout le monde demandoit. Les rivaux s'excommunièrent réciproquement. Les peuples adoptoient leur haine, leur animosité avec une fureur persévérante, et des excès qui causèrent une calamité générale en Europe : tristes effets d'un zèle inconsidéré, dont la religion souffrit, et dont les hérésies qui parurent alors en grand nombre se prévalurent. La suite fut l'avilissement du clergé, dont les malheurs ont toujours commencé par la discorde entre ses membres.

On doit remarquer que chacun des papes, après des promesses aux peuples pour se faire reconnoître, une fois reconnu, tiroit de ces mêmes peuples, comme nécessaires au soutien de leur cause, des sommes exorbitantes, dont l'exaction causoit des murmures, des plaintes, et souvent la désertion d'une obédience pour passer à une autre, dont on n'étoit pas mieux traité. Alors celui qu'on avoit révééré comme pape devenoit antipape pour ses anciens partisans. On re-

ma  
troi  
par  
ples  
ligie  
secc  
sou  
que  
les l  
que  
qu'à  
vera  
dénq  
la pa  
C  
après  
se ca  
doit  
asile  
sans  
toit l  
de N  
à un  
et un  
l'envi  
malgr  
réussi  
tendo  
traînc  
souffr

marquera encore que souvent les princes ne montreroient de l'attachement à un pontife que parce qu'ils partageoient les levées qui se faisoient sur les peuples en sa faveur. De là ce zèle, cette chaleur de religion qui étonne, quand on n'en sait pas les motifs secrets. Ainsi le duc d'*Anjou*, régent en France, sous la minorité de *Charles VI*, trouva fort mauvais que l'université lui fît de fortes représentations sur les levées de deniers exigées par *Clément VII*, parce que ce duc en avoit sa part. On fera observer enfin qu'à tort on donneroit à l'un ou à l'autre de ces souverains pontifes le nom flétrissant d'*antipape*. Cette dénomination, qui a été dans le temps accueillie par la passion, ne doit pas être consacrée par l'histoire.

*Clément VII* se retira à Avignon. *Urbain VI*, après quelque séjour à Rome, plus craint qu'aimé, se cantonna dans le royaume de Naples, qu'il regardoit plutôt comme une domination que comme un asile. Avec ces sentimens, il ne fut pas long-temps sans se brouiller avec *Charles de Duras*, qui en portoit la couronne. Ce prince l'assiégea dans le château de Nocera. Quatre fois par jour, *Urbain* paroissoit à une fenêtre de la forteresse, et, tenant une cloche et un cierge à la main, il excommunioit l'armée qui l'environnoit. Il trouva moyen de se sauver, et, malgré les dangers et les incommodités de sa fuite, il réussit à ne point relâcher six cardinaux, qu'il prétendoit avoir voulu l'empoisonner. Le pontife les traînoit enchaînés à sa suite; et, après leur avoir fait souffrir les douleurs de la torture, il s'en débarrassa

par une mort cruelle. Ce procédé tyrannique lui fit perdre beaucoup de partisans, et fortifia l'obédience de *Clément*. Celui-ci se vit à la veille de rester seul par la mort d'*Urbain*; mais les cardinaux d'Italie, appelés *urbanistes*, se hâtèrent de faire une élection malgré les remontrances des *clémentins* qui les prioient de différer [1389]. Ils nommèrent un Napolitain, qui prit le nom de *Boniface IX*. Rome le reçut; mais les troubles qui y régnoient ne lui permirent pas d'y rester long-temps. La mort de *Clément* fit faire aux cardinaux clémentins la même tentative que ceux-ci avoient faite auprès des urbanistes; l'issue en fut égale. Les clémentins, assemblés à Avignon, n'en élurent pas moins, malgré les remontrances de la France, *Pierre de Lune*, Aragonais, qui prit le nom de *Benoît XIII*. Ces deux papes s'invitèrent réciproquement à se céder, se menacèrent et s'excommunièrent. Les peuples des deux obédiences déclarèrent qu'ils renonceroient à toutes deux, si les pontifes ne s'accordoient pas.

Le seul moyen qui paroissoit pouvoir amener un accommodement étoit la cession de l'un et de l'autre: ils en convenoient; mais *Boniface* ne vouloit se démettre qu'après *Benoît*, et *Benoît* vouloit que *Boniface* donnât l'exemple. On sut le motif de ces déférences négatives: c'est que, quand l'un auroit abdiqué, l'autre auroit prétendu conserver la tiare, comme étant seul en titre. *Benoît* gagna à ces tergiversations que la France renonça à son obédience, mais sans reconnoître l'autre. Elle resta neutre. *Benoît*, me-

nac  
pres  
bass  
mais  
les u  
press  
circo  
reven  
cent  
Be  
lant le  
s'abou  
doit q  
sauf-c  
motif  
sans e  
d'Inno  
tien, q  
s'étoien  
eux qui  
le cas o  
son ser  
vailler  
dication  
cette c  
diences  
en 140  
qui pri  
pape,  
été obli  
ix.

né d'être resserré, se sauva d'Avignon. Se trouvant presque abandonné, il envoya à *Boniface* des ambassadeurs chargés de propositions assez équitables; mais celui-ci mourut après la première audience; et les urbanistes, ses partisans, aussi imprudemment pressés que l'avoient été les clémentins en pareille circonstance, élurent à Rome, où *Boniface* étoit revenu, un Napolitain, qui prit le nom d'*Innocent VII* [1404].

*Benoît*, fidèle à ses intentions pacifiques, ou voulant le paroître, déclara le dessein d'aller en Italie s'aboucher avec son concurrent. *Innocent* prétendoit que ce désir n'étoit pas sincère, et refusa un sauf-conduit. Il mourut; ce qui fournit à *Benoît* un motif de suspendre ses démarches conciliatrices sans encourir de blâme. [1406] Les cardinaux d'*Innocent*, toujours précipités, élurent un Vénitien, qui se nomma *Grégoire XII*. Ces cardinaux s'étoient juré en plein consistoire que celui d'entre eux qui seroit choisi renonceroit au pontificat, dans le cas où l'antipape en fit autant. *Grégoire* confirma son serment après l'élection. On se mit ensuite à travailler auprès des deux papes pour obtenir leur abdication. Mais, les trouvant également éloignés de cette condescendance, les cardinaux des deux obédiences se réunirent dans le concile assemblé à Pise, en 1409; et élurent un cardinal natif de Candie, qui prit le nom d'*Alexandre V*. Ce nouveau pape, allant à Rome, d'où *Grégoire XII* avoit été obligé de se sauver, mourut à Bologne, où

*Balthazar Cossa* l'avoit attiré. *Balthazar* étoit tout-puissant dans cette ville. Il gagna les cardinaux qui accompagnoient *Alexandre*, et se fit élire [1410]. On le connoît sous le nom de *Jean XXIII*.

Ce fut un pape de plus, car *Benoît* et *Grégoire*, qui n'avoient guère osé s'élever contre l'élection d'*Alexandre*, faite en plein concile, se déclarèrent hardiment contre celle de *Jean*, qu'ils prétendirent simoniaque et forcée. Tant pour ce sujet, que pour réprimer l'hérésie de *Jean Hus* et de *Jérôme de Prague*, on convoqua un concile à Constance. Les deux hérésiarques y furent jugés, condamnés par les pères, et livrés à l'empereur *Sigismond*, qui les fit brûler vifs, quoiqu'ils eussent un sauf-conduit. Des étincelles restées dans les cendres de ces deux hommes naquit l'incendie qui depuis embrasa l'Europe. Dans ce même concile, *Jean XXIII* fut déposé pour des crimes trop prouvés. *Grégoire* abdiqua par procureur. On lui conserva les honneurs que sa modération méritoit [1417]. *Othon Colonne*, Romain, fut élu, et prit le nom de *Martin V*. *Benoît* ne voulut jamais céder. Du petit château de Paniscola, frontière d'Aragon, qu'il habitoit, il se donnoit le plaisir de lancer tous les jours ses foudres contre toute la chrétienté qui l'avoit abandonné. Deux cardinaux qui lui restoient procédèrent, forcés par le roi d'Aragon, à l'élection d'un successeur qui prit le nom de *Clément VIII*. Le schisme ne finit véritablement qu'en 1429, par une démission et renonciation absolue de ce pontife éphémère.

[1  
nitier  
élu d  
trône  
qu'il n  
qui de  
de l'ég  
bler un  
volont  
propos  
romain  
chant l  
discuss  
prouver  
mens q  
céda l'i  
les huss  
cher ces  
qu'*Eug*  
de Bâle  
prétenti  
dont to  
avoient l  
gène cru  
rare. Ma  
rent *Eug*  
lui donne  
voie, qu  
Cepen  
Plusieurs

[1431.] A *Martin V* succéda *Eugène IV*, Vénitien. Il étoit à présumer que, remplaçant un pape élu dans un concile, il seroit inébranlable sur son trône; cependant il y chancela, et peu s'en fallut qu'il n'en fût précipité. A l'occasion des hussites, qui demandoient un concile pour rentrer dans le sein de l'église, *Eugène* ne put se dispenser d'en assembler un. Il le convoqua à Bâle; mais ce ne fut pas volontiers, parce qu'il prévoyoit qu'on pouvoit y proposer des questions embarrassantes pour la cour romaine. En effet, les opinions de *Jean Hus* touchant l'autorité spirituelle des papes amenèrent des discussions sur la puissance temporelle. En voulant prouver les assertions, on en vint à des éclaircissemens qui amenèrent des objections. A celles-ci succéda l'improbation de plusieurs droits, reprochés par les hussites comme des usurpations. Afin de rapprocher ces hérétiques, le concile donna des explications qu'*Eugène* ne voulut pas adopter. Comme les pères de Bâle continuoient d'attaquer ces fortifications des prétentions romaines, sans s'embarasser des foudres dont tous les papes, depuis *Grégoire VII*, les avoient hérissées, et qu'ils avançaient toujours, *Eugène* crut les arrêter en transférant le concile à Ferrare. Mais les pères tinrent ferme à Bâle, suspendirent *Eugène*, l'excommunièrent, le déposèrent, et lui donnèrent pour adversaire *Amédée*, duc de Savoie, qui prit le nom de *Félix V*.

Cependant, la diversion d'*Eugène* avoit opéré. Plusieurs prélats quittèrent Bâle successivement, mé

contens, disoient-ils, de ce qu'on traitoit le pape avec trop de dureté. Ils se rendirent à Florence, dont l'assemblée devint bientôt très-importante par la jonction des Grecs, qu'*Eugène* eut l'adresse d'y attirer. La réunion des deux églises, qui s'y pronouça, quoique ce ne fût qu'une cérémonie qui n'eut aucune suite utile, donna à l'assemblée de Florence un éclat qui effaça entièrement celui du concile de Bâle et de son pape *Félix*. Celui-ci conserva quelque extérieur de la papauté, pendant qu'*Eugène* en eut l'essentiel, et fut reconnu dans presque toute l'église, et surtout à Rome, où il mourut. Peu d'hommes ont été aussi fins, aussi rusés, aussi habiles à faire naître les circonstances et à en tirer avantage. Ses bulles sur l'autorité temporelle, en paroissant faire toutes les cessions qu'on lui demandoit, ne donnent cependant que ce qu'il avoit dessein d'accorder, c'est-à-dire, rien au fond de ce qui pouvoit borner cette autorité à laquelle il étoit très-attaché.

[1447.] Depuis quelques mois seulement, *Nicolas V* étoit cardinal quand il fut élu pape. C'étoit un habile négociateur. Il obtint par conciliation la renonciation de *Félix V*, et d'être reconnu par les prélats qui s'étoient transférés de Bâle à Lausanne. [1455] *Nicolas* eut pour une croisade contre les Turcs des projets que *Calixte III*, son successeur, s'efforça de réaliser, mais sans succès. Cet honneur étoit réservé à *Pie II* [1458]. Ce pontife déterminant plusieurs princes à fournir de l'argent et à envoyer des troupes. Le zèle qu'il mettoit aux préparatifs

auroit  
n'avo  
à la t  
déterr  
tieuse  
engag  
Turcs  
avoir  
du mo  
entre  
la cèle  
nom d  
de la  
s'étoit  
taines  
et les s  
académ  
reuse.

[14  
cipe, et  
à l'hér  
appren  
il étoit  
rieux d  
superbe  
En affa  
juste. S  
dans le  
de l'arb  
mier ccu

auroit pu leur donner une suite avantageuse , s'il n'avoit été prévenu par la mort. Il comptoit se mettre à la tête de l'armée , et il étoit prêt à s'embarquer ; déterminé , non par une ardeur imprudente et ambitieuse , mais dans l'espérance que son dévouement engageroit les princes chrétiens à accourir contre les Turcs qui menaçoient l'Italie. Sa croisade paroît donc avoir été plus raisonnable que les autres , et avoir eu du moins un motif plus utile. On peut placer *Pie II* entre les princes dont la dignité n'a pas augmenté la célébrité. Il étoit connu entre les savans sous le nom d'*Ænéas Sylvius* , avant que sa tête fût ornée de la triple couronne. Dans le concile de Bâle , il s'étoit montré contraire aux prétentions ultramontaines : devenu pape , il les préconisa dans ses écrits , et les soutint dans ses bulles. Il établit à Rome une académie que son successeur détruisit comme dangereuse.

[1464.] Ce successeur , *Paul II* , étoit par principe , ennemi des sciences. Il disoit qu'elles menoient à l'hérésie , et qu'il suffisoit aux Romains de faire apprendre à leurs enfans à lire et à écrire. D'ailleurs il étoit généreux et magnifique , mais minutieux , curieux de parures et de bijoux. Il se fit faire une tiare superbe , et attribua la couleur rouge aux cardinaux. En affaires , il étoit pénétrant et avoit le coup-d'œil juste. Souvent il a été pris pour arbitre par les princes dans leurs querelles ; mais il outre-passoit le droit de l'arbitrage , et se donnoit la licence d'excommunier ceux qui n'acquiesçoient pas à ses jugemens.

[1471.] *François de La Rovère, Sixte IV* son successeur, étoit fils d'un pêcheur. Transporté d'une cellule de cordelier dans le palais pontifical, il ne s'y trouva pas déplacé. On l'avoit estimé sous le froc comme savant; sous la pourpre, il se fit redouter comme guerrier. Il favorisa les ennemis de *Médicis* à Florence, et fut en grande partie cause des troubles qui agitèrent cette république. On doit le regarder comme un des principaux bienfaiteurs de la bibliothèque du Vatican. Il l'enrichit de manuscrits très-rares qu'il fit rechercher dans toutes les parties du monde, fonda des places de bibliothécaires pour les langues les moins connues, et assigna des revenus pour l'achat des livres. Libéral en faveur des établissemens, il l'étoit peu pour les savans eux-mêmes. *Sixte IV* a embelli Rome. Des édifices utiles et somptueux portent encore son nom.

[1484.] Les sciences et les arts ne déchurent point sous *Innocent VIII*, qui les aimoit. Il a été assez pacifique. On peut lui reprocher, comme une tache à la réputation d'un prince juste et généreux, l'engagement qu'il prit avec *Bajazet*, empereur des Turcs, de garder prisonnier *Zizim*, son frère, qui ne s'étoit livré que comme protégé; mais le bien de la chrétienté et la crainte qu'inspiroit le sultan doivent justifier sa conduite. On accuse, mais sans preuves, *César Borgia*, nommé *Alexandre VI* [1492], son successeur, d'avoir vendu la vie du prince turc à son frère, et, ne pouvant le garder, parce que le roi de France le demandoit avec des instances impé-

rieuses  
empois  
de tous  
la vie d  
furent d  
d'être p  
de conc  
pour de  
mais, p  
de la p  
son. *Al*  
et expir  
d'une pa  
ne régn  
*Jules II*  
comme  
battre lu  
ses trou  
pas, air  
force p  
canons  
son pont  
[1511]  
*Léon X*  
trente-se  
prochab  
comme p  
Les scie  
vorisa le  
à son sid

rieuses, de ne l'avoir envoyé qu'après l'avoir fait empoisonner. Au reste, *Alexandre VI* étoit capable de tous les forfaits. Aucune action louable n'honore la vie de ce pontife, à qui le meurtre et la trahison furent des crimes familiers. Il avoit été marié avant d'être pape ; son fils, plus méchant que son père, de concert avec *Alexandre*, avoit préparé du poison pour deux cardinaux dont il désiroit la succession ; mais, par ce qu'on appelle un quiproquo involontaire de la part de l'échanson, eux-mêmes burent le poison. *Alexandre* survécut quelques heures seulement, et expira dans des douleurs horribles, mort digne d'une pareille vie. [1503] *Pie III*, son successeur, ne régna que vingt-six jours, et fut remplacé par *Jules II*, neveu de *Sixte IV*. *Jules* se regarda plus comme prince que comme pontife. On le vit combattre lui-même, la cuirasse sur le dos, à la tête de ses troupes. Il se servit des foudres de l'église, non pas, ainsi qu'avoient fait ses prédécesseurs, comme force principale, mais comme force auxiliaire des canons et des piques. *Jules* guerroya pendant tout son pontificat. Sa mort donna la paix à l'Italie.

[1513.] On le vit avec plaisir remplacé par *Léon X*, de la famille des *Médicis*. *Léon* n'avoit que trente-sept ans, étoit libéral, poli, de mœurs irréprochables comme prince, mais trop ami du luxe comme pontife. Il protégeoit le mérite et les lettres. Les sciences fleurirent sous son pontificat. Il en favorisa les progrès, et a mérité qu'on ait donné son nom à son siècle, relativement au développement des con-

noissances humaines. On a dit *le siècle de Léon X* comme on a dit *le siècle de Charlemagne*, comme on a dit depuis *le siècle de Louis XIV*. Mais, glorieux de ce côté, *Léon X* a eu le chagrin de voir naître les hérésies qui ont détaché du saint-siège une partie de l'Europe.

Elles prirent naissance dans la rivalité de deux ordres religieux, dont l'un fut préféré dans la publication des indulgences. On appeloit *indulgences* la permission de manger de la viande, des œufs, du lait, du fromage les jours prohibés. Cette permission se donnoit par des bulles qui se vendoient, et dont l'argent étoit destiné à la construction de la superbe église de Saint-Pierre de Rome.

Les moines dominicains furent chargés en Saxe de la vente des bulles. Les moines augustins, piqués de n'être pas admis à ce profit, se mirent à décrier les bulles dans des sermons, des livres et des thèses. *Luther*, moine augustin, professeur de théologie dans l'université de Wirtemberg, avoué par ses confrères, établit des disputes publiques sur l'efficacité des indulgences, qu'il rendoit suspectes. C'étoit un homme hardi, d'une éloquence plus ardente que polie; il attaqua les indulgences avec audace. *Léon X* négligea quelque temps de prendre part à la dispute, qu'il regardoit comme peu importante; mais, instruit que les opinions de *Luther* sur quelques points de dogme et contre l'autorité de l'église prenoient faveur non-seulement auprès des peuples, mais encore chez les princes, il lança une bulle de condam-

nation  
la pub  
la fer  
que la  
[ r  
songeo  
*Léon*  
*Charle*  
servit d  
l'intimi  
redouta  
premier  
flattoie  
pencha  
au joug  
ces sou  
nombre  
aidoit  
d'*Adri*  
les reco  
avoir p  
lui pro  
Quand  
les ath  
dogmati  
Allemag  
points d  
lèrent,  
trancha  
uns un

nation contre le docteur de Wirtemberg, et fit cesser la publication des indulgences. Ce pape mourut dans la ferme persuasion que ces mesures suffisoient et que la querelle étoit finie.

[ 1522. ] Mais l'hérésie avoit levé la tête et ne songeoit pas à céder. *Adrien VI*, successeur de *Léon X*, avoit un grand crédit auprès de l'empereur *Charles-Quint*, et dispoit de sa puissance. Il s'en servit contre l'adversaire des indulgences ; mais il ne l'intimida pas. *Luther* étoit devenu un chef de parti redoutable ; il avoit été assez adroit pour mêler aux premiers objets de la dispute quantité de questions qui flattoient l'indépendance des princes allemands, et le penchant naturel du clergé inférieur à se soustraire au joug que les prélats lui imposoient. Ainsi les princes soutenoient l'hérésiarque, et le clergé le plus nombreux, applaudissant en secret à ses opinions, aidoit à les propager dans le peuple. Les bulles d'*Adrien VI*, les édits qu'il obtint de l'empereur, les recez des diètes que l'on convoqua semblent avoir plus contribué à répandre le luthéranisme, en lui procurant une grande publicité, qu'à l'affoiblir. Quand la carrière de la dispute fut une fois ouverte, les athlètes s'empressèrent d'y paroître. *Zuingle* dogmatisa en Suisse, en même temps que *Luther* en Allemagne, différant l'un de l'autre en quelques points de doctrine. *Socin* et plusieurs autres morcellèrent, pour ainsi dire, la foi catholique en retranchant des articles fondamentaux, et niant les uns un mystère, les autres un autre, comme s'il

étoit possible que toutes les connoissances humaines, surtout celles qui remontent à la Divinité, commençassent autrement que par un mystère.

[1523.] *Adrien VI* laissa le vaisseau de l'église à *Clément VII*, au milieu de ces tourmentes. Nul pape ne s'est vu dans de plus grands embarras. Il se trouva dans le conflit des intérêts de *Charles-Quint* et de *François I*, ne sachant le plus souvent avec lequel s'accommoder, passant d'un parti à l'autre, selon les événemens. L'empereur, plus habile et plus heureux que son rival, fit repentir le pape de ses tergiversations, mais en conservant avec lui les apparences du respect dû au chef de l'église. Il désira que les violences exercées contre le pontife ne parussent pas provenir de ses ordres, et pendant que ses troupes tenoient le saint-père prisonnier dans Rome, il faisoit faire en Espagne des prières pour sa délivrance. *Clément* se releva de cette disgrâce, et parut avec éclat médiateur entre ces monarques, qu'il s'efforça de pacifier. *Henri VIII*, roi d'Angleterre, le mit dans une cruelle anxiété par le divorce qu'il prétendoit faire avec *Catherine*, tante de *Charles-Quint*. Il se trouvoit partagé entre ces deux princes; sûr de déplaire à l'empereur, s'il consentoit à la dissolution du mariage, et exposé aux éclats du roi d'Angleterre, fier et hautain, s'il y résistoit. Par des délais entremêlés de ménagemens, *Clément* empêcha le prince de se porter de son vivant aux derniers excès.

[1534.] Il mourut lorsque peut-être il alloit être

forcé  
l'église  
sies n  
qu'on  
tablir  
*Paul*  
montr  
loit q  
moit-  
reman  
desso  
le sec  
porté  
foyer  
pédier  
des bu  
santes  
voqua  
l'Alle  
beauc  
de ma  
huit s  
pères  
sion. L  
report  
mort.

[15  
succes  
satisfi  
mécon

forcé de frapper le coup qui sépara l'Angleterre de l'église romaine sous *Paul III*. Le schisme et les hérésies ne faisoient que s'étendre en Allemagne, au point qu'on crut l'autorité des papes insuffisante pour rétablir l'ordre, et qu'il falloit celle d'un concile général. *Paul III* ne s'éloignoit pas de cet expédient, et se monroit disposé à convoquer le concile; mais il vouloit qu'il se tint en Italie. Les *protestans*, ainsi nommoit-on les dissidens de l'église romaine, crurent remarquer qu'en l'assemblant en Italie, le pape avoit dessein de s'y rendre le maître, et demandèrent que le secours pour éteindre le feu de la division fût porté en Allemagne, puisque c'étoit là qu'existoit le foyer des troubles. Après beaucoup de délais et d'expédiens pris pour tâcher d'é luder le concile, tels que des bulles de réforme, que le pape prétendoit suffisantes pour mettre un frein aux désordres, il le convoqua dans la ville de Trente, sur les confins de l'Allemagne et de l'Italie. L'ouverture s'en fit avec beaucoup de solennité en 1543, mais, sous prétexte de maladies contagieuses survenues à Trente, après huit sessions, le pape le transféra à Bologne. Tous les pères ne s'y rendirent pas. On n'y tint qu'une session. Par la politique de *Paul*, qui s'obstina à ne pas reporter le concile à Trente, tout languit jusqu'à sa mort.

[1550.] La première opération de *Jules III*, son successeur, fut de rappeler le concile à Trente. Il satisfît en ce point les protestans; mais ils furent très-mécontents de ce qu'il prétendit le présider par lui-

même ou par ses légats. Cependant on les détermina à y porter leurs griefs : ce qui étoit une espèce d'acquiescement à ce qui seroit décidé. Néanmoins, lorsqu'il fut question de s'y rendre en personne pour y défendre leurs sentimens, ils ne trouvèrent pas les sauf-conduits suffisans : difficulté qui fit suspendre le concile à la seizième session. On ne le reprit pas durant la vie de *Jules*. [1555] *Marcel II* ne siégea guère plus d'un mois. Une apoplexie l'emporta. Pendant tout le règne de *Paul IV*, qui lui succéda, il ne fut pas question de concile. Ce pape avoit de la sévérité dans les mœurs; les protestans lui en firent une espèce de crime, et lui reprochèrent d'en tirer vanité. C'étoit un pontife hautain, orgueilleux de la sévérité de ses mœurs; cependant il fut magnifique dans les occasions importantes. Ami de la justice, il eut le courage de disgracier ses neveux qui abusoient de leur crédit.

[1559.] Au contraire, *Pie IV*, son successeur, fit venir à Rome ses neveux, les combla de biens, et les introduisit dans le gouvernement. Il renouvela le concile de Trente, ou le continua, car ces deux expressions furent très-débatues. La seconde donnoit aux décrets déjà portés une autorité à laquelle les protestans refusoient leur acquiescement. Le pape tint au mot *continuer*, et il passa. Son empressement à rassembler le concile venoit de ce qu'en France, où tout étoit encore plus troublé qu'en Allemagne, on menaçoit d'en tenir un national. Celui de Trente reprit avec beaucoup plus d'éclat qu'il n'en avoit eu-

core eu  
les pré  
alarme  
de *Mé*  
*Charle*  
moigne  
Après a  
prise ou  
à discut  
les rais  
Le conc  
sion ave  
et donn  
prescrit

Ce c  
tholique  
sacreme  
même q  
être con  
core ave  
cipes de  
qui en p  
fraction  
présente  
ignorans  
La prati  
heureux  
trême-on  
bond. I  
mariagé

core eu. Les évêques de France s'y déclarèrent contre les prétentions ultramontaines avec une fermeté qui alarma le pape. Il eut recours à la reine *Catherine de Médicis*, toute-puissante à la cour de son fils *Charles IX*; elle engagea les prélats français à témoigner plus de condescendance aux désirs du pape. Après avoir donné beaucoup d'appareil à cette *reprise* ou *continuation*, comme si on étoit très-disposé à discuter au long toutes les matières, la lassitude et les raisons politiques firent brusquer les décisions. Le concile finit en 1563. *Pie IV* en apprit la conclusion avec une très-grande satisfaction, le confirma, et donna des ordres pour les réformations qui étoient prescrites.

Ce concile a fixé les articles de foi de l'église catholique. Les protestans en ont retranché plusieurs sacremens et des rites, qui cependant, à ne les juger même qu'à l'aide des lumières de la raison, peuvent être conservés, non-seulement sans danger, mais encore avec utilité. La confirmation rappelle des principes de morale, et leur donne une origine céleste qui en persuade la pratique et en fait redouter l'infraction. Le culte des images orne les temples, et présente des exemples de vertu : c'est l'écriture des ignorans, qui forment toujours le plus grand nombre. La pratique de la confession offre souvent au malheureux un conseil et un consolateur, comme l'extrême-onction appelle l'espérance auprès du moribond. Il est certain qu'un acte de religion joint au mariage peut imprimer dans l'âme plus de respect

pour cet engagement d'où dépend le bonheur de la vie. La prière pour les morts est un hommage ; elle est tout à la fois consolante et religieuse. Enfin l'idée de la présence réelle de la Divinité donne, pour ainsi dire, de la substance aux cérémonies pompeuses de l'église catholique, et les rend aussi touchantes qu'elles sont augustes. S'il s'étoit glissé quelques abus dans ces pratiques, il falloit les réformer, et non détruire les pratiques elles-mêmes.

Le célibat des prêtres et leur consécration a fait du clergé un corps séparé dans l'état. Le concile de Trente a publié, sur la discipline de ce corps et sur ses privilèges, des canons qui n'ont pas été généralement adoptés, même par les catholiques. *Pie IV* eut soin que les réglemens qui regardoient l'autorité du chef fussent enveloppés de tant d'ambiguités, qu'on pût ou la soutenir en entier, ou en retrancher une partie, selon les circonstances.

Les ordres religieux ont été obligés, dans ce concile, de se mettre sous une des quatre règles de saint *Augustin*, de saint *Benoît*, de saint *Bernard* ou de saint *François*. Ces ordres s'étoient fort multipliés. Jusqu'au douzième siècle, les fonctions ecclésiastiques, l'instruction des peuples et la célébration des mystères étoient confiées exclusivement aux membres du clergé répandus dans les campagnes à la tête des paroisses, ou réunis dans les villes en collèges de chanoines réguliers ou séculiers, sous le gouvernement hiérarchique des évêques. Les moines cependant pulluloient alors en Europe ; mais, destinés à la vie

ascétiq  
l'autre  
larité,  
le défi  
cultes.

monast  
alloien  
si l'on  
côtés  
bourgs  
rassem  
autour

Ces  
religieu  
plupart  
au trav  
mystère  
çois, le  
la véné  
pour la  
de ces  
admis  
se trou  
général  
qui s'y  
quence

On  
anciens  
ont co  
la jeun

ascétique et laborieuse, ils remplissoient l'un et l'autre emploi en édifiant les peuples par leur régularité, et en leur donnant l'exemple du travail dans le défrichement des terres des vastes contrées incultes. Le goût des lettres entra aussi dans les grands monastères. La haute noblesse et les princes même alloient y chercher de l'instruction. Les ruches-mères, si l'on peut se servir de ce terme, envoioient de tous côtés de nombreux essaims. Plusieurs villages ou bourgs, des villes même doivent leur origine aux rassemblemens que la célébrité des fêtes occasionnoit autour des abbayes.

Ces moines ne doivent pas être confondus avec les religieux, qui parurent vers le douzième siècle. La plupart ne se bornèrent pas à la vie contemplative et au travail des mains, ils s'immiscèrent dans le ministère. La régularité des disciples de saint *François*, leur sobriété, leur désintéressement, méritèrent la vénération des peuples. Le talent des dominicains pour la chaire leur acquit beaucoup d'estime. Il sortit de ces ordres des docteurs célèbres. Plusieurs furent admis dans le sacré collège et décorés de la tiare. Il se trouva à la conclusion du concile de Trente sept généraux d'ordres, chacun avec plusieurs religieux, qui s'y distinguèrent par leur science et leur éloquence.

On ne doit pas oublier les jésuites, qui, sans être anciens, étoient déjà fort répandus. Plusieurs moyens ont contribué à leur accroissement. L'instruction de la jeunesse leur fournissoit des sujets : les connois-

sant dès l'enfance, ils ne les prenoient pas au hasard, mais ils les choisissoient tous doués d'esprit, d'aptitude aux sciences ou de talens particuliers, et propres à concourir à la plus grande gloire de l'ordre. La culture des belles-lettres, dans lesquelles ils se distinguèrent, leur attira l'estime générale. Les missions portèrent leur réputation et leur crédit partout l'univers. Enfin le vœu particulier d'attachement au saint-siège et d'obéissance au pape a intéressé les souverains pontifes à leur agrandissement. Ils sont devenus colosse, et tout colosse menace ruine et est près de sa chute. [1566] *Pie V*, successeur de *Pie IV*, se servit beaucoup d'eux pour tâcher de faire recevoir par les états catholiques les canons concernant la discipline. Ceux qui les adoptèrent ne le firent qu'avec des explications ou des restrictions propres à borner les prétentions de la cour de Rome. Cependant *Pie V* s'opiniâtra à la soutenir. On lui doit la fameuse bulle *in cænâ Domini*, qui se lit tous les ans le jeudisaint, et qui déclare excommuniés les princes qui attenteront aux privilèges ecclésiastiques. Il créa de son autorité *Cosme de Médicis* grand-duc de Toscane, malgré les protestations de l'empereur, suscita des embarras à la reine *Élisabeth*, et forma une ligue contre les Turcs. Il eut le plaisir d'apprendre qu'ils avoient été battus à la fameuse bataille de Lépante. Quelque pieuse qu'ait été la vie de *Pie V*, le peuple de Rome ne laissa pas de se réjouir de sa mort, à cause de sa sévérité et des rigueurs de l'inquisition. La régularité de sa vie l'a rendu célèbre. Il étoit

exempt  
jamais

[15

de ran  
ennemi  
contre  
de la  
conspi  
soit-on  
obligé  
homme  
paix. C  
mulati  
fût pos  
dans se

[15

peut se  
électif  
que, l  
louer,  
lage po  
qu'il ex  
un reli  
chemin  
non-se  
l'accor  
Pendan  
réparti  
son co  
dans la

exempt d'avarice, de tout intérêt sordide, et ne songea jamais à enrichir sa famille.

[1572.] Son successeur, *Grégoire XIII*, tâcha de ranimer la guerre contre les Turcs. Il se montra ennemi très-zélé des protestans, favorisa la guerre contre eux dans les Pays-Bas, approuva le massacre de la Saint-Barthélemi en France, et appuya les conspirations contre *Élisabeth*. En tout cela, disoit-on, il n'agissoit que comme homme public, obligé par sa place à ces démonstrations. Comme homme privé, il étoit doux, humain et ami de la paix. On croiroit difficilement qu'une pareille dissimulation, une opposition soutenue à son caractère, fût possible, si on n'en trouvoit encore un exemple dans son successeur.

[1585.] L'histoire de *Sixte-Quint* montre ce que peut se promettre un homme de mérite dans un état électif. Il étoit fils d'un simple vigneron, si pauvre, que, hors d'état de l'élever, le père fut obligé de le louer, dès l'âge de neuf ans, à un homme de son village pour garder ses moutons et ses pores. Pendant qu'il erroit dans les champs avec son troupeau, passe un religieux de Saint-François qui lui demande le chemin d'une petite ville voisine. Le jeune porcher non-seulement l'indique, mais se met en devoir de l'accompagner, et le suit malgré ses remontrances. Pendant le chemin, le religieux est si frappé de ses réparties spirituelles, qu'il le présente au gardien de son couvent comme un sujet à conserver. Il s'élève dans la petite domesticité. On lui donne l'habit de

frère convers ; mais, au lieu de se borner aux fonctions de cet état, il s'introduit dans les classes, et montre tant de penchant à l'étude, qu'on l'applique aux sciences.

Il devient professeur, docteur, prédicateur, et passe successivement par toutes les dignités de son ordre, non sans contradiction, parce qu'outre qu'il étoit poursuivi par l'envie, qui s'attache toujours aux succès éclatans, il se faisoit beaucoup d'ennemis par son caractère impérieux et vindicatif. Mais ses talens lui procurèrent des amis puissans hors du cloître.

*Paul IV*, homme austère, qui aimoit la sévérité, le fit inquisiteur-général à Venise. Il exerça sa charge d'une manière dure et si choquante, qu'il s'attira l'animadversion du sénat. Il fut obligé de prendre la fuite. *Pie V*, qui l'avoit aussi protégé, n'étant que cardinal, devenu pape, le fit général de son ordre, évêque, cardinal, et lui donna une forte pension pour soutenir sa dignité.

Il prit le nom de cardinal de *Montalte*, du nom d'un château de la Marche-d'Ancône, près du petit village des Grottes, lieu de sa naissance. Parvenu à cette dignité éclatante, *Montalte* s'enveloppe, pour ainsi dire, d'obscurité, s'enfonce dans la retraite, ne s'occupe que d'œuvres de piété, paroît rarement aux consistoires, affecte d'être si cassé, si infirme, qu'il faisoit pitié à tous ceux qui le voyoient. Il vécut quinze ans dans cet état de contrainte.

Au conclave qui suivit la mort de *Grégoire XIII*, il ne se mêla d'aucune intrigue ; à peine se prétoit-il

aux  
» te  
» l'  
» go  
scrui  
s'il  
comp  
de la  
soixa  
ton,  
morp  
qu'il  
» tal  
» bon  
reten

Qu  
pour  
cardin  
pit et  
» père  
» pon  
» je v  
pape  
soin.  
ecclés  
les fit  
son co  
selon  
cutter  
conste

aux démarches qu'on faisoit pour lui : « Je n'accepterai, disoit-il aux cardinaux qui travailloient à l'élever, je n'accepterai qu'à condition que vous gouvernerez pour moi. » Tandis qu'on alloit au scrutin, il toussoit et pleuroit dans son coin comme s'il lui fût arrivé quelque malheur. Cependant il comptoit attentivement les voix. S'en voyant plus de la moitié, le vieillard prétendu, qui n'avoit que soixante-quatre ans, sort de sa place, jette son bâton, et paroît grandi d'un pied. Cette subite métamorphose étonne les cardinaux. Le doyen s'écrie qu'il y a erreur dans le scrutin. « Non, crie *Montalte* d'un ton encore plus haut; le scrutin est bon. » Il entonne le *te Deum* d'une voix à faire retentir la voûte, et prend le nom de *Sixte V*.

Quand ce pape marcha vers l'église de Saint-Pierre pour être intrônisé, le peuple, aussi surpris que les cardinaux, ne reconnoissoit pas ce *Montalte* décrépité et infirme. Selon la coutume, il crioit : « Saint-père ! abondance et justice ! — Abondance, répondit-il, priez Dieu qu'il vous la donne ; moi, je vous donnerai la justice. » Il tint parole. Aucun pape n'a eu plus de sévérité, et Rome en avoit besoin. La licence la plus effrénée régnoit dans l'état ecclésiastique. *Sixte* publia des lois rigoureuses, et les fit exactement observer. Au lieu de relâcher, à son couronnement, les criminels détenus en prison, selon la coutume de ses prédécesseurs, il en fit exécuter quatre des plus coupables ; ce qui répandit la consternation parmi les brigands. Les environs de

Rome étoient infestés de bandits. *Sixte* promit leur grâce à tous ceux qui viendroient se rendre dans l'espace de trois mois, sans qu'ils pussent l'espérer après ce terme. De plus, il promettoit cinq cents écus à ceux qui livreroient quelques-uns de leurs complices. Il fit en même temps défense expresse à toutes sortes de personnes, sans exception, d'avoir la moindre correspondance avec eux, de leur vendre ou donner des vivres, le couvert ou des habits, sous peine des galères, de la potence, ou même de la roue. En moins de six mois, tous les brigands furent pris ou disparurent.

Si l'on trouve quelque chose à reprendre dans les moyens obliques par lesquels *Sixte-Quint* parvint à la souveraine puissance, on ne peut que louer l'emploi qu'il en fit. Il réprima la mendicité, détruisit les privilèges nuisibles au bon ordre, embellit la ville, y fit jaillir des fontaines, éleva des obélisques, bâtit des ponts, des églises, des palais et des hôpitaux, répara et rendit somptueuse la fameuse bibliothèque du Vatican. Ses soins s'étendirent au-dehors. Il eut des troupes disciplinées, et fit fortifier ses places frontières. Il avoit des espions dans toutes les cours, et étoit bien instruit du secret des cabinets. On ne peut le blâmer d'avoir élevé les fils de sa sœur, d'autant plus qu'ils le méritoient. Pourquoi refuseroit-on à un homme qui ne doit sa haute fortune qu'à lui-même de la partager avec sa famille ? Mais il ne se laissa pas gouverner.

Il rendit justice à ceux qui professoient des senti-

mens o  
l'estime  
de Nava  
et pour  
braver  
faire af  
vérité,  
eurent à  
la mort  
il étoit  
quand  
ses mag

En d  
*Urbain*  
*Grégoire*  
temps  
*Quint,*  
siégca  
clara a  
l'absolu  
de son  
*ment*  
et le lil  
linistes  
aux jés  
Leurs  
mort d  
sur le  
pas [ r  
vécut o

mens opposés aux siens. Il marqua publiquement de l'estime pour la reine *Élisabeth*, pour *Jeanne*, reine de Navarre, mère de *Henri IV*, pour ce jeune prince, et pour *Condé*, son cousin, qui, non contents de braver ses excommunications, eurent l'audace de faire afficher leur appel aux portes du Vatican. A la vérité, il protégea les ligueurs de France tant qu'ils eurent à leur tête le duc et le cardinal de *Guise*; mais la mort des chefs lui fit prévoir le déclin du parti, et il étoit au moins indifférent aux succès de la ligue quand il mourut, laissant un grand trésor, malgré ses magnifiques dépenses.

En deux ans, quatre papes montèrent sur le trône : *Urbain VII* [1590] ne fut même pas couronné; *Grégoire XIV* ne régna que dix mois, et en peu de temps dépensa presque tout le trésor de *Sixte-Quint*, au profit de la ligue de France; *Innocent IX* siégea peu de mois [1591]; *Clément VIII* se déclara aussi pour la ligue [1592]. Cependant il donna l'absolution à *Henri IV*, et prononça la dissolution de son mariage avec *Marguerite de Valois*. *Clément VIII* vit commencer les disputes sur la grâce et le libre arbitre, qui ont donné naissance aux molinistes et aux jansénistes. Il se montra peu favorable aux jésuites, qui soutenoient *Molina*, leur confrère. Leurs adversaires étoient les dominicains. Après la mort de *Clément*, on tâcha de mettre un jésuite sur le siège pontifical; mais la faction ne réussit pas [1605]. *Léon XI*, qui remplaça *Clément*, ne vécut que vingt jours. La faction jésuitique reprit

courage; elle mit sur les rangs le jésuite *Baronius*, homme d'un grand mérite. Toutes les voix se réunissoient en sa faveur; il ne lui en manquoit plus que très-peu, lorsque tout à coup, comme par inspiration, les suffrages tournèrent sur le cardinal *Borghèse*.

[1605.] Il prit le nom de *Paul V*. Son pontificat est fameux par la querelle qu'il eut avec la république de Venise, qu'il excommunia. Cette république, plus ferme que beaucoup de potentats, força le pape de retirer ses anathèmes. *Henri IV* fut médiateur de cet accommodement. Les disputes théologiques au sujet de la grâce recommencèrent avec animosité sous le règne de *Paul V*. Il imposa silence aux combattans jusqu'à sa décision, qui ne parut jamais. Quelques esprits chagrins et frondeurs ont reproché à ce pape une grande indolence. Pour les réduire au silence, il suffit de faire remarquer que sous son pontificat les Romains jouirent d'une grande tranquillité, bonheur que les princes ne procurent jamais à leurs peuples sans travail et sans sollicitude [1621]. Rome jouit du même avantage sous *Grégoire XV*, son successeur. Il avoit été élevé chez les jésuites et il leur montra beaucoup d'attachement. Il étoit savant, et il a laissé plusieurs ouvrages.

[1623.] A la science *Urbain VIII*, successeur de *Grégoire*, joignit le goût des lettres agréables. Il passoit pour un des meilleurs poètes latins et italiens de son temps. Sa verve ne s'exerça que sur des sujets pieux. Fait pour la tranquillité qui

conv  
la sie  
*Rich*  
papes  
tières  
laissâ  
même

[1  
se pas  
et la h  
Tour à  
l'espr  
ractère  
de la  
ruina  
et les l

[16  
*dre VI*  
» dans  
» attac  
juger u  
Il avoit  
tificat.  
par les  
austérit  
hommes  
avoit co  
*nus*. [   
le saint-  
qu'il en t

convient aux gens de lettres, il eut le chagrin de voir la sienne troublée par des attaques que le docteur *Richer* donna en France à l'autorité temporelle des papes. Il paroît qu'*Urbain* auroit désiré que ces matières ne fussent pas remises sur le tapis, qu'on les laissât pour ainsi dire dormir, étant disposé lui-même à ne les pas réveiller.

[1644.] Le règne d'*Innocent X*, son successeur, se passa en intrigues entre sa belle-sœur *Olympia*, et la bru de cette femme, la princesse de *Rossano*. Tour à tour elles prenoient un ascendant exclusif sur l'esprit de ce foible pontife. L'instabilité de son caractère se remarque aussi dans sa conduite à l'égard de la famille des *Barberins*; il les disgracia, les ruina et les força de fuir, les rappela, les accueillit et les honora de sa confiance.

[1655.] Le cardinal de *Retz* a dit d'*Alexandre VII*, successeur d'*Innocent X* « que sa foiblesse » dans les grandes choses étoit en proportion de son » attachement pour les petites. » Mais on ne doit pas juger un pontife d'après la déclaration d'un factieux. Il avoit montré beaucoup d'austérité avant son pontificat. On ne doit pas conclure des reproches faits par les jansénistes qu'*Alexandre* ait renoncé à ses austérités et à la pratique des vertus chrétiennes. Ces hommes déclamèrent violemment contre ce pape qui avoit condamné par une bulle la doctrine de *Jansénius*. [1667] *Clément IX*, qui monta ensuite sur le saint-siège, gouverna moins par lui-même, quoiqu'il en fût capable, que par le cardinal *Chigi*, auquel

il croyoit être redevable de la tiare. Il ne la porta que deux ans. On dit qu'il étoit pieux et aumônier. Une intempérance de table qui lui étoit habituelle, et dont il avoit la foiblesse de faire parade, le conduisit précipitamment au tombeau.

[1670.] Il fut remplacé par *Clément X*, qui régna six ans, gouverné de même par un cardinal qu'il avoit aussi adopté. Quelquefois cependant sa dépendance lui pesoit. Il le fit sentir à la vérité un peu tard à ce ministre. Pressé par lui dans sa dernière maladie de faire une chose qui n'étoit pas de son goût, il lui répondit: « Vous devez vous contenter d'avoir été pape pendant six ans, souffrez que je le sois seulement pendant six heures. » [1676] *Innocent XI*, son successeur, étoit modeste, solitaire et économe.

De son temps parurent le quiétisme et le molinisme, genre de spiritualité dangereuse par les conséquences qu'on en peut tirer, et qui peuvent mener au libertinage.

[1689.] *Alexandre VIII*, successeur d'*Innocent*, ne siégea que deux ans. Étant fort vieux, il se hâta d'enrichir sa famille. On lui en fit des reproches. « Oh! oh! dit-il, il est vingt-trois heures et demie. » [1691] *Innocent XII*, son successeur, se conduisit d'une manière tout opposée. Il se déclara contre le *népotisme*, et donna contre cet usage une bulle qu'il fit signer par tous les cardinaux. Elle fixoit à une somme modique ce que les papes les moins indifférens pouvoient accorder à leurs neveux. Le quié-

tisme h  
sous l'é  
docilité  
flétrisso  
disparoi  
tendres

[170  
refusa la  
fortes in  
fameux  
des jésu  
noises q  
qu'ils dé  
même? L  
ce en ve  
Dieu pré  
l'homme  
ne peut n  
traites qu

Elles d  
l'Europe,  
seulement  
successeu  
[1724] e  
[1740] a  
avec quel  
mais inuti  
valut touj  
tribuoit e  
provoqué

tisme lui donna aussi des peines. Il se reproduisit sous l'égide d'un respectable prélat de France La docilité de *Fénélon*, sa soumission à la bulle qui flétrissoit son livre des *Maximes des Saints*, firent disparaître ce système, qui pouvoit tromper les âmes tendres et dévotes.

[1700.] Par un exemple unique, *Clément XI* refusa la tiare pendant trois jours, et ne céda qu'aux fortes instances du sacré collège. Son pontificat est fameux par deux actes contradictoires à l'égard des jésuites : la condamnation des cérémonies chinoises qu'ils craignoient, et celle du père *Quesnel* qu'ils désiroient. La grâce est-elle efficace par elle-même ? De quelle manière et jusqu'à quel point ? Est-ce en vertu du mérite et des démérites prévus que Dieu prédestine à la gloire ou à la peine ? Comment l'homme agit-il librement avec cette impulsion qui ne peut manquer son effet ? Voilà les questions abstraites qui n'auroient jamais dû sortir des écoles.

Elles ont cependant occupé les meilleures têtes de l'Europe, et excité des troubles dans l'église, non-seulement sous *Clément XI*, mais encore sous ses successeurs, *Innocent XIII* [1721], *Benoît XIII* [1724] et *Clément XII* [1730]. *Benoît XIV* [1740] auroit voulu les faire oublier. Il y travailla avec quelques princes aussi bien intentionnés que lui, mais inutilement. L'obstination des théologiens prévalut toujours sur ses mesures de prudence. On attribuoit cette opiniâtreté aux jésuites, qui avoient provoqué la fameuse bulle *unigenitus*, dont l'ac-

ception, exigée, ou rejetée, a presque causé un schisme dans l'église de France.

[1758.] *Clément XIII* soutint cette société chancelante, attaquée dans toutes les parties du monde; mais *Clément XIV* [1769] lui porta le coup mortel, par sa bulle du 21 janvier 1773, qui abolit pour toujours l'institut des jésuites. On a dit que c'étoit dans cette intention que les princes catholiques lui avoient procuré la tiare. Il passa de la cellule d'un cordelier dans le palais des souverains pontifes, et conserva sur le trône l'esprit qui le distinguoit dans le cloître. Il étoit sévère et peu communicatif. On regrettoit cependant, quand on pouvoit l'entretenir, qu'il ne daignât pas se livrer davantage à la société. Il vivoit renfermé, solitaire, comme inquiet et esclave de précautions.

[1774.] *Pie VI*, élevé sur le saint-siège dans un temps difficile, lorsque les souverains, comme ligés, attaquoient de tous côtés les privilèges et les richesses du clergé, a combattu pour ce précieux patrimoine pendant tout son règne, non par des actes de violence, des excommunications et des anathèmes, ces armes n'étoient plus redoutées, mais par des négociations pacifiques, des complaisances bien ménagées, et de douces insinuations, qui ont quelquefois réussi. *Pie VI* s'est trouvé exposé aux malheurs de la guerre qui a ravagé l'Italie. Il a vu Rome renoncer à la puissance papale, et s'ériger en république sous la protection des Français.

Arraché de son trône, promené d'exil en exil,

ouvent re  
cessaire lu  
leuce en D  
vingt-deux  
patience v  
traditions  
longs voya  
saisons les  
entrepren  
firmités, m  
gouverneme  
justices et l  
dres de ce  
lieu de son  
entre les so

A *Pie V*  
*Pie VII*, c  
Venise, où  
ramené à R

souvent renfermé dans des prisons où le simple nécessaire lui étoit accordé, *Pie VI* est mort à Valence en Dauphiné, le 17 août 1799, âgé de quatre-vingt-deux ans, modèle d'une piété sincère et d'une patience vraiment chrétienne, exercée par les contradictions, les inquiétudes et les fatigues de ses longs voyages dans les pays les plus difficiles et les saisons les plus rigoureuses; voyages qu'on lui fit entreprendre sans égard pour son âge, pour ses infirmités, ni pour la rigueur des saisons. Le nouveau gouvernement de France a tâché de réparer les injustices et les torts de l'ancien en honorant les cendres de ce vieillard vénérable, et lui faisant sur le lieu de son décès des obsèques dignes de son rang entre les souverains et de sa vertu.

A *Pie VI* a succédé le cardinal *Chiaromonti*, *Pie VII*, de l'ordre de Saint-Benoît, qui a été élu à Venise, où le sacré collège s'étoit rassemblé. Il l'a ramené à Rome, en juillet 1800.

## SAVOIE ,

*entre le Piémont , le Valais , la Suisse , le Rhône , le Dauphiné et la Provence. Piémont entre la Savoie , le Mantferrat , les Alpes maritimes et le Tésin. Sardaigne , entre la Corse , l'Italie , la Barbarie et l'Espagne. Succession des ducs. de Savoie depuis Humbert II jusqu'à Charles-Emmanuel , mort en 1773.*

LA Savoie est hérissée de montagnes , peu fertile en grains , mais couverte d'excellens pâturages. Il y a des cimes où la neige et la glace ne fondent jamais. Le gibier y est excellent , et le poisson d'eau douce y abonde. La nature , fort variée en Savoie , dédommage le voyageur de l'uniformité des grandes plaines du Piémont ; mais la fertilité de ce dernier pays compense avantageusement le plaisir qu'on éprouve à la vue des bizarreries et des beautés pittoresques de l'autre. On trouve de tout dans tous les états du duc de Savoie : forêts , lacs , fontaines , cascades , rivières , torrens , grottes , rochers coupés à pic , pentes douces et couvertes d'herbes. La partie la plus agréable est le comté de Nice , sur la Méditerranée ; on n'y sent point les rigueurs de l'hiver. On y jouit d'un air pur , d'un ciel serein et d'un printemps presque continuel. Le Savoyard est laborieux ; il aime son pays , n'en sort que pour mettre à contribution , par son travail , les pays voisins , et revient dans le

sien avec  
nommé p  
Le Pi  
bœufs. L  
de soie :  
donne au  
île , du t  
sain : e'  
loient se  
suite des  
siques , o  
salubrité.  
qui ont l  
Vandales  
nois. Elle  
quera que  
moins éte  
trois capit  
Savoie , et  
la plus or  
Les pri  
Romains  
Ils occupo  
eux-même  
que c'étoit  
les invasio  
celles des  
reflux , la  
qu'elle rem  
et le reflux

sien avec une allégresse toujours nouvelle. Il est renommé pour son attachement à ses princes.

Le Piémont nourrit une quantité considérable de bœufs. Les habitans font aussi un grand commerce de soie : c'est la meilleure de l'Italie. La Sardaigne donne au duc de Savoie le titre de roi. L'air de cette île, du temps des Romains, passoit pour très-malsain : c'étoit là qu'ils exiloient ceux dont ils vouloient se défaire promptement. Cependant, soit par suite des défrichemens, ou par d'autres raisons physiques, on ne s'aperçoit pas maintenant de cette insalubrité. Les habitans sont un mélange des nations qui ont habité cette île : Carthaginois, Romains, Vandales, Maures, et postérieurement Pisans et Génois. Elle est gouvernée par un vice-roi. On remarquera que le roi de Sardaigne, dont les états sont les moins étendus entre ceux des princes couronnés, a trois capitales : Cagliari en Sardaigne, Chambéri en Savoie, et Turin en Piémont. Celle-ci est sa résidence la plus ordinaire.

Les principaux habitans de la Savoie du temps des Romains étoient connus sous le nom d'*Allobroges*. Ils occupoient la parti des Alpes que les Romains eux-mêmes appeloient *la citadelle de l'Italie*, parce que c'étoit le meilleur rempart qu'ils eussent contre les invasions des peuples occidentaux, surtout contre celles des Gaulois. Comme la mer, par son flux et reflux, laisse des amas d'eau dans les cavités qu'elle remplit et qu'elle abandonne, de même le flux et le reflux des nations à travers l'énorme chaîne de

rochers qui s'étend depuis la côte de Gênes jusqu'au golfe de Venise, ont dû laisser dans les vallées des peuplades qui ont surnagé après l'espèce de tempête qui a bouleversé l'empire romain.

On ne sait presque rien de ce qui s'est passé dans ces rochers jusqu'au milieu du huitième siècle. Vers 750, on voit un comte de *Maurienne* étendre sa domination sur les petits états qui l'entourent. L'histoire se repose pendant à peu près trois cents ans, et nous montre, vers l'an 1000, un *Amé*, comte de Savoie, parent de l'empereur *Othon III*. On croit que ce Saxon a été le chef de la race qui naguère tenoit le sceptre des Alpes. Cet *Amé* a passé dans son temps pour le plus généreux et le plus doux des souverains : bien digne d'être la tige d'une famille qui, entre toutes celles qui ont porté la couronne, s'est distinguée par les vertus bienfaisantes, sans négliger les vertus militaires. Leur titre étoit alors celui de comtes de *Maurienne* ; ils furent ensuite comtes, puis ducs de *Savoie*.

On raconte de *Bérolde*, fils d'*Amé*, des exploits fabuleux. Les annales commencent à prendre quelque air de vraisemblance sous *Humbert I*, son fils, grand guerrier, qui mourut vers 1048. Il reçut de son père l'exemple des fondations pieuses, et le transmit à ses descendans avec un grand respect pour les dogmes et la pratique de la religion. Alors ces princes ne prenoient que le titre de comtes. *Amédée*, premier fils de *Humbert*, renommé pour sa bravoure et sa magnificence, mourut sans enfans, et laissa son

comté à titre celui mariage dot d'*Ar* rin, le sur la cō

[106] avec sa à la Sav princess à défend qui prêt ques apa bert, en adoptée défaut [1103] neur, se marquis père et le et les f prince [1143] restant heureux jamais l déposant à des com ment les quis le t

comté à *Othon*, son frère, qui ajouta à ce premier titre celui de *marquis d'Italie*. Plus heureux par le mariage que ses prédécesseurs par les armes, il eut en dot d'*Adélaïde*, héritière de Suze, le duché de Turin, le Val-d'Aoste, et plusieurs terres et châteaux sur la côte de Gênes.

[1060.] *Amédée II*, son fils, jouit paisiblement avec sa mère des beaux domaines qu'elle avoit joints à la Savoie. Il mourut avant elle. A la mort de cette princesse [1080], *Humbert II*, son petit-fils, eut à défendre ses droits contre les maris de ses sœurs, qui prétendoient au partage de la succession. A quelques apanages près, elle fut adjugée entière à *Humbert*, en vertu de la loi salique que la Savoie avoit adoptée, avec cette exception néanmoins, qu'au défaut des mâles, les filles pouvoient succéder. [1103] *Humbert* laissa *Amédée III*, son fils mineur, sous la tutelle de sa mère. Elle se maria au marquis de *Montferrat*. Quand il fut en âge, le beau-père et le beau-fils prirent la croix. Le climat d'Orient et les fatigues de l'expédition causèrent au jeune prince une maladie dont il mourut en revenant. [1143] Il laissa un fils nommé *Humbert III*. En restant dans ses domaines, en rendant ses peuples heureux, en faisant exactement justice, ne prenant jamais les armes que lorsqu'il y étoit forcé, et les déposant aussitôt qu'il pouvoit amener ses ennemis à des conditions équitables, remplissant exemplairement les devoirs de la religion, *Humbert III* a acquis le titre de saint. Il portoit plus habituellement

l'habit de moine de Cîteaux que les marques de sa souveraineté. Cette dévotion ne paroît pas extraordinaire alors. Il sut allier le costume monastique avec le goût du mariage. On lui compte quatre femmes, dont l'avant-dernière seule lui donna un successeur.

[1188.] *Thomas I*, resté en bas âge, fut mis sous la tutelle de *Boniface*, marquis de Montferrat, son parent. *Thomas* vit le commencement des guerres de la Savoie avec le Dauphiné. Quoique guerrier, il augmenta ses états encore moins par ses armes que par la souplesse de son caractère, par l'adresse qu'il eut de se faire des amis dans les cours des empereurs. Il en obtint beaucoup de concessions dans le Piémont, du côté de Gênes et vers la Provence. [1233] Son fils aîné, *Amédée IV*, profita des talens lucratifs de son père. Il eut une grande prépondérance en Italie. [1253] *Boniface*, son fils, la soutint par beaucoup de valeur; mais la fortune l'abandonna devant les murs de Turin, qui s'étoit révolté. Il fut fait prisonnier par la garnison dans une sortie. Désespéré de se voir captif de ses sujets obstinés à ne pas lui rendre la liberté, il en mourut de chagrin. [1263] *Pierre*, son grand-oncle, fils de *Thomas I*, lui succéda. Il vengea la mort de son prédécesseur, mais seulement en soumettant Turin, sans infliger aux habitans de punitions sévères. *Pierre* prétendoit sur Genève des droits de propriété; mais il se contenta de l'hommage du comté de cette ville. Ce prince est nommé par les historiens *sage, prudent, dis-*

cret,  
retiré e  
de mon

[126  
comme  
ecclési

Il la qu  
dans le  
Quelqu

fut bon  
sessions  
marché

reux. A  
après lu  
et les s

*Grand*  
soit au  
puissan

états, f  
Respect

chez les  
les Sarr  
nommé

leur, m  
son père

voic. [1  
rissante  
que cel  
mais il  
l'intérêt

*erf, circonspect.* Il avoit vécu dans sa jeunesse retiré et adonné à l'étude. Ce goût ne l'empêcha pas de montrer des talens éclatans.

[1268.] *Philippe*, son frère, avoit commencé comme lui par une vie de retraite, occupé des devoirs ecclésiastiques, dont il avoit embrassé la profession. Il la quitta, dit-on, par ambition, lorsqu'il se vit dans le cas de succéder à son frère, et se maria. Quelque motif qui l'ait décidé à son premier état, il fut bon prince, et ne laissa point entamer ses possessions par ses voisins, qui croyoient avoir bon marché de son inexpérience. Il rendit ses peuples heureux. *Pierre* n'eut point d'enfans. Il appela au trône après lui *Amédée V* [1285], son neveu. La valeur et les succès de ce prince l'ont fait surnommer *le Grand*. Il le fut réellement, soit à la tête des armées, soit au timon du gouvernement. *Amédée* affermit la puissance de sa maison, recula les frontières de ses états, fut le médiateur et l'arbitre de ses voisins. Respecté dans la chrétienté, il se rendit aussi fameux chez les infidèles par des victoires sur les Maures et les Sarrasins. [1323] *Édouard*, son fils, a été surnommé *le Libéral*. Des guerres soutenues avec valeur, mais non pas avec la prudence et les succès de son père, changèrent la situation prospère de la Savoie. [1359] Il la laissa moins forte et moins florissante à *Aymond*, son fils. Le surnom de *Pacifique*, que celui-ci mérita, indique sa vertu dominante; mais il ne la porta pas jusqu'à fuir la guerre, quand l'intérêt de ses états l'exigeoit. Le souverain du Dau-

pliné, émule perpétuel du souverain de la Savoie, éprouva la force de ses armes. On blâme *Aymond* d'avoir été trop adonné aux femmes. C'est la première fois que l'histoire reproche quelques défauts aux comtes de *Savoie*; non pas qu'ils n'en eussent; car quel est l'homme, et surtout le prince qui en est exempt? mais ils ont sans doute tellement été couverts par leurs qualités estimables, qu'il n'en est pas resté de mémoire.

[1373.] Son fils, *Amédée VI*, a été surnommé *le comte Vert*, parce qu'il affectionnoit de préférence cette couleur, sous laquelle il avoit remporté la palme d'un tournoi fameux. Il eut le chagrin de voir passer le Dauphiné entre les mains du roi de France, et de se voir par là un voisin plus dangereux que n'avoient été les dauphins. En vain il tenta de déterminer en sa faveur le dauphin *Humbert*, qui, privé d'enfans, cherchoit, pour ainsi dire, un maître à ses états. Il y avoit entre les maisons de Dauphiné et de Savoie une ancienne rivalité qui empêcha *Amédée* d'obtenir la préférence. Ce fut la seule de ses entreprises qui ne lui réussit pas. Aucun de ses prédécesseurs n'avoit acquis autant de gloire. Les historiens le nomment *protecteur du saint-siège, défenseur de l'église, l'appui le plus inébranlable de la puissance impériale, l'ami et le vengeur des princes malheureux, le conseil et le médiateur des souverains et des monarques*. Ces titres sont d'autant plus glorieux qu'ils ne coûtèrent rien à ses peuples. Il fut toujours en guerre, et ses états furent toujours en paix. Il re-

cula co  
lais et d  
les em  
secouru  
levèrent

[138  
réputati  
recherch  
queux s  
modérat  
vallée d  
nèrent v  
*Rouge*  
laissa un  
grand  
d'*Amédée*  
sa mère  
*Bonnes*  
de son p  
de Genève  
le Bugey  
son tenu  
tions du  
brave gu  
prince v  
non-seul  
verainete  
traire à  
Ce li  
œuvres

cula considérablement ses frontières du côté du Valais et du Piémont. Pour comble de gloire, il secourut les empereurs de Constantinople comme il avoit secouru ceux d'Allemagne. Ses armes glorieuses relevèrent en Asie comme en Europe des trônes abattus.

[1383.] C'est beaucoup à un fils de se faire une réputation après un tel père. *Amédée VII* fut aussi recherché par les princes voisins et éloignés. Belliqueux sans être à charge à ses états, la douceur, la modération de son gouvernement, lui valurent la vallée de Barcelonette, Nice, Vintimille, qui se donnèrent volontairement à lui. On l'a nommé *le comte Rouge*, à cause de la couleur de ses cheveux. Il laissa un fils de huit ans. La régence fit naître un grand différend entre *Bonne de Berry*, aïeule d'*Amédée VIII* [1391], et *Bonne de Bourbon*, sa mère. Les grands se partagèrent entre les deux *Bonnes*. La mère l'emporta et gouverna à l'avantage de son peuple. Ce prince accrut ses états du comté de Genève, et de plusieurs terres dans la Bresse et le Bugey. Il eut part à toutes les grandes affaires de son temps. On remarque qu'au milieu des occupations du gouvernement, dont il étoit très capable, brave guerrier, habile négociateur, profond politique, prince vigilant et juste, il se préparoit une retraite, non-seulement pour se délasser des soins de la souveraineté, mais encore pour les oublier et se soustraire à la gêne et à l'éclat de la grandeur.

Ce lieu, dont jamais ne devoient approcher ni œuvres pénibles, ni faste, ni contrainte, est une

vallée délicieuse, nommée *Ripaille*, près de Tonon, capitale du Chablais. *Amédée* conçut l'étrange projet de gouverner ses états, non en abdiquant la souveraineté, mais en écartant ses détails, et ne se réservant que la surintendance. La mort de sa femme le mit en état d'exécuter son plan malgré la jeunesse de son fils, qu'il ne crut pas un obstacle, puisqu'il devoit conserver la surveillance. Son parti étant bien pris, *Amédée* institue un ordre de chevalerie, sous l'invocation de saint *Maurice*, patron de la Savoie. Il le compose de six gentilshommes, qui avoient vieilli à la tête des armées et dans le maniement des affaires; il s'établit leur chef sous le nom de *doyen*. Ils devoient avoir chacun leur appartement séparé, près du couvent des ermites de saint *Augustin*, qu'il avoit fondé. Leur habit étoit une robe longue de drap gris, avec un capuce de même, la barbe et les cheveux longs, pour canne un bâton noueux, surmonté d'un bourdon, et une croix d'or au cou. Chaque semaine devoit avoir ses jours consacrés à la solitude, d'autres aux affaires de l'état. Le doyen et les six chevaliers étoient astreints, sans vœu, à la plus exacte continence. Tout étant prêt, *Amédée* convoque à *Ripaille* une assemblée des prélats et des principaux seigneurs de ses états. Après un discours plein de sages instructions, il crée son fils chevalier, le déclare prince du Piémont, et lui remet la lieutenance générale du gouvernement.

Cet homme, si détaché des grandeurs, si ennemi des embarras, accepta cependant la papauté, sous

le nom d'  
être qu'  
l'église.  
marquoir  
sance. O  
la souve  
Savoie. L  
vernemen  
que du m  
de quelq  
l'humble  
auteurs n  
œuvres d  
ses cheva  
répandu  
soit *faire*  
a été app  
mant cet  
plus sage

[1440

domestiq  
méconter  
Le père s  
*Louis X*  
de *Louis*  
licitation  
sa cour e  
Les méce  
laissoit p  
épouse :

le nom de *Félix*, dans le temps qu'elle ne pouvoit être qu'un fardeau, à cause du schisme qui déchiroit l'église. Il l'abandonna même à des conditions qui marquoient qu'il tenoit encore à l'éclat et à la puissance. On ne voit pas qu'il ait absolument renoncé à la souveraineté de ses états, ni au titre de duc de Savoie. Il paroît seulement qu'il se mêla peu du gouvernement. On ne date le règne de *Louis*, son fils, que du moment de la mort du père. Elle fut précédée de quelques voyages à Ripaille, dont il avoit quitté l'humble retraite pour la pompe de la papauté. Des auteurs malins ont prétendu que ce n'étoient pas les œuvres de piété qui occupoient le plus le doyen et ses chevaliers. Cette opinion étoit si généralement répandue, que pour dire *faire bonne chère*, on disoit *faire ripaille*; on le dit encore. *Amédée VIII* a été appelé le *Salomon* de son siècle. En lui confirmant cette dénomination, il faudra convenir que les plus sages ont leurs momens de folie.

[1440.] *Louis*, son fils, essuya des tracasseries domestiques. Sa complaisance pour un favori fit des mécontents. Un de ses fils se mit à la tête du parti. Le père s'en débarrassa par l'aide et les artifices de *Louis XI*, roi de France, qui avoit épousé une fille de *Louis de Savoie*. Le monarque français, à la sollicitation de son beau-père, attire son beau-frère à sa cour et le fait enfermer dans le château de Loches. Les mécontentemens venoient de l'ascendant qu'il laissoit prendre à *Anne de Chypre*, sa seconde épouse : ascendant en quelque sorte excusable, parce

qu'elle avoit apporté en dot un royaume, qu'elle étoit la plus belle princesse de son temps, et qu'elle avoit beaucoup d'esprit.

[1465.] On a donné à *Amédée IX*, son fils et son successeur, le surnom de *Bienheureux*. Ce titre regarde l'autre vie, et non celle-ci; car on ne pourroit pas dire bienheureux dans ce monde un prince qui avoit des accès si cruels d'épilepsie, qu'on le jugea incapable de gouverner. La régence fut disputée entre ses trois frères, et *Yolande*, de France, sœur de *Louis XI*, son épouse. Cette princesse l'emporta par la protection de son frère. *Amédée IX* avoit toutes les vertus d'un particulier estimable, douceur, affabilité, et surtout une grande charité. Non-seulement il fonda des hôpitaux, mais dans un temps de disette il vendit jusqu'au collier de son ordre. « Je ne vous » vois point de meute, lui dit un jour le duc de *Milan*, qui étoit venu lui rendre visite. — Je vais » vous la montrer, répond *Amédée* »; et il le mène dans un appartement de son palais, occupé par des pauvres vieillards qu'il nourrissoit. Il étoit un des plus beaux hommes de ses états. Sa vertu et ses grâces lui firent pardonner par *Yolande* ses infirmités. Il en eut neuf enfans.

[1472.] A sa mort, la régence auroit dû être conservée à *Yolande*, parce que *Philibert I*, l'aîné des fils qu'il laissoit, n'avoit que sept ans. Elle la possédoit déjà, l'ayant obtenue par la protection de *Louis XI*, son frère. Mais les intérêts étoient changés. Le monarque se désoit de l'attachement qu'il

suppos  
gogne  
qu'ata  
la fois  
qu'elle  
même f  
vit enl  
même f  
il fut d  
remit e  
la faiso  
Alors le  
la régen  
jeune I  
qui lui  
exercic  
l'empor  
mourut

[148  
que qua  
de l'état  
par un  
troit un  
une fer  
princes  
nesse. I  
vans. L  
lières. S  
C'est en  
valier s

supposoit à sa sœur pour le parti du duc de *Bourgogne*, son ennemi : il ne protégea donc sa sœur qu'autant qu'il falloit pour qu'elle ne fût pas tout à la fois supplantée par ses beaux-frères, et pour qu'elle restât dans sa dépendance. Cette protection même fut quelquefois si peu efficace que la régente se vit enlever son fils par ses beaux-frères, et qu'elle-même fut faite prisonnière. *Louis XI* la délivra quand il fut de son intérêt qu'elle sortît de captivité, et la remit en possession de l'autorité à des conditions qui la faisoient dépendre de sa volonté. Elle mourut. Alors le monarque français s'empara ouvertement de la régence qu'il convoitoit. Pendant ces intrigues, le jeune *Philibert* s'occupoit de tournois et des plaisirs qui lui ont fait donner le surnom de *Chasseur*. Ces exercices violens, auxquels il se livroit avec tout l'emportement de son âge, abrégèrent ses jours. Il mourut à dix-sept ans, sans enfans.

[1482.] Quoique son frère, *Charles I<sup>er</sup>*, n'eût que quatorze ans, il tint avec tant d'habileté les rênes de l'état, qu'on ne s'aperçut pas qu'il étoit gouverné par un enfant. Dans l'âge de l'inexpérience, il montra une sagesse consommée, beaucoup d'affabilité, une fermeté sans hauteur, propre à imposer aux princes voisins, qui comptoient profiter de sa jeunesse. Il aimoit la lecture et la conversation des savans. Les langues grecque et latine lui étoient familières. Sa cour a été une école de mœurs et de vertus. C'est en faire l'éloge que de dire que *Bayard*, le chevalier sans peur et sans reproche, s'y est formé. Un

tempérament foible , qui amena une mort précoce , le ravit aux espérances de ses sujets à l'âge de vingt et un ans. [1490] Il laissa un fils âgé de neuf mois. La régence fut disputée à *Blanche de Montferrat*, sa mère. Elle l'emporta , et s'en montra digne malgré sa grande jeunesse ; mais elle perdit son fils à huit ans, par accident. Il se nommoit *Charles-Jean-Amédée III*.

[1496.] *Philippe II*, comte de Bresse, son grand-oncle, lui succéda. Il étoit fils du duc *Louis*, et le même que *Louis XI* avoit fait enfermer dans le château de Loches, pour s'être soulevé contre son père. La prison avoit amorti son caractère violent et fougueux. *Amédée le Bienheureux*, son frère, qui avoit procuré sa délivrance, eut toujours à se louer de sa fidélité ; mais *Philippe* ne manqua pas l'occasion de se venger de *Louis XI*. Il se joignit aux mécontents de France, et porta les armes contre le roi. Cependant il devint ensuite le général de ce monarque, qui se servoit de l'habileté où il la trouvoit. Le comte de *Bresse* avoit ambitionné la régence durant l'enfance de ses neveux, *Philibert I* et *Charles II*, mais n'avoit jamais désiré d'envahir le trône. Quand la mort du dernier lui permit de s'y placer, il y porta une réputation méritée de valeur et de capacité dans la guerre. Il fit aussi briller la générosité de son caractère par la manière dont il traita les grands qui lui avoient été contraires. *Philippe* non-seulement leur pardonna, mais ils éprouvèrent indistinctement ses faveurs, quand ils les méritèrent. Il n'eut pas long-temps à montrer ces qualités estimables. La

mort l'en  
*Philibert*  
 aus. Il  
 l'appeloit  
 [150  
 fut sur  
 heureux  
 en vain  
 ciation  
 mirent  
 ment ses  
 le Val-  
 quelques  
 pita dan  
*tugal*, s  
 [155  
 ler entr  
 l'un, ta  
 fils, tint  
 stammer  
 l'âge de  
 qui ann  
*Paul II*  
*manuel*  
 roissoit  
 prince d  
 » rer; p  
 » à auc  
 avis est  
 quoient

mort l'enleva la seconde année de son règne. [1497] *Philibert II*, son fils et son successeur, régna sept ans. Il mourut d'excès de fatigue à la chasse. On l'appeloit *le Beau*. Il ne laissa pas d'enfans.

[1504.] *Charles III*, son frère, qui lui succéda, fut surnommé *le Bon*. Il vécut dans un temps malheureux. Pressé entre *Charles-Quint* et *François I*, en vain il employa toutes les ressources de la négociation pour rester en paix; ces princes ne lui permirent pas d'être neutre. Ils envahirent alternativement ses états. Il ne lui restoit, quand il mourut, que le Val-d'Aoste, les comtés d'Ostie et de Nice, et quelques villes. On convient que le chagrin le précipita dans le tombeau, et y entraîna *Béatrix de Portugal*, son épouse.

[1553.] Le grand défaut de *Charles* fut de vaciller entre les partis, et de se laisser aller, tantôt à l'un, tantôt à l'autre. *Emmanuel-Philibert*, son fils, tint une conduite tout opposée, et la tint constamment, ce qui l'a fait nommer *Tête de fer*. Dès l'âge de dix ans, il donna une preuve de fermeté, qui annonçoit ce qu'il devoit être un jour. Le pape *Paul III* vouloit s'emparer du château de Nice. *Emmanuel* y résidoit avec son gouverneur. Celui-ci paroissoit irrésolu; la garnison s'ébranloit. Le jeune prince dit d'un ton ferme : « Il n'y a pas à délibérer; pape ou autre souverain, il ne faut permettre » à aucun d'entrer dans la citadelle où je suis. » Son avis est suivi, et les fourriers du pape, qui marquoient déjà les logemens, se retirent.

Le reste de sa vie , il fut également décisif et constant. Quelquefois il se vit près d'être la victime de sa fermeté dans ses alliances. Il s'étoit attaché au parti de *Charles-Quint*. *Charles-Quint* fit sa paix. En monarque bien supérieur à un duc de Savoie , il oublia *Emmanuel* et abdiqua : ce qui ôtoit au duc toute espérance de recouvrer ses états ; mais il ne fut pas déconcerté par ce fâcheux contre-temps , resta inébranlable dans ses engagements , triompha de tous les obstacles , et se vit enfin réintégré dans ses états par la paix de Cateau-Cambresis , qui lui donna pour épouse *Marguerite de France* , fille de *Henri II*.

*Emmanuel* s'appliqua à réparer, par une sage administration , les maux que la guerre avoit faits à tous ses états. On croira, si l'on veut, que ce fut par zèle de religion , et pour rétablir le catholicisme à Genève, qu'il tenta de s'en emparer. Il publia ses motifs quand l'entreprise eut échoué. *Emmanuel* craignoit singulièrement la nouvelle doctrine , et les divisions qu'elle pouvoit introduire dans ses états. Il arma contre les sectaires ; mais il n'exerça pas sur eux les atrocités qui eurent lieu en France. Ce prince, si petit en comparaison de l'empereur et du roi de France , se mit en état de s'en faire rechercher, et de leur envoyer des secours importans contre leurs sujets désunis. Il aida aussi les Vénitiens contre les Turcs.

Ce duc est le premier qui ait établi dans ses états une milice nationale. Il pourvut à l'administration de la justice , régla les finances , et mourut comblé

de gl  
Par  
on j  
fils  
» dix  
» M  
» cha  
dans  
dans  
belle  
pagn  
partag  
belles  
de son  
sion p

[15  
*manue*  
Genèv  
l'invas  
les tro  
profita  
royaur  
connoî  
mais l  
succès  
fit mèn  
où éto  
s'assur  
en tire  
n'eut p

de gloire. C'étoit le plus bel homme de son temps. Par la qualité de ses maîtresses, toutes de haut rang, on juge que l'amour le déterminoit. Il n'eut qu'un fils de *Marguerite de France*, son épouse, « la » dixième muse, la mère des grâces, la fleur des » *Marguerites*, la perle des Français, le cœur des » charités. » C'est ainsi que la nommoient les poètes dans leur enthousiasme. L'histoire, moins boursoufflée dans son style, dira simplement qu'elle étoit très-belle, que les langues française, latine, grecque, espagnole et italienne, lui étoient familières, qu'elle partageoit avec son époux le goût pour les arts, les belles-lettres et les sciences. Les amours passagers de son mari ne nuisirent point à sa constante passion pour elle.

[1580.] La première opération de *Charles-Emmanuel I*, son fils, fut une nouvelle entreprise sur Genève. Elle échoua aussi. Sa seconde entreprise fut l'invasion du marquisat de Saluces, entreprise que les troubles de France firent réussir. Le duc de *Savoie* profita des circonstances fâcheuses où se trouvoit ce royaume pour s'introduire en Provence. Il s'y fit reconnoître souverain dans une assemblée tenue à Aix; mais l'habileté de *Lesdiguières* empêcha que ces succès ne fussent constans et décisifs. Ce général le fit même trembler pour le Piémont. Dans la détresse où étoit *Henri IV*, *Charles-Emmanuel* auroit pu s'assurer la possession du marquisat de Saluces, ou en tirer d'autres conditions avantageuses; mais il n'eut pas cette prévoyance; et quand le monarque

français eut vaincu la ligue, il exigea du prince savo- yard des restitutions.

Après avoir défendu vigoureusement ses usurpa- tions par les armes, *Charles-Emmanuel*, sentant sa foiblesse, en vint à la négociation, et se flatta de réussir infailliblement en la conduisant lui-même. *Henri* le reçut gracieusement à sa cour et le combla d'honneurs, mais sans rien relâcher de ses demandes. Il fallut se soumettre. Le duc n'emporta de son voyage que le triste plaisir de laisser au roi une source d'inquiétudes dans une conspiration dont il fut l'âme, et dont *Biron* fut la victime. De retour en Savoie, le duc jeta sa mauvaise humeur sur Genève, qu'il voulut encore surprendre. Il échoua de nouveau avec des circonstances humiliantes, puisque ses of- ficiers pris dans l'attaque furent pendus comme bri- gands. Ce malheur ne le découragea pas. Il fit une troisième tentative aussi inutile; une quatrième ne lui réussit pas mieux.

Toujours occupé de projets d'agrandissement, *Charles-Emmanuel* entretenoit des intelligences en Chypre, dans l'espérance de réaliser le vain titre de roi de cette île, qu'il portoit. Ses intrigues n'abouti- rent qu'à la ruine de ses partisans et à la mort des principaux, que les Turcs firent expirer dans les sup- plices. Une lueur d'espérance de s'emparer du Mont- ferrat, qu'il convoitoit depuis long-temps, lui fit re- commencer des hostilités auxquelles l'empire et l'I- talie prirent part. Elles mirent toute l'Italie en feu. Après beaucoup de sang répandu, un traité rappela

les par  
au cor

On

*dats*: C

qu'il e

la main

comme

simulo

parole

à lui-n

toute n

à deux

biguité

plus as

ses pro

sorte d

trois ou

compar

de siècl

pans; c

moiries

*l'Icono*

torique

mencée

genre

fait que

[163

sit au

guerre a

sœur de

les parties belligérantes à l'état où elles se trouvoient au commencement de la guerre.

On a appelé *Charles-Emmanuel le père des soldats*. Cette épithète est juste surtout dans ce sens qu'il en fit beaucoup; car il eut toujours les armes à la main. Il se servoit aussi fréquemment de la plume; comme l'attestent ses nombreux traités. Il ne se dissimuloit pas qu'on ne devoit pas trop compter sur sa parole. L'ambassadeur d'Espagne se plaignoit un jour à lui-même de sa facilité à changer de parti; pour toute réponse, le duc lui montra son habit qui étoit à deux envers. Par les obscurités affectées et les ambiguïtés dont ses traités sont pleins, on le jugeroit plus astucieux que politique: aussi s'enlaga-t-il dans ses propres filets. *Charles-Emmanuel* visoit à toute sorte de gloire, même à celle d'auteur. On a de lui trois ouvrages, savoir: *les Parallèles*, qui sont des comparaisons de trois princes et de trois princesses de siècles différens, dont la vie a des rapports frappans; *le Grand Héraut*: c'est une collection des armoiries des rois et seigneurs les plus illustres; enfin *l'Iconoscomie*, qui auroit été une encyclopédie historique avec des portraits; mais elle n'a été que commencée. Il projetoit aussi d'écrire sa vie, dans le genre des *Commentaires de César*; mais il n'en a fait que les titres.

[1630.] Lorsque *Victor-Amédée I*, son fils, s'assit au timon du gouvernement, il se trouvoit en guerre avec la France, quoique époux de *Christine*, sœur de *Louis XIII*. Cette princesse ménagea la paix

entre son mari et son frère. La mort trop prompte de *Victor* remplit la Savoie de troubles pendant la minorité de ses deux fils. *François - Hyacinthe*, qui ne fit qu'essayer la couronne [1637], et *Charles - Emmanuel II*, qui en fut décoré à l'âge de quatre ans [1638.] *Christine*, leur mère, étoit une princesse prudente et intelligente. Malheureusement elle se trouva en butte à la politique impérieuse de *Richelieu*, qui prétendit la dominer. Ses complaisances et ses évasions ne gagèrent rien sur la volonté inexorable du cardinal. Soit par crainte, soit par inclination, il falloit qu'on lui fût soumis. La régence étoit disputée à *Christine* par ses beaux-frères, protégés des Espagnols. La conduite du ministre français à cette occasion paroît calquée sur celle de *Louis XI* à l'égard d'*Yolande*, sa sœur, en circonstance pareille. Dans le dessein de s'attribuer toute l'autorité en Savoie, après avoir mis la tutrice aux mains avec ses beaux-frères, *Louis XIII* refusa des secours, à moins qu'elle ne reçût garnison française dans ses places. Les succès des deux beaux-frères, qu'il avoit procurés en ne s'y opposant pas comme il auroit pu, servirent de motifs à cette étrange demande, qui n'alloit pas à moins qu'à dépouiller le prince de toute autorité dans ses plus belles possessions.

*Richelieu* meurt. *Christine* n'est pas mieux traitée par *Mazarin*, son successeur; mais du moins, malgré son caractère cauteleux, il n'use pas des tergiversations de son prédécesseur, et se déclare ou-

vertement  
mésintelli  
*Emmanuel*  
le duc ce  
exerceroit  
qui les r  
prévoyant  
fils, ne p  
conseil si  
l'envie et à  
tivité rend  
malheurs  
*manuel* se  
pieux, sag  
une minorité  
[1675].

*Jeanne de*  
*Amédée II*  
dont elle fit  
prince se  
guerres qui  
*Louis XIV*  
cile, qui av  
ébranleme  
l'Europe, de  
la couronne  
si la paix n'  
on pas lui  
années de re  
doux par la

vertement pour ses beaux-frères compétiteurs. La mésintelligence dure jusqu'à la majorité de *Charles-Emmanuel*. Les princes espéroient qu'à cette époque, le duc cessant d'être sous la tutelle de sa mère, ils exerceroient auprès de lui une espèce de curatelle qui les rendoit participans de l'autorité; mais la prévoyante *Christine*, maîtresse de l'esprit de son fils, ne perdit rien de sa puissance. Elle forma un conseil si bien composé, qu'elle imposa silence à l'envie et à l'ambition. Sa rare intelligence et son activité rendirent à la Savoie son ancien éclat, que les malheurs de la guerre avoient terni. *Charles-Emmanuel* soutint l'ouvrage de sa mère. Il fut juste, pieux, sage et modeste, et laissa encore après lui une minorité.

[1675.] La Savoie a été heureuse en régentes. *Jeanne de Savoie-Nemours*, mere du jeune *Victor-Amédée II*, a rendu sa tutelle mémorable par la paix dont elle fit jouir les états de son fils. Après elle, ce prince se trouva entraîné dans le tourbillon des guerres qui ravagèrent l'Europe à la fin du regne de *Louis XIV*, pour le royaume de Naples et de Sicile, qui avoit été donné au duc de Savoie; dans cet ébranlement des trônes, la balance politique de l'Europe, le força; à la fin de la guerre, d'accepter la couronne de Sardaigne; échange désavantageux, si la paix n'en avoit pas été le prix; car que ne doit-on pas lui sacrifier! *Victor-Amédée* employa ses années de repos aux soins du gouvernement, rendu doux par la prospérité de ses peuples. Cependant,

malgré cette agréable récompense de ses peines , il s'en lassa , et céda sa couronne à son fils. On estime le code de lois qu'il publia.

[1730.] Ce qui arriva au monarque retiré peut dégoûter les princes de l'envie d'abdiquer. *Victor-Amédée* , fatigué des détails du gouvernement et de la gêne de la représentation , se fait l'idée d'une vie délicieuse dans une retraite agréable , avec des amis qu'il choisira ; dans la compagnie d'une femme revenue des goûts de la première jeunesse , veuve encore fraîche , gaie , amusante. Telle étoit madame de *Saint-Sébastien* ; *Victor-Amédée* lui donne le nom de comtesse de *Sommerive* , et l'épouse sans lui faire part du projet de son abdication , qu'il exécute quinze jours après.

Le fils visitoit souvent son père dans sa retraite. Il survint au veillard une maladie qui demandoit du repos et de la solitude. Un ministre , en qui le jeune roi avoit mis sa confiance contre le gré de son père , profite de l'occasion pour affoiblir les empressemens de son maître , dans la crainte qu'à force de sollicitations le vieux monarque n'obtienne sa disgrâce. Il entoure *Charles-Emanuel III* de calomniateurs qui lui rendent son père suspect. Non-seulement on débite qu'il regrette le trône et qu'il y veut remonter , mais encore qu'il a des desseins plus sinistres ; on parle de trames secrètes pour gagner les troupes , d'ordres déjà donnés , de conversations et d'intimités avec des médecins et des apothicaires , hommes quelquefois redoutables à d'autres qu'aux malades.

*Char*  
sent qu'  
et en ab  
lieu de l  
étoit *Vi*  
lueur des  
porte de  
lui signi  
se laisser  
l'arrache  
noit emb  
grillée co  
on la co  
coutume  
peu régul  
due ; mais  
altéra sa  
demanda  
faire aucu  
éclaircisse  
*Emmanu*  
mourut p  
qu'il avoi  
dureté , et  
il l'eut pl  
bienfait ne  
vie à se fa  
père n'ex  
obligés de  
un trait de

*Charles-Emmanuel*, trop crédule s'alarme, consent qu'on mette son père hors d'état de lui nuire, et en abandonne les moyens à son ministre. Au milieu de la nuit, des troupes investissent la maison où étoit *Victor-Amédée*. Elles entrent en armes à la lueur des flambeaux, et brisent à coups de hache la porte de sa chambre, qui se remplit de soldats. On lui signifie l'ordre de son fils qui lui enjoignoit de se laisser transporter ailleurs. Il refuse d'obéir, on l'arrache de son lit, d'auprès de sa femme, qu'il tenoit embrassée, et on le transfère dans une maison grillée comme une véritable prison. Pour son épouse, on la conduisit dans une forteresse, où on avoit coutume de ne renfermer que les femmes de mœurs peu régulières. Quelques mois après elle lui fut rendue; mais il ne jouit jamais de la liberté. Le chagrin altéra sa santé déjà affoiblie. Au lit de la mort il demanda à voir son fils. Quoiqu'il promit de ne lui faire aucun reproche, le ministre, appréhendant des éclaircissemens, eut le crédit d'engager *Charles-Emmanuel* à priver son père de cette consolation. Il mourut prisonnier en 1732. Il est bon d'observer qu'il avoit toujours traité ce fils avec beaucoup de dureté, et qu'il ne changea pas de manières quand il l'eut placé sur le trône. Peut-on se flatter qu'un bienfait nous fera aimer, quand on travaille toute sa vie à se faire craindre? Cependant la conduite du père n'exécuse pas celle de son fils, et nous serions obligés de clore la liste de souverains si estimables par un trait déshonorant pour le dernier, si nous ne pou-

vions ajouter que *Charles-Emmanuel* a été doué des vertus douces et pacifiques qui sont le bonheur d'une famille et d'un royaume. Il est mort en 1773, peu de temps après avoir conclu un traité qui cédoit à la France la Savoie, le plus ancien patrimoine de ses pères, et qui donnoit le nom à sa famille, mais emportant dans le tombeau l'espérance que les vainqueurs lui procureroient un ample dédommagement dans le Piémont, qui a toujours été désiré par ses ancêtres.

---

## GÈNES,

*entre les états du roi de Sardaigne, de Parme, Florence, Siene, Milan et le golfe de Gènes. Ses diverses révolutions.*

DANS les royaumes, c'est la cour, ce sont les grands qui agissent; dans les républiques, c'est le peuple: d'où il arrive que l'histoire des premiers présente une suite de faits rendus importants par le rang et les dignités des personnages, au lieu qu'on ne trouve dans celles des républiques que des secousses de loin en loin. Il s'y rencontre à la vérité des traits d'héroïsme: on peut en recueillir quelques-uns; mais la plupart sont perdus dans la foule où ils sont nés. Sortis tout à coup de l'obscurité pour un moment, les acteurs y retombent aussitôt que ce moment est passé. Il ne faut donc pas s'attendre dans l'histoire

des républiques, le  
personnes, les  
stances  
qu'elles  
siècles  
de mett  
semblo  
leurs fa  
enfin il  
litiques  
quelque  
un rang  
leurs nu  
ne perim  
Sans  
qui se g  
bliques  
nages,  
guerre  
en Euro  
la Holla  
guse et S  
La capit  
fices, qu  
de l'état  
montagn  
état occu  
tend le J  
de rivièr

des républiques à un enchaînement d'actions ni de personnages. Il suffira de montrer le génie des peuples, les causes des troubles, d'indiquer les circonstances les plus frappantes des révolutions à mesure qu'elles se présentent, divisées quelquefois par des siècles ou de calme ou d'agitations peu importantes; de mettre au grand jour les agens que leur naissance sembloit destiner aux ténèbres et à l'oubli, et que leurs faits bons ou mauvais en ont tirés avec éclat: enfin il suffira de tracer l'esquisse des relations politiques, guerrières et commerciales, qui ont quelquefois assigné aux républiques, entre les puissances, un rang plus distingué que la première foiblesse de leurs moyens et le peu d'étendue de leurs territoires ne permettoient d'espérer.

Sans compter les villes anséatiques et impériales, qui se gouvernent à la vérité intérieurement en républiques, mais qui n'en ont pas les principaux appanages, savoir la souveraineté pleine, le droit de guerre et de paix et l'indépendance absolue, il y a en Europe sept républiques: trois grandes, Venise, la Hollande et la Suisse; trois petites, Genève, Raguse et Saint-Martin; et une moyenne, qui est Gènes. La capitale, célèbre par la magnificence de ses édifices, qui l'a fait surnommer *la Superbe*, est le centre de l'état. Elle est environnée à peu de distance de montagnes escarpées qui lui servent de rempart. Cet état occupe une partie de l'ancienne Ligurie, et s'étend le long du golfe qui l'embrasse, sous les noms de *rivière du Levant* et de *rivière du Ponent*. On

trouve sur ces côtes des ports moins vastes et moins sûrs que celui de Gènes, des rades, des villes très-inférieures à la capitale, des châteaux-forts, défendus tant par leur position que par les ouvrages de l'art. La principale richesse territoriale est l'huile; on peut y ajouter les marbres, qui sont renommés; mais la principale richesse de ce pays consiste dans le commerce. A l'exemple de leurs ancêtres, les nobles ont le bon esprit de ne le pas dédaigner. Ils soutiennent par là l'opulence de leurs familles. La religion dominante est la catholique: les autres, quoique l'inquisition y existe, ne sont pas tourmentées. On admire avec raison les églises, proportion gardée, les plus magnifiques, les mieux décorées, les plus riches du monde chrétien. Les palais sont tout de marbre; s'élevant en amphithéâtre, vus de la mer, ils présentent le spectacle le plus imposant.

Le premier titre d'antiquité de Gènes, titre déplorable, c'est d'avoir été brûlée par les Carthaginois, auxquels elle portoit ombrage pour le commerce. Les Romains la firent sortir de ses cendres. Ils reçurent les Génois au nombre de leurs protégés. On remarque une certaine affectation de supériorité dans une sentence rendue cent quatre-vingt-sept ans avant notre ère, par les magistrats romains, entre les Génois et leurs voisins, pour des bornes de territoire.

Gènes suivit sans doute le sort de l'ancienne Ligurie. Placée sur le passage des barbares du Nord en Italie, elle fut successivement la proie des Huns, des Gépides, des Goths, des Hérules, des Lombards.

*Char*  
tes. C  
puissa  
fin du  
gistra  
consu  
avoit  
comm  
[88  
rante  
de la C  
contre  
Gènes  
républi  
qu'elle  
surpris  
bares s  
alliées  
long-te  
conqué  
disputè  
que ren  
sèrent  
secours  
parce q  
trent de  
sont ter  
soldat c  
personn  
rent les

*Charlemagne* la soumit. *Pépin* lui donna des comtes. Quand la famille de *Charlemagne* cessa d'être puissante en Italie, Gènes s'érigea en république à la fin du neuvième siècle, vers 888. Les premiers magistrats, après la destruction des comtes, furent des consuls. Le nombre n'en étoit point fixé; il y en avoit pour toutes les administrations; consuls de la commune, consuls des plaids, et autres.

[888.] Gènes république est devenue conquérante aussi-bien que les autres états. Déjà maîtresse de la Corse, elle défendit cette île les armes à la main contre les peuples qui essayèrent de la lui enlever. Gènes unissant ses forces à celles des Pisans, aussi républicains, soumit la Sardaigne; mais pendant qu'elle portoit ses forces au-dehors, il lui arriva d'être surprise, pillée et brûlée par les Sarrasins. Les barbares s'établirent en Sardaigne. Les deux républiques alliées les en chassèrent; mais elles ne restèrent pas long-temps amies. La Sardaigne, leur commune conquête, fut la cause de leur désunion. Elles s'y disputèrent des possessions que leur avidité réciproque rendoit litigieuses. Elles mirent en mer, et croisèrent l'une contre l'autre pour intercepter les secours. De roi à roi, les guerres sont moins cruelles, parce qu'il est rare que des armées entières se pénètrent de l'animosité de leurs souverains; mais elles sont terribles de peuple à peuple, parce que chaque soldat croit voir dans le soldat opposé un ennemi personnel. Tel est le caractère des guerres que se firent les républiques d'Italie depuis le onzième siècle

jusqu'au quinzième. Les guerres ne finirent souvent que par la destruction des république rivales.

Les Génois trouvèrent une source de richesses dans les croisades, qui ruinoient les autres nations. Ils fournissoient des vaisseaux pour le passage des croisés en Asie, et se faisoient bien payer le naulage. Dans une seule croisade, ils équipèrent pour le service des croisés jusqu'à sept différentes flottes; on en trouve de soixante-dix galères. Dans ces expéditions, ils rendirent des services signalés, tant par leur marine que par leurs troupes, et surtout leurs ingénieurs et leurs ouvriers, très-habiles dans l'invention et la construction des machines de guerre. Gloire et profit, tels sont les avantages qu'ils tirèrent du pieux enthousiasme qui précipitoit l'Occident sur l'Orient. Outre les avantages passagers, les Génois s'en procurèrent de permanens dans de beaux établissemens de commerce et des possessions dues tant à leur courage qu'à la reconnaissance des princes, surtout de Baudouin, roi de Jérusalem, qu'ils aidèrent puissamment à la prise de la ville sainte.

Ils étoient sous le gouvernement consulaire à la fin du dixième siècle. On ne connoît pas la forme de ce gouvernement. On sait seulement que les consuls étoient annuels. Les Génois étendirent alors beaucoup leur domination autour de la capitale, qui en étoit le centre. La guerre avec les Pisans se soutenoit. Les papes et les empereurs s'empressèrent de les réconcilier; mais ils n'y réussissoient que pour de courts intervalles. Le fondement de leur querelle

étoit t  
puissa  
île, p  
des Pi

Un  
de la  
consid  
rende  
autant  
mais q  
*Baras*  
riches  
l'échéa  
ras po  
avec s  
le font  
parut,  
vable.

*Doria*  
juge p  
aristoc  
présidé  
la divis

Elle  
et les  
dans le  
honneur  
1170,  
propos

étoit toujours la Sardaigne. On ignore quel genre de puissance les deux républiques exerçoient dans cette île, puisqu'on y trouve des rois tributaires, les uns des Pisans, les autres des Gênois.

Un de ces petits monarques, nommé *Barason*, de la dépendance des Gênois, leur offrit une somme considérable d'argent, s'ils vouloient l'aider à se rendre souverain de toute l'île. Ils y consentirent, autant par intérêt que pour faire dépit aux Pisans; mais quand, après le succès, il fallut payer, le roi *Barason* se trouva fort embarrassé. Il emprunta des riches Gênois pour satisfaire la république. Quand l'échéance du remboursement arriva, nouvel embarras pour le monarque. Il étoit venu à Gênes traiter avec ses créanciers. Sans égard pour sa dignité, ils le font mettre en prison. Il y resta huit ans, et disparut, relâché après avoir payé, ou comme insolvable. Dès ce temps, on trouve des *Spinola* et des *Doria*, distingués entre les nobles de Gênes, et on juge par quelques traits que le gouvernement étoit aristocratique, comme celui des patriciens à Rome, présidés par des consuls; et aussi, comme à Rome, la division régnoit entre les grands et le peuple.

Elle étoit fomentée par deux familles, les *Castelli* et les *Avocati*, qui en entraînent plusieurs autres dans leur parti. Leur haine éclata à l'occasion des honneurs du pays, prétendus par chacun d'eux, en 1170, à l'entrée solennelle que le sénat jugea à propos de faire au roi *Barason*. L'empressement

des sénateurs à les réconcilier ne produisit aucun effet. Ne sachant comment y parvenir, le sénat, selon l'usage du temps, ordonna entre eux le combat de trois contre trois. Lorsque les champions étoient déjà dans la lice en présence du peuple appelé à ce spectacle, l'archevêque *Hugues*, prélat généralement respecté, leur fit tomber les armes des mains par un discours plein de piété et d'éloquence, et les fit s'embrasser. Les *Castelli* ne restèrent pas tranquilles : ils se brouillèrent avec les *Corte*. Les *Volte* et les *Vento* prirent aussi querelle. Il y eut beaucoup de nobles et de plébéiens leurs partisans bannis. On abattit des maisons en signe de flétrissure, et on détruisit les tours qui les défendoient, comme étant des remparts formidables au peuple.

Les divisions intestines amenèrent un changement dans la forme du gouvernement en 1190. Gènes étoit environnée de républiques, Vérone, Lodi, Milan, Crémone, Florence, Côme, Sienne, Lucques, Pavie, Parme, Plaisance, Bologne, Padoue, Pise, et un grand nombre d'autres plus ou moins considérables. Fatiguées de l'ambition de leurs nobles concitoyens aspirant aux premières places, la plupart avoient pris le parti de se donner un chef choisi dans une ville étrangère, sous le nom de *doge*, qui revient à celui de *duc*, ou sous la dénomination de *podestat*, de *préteur*, ou même d'*abbé*. Les Génois, tourmentés par les mêmes intrigues, résolurent d'essayer de ce gouvernement bizarre. En 1190 ils se donnèrent un podes-

tal, qui  
an le p  
entre le

Un C  
la répub  
velle de  
changer  
reuse en  
chargea  
troupe  
en un m  
pouvoir  
s'acquie  
quinze a  
soit esti  
nommé  
redoutée  
dehors.  
Outre la  
daigne,  
les Maur  
gne et c  
et en Ch  
époque  
qu'on po  
thage.

Après  
En 1216  
suls et d  
juriscons

aucun sénat ,  
e com-  
mpions  
le ap-  
prélat  
nes des  
quence,  
ent pas  
te. Les  
l y eut  
artisans  
flétris-  
doient ,  
peuple.  
gement  
es étoit  
Milan ,  
Pavie,  
n grand  
s. Fati-  
ns aspi-  
pris le  
e étran-  
celui de  
de pré-  
s par les  
gouver-  
podes-

at , qui devoit toujours être étranger, n'exercer qu'un an le pouvoir, aidé d'un conseil de six citoyens pris entre les nobles.

Un *Castelli*, qui avoit eu de grands emplois dans la république, ne se soumit qu'à regret à cette nouvelle domination. On tâcha de lui faire agréer ce changement, et de rendre son activité moins dangereuse en la tournant au-dehors. Le gouvernement le chargea des ambassades, du commandement des troupes de terre et des flottes, de ces commissions, en un mot, qui demandoient de la capacité, et qui pouvoient rassasier un homme avide d'honneurs. Il s'acquitta de tout avec des succès brillans. Après quinze ans, malgré la loi qui excluoit les citoyens, soit estime pour lui, soit violence de sa part, il fut nommé podestat. Son administration, qu'on avoit redoutée, fut paisible dans l'intérieur et heureuse au-dehors. Les Génois alors sembloient se multiplier. Outre la guerre de Pise, qui duroit toujours en Sardaigne, ils faisoient des excursions en Afrique contre les Maures et les Sarrasins, des descentes en Sardaigne et en Corse. Ils portèrent leurs armes en Sicile et en Chypre, où ils trouvèrent les Vénitiens. A cette époque commence la rivalité des deux républiques, qu'on pourroit comparer à celle de Rome et de Carthage.

Après *Castelli*, revinrent les podestats étrangers. En 1216, Gènes, également mécontente et des consuls et des podestats, se mit sous cinq docteurs ou jurisconsultes étrangers. Elle n'y resta qu'un an, et

reprit ses podestats. On ne doit pas être surpris de voir des publicistes à la tête du gouvernement. Gènes pour lors s'occupoit autant de traités que d'expéditions militaires ; traités de paix , trêves , conventions de commerce avec Pise, Venise, Marseille, les Turcs, les Grecs, les Sarrasins. On en voit même avec un roi d'Arménie , et toujours les croisades alimentoient la marine de cette république. Le podestat étoit ordinairement aussi un homme de loi. Il s'en trouva cependant de propres aux armes, qui surent faire respecter leur autorité dans la ville, et par les bourgeois des villes adjacentes, que les Génois appeloient leurs vassaux. De ce nombre est un *Martiniague*. Mais communément les citoyens ne les chargeoient pas de fonctions militaires. En 1228, un citoyen d'une illustre famille, nommé *Delmare*, employé par le podestat à contenir dans l'égalité d'autres familles qui vouloient s'emparer de l'autorité, se voyant en main les forces de la république, se laissa aller lui-même à l'ambition qu'il étoit chargé de réprimer : exemple des dangers que l'on peut éprouver de ses propres partisans dans les temps de factions. Il y en avoit alors de vives et de très-animées à Gènes : une sous le nom de *Rampini*, attachée aux papes ; l'autre, appelée *Mascherati*, ou *Masqués*, dévouée aux empereurs. C'étoient, sous d'autres noms, les *guelfes* et les *gibelins*. Sous leurs étendards se réunissoient les animosités particulières. A Gènes, ils étoient suivis, entre autres familles, par les *Porco* et les *Grillo*. Ces noms, indices d'une origine au-dessous du com-

mun ,  
bles n  
des fa  
à l'oc  
par le  
molit

[ r  
entrep  
Il bloc  
trémis  
sur le  
nemis  
donne  
lassitu  
la vill  
doule  
sans y  
peupl  
hostil  
qu'ils  
qui a  
ment  
vint a

On  
mente  
n'en s  
haute  
à par  
un pr

mun , sont une preuve que les hommes les plus ignobles ne désespèrent pas de devenir célèbres à l'aide des factions. Les *Porco*, les *Grillo* et leurs partisans, à l'occasion d'une sédition, furent chassés de la ville par le podestat. On confisqua leurs biens, et on démolit leurs maisons.

[1242—1246.] Ces divisions favorisèrent les entreprises de l'empereur *Frédéric* contre les Génois. Il bloqua leur port, et les réduisit à de fâcheuses extrémités. Les bannis augmentèrent par des courses sur le territoire les malheurs de la patrie. Leurs ennemis les appeloient bandits et brigands, et on se donnoit de part et d'autre des noms infamans. La lassitude procura la paix. Les exilés furent reçus dans la ville. Ils n'y purent rentrer sans éprouver une vive douleur à la vue de la dévastation de leurs biens, ni sans y apporter des germes de nouveaux troubles. Le peuple commença à souffrir avec impatience cet état hostile, et prenoit de l'humeur contre les nobles, qu'ils regardoient comme les auteurs de la discorde qui altéroit souvent sa tranquillité. Le mécontentement fut suivi de murmure, et du murmure on en vint aux éclats.

On ne voit cependant pas que le peuple fût tourmenté. Mais les chaînes, pour n'être pas visibles, n'en sont pas moins pesantes. Il se plaint, et si hautement, que les nobles, ne pouvant se résoudre à partager l'autorité avec lui, lui souffrirent du moins un protecteur. On lui donna le nom de *capitaine*. Le

premier qui fut élu s'appeloit *Boccanegra*, *Bouche noire* ; cet homme étoit peu fait pour la grandeur. Il en fut ébloui et en abusa. Son train étoit celui d'un prince, son faste n'eut plus de bornes. Il fit augmenter ses appointemens qui avoient été fixés, transporta sa demeure dans un palais qu'il fit magnifiquement orner aux dépens de la république. Les nobles firent remarquer cette conduite au peuple. Elle déplut. Il cassa son capitaine au bout d'un an, et se remit sous un podestat.

[1260.] En tout, il ne s'agit souvent que de commencer. Le premier succès, qui avoit procuré au peuple un capitaine, lui ouvrit les yeux sur sa puissance. Il se trouva dans son sein des familles en état, par le mérite et la richesse, de rivaliser avec les nobles, de sorte qu'il y eut deux partis bien prononcés dans la république, le noble et le populaire. A l'aide du second, *Ubert Spinola* pensa se rendre maître de Gènes. Il renferma le podestat dans sa maison. Ses partisans coururent la ville pendant la nuit, criant : *Ubert Spinola*, seigneur et capitaine de Gènes ! Mais ses mesures n'étoient pas assez bien prises. Quand le peuple fut rassemblé au point du jour, il se trouva que *Spinola* n'y avoit pas toute l'influence qu'il croyoit. Il fut heureux d'en être quitte pour renoncer à ses prétentions. A la place du podestat, qui s'étoit sauvé pendant le tumulte, on choisit deux gouverneurs, *Doria*, et un autre *Spinola*. Ils devoient rester en place seulement quatre mois, espace de temps mar-

qué pou  
mois a  
étrange

Un  
avec pl  
treprise  
capitain  
l'autori  
gistrat  
peuple.  
considé  
la présé  
niment  
son cor  
s'entour  
voir, il  
n'étoien  
et les G  
sances  
prit leu  
républic  
reuse et  
Un *Fies*  
ses eun  
qui en a  
taines,

[126  
voir ass  
nouvea  
d'annu

qué pour la fin de l'autorité du podestat évadé. Quatre mois après ce terme, on en choisit un autre, aussi étranger.

Un an après, *Ubert Spinola* revint à la charge avec plus de succès. Afin de mieux assurer son entreprise, il s'associa *Doria* : tous deux se firent élire capitaines de la liberté génoise, et s'emparèrent de l'autorité; mais ils en laissèrent l'ombre à un magistrat civil, qu'ils nommèrent *abbé* ou *recteur* du peuple. Ils lui prodiguèrent les honneurs, un revenu considérable, un beau palais, des gardes, le pas et la préséance partout : distinctions qui flattèrent infiniment le peuple, charmé de se voir un chef tiré de son corps. Les capitaines remirent un podestat, et s'entourèrent de l'autorité du sénat. Armés de ce pouvoir, ils chassèrent, proscrivirent, pillèrent ceux qui n'étoient pas de leur parti, entre autres les *Fiesques* et les *Grimaldi*. Les exilés eurent recours aux puissances étrangères. *Charles d'Anjou*, roi de Sicile, prit leurs intérêts à cœur. Il déclara la guerre à la république. Elle se fit avec acharnement. Une heureuse circonstance termina pour lors les différends. Un *Fiesque* fut élu pape. Il réconcilia sa famille avec ses ennemis, et fit recevoir dans la ville ses partisans, qui en avoient été chassés. On élut alors deux capitaines, *Spinola* et *Doria*.

[1292.] Ces familles ne purent s'accoutumer à se voir assujetties aux capitaines. Elles remuèrent de nouveau et furent encore chassées. Des capitaines, d'annuels qu'ils étoient, s'étoient fait déclarer stables

pour trois ans. Cette prolongation de pouvoir déplut. On leur représenta que c'étoit la permanence de leur autorité qui entretenoit les troubles, que jamais les familles rivales ne consentiroient à plier sous eux. Ils abdiquèrent pour le bien de la paix. On nomma à leur place un seul capitaine étranger. On doit convenir que les affaires de la république n'ont jamais été aussi florissantes que sous les capitaines. Ils portèrent surtout un coup mortel à la puissance des Pisans par une victoire complète remportée sur mer. Depuis ce temps ces anciens ennemis de Gènes ont été hors d'état de se mesurer avec leurs rivaux. Le gouvernement des capitaines fut doux et équitable pour tout ce qui n'intéressoit pas leur autorité. La paix régna pendant cette administration ; mais elle fut achetée par des meurtres, des pillages et les autres violences qu'il faut permettre au peuple, quand on veut s'en servir. On trouvera dans l'histoire peu d'exemples de deux hommes gouvernant pendant vingt ans avec une autorité égale et un concert si parfait, que tout paroissoit émané d'une seule et même volonté. Leur abdication simultanée est surtout remarquable.

[1294.] Les Génois furent heureux de s'être débarrassés des Pisans, parce que ce fut alors que se portèrent les grands coups entre eux et les Vénitiens. Depuis long-temps ces républicains s'exerçoient les uns contre les autres. Ces essais n'avoient fait qu'aigrir leur animosité, qui éclata par des défis insultans et des combats plus sanglans que des décisifs. Pendant ces

hostilités  
veaux tro  
pas en ét  
*Fiesques*  
ne trouva  
quillité q  
et on ch  
l'autorité

Ils éto  
affermic,  
On remit  
Ils trouva  
gibelins.  
d'un seul  
à *Obizzo*  
mes chas  
capitaine  
peuple: s  
rentrer le

[1307]

*Doria*,  
lègues. I

*Doria*.

il fit arrê  
tête du g  
se réunir  
armée,  
vaincu.  
clamatio  
*Spinola*

hostilités extérieures, Gènes étoit en proie à de nouveaux troubles. Le capitaine étranger ne se trouva pas en état de tenir la balance entre les factions. Les *Fiesques* et leurs partisans furent encore chassés. On ne trouva d'autre moyen de se procurer quelque tranquillité que de remettre deux capitaines nationaux, et on choisit les fils de ceux qui s'étoient démis de l'autorité.

Ils étoient de la faction gibeline. Quand ils l'eurent affermie, à l'exemple de leurs pères, ils abdiquèrent. On remit un podestat étranger. Les guelfes revinrent. Ils trouvèrent moyen de semer la division entre les gibelins, et d'en détacher les *Doria*, à l'exception d'un seul, nommé *Barnabé Doria*, qui resta attaché à *Obizzo Spinola*, chef des gibelins. Ces deux hommes chassèrent derechef les guelfes, se firent élire capitaines, rétablirent un podestat et un abbé du peuple. Se croyant alors bien rassurés, ils laissèrent rentrer les guelfes.

[1307.] Ceux-ci, soutenus par la famille des *Doria*, soufflèrent la discorde entre les deux collègues. Ils inspirèrent une vive jalousie à *Barnabé Doria*. *Obizzo Spinola* n'en attendit pas les effets ; il fit arrêter et déposer *Doria*, et se plaça seul à la tête du gouvernement. *Doria* s'échappa de sa prison, se réunit à sa famille et aux guelfes, ramassa une armée, et présenta le combat à *Spinola*, qui fut vaincu. Les guelfes, reçus dans la ville aux acclamations du peuple, déchargèrent leur haine sur *Spinola* et ses partisans. Ils pillèrent, brûlèrent,

proscrivirent, sous l'autorité d'un gouvernement provisoire composé de seize personnes, auxquelles ils firent succéder le pouvoir plus stable d'un conseil de douze membres, six de la noblesse, six du peuple, et toujours un abbé du peuple, pour flatter la multitude. Quant aux principaux de la faction dominante, ils ne paroissoient prendre aucune part à l'administration, qu'ils dirigeoient cependant en secret, contents, disoient-ils, de se rendre utiles à la patrie en repensant les efforts des gibelins, qui vouloient y rentrer. À la fin, on les y admit, en excluant *Spinola*, leur chef.

[1321.] Tout étoit tranquille, lorsque l'empereur *Henri VII* passa par Gènes. C'étoit un prince affable. Il flatta les Génois. Tout à coup ce peuple, si jaloux de sa liberté, croit ne pouvoir être heureux que sous l'empire d'un maître, et se donne à lui pour vingt ans. Ce prince avoit ramené avec lui *Obizzo Spinola*, et favorisoit sous main la faction gibeline. En partant, il lui laissa assez de forces pour reprendre de l'ascendant sur les guelfes. Elle les chassa de nouveau et établit un conseil de vingt-quatre, douze nobles et douze plébéiens, présidés par un podestat étranger. De faction à faction, la guerre vint de famille à famille. *Doria* et *Spinola* se battirent vingt-quatre jours dans la ville, forçant le peuple à arborer leurs couleurs, à suivre leurs drapeaux, et faisant ruisseler le sang. Les *Spinola* furent chassés. Les guelfes, leurs anciens adversaires, devenus ennemis des *Doria*, firent rentrer secrètement les vaincus. Les *Doria*

s'enfuirent  
guelfes fu  
*maldi cap*  
néanmoins

Gènes  
vitables p  
gouverner  
teurs cha  
*Robert*, r  
lever le s  
reur, le p  
en cendru  
traite, pr  
le transp  
son souve  
belins re  
peut ima  
incendie  
repoussés  
monte au  
se liguér  
cenvirs c  
avec ses f  
lui - mém  
nouveau  
consentir  
la domai  
conciliat  
*Robert*, e  
trats au r

s'enfuirent à leur tour. Trouvant le champ libre, les guelfes firent *Charles de Fiesque* et *Gaspard Grimaldi* capitaines et recteurs du peuple, en conservant néanmoins un podestat étranger.

Gènes est un exemple frappant des malheurs inévitables pour le peuple pendant les fluctuations d'un gouvernement qui cherche de la stabilité. Les recteurs chassent les gibelins. Ceux-ci assiègent la ville. *Robert*, roi de Naples, vient à son secours et fait lever le siège. Dans l'empressement de sa joyeuse fureur, le peuple renverse de fond en comble et réduit en cendres les superbes palais des assiégeans, maltraite, proscrit tout ce qui leur appartient, et dans le transport de sa reconnaissance proclame *Robert* son souverain. Ce prince y laisse un vicaire. Les gibelins reviennent assiéger la ville. Tout ce qu'on peut imaginer d'horreurs, meurtres, dévastation, incendie, se commet des deux côtés; les gibelins sont repoussés. La licence de la populace dans Gènes monte au point que les bons citoyens sont obligés de se liguier contre les malfaiteurs. Ils avoient des décemvirs chargés de la police. Le siège duroit toujours avec ses fureurs. *Robert* le fait encore lever. Il vient lui-même dans la ville. Le peuple le proclame de nouveau souverain; mais les nobles s'y opposent. Ils consentent cependant à rester durant six années sous la domination de ce prince. Cet accord opère une réconciliation qui est jurée entre les mains du vicaire de *Robert*, en présence de l'abbé du peuple, et des magistrats au nombre de douze, six guelfes et six gibelins.

Les deux factions n'avoient fait que céder aux circonstances, mais leurs haines n'étoient qu'assoupies. Elles se réveillèrent et se ranimèrent d'autant plus vivement que le vicaire de *Robert*, homme adroit, entretenoit entre elles la discorde, comptant détruire l'une par l'autre; mais cette politique lui réussit mal. Il fut congédié de la ville, sans bruit ni tumulte, avec les guelfes, qu'il affectionnoit. Les chefs gibelins élurent deux capitaines, *Raphaël Doria* et *Galeoti Spinola*, avec un abbé du peuple, un podestat étranger, des assesseurs, des conseillers, des lieutenans. Cet attirail de gouvernement, malgré sa complication, dura trois ans, pendant lesquels les capitaines se firent continuer. Ils donnoient une grande autorité à la noblesse, qui, pour cette raison, s'accommodoit assez de leur pouvoir. Il n'en étoit pas de même du peuple, mécontent de la hauteur des deux capitaines, et de ce qu'ils ne lui laissoient que la forme de l'élection de son abbé, et le nommoient réellement eux-mêmes. Le mécontentement rejaillit sur les nobles.

[1339.] Le soulèvement éclata par l'insurrection des matelots génois. Les Génois avoient envoyé au roi de France une flotte pour l'aider à soumettre les Flamands révoltés. Les équipages de ces vaisseaux, épris du système de liberté de ceux qu'ils venoient de combattre, murmurèrent hautement, et affectèrent l'indépendance. Leurs commandans en firent punir quelques-uns et renvoyèrent les autres. Ils rapportèrent l'esprit d'insubordination à Savone, où ils dé-

barquères  
Gènes, e  
adoptère  
la ville e  
de la serv  
à élire lib  
ricusemeu  
Mais ce m  
les plébéi  
ner une a  
sirent vin

Pendan  
lier, et c  
lenteur,  
« Qu'est-  
» sez-vo  
» est ici  
« Que B  
main l'ép  
taines. L  
le-champ  
pée, et d  
» de l'ho  
» pense-  
» n'a enc  
» le prem  
» vêtir u  
qu'étant  
gra, il n  
aie -1. On

barquèrent. Les troupes tirées de la bourgeoisie de Gênes, envoyées pour les faire rentrer dans le devoir, adoptèrent au contraire leurs idées, et revinrent dans la ville enflammer le peuple du désir de s'affranchir de la servitude des nobles. Le peuple demanda donc à élire librement son abbé, et le demanda si impérieusement, que les capitaines n'osèrent le refuser. Mais ce n'étoit pas un recteur, un abbé ordinaire que les plébéiens vouloient. Ils prétendoient bien lui donner une autorité plus étendue. A cet effet ils choisirent vingt personnes pour faire cette élection.

Pendant que les électeurs travailloient à se concilier, et que le peuple impatient murmuroit de leur lenteur, un pauvre artisan dit d'une voix forte : « Qu'est-il besoin de tant de longueurs ? Que n'écrivez-vous pour votre abbé *Simon Boccanegra*, qui est ici présent ? » Tous s'écrient avec transport : « Que *Boccanegra* soit notre abbé ! » On lui met en main l'épée nue, et on le place entre les deux capitaines. *Boccanegra*, ou prévenu, ou prenant sur-le-champ son parti d'après la circonstance, rend l'épée, et dit : « Citoyens, je suis trop reconnoissant de l'honneur que vous voulez me faire, mais dissez-moi de l'accepter. Personne de ma famille n'a encore été abbé du peuple. Je ne veux pas être le premier qui y fasse entrer ce titre : daignez en revêtir un autre. » C'étoit dire assez intelligiblement qu'étant de la famille du premier capitaine *Boccanegra*, il ne lui convenoit pas d'être moins que son aïeul. On le comprit. Une autre voix forte interrom-

pit le calme, et s'écria : « Que *Boccanegra* soit donc » fait seigneur de Gènes.

» J'accepte, répondit modestement l'élu, ou comme » abbé, ou comme seigneur. — Seigneur ! seigneur ! » s'écrie la multitude, et non abbé. — Sans doute, » réplique-t-il encore, vous entendez que je partage- » rai l'autorité avec les capitaines ? — Non, non, » s'écrie-t-on tout d'une voix. Gouvernez tout seul. » et soyez notre doge. Vive le doge ! vive le peuple ! » Les nobles présens sont atterrés du coup, et n'osent rien dire. Le peuple, ivre de joie, les insulte et pille leurs maisons. Le premier usage que le doge fait de son autorité, c'est de calmer le plus qu'il peut cette frénésie, engagé à ces mesures modérées ou par l'humanité, ou pour se concilier la noblesse. Mais celle-ci ne se fie pas à la tranquillité apparente que le doge établit : le plus grand nombre sort de la ville comme en s'esquivant. Le lendemain *Boccanegra* se fait proclamer plus solennellement, et prend un conseil tout populaire. Les nobles sont exclus du gouvernement, et toute l'autorité passe entre les mains du peuple.

Si l'on veut apprendre comment l'ambition sait affronter les dangers; comment ceux qui sont atteints de cette passion, échappés aux périls les plus pressans, s'y exposent avec une nouvelle intrépidité; comment l'exemple de leurs semblables immolés à la fureur populaire ne les intimide ni ne les déconcerte, il faut méditer l'histoire de Gènes sous les doges. On s'y instruira aussi sur la manière d'agiter le peuple, de l'armer sous toutes sortes de prétextes. Ceux qu'il

conçoit le  
un mot pr  
qu'on rev  
suffit quel  
les moyen  
sa fureur  
tourner a

*Boccan*  
ministrati  
la ville à  
aux mécon  
aux noble  
leur marin  
voisins. L  
les triomp  
principale  
pas une s  
une adora  
la pruden  
vie toute  
contre le  
l'oreille à  
doient qu  
ramener,  
fut plus à  
reux. L'a  
dans l'usa  
vent man  
nées d'un  
Pise.

conçoit le moins sont souvent les plus puissans , et un mot présenté à son imagination, mot vide de sens qu'on revêt de la signification dont on a besoin , suffit quelquefois pour l'émouvoir. On y verra enfin les moyens mis de tout temps en usage pour exciter sa fureur , la graduer , la rendre méthodique , et la tourner au profit de sa faction.

*Boccanegra* songea à donner de l'éclat à son administration par des exploits extérieurs. Il sortit de la ville à la tête de ses phalanges populaires , prit aux mécontents quelques châteaux , donna la chasse aux nobles qui s'avançoient sur le territoire , ruina leur marine naissante , et humilia quelques seigneurs voisins. Le peuple , ordinairement peu compté dans les triomphes , fut enchanté d'y figurer comme partie principale. Son attachement pour son doge n'étoit pas une simple passion , c'étoit un respect religieux , une adoration ; mais lorsque , écoutant les règles de la prudence , fatigué des efforts des nobles , d'une vie toute de précaution , tant contre l'assassinat que contre le poison , le doge jugea à propos de prêter l'oreille à des propositions raisonnables , qui rendoient quelque puissance à la noblesse et pouvoient ramener la paix , la créature , le dieu du peuple ne fut plus à ses yeux qu'un être malfaisant et dangereux. L'affection se convertit en haine. Trop expert dans l'usage de cette arme redoutable qu'il avoit souvent maniée , *Boccanegra* abdiqua , après cinq années d'une magistrature prospère , et se retira à Pise.

[ 1344. ] Il prit pour son abdication le moment où une armée de nobles étoit devant la ville. Le doge qui lui succéda , nommé *Murta* , fit des propositions de paix ; elles furent rejetées par les assiégeans , quoique secondées par les nobles qui étoient restés dans la ville. Les efforts de ceux-ci pour un accommodement n'empêchèrent pas qu'ils ne devinssent suspects au parti populaire. Il crut qu'elles étoient secrètement d'accord avec ceux du dehors. On fouilla leurs maisons , et on les désarma. Ne craignant plus rien de ce côté , le peuple se jette avec fureur sur les assiégeans , et les éloigne de ses murs. *Murta* étoit doux , pacifique , et avoit toutes les vertus civiles. Plein de modération , il ne changea rien à sa manière ordinaire de vivre. Il s'appliqua à concilier les partis opposés. Les peuples voisins des Génois , qui resentoient jusque chez eux les commotions de leur esprit turbulent , s'employèrent aussi à rétablir la concorde dans cette république. Ces efforts généreux produisirent un traité par lequel les nobles restés furent conservés. Quelques-uns des exilés eurent permission de rentrer ; mais les chefs furent bannis pour jamais. Ils allèrent porter leur infortune en France , et périrent presque tous à la malheureuse journée de Crécy , très-mal vus des Français qui les avoient reçus.

Gènes étoit alors heureuse , gouvernée par le doge *Murta* , et victorieuse sous le célèbre *Vignoso* , général aussi habile qu'homme juste et compatissant. Entre autres avantages , il conquit à sa patrie l'île de Chio. On remarque de lui ce trait de caractère. Con-

vaincu que qu  
d'un général ,  
beaucoup de  
parer autant  
*Vignoso* légua  
pour marier d  
[ 1350. ] A  
pourquoi , dan  
que la républ  
sur les Vénitie  
*Valenti* ne fit  
nois se soumir  
archevêque de  
ment , qu'en r  
du gouverneme  
se déchargeoie  
et la firent av  
les Vénitiens ,  
*Doria* , aussi r  
que par sa val  
homme mouru  
sa sépulture. I  
pens , et lui éri  
L'archevêqu  
tendirent ne pa  
coûtoit à ceux  
eut à ce sujet de  
accourt de l'ise  
de ces troubles  
bles et les Mila

vaincu que quelque bonnes que soient les intentions d'un général, il est impossible qu'il ne fasse pas beaucoup de malheureux sans le vouloir, pour réparer autant qu'il étoit en lui le mal fait ou toléré, *Vignoso* légua en mourant une somme considérable pour marier de pauvres filles à Chio.

[1350.] A *Murta* succéda *Valenti*. On ne sait pourquoi, dans ce gouvernement très-glorieux, puisque la république remporta des victoires signalées sur les Vénitiens, les Génois se dégoutèrent du dogat. *Valenti* ne fit aucune difficulté d'abdiquer. Les Génois se soumirent à la domination de *Jean Visconti*, archevêque de Milan. Il sembloit, à leur empressement, qu'en remettant en d'autres mains les rênes du gouvernement, c'étoit un pesant fardeau dont ils se déchargeoient. Ils ne songèrent plus qu'à la guerre, et la firent avec les succès les plus éclatans contre les Vénitiens, sous le commandement de *Pagano Doria*, aussi recommandable par ses vertus civiques que par sa valeur et ses talens guerriers. Ce grand homme mourut sans laisser de quoi faire les frais de sa sépulture. La république le fit enterrer à ses dépens, et lui érigea un magnifique mausolée.

L'archevêque *Visconti* mourut. Les Génois prétendirent ne pas se soumettre à ses neveux. Il en coûtoit à ceux-ci de lâcher un si bel héritage. Il y eut à ce sujet des explications orageuses. *Boccanegra* accourt de l'ise pour voir s'il ne pouvoit pas profiter de ces troubles. En effet, il arma le peuple, les nobles et les Milanais, les fit battre les uns contre les

autres, et réussit à se faire réélire doge. Parvenu à son but, le fier *Boccanegra* se venge cruellement de sa première disgrâce, qu'il croyoit lui avoir été attirée par les nobles. Il les prive de toute autorité, les charge de taxes, les proscriit, et se livre à tant d'excès, qu'il est empoisonné. Pour l'élection de son successeur on employa la forme qui a été observée depuis. Le peuple nomme vingt électeurs, ceux-ci soixante, les soixante vingt-un, qui en choisissent dix, qui nomment le doge. Croiroit-on que cette complication, qui semble donner tout au hasard, n'est qu'un travail de combinaisons de plus, et n'empêche ni les brigues, ni le succès de ces brigues?

[1361.] Le choix tomba sur *Gabriel Adorne*. A peine élu, il se vit attaqué dans la ville et forcé à un compromis par la faction milanaise, à la tête de laquelle étoit *Montalto*; Génois. Par ce traité, *Adorne* s'obligea à payer une forte somme aux Milanais, et *Montalto* à quitter la ville pour deux ans. Le doge trouva des aides dangereux en ses deux lieutenans, qu'on nommoit *décemvirs*. Il étoit obligé de recevoir ceux qu'on lui donnoit. Ils auroient dû être ses appuis et lui servir à apaiser les murmures du peuple, mécontent de quelques taxes. Au contraire, *Frégose*, l'un des deux, envenime contre lui la haine de la populace par des discours artificieux. *Adorne* croit prudent de se sauver, et, quoiqu'il n'eût pas abdiqué, *Frégose* est élu à sa place. A son tour, huit ans après, il est dépossédé. Une fausse alarme, donnée à propos au peuple, suffit pour cette

» moi  
 » diabl  
 Aut  
 griffes q  
 accomp  
 jour et  
 massacr  
 Contre  
 les mall  
*Franço*  
 tentativ  
 à laisser  
 fallut en  
 surer de  
 de ce côté  
 bâtimens  
 les charg  
 eux la p  
 d'état de  
 les bons  
 il les déli  
*Frégose*  
 verna av  
*Jean*  
 moigna p  
 de respect  
 réservée e  
 désir de l  
 il n'y a ri  
 avec la ma

» moi , répondit-il brusquement ; je vous donne au  
» diable. »

Autant , en effet , auroit-il valu tomber entre ses griffes qu'entre les mains de l'archevêque. Le prélat, accompagné de brigands et de meurtriers, couroit jour et nuit les rues de Gènes ; volant , pillant , massacrant , et commettant les plus grands désordres. Contre ce tyran , trop bien secondé par ses satellites, les malheureux Gènois implorèrent la protection de *François Sforce*, duc de Milan. Ce prince fit des tentatives amicales auprès du prélat pour l'engager à laisser la ville tranquille. Elles furent inutiles ; il fallut employer la force. L'archevêque tâcha de s'assurer de la citadelle pour s'y cantonner. Repoussé de ce côté , il tourne vers la mer , s'empare de quatre bâtimens marchands qui se trouvoient dans le port, les charge de ses brigands, et se met à exercer avec eux la piraterie. Les Gènois , ainsi harcelés , et hors d'état de se défendre eux-mêmes , ayant déjà éprouvé les bons offices du duc de *Milan* , se donnent à lui. Il les délivra des vexations du doge-archevêque *Paul Frégose* , rétablit l'ordre dans la ville , et la gouverna avec douceur.

*Jean Galéas*, fils de *François Sforce*, ne leur témoigna pas les mêmes égards que son père. Au lieu de respecter l'ombre d'autorité que les Gènois s'étoient réservée en se donnant à lui , il montra un impatient désir de les asservir entièrement. Ruse et violence , il n'y a rien qu'il n'employât pour parvenir à ses fins, avec la maladresse de faire voir aux Gènois qu'il ne les

aimoit ni ne les estimoit. Ils lui rendirent la pareille. Le peuple surtout étoit en butte à ses hauteurs et à celles de ses officiers. Ils le traitoient comme un vil troupeau, non sous la houlette du pasteur attentif à sa conversation, mais sous le fouet du mercenaire indifférent à ses peines. Au contraire, le duc de *Milan* ménageoit la noblesse, qui de son côté préféroit la cour d'un souverain, où elle obtenoit des distinctions, aux emplois dans une république, où elle étoit trop confondue.

Cependant il y eut des plaintes communes. Les nobles et les plébéiens se trouvèrent également vexés par les taxes et les ordres tyranniques, et furent également choqués de l'arbitraire. Il parut convenable au duc, dans ce commencement de mécontentement, d'agrandir les fortifications de la citadelle. Pour cela on se proposoit d'abattre un grand nombre d'édifices considérables. Le fatal cordeau d'alignement étoit tendu, et regardé par les citoyens avec la stupeur du découragement. *Lazare Doria*, indigné, le coupe à la vue des ingénieurs milanais et de leurs suppôts. La joie que le peuple fait paroître de cet acte de vigueur empêche le gouverneur de chercher à le punir. Le peuple, se voyant craint, devient hardi et prend les armes. Mais quelques citoyens le calmèrent et furent les organes d'un traité par lequel le peuple, à la vérité, consentit de porter encore des chaînes, mais à condition qu'elles seraient allégées. Cet accord, qui mettait des bornes à l'autorité de *Jean Galéas*, déplut à celui-ci. Il levait des troupes pour faire rentrer les Gênois sous le joug, lors-

qu'il fu  
odieuse

[147]

des chef

*Guarco*

*Guarco*

La veuv

au mon

assez ju

échouât

gré la vi

Il fut co

bandonn

Ils firent

quatre du

*niani* et

*Libert*

fatal aux

espèce d'

les factieu

la faire so

se jettent

nes; les au

fendre. Le

maisons a

les murs,

tans, qui

bien du sa

pour faire

maines de

qu'il fut tué à Milan, où sa tyrannie étoit aussi odieuse qu'à Gènes.

[1477.] La mort de *Galéas* réveilla l'ambition des chefs de faction, *Adorne*, *Fiesque*, *Frégose*, *Guarco* et autres, que les Milanais avoient exilés. *Guarco* tente le premier de s'introduire dans Gènes. La veuve de *Galéas*, tutrice de son fils, avoit pris, au moment de la mort de son mari, des mesures assez justes pour que cette première entreprise échouât; mais d'autres entreprises réussirent malgré la vigilance et les efforts du gouverneur milanais. Il fut contraint de se retirer dans la citadelle, et d'abandonner la ville, où les *Fiesque* avoient été reçus. Ils firent élire six capitaines de la liberté génoise, quatre du peuple et deux des familles nobles, *Justiniani* et *Doria*.

*Liberté!* mot cher au peuple, mais toujours fatal aux Génois. Ils n'ont pas plus tôt mis cette espèce d'idole sous la garde des capitaines, que les factieux accourent pour s'en rendre maîtres et la faire servir de *palladium* à leur parti. Les uns se jettent dans l'armée milanaise envoyée contre Gènes; les autres s'introduisent dans la ville pour la défendre. Le canon tonne de la citadelle, renverse les maisons avec fracas, fait voler en éclats les toits et les murs, et met à découvert les malheureux habitans, qui ne savent où aller chercher un asile. Après bien du sang répandu, beaucoup de biais imaginés pour faire tomber, s'il étoit possible, les armes des mains de tant d'ambitieux, on trouve l'expédient

de constituer un *Adorne* gouverneur de Gènes, sous l'autorité du duc de *Milan*.

[1478.] *Prosper Adorne*, revêtu de la puissance sous un titre précaire, ne juge pas long-temps à propos de l'exercer pour les Milanais. Son intention perce. Il est mis en prison et relâché par le moyen d'un changement de ministres, arrivé à la cour de Milan. Ce mouvement lui sert à s'affranchir de toute dépendance. Il avoit mis le peuple dans ses intérêts, par la fause confiance d'une lettre prétendue de la duchesse de Milan, qu'il disoit avoir interceptée, par laquelle cette princesse promettoit le pillage de Gènes. Sans examiner si cette lettre est vraie ou supposée, le peuple renonce tout d'une voix à l'autorité milanaise, et nomme *Adorne* chef ou recteur de Gènes. Pour briser tout lien, le recteur fait alliance avec le roi de Naples, en guerre avec Milan, et en tire des secours. La régente de Milan, indignée de la défection d'*Adorne*, lui oppose de *Obietto Fiesque*, qu'elle retenoit à sa cour comme un homme dangereux. Cette qualité redoutée auparavant devenoit une ressource; cependant elle ne fut pas avantageuse aux Milanais. *Obietto* se trouva une âme vénale, qui se laissa gagner tour à tour par le doge, archevêque et pirate, *Paul Frégose*, contre Milan, par Milan contre *Adorne*, par *Adorne* contre les Milanais, enfin contre ceux-ci par *Jean-Baptiste Frégose*, fils de *Pierre*. Cet ancien doge fut tué dans Gènes en voulant l'assujettir.

[1480.] Tout conspiroit à l'entière destruction de

l'autorité  
loit plus  
mais elle  
ne lui é  
Elle se j  
lui-même  
Celui-ci  
vendu a  
rangé de  
lorsqu'il  
palais. I  
poursuiv  
une grêl  
galères d  
elles n'ap  
la mer, l  
On dél  
C'étoit u  
procuroit  
sulter; ca  
*Fiesque* d  
et il étoit  
l'autorité  
doges. J  
fait paye  
toute-pu  
de huit m  
la nobless  
faits sans  
les deux

l'autorité milanaise dans Gènes. Le peuple ne vouloit plus en entendre parler. La noblesse chanceloit; mais elle détestoit *Prosper Adorne*, qui sans doute ne lui étoit pas aussi dévoué qu'elle auroit voulu. Elle se joint à *Jean-Baptiste Frégose*, quoiqu'il fût lui-même suspect, et l'aide à se débarrasser d'*Adorne*. Celui-ci se croyoit très-sûr de ce *Frégose*; qui s'étoit vendu assez cher; mais d'autres acheteurs l'avoient rangé de leur côté. *Adorne* s'en aperçoit seulement lorsqu'il est attaqué par *Frégose*, presque dans son palais. Il fuit et gagne avec peine le bord de la mer, poursuivi par les huées de la populace, et à travers une grêle de pierres. Il y avoit à la vue du port des galères de Naples. On leur fait signe; mais, comme elles n'approchoient pas assez vite, le recteur se jette à la mer, les gagne à la nage, et s'éloigne promptement.

On délibère quel gouvernement on donnera à Gènes. C'étoit une satisfaction que *Jean-Baptiste Frégose* procurait à ses concitoyens que de paroître les consulter; car tout étoit décidé entre les chefs de parti, *Fiesque* et *Frégose*, et même avec le roi de Naples, et il étoit convenu qu'il ne seroit plus question de l'autorité milanaise, et qu'on en reviendroit aux doges. *Jean-Baptiste Frégose*, qui étoit si bien fait payer par tous les partis, fut élu et revêtu de la toute-puissance, avec le contre-poids d'un conseil de huit magistrats élus par le peuple. Pour consoler la noblesse de beaucoup d'arrangemens qui s'étoient faits sans elle, le peuple eut la condescendance de tirer les deux tiers de ses magistrats de la classe noble.

[1483.] On prétend que *Jean-Baptiste Frégose*, jeté dans toutes ces intrigues, n'en avoit pas la manie, qu'il cédoit au vœu de sa famille, que son goût le portoit à l'étude, aux belles-lettres et au repos qui en fait goûter les charmes. Cependant, comme le sage se prête aux circonstances, il se soumit au fardeau du gouvernement, et en remplit avec exactitude les pénibles devoirs. Mais il se bornoit là. Sa famille et les chefs des autres maisons ne tiroient aucun avantage de sa dignité. Ces ambitieux avides ne s'accommodoient pas de sa modération. On l'avertit un jour que *Paul Frégose*, son oncle, cet archevêque de Gènes dont on a tant parlé, devenu cardinal, veut l'entretenir dans son palais. Le doge s'y rend sans gardes ni précautions; il trouve une assemblée de personnes qui au premier coup-d'œil ne lui paroissent pas trop bien intentionnées. En effet, on lui signifie avec assez peu de ménagement que les Génois sont las de lui obéir, qu'il faut pour le bien public qu'il cède sur-le-champ sa place à son oncle. A ce discours innattendu, le doge, frappé d'une espèce d'étourdissement, balbutie quelques mots, abaique et se retire. Pour la troisième fois, l'archevêque est élu doge.

Ses vices, qu'il n'avoit jamais réprimés, continuèrent de paroître à découvert; mais la seule vertu qu'il eût montrée, la capacité militaire, s'éclipsa. Il vit tranquillement ses compatriotes, ses sujets battus par les Florentins. Il ne les dédommagea pas même de leurs revers par la paix intérieure, que ses désordres trou-

blèrent  
toute a  
en lui  
poux-c

[148  
minime  
protecti  
mariage  
aussi fi  
précaut  
craindre  
*Frégos*  
qu'il pu  
servis,  
*Charles*  
des seco  
que, pa  
main de  
reconnu  
ans, au

[149  
de l'état  
à un ma  
et donn  
médecin  
quelque  
d'un tem  
ne croic  
d'eux le  
enfin les

blèrent toujours. Néanmoins, au lieu de lui ôter toute autorité, on se contenta de lui mettre un frein, en lui adjoignant comme conseillers dix des principaux citoyens, qu'on nomma *décemvirs*.

[1487.] *Frégose* craignit que ce ne fût un achèvement à sa destitution. Il chercha à s'assurer la protection de Milan, et s'attacha cette cour par le mariage de *Frigosin*, son fils naturel, avec *Claire*, aussi fille naturelle du feu duc *Jean Galéas*. Cette précaution avertit les Génois de ce qu'ils avoient à craindre, et ce qu'ils redoutoient se réalisa. *Paul Frégose* procura aux Milanais, dans Gènes, tout ce qu'il put d'autorité. A la veille d'être totalement asservis, les Génois s'offrirent de nouveau à la France. *Charles VIII* accepta leur proposition; il promit des secours; mais, comme ils tarديوient, la république, par crainte de pire, reçut un gouverneur de la main des Milanais. Ce fut encore un *Adorne*, qui reconnut ne tenir le gouvernement que pour dix ans, au nom du duc *Ludovic Sforce*, dit *le Maure*.

[1492.] On pourroit se faire une idée assez exacte de l'état politique de Gènes en comparant le peuple à un malade toujours souffrant, cherchant la santé et donnant sa confiance indistinctement aux bons médecins comme aux empiriques qui lui promettent quelque soulagement : les nobles, à des hommes d'un tempérament vigoureux, qui, sains et robustes, ne croient point à la maladie des autres, et exigent d'eux les mêmes services que s'ils se portoient bien : enfin les puissances voisines aux charlatans indiffé-

rens sur le succès de leurs conseils et de leurs drogues, pourvu qu'ils en tirent du profit. *Ludovic le Maure* promet aux Génois prospérité, justice et tranquillité. Lorsqu'il les a gagnés, lorsqu'ils se sont soumis à sa domination, il les engage dans des guerres entreprises pour son unique avantage. Le peuple fébricitant sent le malaise des impôts. La noblesse, peu disposée à en partager le fardeau, prétend qu'il se plaint à tort. La maladie, négligée ou méprisée, devient grave. A l'abattement succèdent des transports de fureur : s'ils ne furent pas mortels à la république, ils causèrent pour le moins un long épuisement de ses forces.

Les *Adorne* abusèrent de l'autorité qui leur étoit confiée pour se venger de leurs ennemis et commettre impunément les plus grands désordres. Le mécontentement auroit éclaté en de funestes représailles, sans la prudence de *Courandola-Stanga*, résident que *Ludovic* entretenoit à Gènes. Plusieurs fois il calma l'animosité des partis près d'en venir aux mains. Il ménagea aussi à *Ludovic*, avec une égale dextérité, l'affection des Génois, d'où il arriva que, ce prince étant devenu l'ennemi de *Charles XIII*, qu'il avoit lui-même appelé en Italie, les Génois donnèrent au Milanais toute sorte de secours. Mais lorsque la fortune commença à maltraiter *Ludovic*, à l'abandonner; lorsque les Français, déployant de grandes forces, annoncèrent des succès brillans, les Génois se déclarèrent pour le vainqueur, et le prévinrent en se soumettant à lui. *Louis XII*, succes-

seur de  
promess  
[150  
craignir  
core dan  
geât de  
douze m  
de prend  
de la vil  
douceur  
vinrent  
une puiss  
Cepen  
affable e  
n'y a poi  
donnasser  
à Gènes.  
ges d'estin  
éclata ent  
tèrent à q  
Il décida  
qu'une fa  
dignités,  
dant le se  
son dépar  
tirés du se  
leur inspi  
soutenir la  
monarchiq  
le peuple,

seur de *Charles XIII*, accepta leur hommage, avec promesse de les soutenir contre *Ludovic*.

[1500.] Ce secours se fit attendre. Les Gènois craignirent que le duc de *Milan*, qui n'étoit pas encore dans la détresse, ne revînt sur eux et ne se vengeât de leur défection. Ils créèrent un conseil de douze magistrats, auxquels ils donnèrent le pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour la défense de la ville. Quand ils eurent commencé à goûter la douceur de régler eux-mêmes leurs affaires, ils devinrent moins disposés à se laisser commander par une puissance étrangère.

Pendant la domination de *Louis XII*, prince affable et plein de bonté, ne leur déplaisoit pas. Il n'y a point de marques d'attachement qu'ils ne lui donnassent pendant trois mois de résidence qu'il fit à Gènes. Ce fut même à l'occasion de ces témoignages d'estime et de respect que la première brouillerie éclata entre les nobles et les plébéiens. Ils se disputèrent à qui porteroit le dais à l'entrée du monarque. Il décida en faveur des plébéiens : mais ce n'étoit qu'une faveur de parade. Le solide, c'est-à-dire les dignités, les grâces restèrent aux nobles, même pendant le séjour du roi, à plus forte raison, après son départ. Les gouverneurs que la France envoya, tirés du sein de la noblesse, outre le penchant que leur inspiroit cette origine, étoient aussi disposés à soutenir la noblesse, comme appui du gouvernement monarchique. Cette partialité indisposa d'autant plus le peuple, que les nobles abusoient de l'ascendant.

qu'on leur donnoit sur lui. Se mettant peu en peine de lui déplaire, ils allumoient sa haine par toutes sortes de traitemens injurieux, et ne cachioient pas le mépris qu'ils avoient pour tout ce qui s'appelloit peuple.

[1510.] Tant d'arrogance indigna la multitude, la se de souffrir continuellement les insultes d'une jeunesse vaine de sa naissance et de ses richesses. Après des provocations, des rixes publiques, indices des dispositions secrètes, le peuple déclare enfin ouvertement ses prétentions. Il voulut et signifia, avec la chaleur qu'il met dans ses passions et ses desirs, qu'on eût désormais à partager les emplois entre les trois principaux corps de l'état : les nobles, les marchands et les artisans. C'étoit une division nouvelle, dont les nobles ne vouloient pas entendre parler, et qu'ils traitoient de ridicule. Les deux corps des marchands et des artisans, disoient-ils, n'en font qu'un. Si on accorde cette demande, le peuple possédera les deux tiers des charges. Le peuple disoit et soutenoit qu'il n'étoit pas juste que les nobles, qui ne faisoient pas le tiers des citoyens, partageassent les emplois et les dignités par moitié avec lui. Quelques nobles, sans doute les plus judicieux, ne trouvoient pas le désir du peuple si déraisonnable. Les plébéciens demandoient une décision. La noblesse, espérant tout du temps, opposoit des difficultés. Le peuple impatient leva les obstacles de la manière qui lui réussit ordinairement, il courut aux armes. Le gouverneur accorda tout. De son aveu, on créa

douze  
beau n  
dont le  
moins  
à Gène.

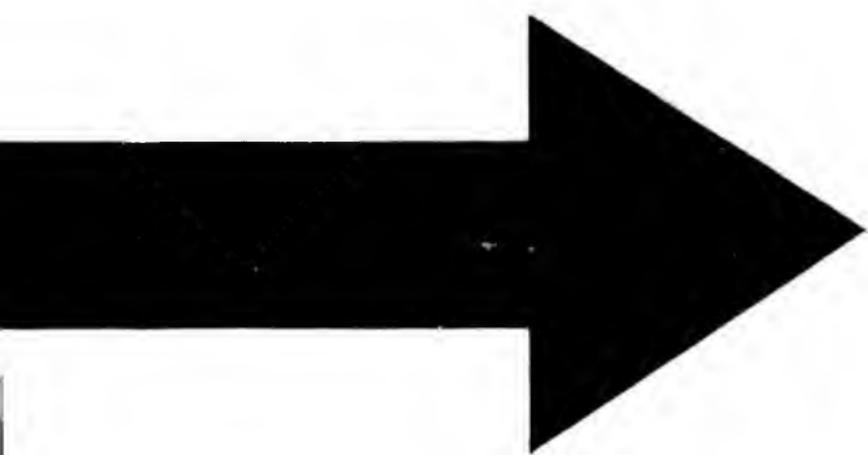
Que  
celle de  
la mass  
cris; le  
France.  
n'avoit p  
ratificati  
avoit p  
*Louis X*  
Il fit son  
bre et sc  
son talen  
ple huit  
leur don  
celle de t  
Cette d  
miers du  
tribuns, j  
rechercho  
lace. Sûrs  
lérats don  
nement au  
à de tels ex  
de consen

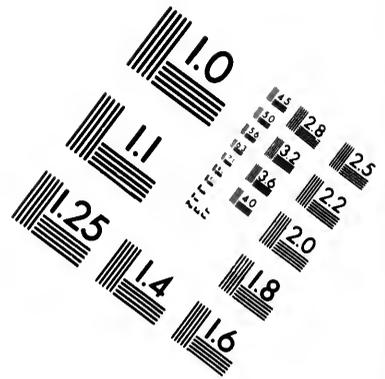
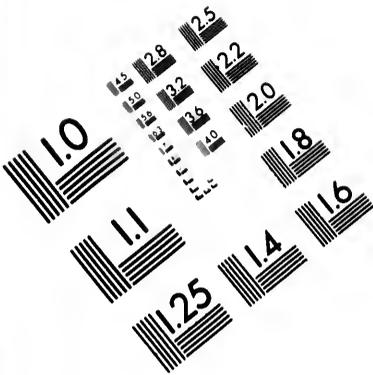
douze magistrats populaires, auxquels on donna le beau nom de *pacificateurs*. Ils écrivirent au roi, dont le conseil approuva ces arrangemens. Mais, en moins de temps qu'il n'en faut pour arriver de Paris à Gènes, la pacification étoit rompue.

Que la rupture vînt de la part du peuple ou de celle des nobles, ceux-ci, toujours plus puissans quand la masse se lève, furent chassés. Ils jetèrent des cris; leurs plaintes retentirent jusqu'à la cour de France. On y fut très-mécontent de ce que le peuple n'avoit pas attendu la ratification de ses demandes, ratification qui étoit en sa faveur, ou de ce qu'il n'y avoit pas eu d'égards quand il l'avoit connue. *Louis XII* envoya un gouverneur bien accompagné. Il fit son entrée avec l'appareil formidable, l'air sombre et soucieux de *Boucicaut*; mais il n'avoit pas son talent et sa fermeté. Il laissa créer par le peuple huit tribuns tirés de son corps. L'acte d'élection leur donna une autorité absolue. Elle ancantissoit celle de tous les autres magistrats.

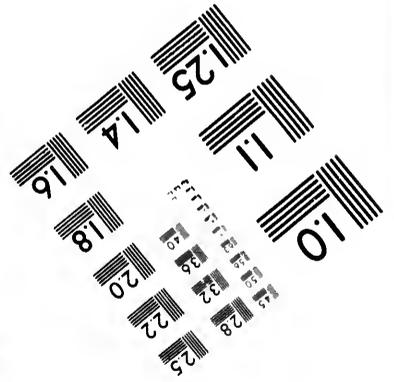
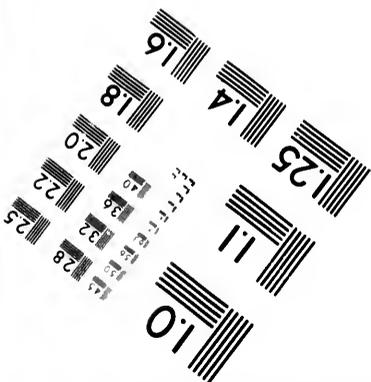
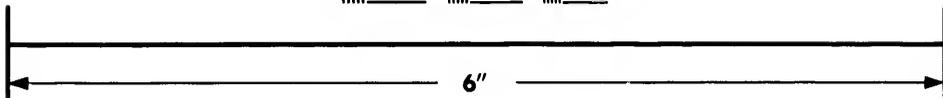
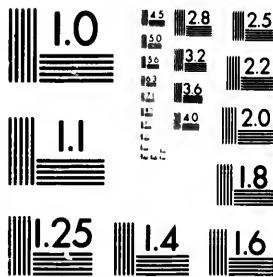
Cette disposition ne plaisoit pas même aux premiers du peuple, et ce n'étoit pas sans raison. Les tribuns, jaloux de conserver leur pouvoir passager, recherchoient avec affectation la faveur de la populace. Sûrs de leur protection, les bandits et les scélérats dont la ville étoit remplie se livroient impunément aux plus grands désordres. Ils se portèrent à de tels excès, que des tribuns ne purent s'empêcher de consentir qu'on introduisît des troupes réglées







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8  
2.0 2.5  
3.2 3.6  
4.5 5.0  
6.3 7.1

10  
15  
20  
25  
30  
35  
40  
45  
50  
55  
60  
65  
70  
75  
80  
85  
90  
95  
100

pour en imposer aux malfaiteurs. Le désir d'établir quelque police fit concevoir le projet de former un conseil de trente-six citoyens populaires, et de supprimer toute autre magistrature. Ensuite on en revint à un petit nombre de chefs, inférieur encore à celui des tribuns. Ils étoient huit; on créa quatre régens. Le gouverneur, indigné des espèces d'affronts qu'on ne cessoit de lui faire en contrariant ses ordres, tantôt ouvertement, tantôt par des violations indirectes, abandonne les Génois à eux-mêmes et quitte la ville.

Alors reparoissent les tribuns, qui ne font plus mystère du dessein qu'ils ont de secouer le joug de la France. Ils ne permettent à personne d'être indifférent à cet égard. Les principaux plébéiens, ainsi que les nobles, qui ne prennent aucune part à ces mouvemens, sont tourmentés, comme suspects de tenir par inclination au gouvernement français et de le favoriser. Les plus sages ne désespéroient cependant pas d'amener le peuple à des voies de conciliation; mais ces orateurs, par leurs harangues véhémentes, l'entretenirent dans son effervescence. Menacé d'être attaqué par *Louis XII*, ils lui suggèrent l'idée d'invoquer le secours de l'empereur. Le peuple, persuadé, abat la bannière de France, et y substitue celle de l'Empire. Il choisit dans sa classe un doge, nommé *Paul de Novi*, teinturier. Sous cet homme, qui ne manquoit ni d'esprit ni de courage, les Génois obtiennent des avantages sur les nobles,

qui,  
soient  
gent

L

toit e  
çoit.

ville.

pour  
pable

chefs

jusqu

faisoi

après

eux-m

défen

retiré

qui a

ricada

Chac

rempl

comm

siège.

Il s

sent d

nombr

pour

ne ces

sieurs

peuple

tribun

qui, secondés de quelques troupes françaises, paroissoient autour de la ville. Fiers de ces succès, ils assiégèrent la citadelle.

*Louis XII*, après avoir long-temps balancé, s'étoit enfin déterminé à marcher contre Gènes. Il avança. Son approche répandit la consternation dans la ville. Ce n'étoit plus ce peuple courageux, si zélé pour la défense de sa liberté. La populace, ses coupables tribuns qui l'avoient séduite, les mutins, les chefs, quittant ce superbe langage qu'ils avoient tenu jusqu'alors, se taisoient, et ne savoient ni ce qu'ils faisoient ni ce qu'ils devoient faire. Cependant, après le premier abattement, ils revinrent un peu à eux-mêmes, et prirent quelques précautions pour leur défense. Ils partagèrent aux paysans, qui s'étoient retirés tremblans dans la ville, les maisons des nobles qui avoient déserté : on ferma les portes, on barricada les rues avec des chaînes de fer et des madriers. Chacun aussi se retrancha chez soi. Les maisons se remplirent d'armes, de pierres, de pièces de bois, comme si chaque particulier devoit y soutenir un siège.

Il s'en falloit beaucoup que tous les habitans fussent de même avis sur la défense. Le plus grand nombre, les plus riches et les plus sensés, opinoient pour la soumission ; mais les tribuns et les orateurs ne cessoient d'animer la populace. Cependant plusieurs défaites successives jetèrent la terreur. Le peuple, effrayé, commença à changer d'opinion. Les tribuns, les orateurs et leur doge, craignant l'effet

de ce changement, et d'être arrêtés par leurs complices mêmes pour obtenir leur grâce, se sauvèrent la nuit. Les magistrats et les principaux citoyens, affranchis de cette tyrannie, ne songèrent qu'à obtenir le pardon. Gènes se rendit à discrétion. Elle n'eut point à se repentir de la confiance ni de l'indulgence de *Louis XIII*. À la vérité, il s'environna de l'appareil d'une sévérité qui effraya. Le monarque parut sur son trône, entouré de soldats, dont l'air étoit menaçant. Les Gènois, convoqués, attendoient en silence leur sentence, prosternés et tremblans. Des potences étoient dressées sur la place et dans plusieurs quartiers. On y attacha quelques chefs de mutins, des malfaiteurs et des scélérats souillés de crimes. On lut à une soixantaine leurs noms et l'arrêt de leur bannissement, et le roi accorda une amnistie pour tous les autres. L'air retentit d'actions de grâces et de bénédictions. Plusieurs Gènois remarquèrent que *Louis* avoit sur sa cotte d'armes un emblème qui les rassura au milieu de l'effroi général : c'étoit une mère abeille avec ces mots : « Elle ne se sert pas d'aiguillon. »

La ville fut dépouillée de ses privilèges. On en brûla les diplômes. *Louis* fit bâtir une citadelle qu'on appela *le fort de la Lanterne*, et imposa une amende pour les frais de la guerre. Après ces premiers éclats, on rechercha à loisir les auteurs de la révolte. *Démétrius Justiniani*, qu'un zèle inconsidéré pour la liberté avoit jeté dans toutes les intrigues, homme d'ailleurs plein de bonnes qualités, et fort estimé,

fut con  
les hom  
couvrit  
avoit e  
nais, co  
tiens,  
d'Italie  
doge *F*  
adhéren  
Gènes a  
phe. *L*  
bonnes  
mais la  
caution

*De*  
modéré  
grins q  
demaud  
déplut  
nois,  
des pas  
des int  
França  
ligue fé  
tiens d  
sur eu  
ville fu  
règle, t  
[15  
*Janus*

fut condamné à avoir la tête tranchée, leçon pour les honnêtes gens, même en temps de faction. On découvrit par ses dispositions que le pape, *Jules II*, avoit eu beaucoup de part aux troubles. Les Milanaïsi, comme on a vu, s'en étoient mêlés. Les Vénitiens, le roi de Naples, et tous les petits princes d'Italie y avoient aussi contribué, surtout Pise, où le doge *Paul de Novi*, quelques censeurs et leurs adhérens s'étoient réfugiés. Il fut pris, ramené à Gènes avec eux, et exécuté dans le lieu de son triomphe. *Louis XII* laissa un gouverneur, muni de bonnes instructions, et chargé d'ordres sévères; mais la rage des factions l'emporta sur les précautions et la prudence du roi.

*De Lannoi*, premier gouverneur, homme sage et modéré, ne put tenir contre les embarras et les chagrins que lui suscita la perpétuité des cabales. Il demanda son rappel. Son successeur, plus ferme, déplut; on demanda le sien. Les malheureux Génois, tourmentés et tourmentans, étoient le jouet des passions des peuples qui les environnoient, et des intrigans qui vivoient au milieu d'eux. Devenus Français, ils se trouvoient exposés aux efforts de la ligue formée contre la France par le pape, les Vénitiens et les Suisses. Cette ligue tomba tout entière sur eux avec une horde de nobles mécontents. La ville fut plusieurs fois menacée, tantôt de siège en règle, tantôt de surprise.

[1522.] *Pierre Frégose* se fait nommer doge. *Janus Frégose* lui succède. Le gouverneur fran-

çais, ne pouvant empêcher ces élections, se retire dans le fort de la Lanterne. Les Génois en forment le blocus. Les *Adorne*, rivaux des *Frégose*, se déclarent dans le sein de la ville pour les assiégés. Les frères du doge assassinent *Jérôme de Fiesque*. Les *Fiesque* et les *Adorne* réunis chassent le doge *Janus* et sa famille. *Antoine Adorne* est reconnu gouverneur pour les Français. Il se soutient tant que les Français prospèrent; mais, après leur défaite à Novarre, les *Frégose* rentrent dans la ville, en expulsent les *Fiesque* et les *Adorne*. *Octavien Frégose* est élu doge. Il chasse les Français du fort de la Lanterne. Les succès de *François I* font pencher le doge à un accommodement. Il consent à être gouverneur de Gènes pour le roi de France, comme l'avoit été *Adorne*.

[1527.] Mais *François I* éprouve un funeste revers à Pavie. Gènes est entraînée dans ses malheurs. Malgré les efforts du doge *Octavien Frégose*, elle est prise d'assaut par une armée impériale, et pillée. Le doge, prisonnier, meurt de chagrin. Les *Adorne*, sous la protection des Impériaux, deviennent maîtres de la ville. *Antoine Adorne* est élu doge. Les Français, ayant la supériorité, invitent *Adorne* de se joindre à eux, sous la promesse de lui laisser l'autorité, avec le titre de gouverneur, comme ils avoient fait pour les *Frégose*. *Adorne* refuse et entreprend de défendre Gènes contre l'armée française. Ses espérances excédoient ses forces. Gènes fut obligée de se rendre; mais elle obtint des conditions favorables.

Les Fran  
du pillag  
commire  
*Doria*,  
cura aux  
la ville  
qu'alors  
général,  
de cour  
*Quint*,  
son rival  
d'enlever  
dût-il ne

[1528

forme le  
fite d'une  
vues. La  
habitans  
Français  
été forcé  
dances.  
inquiet d  
échapper  
la ville,  
que le c  
Français  
milice, e  
mandé de  
*Doria*  
roît dans

Les Français y entrèrent paisiblement. A l'exception du pillage du palais, qu'on ne put empêcher, ils n'y commirent aucun dégât. Gènes dut son salut à *André Doria*, qui, également estimé des deux partis, procura aux Français l'avantage de se rendre maîtres de la ville sans dommage pour ses concitoyens. Jusqu'alors *Doria*, grand homme de mer, très-habile général, avoit été fort utile à la France. Des intrigues de cour le brouillèrent avec *François I.* *Charles-Quint*, attentif à profiter des fausses démarches de son rival, s'attacha l'amiral génois, avec l'espérance d'enlever au roi de France la domination de Gènes, dût-il ne la pas avoir lui-même.

[1528.] Comme l'avoit espéré l'empereur, *Doria* forme le projet d'arracher Gènes à la France. Il profite d'une circonstance funeste, mais favorable à ses vues. La peste ravageoit la ville. Les principaux habitans en étoient sortis. *Doria*, qui, suspect aux Français depuis ses vivacités avec leur cour, avoit été forcé de la quitter, y entretenoit des correspondances. *Trivulce*, gouverneur pour les Français, inquiet de quelques mouvemens qui n'avoient pu échapper à sa vigilance, tenoit courageusement dans la ville, malgré la peste, mais avec une force telle que le comportoit le délabrement des affaires des Français en Italie; savoir, quelques compagnies de milice, et cent Suisses de gardes. A la vérité, il avoit mandé des troupes que la peste tenoit éloignées.

*Doria* ne leur donne pas le temps d'arriver. Il paroît dans le port sous pavillon impérial. Des citoyens

députés vont le prier de ne point renouveler dans la ville les horreurs de la guerre civile, et le conjurent de se retirer. L'amiral leur fait part de ses dispositions. Elles étoient capables de les rassurer. Il débarque à la tête de cinq cents hommes seulement. Ces soldats se répandent dans les rues, y font retentir les cris de *saint George! liberté!* cris bien agréables aux Génois, qui ne les avoient pas entendus depuis long-temps. Ils y répondent avec transport. *Trivulce*, abandonné même par sa garde suisse, se sauve dans le château. Il n'y eut que quelques coups tirés. Cette révolution, la plus utile que la république eût jamais éprouvée, fut l'ouvrage d'un moment, et ne coûta que quelques gouttes de sang.

Le jour même, il y eut une assemblée tumultueuse, dans laquelle *Doria* reçut le nom de *père* et de *libérateur de la patrie*. Le lendemain, il s'en forma une plus régulière, à laquelle accoururent de l'extérieur les citoyens les plus considérables qui se trouvoient à portée. On renouvela la nomination déjà faite l'année précédente de douze commissaires chargés de travailler à la réforme du gouvernement. *Doria* refusa modestement d'en faire partie, pour ne pas donner d'ombrage à ses concitoyens. Il résulta de leur travail un plan de gouvernement qui est devenu la base de la constitution de la république, telle qu'elle subsiste encore aujourd'hui, à quelques changemens près, changemens amenés par le temps et les circonstances.

Pour prévenir les dissensions cruelles qui avoient

donné naissance à ces troubles, les magistrats, les magistrats, des magistrats, des magistrats, toutes les magistrats, auroient pu être évités, seroient donc évités, celles qui étoient agréables, mille, de mille, mit pas *Montalto*, mille qu'on ne peut pas ce qui a été fait, nouveaux mille personnes furent donc y agréés, d'agréer, décida qu'on ne les tira de ce moyen de faire aux riches, cette espèce de la patrie, du gouvernement. La du magistrats, treignit donc le prétexte de ces magistrats, ce qu'on

donné naissance aux factions des guelfes, des gibelins, des nobles, des populaires, des marchands et des artisans, on décida qu'il seroit fait un état de toutes les familles, tant nobles que plébéiennes, qui auroient six maisons à Gènes, et que ces familles seroient comme les matrices de la noblesse; que celles qui n'en posséderoient pas ce nombre seroient agrégées aux familles-mères sous le nom de ces familles, dont elles seroient autant de branches. On ne mit pas dans la liste les *Frégose*, les *Adorne*, les *Montalto*, les *Guarco*, et d'autres anciennes familles qu'on reconnoissoit comme nobles de droit; ce qui a fait depuis la distinction des anciens et des nouveaux nobles. Il ne se trouva que vingt-huit familles possédant effectivement six maisons. Elles furent déclarées nobles, ainsi que toutes celles qu'on y agrégea dans le moment. Il fut en outre permis d'agréger encore dix personnes chaque année, et on décida qu'à l'avenir le doge et les magistrats seroient tirés de ces vingt six familles et de leurs annexes. Au moyen de cet arrangement convenable aux nobles et aux riches, tous ceux qui ne sont pas compris dans cette espèce de cadastre, ne formant que la populace et la partie la plus ignoble de la nation, sont exclus du gouvernement.

La durée du dogat fut bornée à deux ans. On restreignit le pouvoir du doge en lui donnant, sous prétexte de l'aider, un conseil privé de huit gouverneurs, sans l'avis desquels il ne pût rien faire : c'est ce qu'on appelle *seigneurie*. On leur adjoignit dans

un rang inférieur huit magistrats, qu'on nomme *procurateurs*. Le grand-conseil, qui s'assemble pour les affaires les plus importantes, est composé de quatre cents citoyens; le petit, tiré du grand, de cent. Celui-ci, après plusieurs ballottages, propose pour le dogat quatre sujets au grand-conseil, qui a seul le droit d'élire le doge à la pluralité des suffrages, mais seulement entre les quatre candidats proposés par le petit-conseil. Enfin le sénat dirige habituellement les affaires générales.

Il y a une multitude d'autres magistrats pour la police, le gouvernement de la banque de Saint-George, le jugement des causes civiles et criminelles. Le chef de ces derniers se nomme *podestat*, et doit être étranger; mais le plus important de ces tribunaux étoit celui des censeurs, au nombre de cinq. Leurs fonctions durent quatre ans, de sorte qu'il en sort un tous les huit mois. Leur emploi est d'examiner la conduite de tous ceux qui sortent de charge, celle du doge lui-même, et d'en faire leur rapport. De toutes les fonctions et dignités, *André Doria* ne voulut accepter que celle de censeur. Par un privilège spécial, qui n'a été renouvelé pour personne, elle lui fut continuée toute sa vie. On donna le commandement des troupes à *Philippin Doria*, son neveu. La république fit ériger à son libérateur deux statues, et lui bâtit un magnifique palais. Par ses conseils Gènes se conserva la bienveillance de l'empereur, se réconcilia avec les Français, après quelques vaines tentatives faites par eux pour s'y rétablir,

et résista  
de nouve

[ 154 ]  
l'abri de  
rendue ,  
violentes  
voient si  
troubler  
moit *Je*  
On lui a  
à beau  
sang-froi  
plaisirs ,  
soupçons  
masque  
concevoi  
d'en arra  
ne lui ma  
*André*  
par l'âge  
rempart.  
des jalon  
s'ouvrit  
habile c  
traîna ,  
marches

Tout  
qu'une  
d'une ép  
figure un

et résista aux attaques de plusieurs citoyens, artisans de nouveaux troubles.

[ 1547. ] A l'ombre des lauriers de *Doria*, et à l'abri de la liberté que ce grand homme lui avoit rendue, Gènes respiroit après tant de fatigues, de violentes commotions, de tempêtes civiles qui l'avoient si souvent agitée. Un jeune ambitieux tenta de troubler ce repos et d'asservir sa patrie. Il se nommoit *Jean-Louis de Fiesque*, comte de Lavagne. On lui attribue toutes les qualités aimables, jointes à beaucoup d'ardeur dans l'esprit, à beaucoup de sang-froid dans le maintien, au goût extérieur des plaisirs, à l'abandon de l'insouciance qui écarte les soupçons, et à une dissimulation profonde sous le masque de la franchise. Avec l'imagination propre à concevoir un plan, l'ordre et le jugement capables d'en arranger les détails, l'audace pour l'exécution ne lui manquoit pas. Il en avoit besoin pour attaquer *André Doria*, à la vérité octogénaire et engourdi par l'âge, mais entouré de sa réputation comme d'un rempart. Quelque méritée qu'elle fût, elle lui attiroit des jaloux. *Fiesque* sut les découvrir. Aux uns il s'ouvrit franchement sur ses desseins; aux autres, habile conspirateur, il cacha ses vues, et les entraîna, sous prétexte du bien public, dans les démarches favorables à ses projets.

Tout étoit disposé. Il ne restoit plus à *Fiesque* qu'une difficulté à surmonter, c'étoit de se séparer d'une épouse adorée, qui joignoit aux grâces de la figure un esprit solide. Il ne lui avoit pas fait mys-

tère de son projet. Tant qu'elle le vit dans l'éloignement, elle n'en parut pas effrayée; mais, au moment de l'exécution, sa tendresse lui montra toute l'étendue du danger. *Fiesque* l'aborde avec les dehors de l'assurance. « Je pars, madame, lui dit-il, je vais » mettre Gènes à vos pieds; vous ne reverrez votre » époux que vainqueur. » A ces mots, elle se précipite dans ses bras en versant un torrent de larmes. Elle s'efforce de le retenir: il demeure inflexible. Connoissant le grand cœur de son épouse, il se flatte un moment d'avoir ranimé son courage en lui retraçant les moyens employés pour réussir, et en lui prouvant la nécessité de suivre une entreprise si avancée. Elle l'écoute en sanglotant; et, versant encore des larmes sur cette cruelle nécessité, elle se rend aux motifs pressans de son époux, et lui fait les plus tendres adieux. Mais, quand il faut le quitter, malgré la fermeté dont elle s'étoit armée, elle tombe évanouie. *Fiesque* profite de ce moment, s'arrache d'auprès d'elle, et vole où l'attendoient ses amis.

Le signal est donné. Au milieu de la nuit, les conjurés se répandent dans les rues en criant: *Fiesque! Fiesque!* nom que les belles qualités du comte de *Lavagne* et ses bienfaits rendoient cher à la multitude. Les postes désignés sont rapidement emportés. Letocsin sonne de tous côtés. Les sénateurs, effrayés, se rendent tumultuairement au palais. Ils envoient des députés pour traiter avec *Fiesque*, que les clameurs faisoient connoître pour chef de l'entreprise. On le cherche. Amis et ennemis l'appellent égale-

ment. Il  
un des  
chargé d  
qui con  
d'un acc  
trouve le  
planche  
son arme  
où il éto

La no  
bouche e  
conjurés.  
le même  
*André L*  
tumulte;  
ville. Son  
reproche  
nement q  
animosité  
pas cruel  
sibles po

*Doria*  
comblé d  
cendre da  
veaux et  
la républ  
un frein  
nant des  
yeux doi  
passe, m

ment. Il ne répond point. Ce silence étonne. *Vérina*, un des conjurés, le plus cher de ses confidens, chargé de s'emparer du port, est averti qu'une planche qui conduisoit à une galère est rompue. Il se doute d'un accident, fait chercher dans cet endroit, et trouve le corps de son malheureux ami. Sans doute la planche s'étoit brisée sous ses pieds, et le poids de son armure l'avoit empêché de se dégager de la boue où il étoit enfoncé.

La nouvelle de cette terrible catastrophe vole de bouche en bouche. Les armes tombent des mains des conjurés. Ils ne songent plus qu'à se sauver, et dans le même instant Gènes se trouve assujettie et libre. *André Doria* avoit couru risque de la vie dans le tumulte; mais il s'étoit sauvé à temps hors de la ville. Son retour fut une espèce de triomphe. On lui reproche d'avoir poursuivi les conjurés avec un acharnement qui tenoit de la vengeance personnelle. Cette animosité choqua d'autant plus que *Fiesque* n'étoit pas cruel, et qu'il avoit pris toutes les mesures possibles pour éviter le pillage et l'effusion du sang.

*Doria* mourut en 1560, dans un âge très-avancé, comblé de gloire. Il contribua encore, avant de descendre dans le tombeau, à un accord entre les nouveaux et les anciens nobles, mais ne put extirper de la république tout germe de discorde. On a cru mettre un frein au caractère remuant de la nation en donnant des pouvoirs très amples aux censeurs. Leurs yeux doivent être sans cesse ouverts sur ce qui se passe, même dans l'intérieur des maisons; mais leur

vigilance n'a pu quelquefois empêcher des intrigues qui ont mis la république en danger. Cependant ces brouilleries passagères n'ont point affecté l'essentiel du gouvernement, et méritent peu de détail. Il suffira donc d'indiquer les projets mal conçus, mal conduits, ou malheureux de quelques sujets remuans, qui de temps en temps ont donné de l'inquiétude, et de tracer brièvement les événemens tumultueux occasionés par la position de Gènes, et par ses liaisons nécessaires avec les puissances dont elle est environnée.

Un peu de patience de la part de *Fiesque* lui auroit peut-être fait obtenir, sans les embarras d'une conjuration, les changemens qu'il désiroit dans le gouvernement, parce qu'il éclata entre les anciens et les nouveaux nobles une dissension dont il auroit pu se servir pour arriver à ses fins. Le peuple ne s'en mêla pas; elle fut terminée par un règlement. A cette occasion *Charles-Quint* proposa aux Génois de leur bâtir une citadelle, et de leur fournir, pour la garder, une garnison qu'il paieroit, et dont il seroit le maître. Ils remercièrent prudemment le généreux empereur de sa bonne volonté. La véritable intention de *Charles-Quint* étoit de tenir en bride les Génois, dont un grand nombre formoient des vœux pour la France, vœux qui se sont renouvelés depuis peu dans diverses circonstances. Les partisans des Français ont favorisé les exploits de cette république en Corse, devenue une arène entre elle et les Impériaux.

[1574.] Les disputes se rallument entre les an-

révolu  
qui pré  
les Vén  
court au  
tourés d  
accouru  
prison.  
que auss  
nécessité

Sous  
les Géno  
les Vénit  
jamais an  
républiqu  
ce qui ser  
Vénitiens  
*Guarco* d  
opposer a  
entre ceux  
si compla  
soumettre  
On négoci  
huit ment  
chands et  
déjà parlé  
quoique d  
tous les tit  
[1383.  
*Adorne* ad  
surprise, I

révolution. *Antoine Adorne* et *Nicolas Guarco*, qui prétendoient au dogat, font courir le bruit que les Vénitiens et les Milanais sont près de Gènes. On court aux armes. Les deux ambitieux, se voyant entourés d'une bonne troupe, fondent sur le doge, accouru pour repousser l'ennemi, et le mettent en prison. La faction aussitôt élit *Adorne*; mais presque aussitôt, soit concert entre les compétiteurs, soit nécessité de la part d'*Adorne*, il cède sa place à *Guarco*.

Sous ce doge, qui n'étoit cependant pas guerrier, les Génois obtinrent les succès les plus éclatans sur les Vénitiens. Ils bloquèrent Venise, ce qui n'est jamais arrivé qu'aux Génois, et forcèrent cette fière république à s'humilier devant leurs armes. On ne sait ce qui serait arrivé de cette lutte inégale du côté des Vénitiens, si de nouveaux troubles n'eussent forcé *Guarco* de rappeler les troupes à Gènes, pour les opposer aux mécontents. On ne sera pas surpris de voir entre ceux-ci *Antoine Adorne*, qui avoit abdicqué si complaisamment. Le moment de *Guarco* pour se soumettre à la démission n'étoit pas encore arrivé. On négocia. Il fut convenu qu'il resteroit doge avec huit mentors, qu'on appela *provéditeurs*, quatre marchands et quatre artisans. Le *Montalto* dont on a déjà parlé se fit mettre entre les provéditeurs artisans, quoique de sa profession il fût jurisconsule. Mais tous les titres sont bons dans les temps de troubles.

[1383.] La discorde ne tarde pas à reparôître. *Adorne* accourt pour en profiter, mais, à sa grande surprise, *Montalto* fut élu. Il vécut peu et emporta

les regrets des Génois. *Adorne* reparut encore. Il obtint les voix, et se crut solidement installé, parce qu'il trouva moyen de prévenir les inquiétudes que pouvoit lui donner *Guarco*, en le faisant enfermer dans une citadelle; mais son infortune devoit venir de lui-même, de l'excès de la timidité qu'il montra dans de nouveaux troubles. Il auroit pu les apaiser avec un peu de fermeté; mais il abandonna la partie, se sauva et disparut. Son évasion étonna et indigna tous les citoyens. On ne courut pas après lui, et on mit à sa place *Jacques Frégose*.

[1390.] Ces querelles qui faisoient couler tant de sang, les compétiteurs les traitoient comme des affaires d'amusement. Ils en agissoient entre eux comme des joueurs, acharnés tant que leur partie dure, amis aussitôt qu'elle est finie. *Adorne* se repent d'avoir pris la fuite, rentre dans Gènes aussi secrètement qu'il en étoit sorti, et surprend *Frégose* dans son palais près de se mettre à table. « Vous avez, lui » dit-il, fait préparer à dîner pour vous, il est juste » que vous en preniez votre part; vous dînez avec » moi, et vous vous en retournerez de bonne heure » dans votre ancienne demeure, pour avoir le temps » d'y mettre ordre. » Il auroit été à désirer qu'*Adorne* eût toujours pris les événemens humains sans aigreur et sans passion; mais, ou pour se satisfaire ou pour se faire craindre, il étendit sa vengeance sur tous ceux qui lui avoient été contraires. Exils, taxes, supplices, tortures, rien ne fut épargné. On lui rendit la pareille autant qu'on put, en conspira-

tions  
tant  
laissa  
soulev  
se cac

La  
loit de  
Dans  
*Monta*  
l'ancien  
vingt-t  
par de  
sera do  
clamer.  
les form  
disseme  
repentir  
tation,  
reux, sa  
candeur  
contre le  
et celui  
après av  
factions  
partisans  
sienne co  
une vrai  
coups de  
mées; les

[1393]

tions , attaques directes et indirectes , hostilités , tant au - dedans qu'au - dehors. Il n'y put tenir et laissa apercevoir l'envie de se retirer. Le peuple soulevé le poursuivit jusque dans un couvent où il se cacha , et d'où il s'évada pendant la nuit.

La populace incertaine erroit à l'aventure , hurloit des imprécations , et se portoit à tous les excès. Dans le fracas de ce chaos tumultueux , le nom de *Montalto* frappe son orgueil , nom chéri , nom de l'ancien doge , porté par son fils , jeune homme de vingt-trois ans , d'une agréable figure , déjà connu par des qualités aimables. Il paroît. C'est lui qui sera doge. Toutes les bouches s'ouvrent pour le proclamer. On le porte au palais. Le lendemain toutes les formes sont ajoutées à l'élection avec un applaudissement général. Il ne donna pas lieu de faire repentir le peuple d'un choix qui , malgré la précipitation , fut excellent. *Montalto* étoit franc , généreux , sans fiel , sans soupçon , doué de toute la candeur de la jeunesse. Il se présenta deux partis contre lui ; celui d'*Adorne* , qui revint à la charge , et celui des enfans de *Guarco* , qu'*Adorne* favorisa après avoir mis le père dans les fers. Outre ces deux factions , il en parut une troisième , composée des partisans de *Boccanegra*. *Montalto* joignit à la sienne celle de *Frégose* et de ses adhérens. Il y eut une vraie guerre civile. On enfonçoit les portes à coups de hache , on y lançoit des torches enflammées ; les tuiles pleuvoient des toits.

[1393.] Comment apaiser cette fureur tournée en

rage , et qui menaçoit la ville d'une destruction totale? Des personnes bien intentionnées , mais peu habiles en politique , crurent trancher le nœud de la difficulté en nommant un doge qui ne tiendrait à aucune faction , persuadées qu'il les maîtriserait toutes. On élut un *Justiniani* , homme sage et modéré , si prudent , que , ne pouvant rapprocher les esprits , il abdiqua quelque temps après. *Adorne* , *Frégose* , *Guarco* , *Boccanegra* , *Montalto* , continuèrent de se battre. Ces divisions firent prendre une de ces résolutions désespérées qui réussissent quelquefois : ce fut de déclarer *Montalto* doge perpétuel.

En effet , comme le vent , en s'élevant , dissipe les nuages qui obscurcissent l'horizon , le dictateur perpétuel souffla , pour ainsi dire , sur ses rivaux , et ils se dispersèrent. Le seul *Boccanegra* resta en arrière , se laissa prendre , et fut condamné à mort. Il étoit sur l'échafaud ; la hache suspendue sur sa tête ne tenoit qu'à un fil. *Montalto* , entouré du conseil , regardoit d'une fenêtre , selon la coutume. Il voit le malheureux fondant en larmes et demandant la vie. La jeunesse est sensible. Les lèvres du doge s'ouvrent pour prononcer la grâce. Un vieux conseiller traite sa compassion de foiblesse , et part pour hâter le supplice. *Montalto* l'arrête , fait un signe de pardon , et *Boccanegra* est sauvé.

[1394.] La bonté du jeune doge n'affoiblit point l'activité des factions. Le calme ne renaît pas. Fatigué d'une dignité qui faisoit le tourment de sa vie , *Montalto* se jette sur une galère , cingle vers Gavi ,

et aban  
incap  
par la  
sa pla  
porte  
être r  
du go  
de par  
qu'il f  
trouble  
sacrific  
tirent à

Soit  
des ho  
en a g  
soldats  
n'étoit  
aussi à  
doge G  
*Adorne*  
voit le p  
sa liber  
sa franc

Leur  
déjà ins  
premier  
turelle.  
beaucou  
traîné ,  
séc , et

et abandonne à son mauvais sort un peuple également incapable de se laisser gouverner par la rigueur et par la clémence. Aussitôt qu'il est parti, on met à sa place un nommé *Zoaglio*. *Adorne* reparoît à la porte de la ville en suppliant. Il ne demande qu'à être reçu; il vivra en citoyen paisible, sans se mêler du gouvernement. *Zoaglio*, ou le croit, ou est forcé de paroître le croire. *Adorne* n'est pas plus tôt admis, qu'il fait rentrer les *Frégose* et les *Guarco*: les troubles recommencent. *Zoaglio*, sans ambition, se sacrifie volontiers, et abdique. *Frégose* et *Guarco* tirent à qui sera doge: le sort se déclare pour *Guarco*.

Soit désir des Génois qui le rappellent, soit regret des honneurs, qu'on oublie difficilement quand on en a goûté, *Montalto* rentre dans Gènes avec des soldats. Un *Fiesque* bien armé se joint à lui. *Adorne* n'étoit pas moins accompagné. *Frégose* se trouvoit aussi à la tête d'une bonne troupe, et secondoit le doge *Guarco*. Celui-ci succombe, abdique et fuit. *Adorne* est fait prisonnier par *Montalto*. Ce qui devoit le perdre occasionne sa fortune. D'abord il obtient sa liberté; ensuite il s'arrange avec *Montalto*, que sa franchise rendoit facile à séduire.

Leurs conventions faites, ils assemblent le peuple, déjà instruit de leur réconciliation. *Adorne* parle le premier avec l'éloquence persuasive qui lui étoit naturelle. Il déplore les maux de Gènes, témoigne beaucoup de repentir des excès où l'ambition l'a entraîné, demande presque pardon de sa conduite passée, et fait part du projet magnanime que *Montalto*

et lui ont conçu de renoncer à leurs droits. Il exhorte en conséquence à choisir un sujet doux , paisible , capable de rendre la patrie heureuse. *Montalto* parle ensuite sans ornemens , sans emphase , avec la simplicité de la franchise.

*Adorne* repentant étoit un phénomène fort extraordinaire. Mais , que son désintéressement fût vrai ou feint , on en profite. Quatre-vingt-dix personnes sont choisies entre les principaux de l'assemblée pour procéder à l'élection d'un doge. A peine sont-elles renfermées , qu'un bruit affreux du dehors se fait entendre. On assaille les portes , on monte aux fenêtres ; l'air retentit de clameurs , de menaces effrayantes , si *Adorne* n'est élu. Les électeurs tremblans cèdent à la violence , et le proclament. *Montalto* , trompé , sort de l'assemblée , bouillant de colère , et jure de se venger.

[1396.] Il associe à son ressentiment tout ce qu'il peut rencontrer d'ennemis d'*Adorne* , et ils étoient en grand nombre , surtout parmi la noblesse. Les hostilités recommencent , plus cruelles que jamais. Elles ne sont point heureuses pour les confédérés. *Adorne* les repousse. Plutôt que de se soumettre à ce doge , ils prennent la résolution d'assujettir Gènes à une puissance étrangère. Les Français avoient déjà un pied dans l'état par les entreprises de *Charles VI* en Italie. Les nobles entament avec eux une négociation ; *Adorne* en est instruit. Voyant qu'on lui préparoit un ennemi contre lequel il auroit de la peine à se défendre , il prend lui-même le parti de

donne  
auprès  
sance.

Le  
forces  
par le  
plus s  
quise  
froient  
avec c  
expres  
pouvo  
France  
le peup  
ports  
beau et  
vernen  
été ab  
de Na  
*Charle*

En  
caractè  
minati  
quillité  
à leur  
la souv  
tomboi  
auroit  
contrain  
monarc

donner sa patrie aux Français , et de se faire ainsi auprès d'eux un mérite qui attireroit leur reconnoissance.

Le doge tenoit les rênes du gouvernement et les forces de l'état. Il enchaînoit la volonté du peuple par le préjugé et la confiance en sa dignité. Il étoit plus sage aux Français de recevoir de lui toute conquise une autorité que les ennemis d'*Adorne* offroient à conquérir. Ils traitèrent préférablement avec ce doge. Dans une assemblée générale convoquée exprès , *Adorne* fit si bien valoir les avantages qui pouvoient résulter pour Gènes de sa soumission à la France, qu'elle fut résolue aux acclamations de tout le peuple. Les Génois se livrèrent aux plus vifs transports d'allégresse , comme si ce jour eût été le plus beau et le plus heureux jour de la république. Le gouvernement populaire, devenu anarchique, avoit déjà été aboli pour faire place à deux chefs, *Robert*, roi de Naples, et *Visconti*, archevêque de Milan : *Charles VI* fut le troisième.

En réfléchissant sur ce qui s'est passé, et sur le caractère des Génois, on ne s'attend pas que la domination d'un souverain étranger va procurer la tranquillité. Les nobles, qui avoient *Montalto* et *Guarco* à leur tête, appuyés par le duc de *Milan* aspirant à la souveraineté, ne virent pas sans chagrin qu'elle tomboit entre les mains d'un prince qui ne leur en auroit aucune obligation. Les nobles d'*Adorne*, au contraire, préconisoient ouvertement le gouvernement monarchique, qu'ils regardoient comme très-avan-

ageux à la noblesse, et soutenoient de toutes leurs forces la révolution. Les revers des deux chefs, *Montalto* et *Guarco*, qui furent même faits prisonniers, mais relâchés, et l'intérêt commun, rapprochèrent pour un temps les deux factions nobles. Elles subsistèrent cependant, également ulcérées au fond, sous les noms de *guelfes* et de *gibelins*, qu'elles reprirent avec une espèce d'enthousiasme. [1398] L'arrivée du gouverneur français, une amnistie générale qu'il accorda, produisirent une trêve d'autant plus efficace que l'intrigant *Adorne* mourut.

Tout alloit bien, lorsque le gouverneur français, se défiant de quelques complots secrets, et ne croyant pas le podestat, juge criminel ordinaire, suffisant pour la recherche des conspirateurs et de leurs complices, établit un autre juge sous le nom de *capitaine de justice*, qu'il revêtit d'un pouvoir absolu, sans bornes et sans appel. Ce tribunal de sang révolta autant les Gènois qu'il les effraya. Ils firent des vœux pour les gibelins nobles qui ravageoient la campagne. Le gouverneur supprima son capitaine de justice; mais en même temps il mécontenta les guelfes, ses amis, par quelques faveurs accordées aux gibelins pour les gagner. Il avoit un grand intérêt de ne pas trop aliéner ces gibelins, parce qu'à eux étoit réunie la faction populaire, toujours formidable.

Ces ménagemens ne réussirent pas. Les deux factions, ainsi balancées, n'en furent que plus en état d'exercer leur animosité l'une contre l'autre. Elles se livrèrent en moins de quinze jours six combats dans

la ville  
accom  
n'étoic  
ornem  
ble. O  
vres;  
comble  
fléaux  
il n'y  
toit ret  
pris le  
pertes,  
comme  
efforts.

[14  
dant c  
gouvern  
Il fut fo  
à la no  
créer d  
*prieurs*  
ne réuss  
enthous  
détestoi  
prise. L  
Ce comm  
et de les  
quel on  
*roi*. On  
que *Mo*

la ville. Il seroit difficile de peindre la fureur qui les accompagna. Les pierres, les marbres, les bronzes n'étoient pas à l'abri de leur rage. Ces édifices publics, ornemens de Gènes, furent renversés de fond en comble. On ne marchoit dans les rues que sur des cadavres; les maisons en étoient infectées. La peste vint combler les maux de la guerre et de la famine. Ces fléaux cessèrent plus par lassitude que par autorité; il n'y en avoit plus dans Gènes. Le gouverneur s'étoit retiré, et le conseil de France paroissoit avoir pris le parti de laisser ces furieux s'affoiblir par leurs pertes, afin de les gouverner ensuite plus aisément, comme on laisse les maniaques s'épuiser par leurs efforts.

[1400.] Mais un sang trop chaud et trop abondant circuloit encore dans leurs veines. Un autre gouverneur qu'on leur envoya les trouva peu calmés. Il fut forcé de se prêter à une mesure qui déplaisoit à la noblesse, mais qu'on jugea nécessaire : ce fut de créer douze magistrats populaires sous le nom de *prieurs*, pris dans les corps de métiers. Cet expédient ne réussit pas encore. Autant les Génois avoient été enthousiasmés de l'honneur d'être Français, autant détestoient-ils cette qualité quatre ans après l'avoir prise. Le seul nom de *gouverneur* leur étoit odieux. Ce commandant crut prudent de céder à la prévention, et de les laisser gouverner par un intermédiaire, auquel on donna le nom de *capitaine de la garde du roi*. On le prit entre les Génois. *Boccanegra*, celui que *Montalto* avoit arraché au supplice, jouit le pre-

mier de cette bizarre dignité ; mais il ne put s'y maintenir, et s'en démit. On lui donna pour successeur un autre Génois, nommé *Luzardo*. Il s'en démit aussi, reprit sa place, et la quitta une seconde fois. Tout cela se faisoit comme de l'aveu du gouverneur, mais cependant malgré lui. A la fin, le conseil de France prit la résolution de faire un grand effort contre ce peuple mutin, et de voir si on pouvoit le gouverner, ou s'il falloit l'abandonner.

[1401.] Cet essai fut confié à la capacité de *Jean le Maingre*, seigneur *Boucicaut*, maréchal de France, qu'on envoya avec une escorte équivalente à une armée. *Boucicaut* fut précédé dans Gènes par une réputation bien méritée de bravoure, de désintéressement et d'équité, mais aussi d'une grande sévérité ; il étoit bouillant, inflexible, inexorable. Son entrée inspira de l'effroi. Il étoit accompagné de mille fantassins et de mille cavaliers, gardant un silence farouche comme leur chef, et jetant comme lui des regards d'indignation sur la foule qui les environnoit. La vue du redoutable *Boucicaut* redoubla la frayeur : physionomie, regard, taille, maintien, tout lui composoit un extérieur terrible ; mais cet extérieur féroce, il l'adoucissoit dans le particulier par beaucoup d'affabilité, une politesse extrême, une grande douceur, et par l'assemblage de toutes les vertus sociales. De sorte que *Boucicaut* dans le public, et *Boucicaut* dans la vie privée, étoient deux hommes absolument différens.

Il commença son administration par un acte sé-

vère  
*negra*  
*garde*  
 du go  
 les fit  
 guères  
 soulev  
 sance  
 condui  
 fort et  
 ronnoi  
 saute a  
 passer  
 bord de  
 la suite  
*cicaut.*  
 fit sur-  
 qui com  
 Il n'y  
 reuses e  
 remuer  
*Boucic*  
 désarma  
 ordinair  
 dins de  
 toura de  
 d'insulte  
 loniers,  
 sous les  
 assemble

vère de justice et de politique. On a vu que *Boccanegra* et *Luzardo*, sous le nom de *capitaines de la garde du roi*, avoient joui de l'autorité au préjudice du gouverneur. *Boucicaut*, sans forme de procès, les fit arrêter et condamner à mort. En vain ils alléguèrent qu'ils avoient été forcés par une populace soulevée, et qu'ils n'avoient accepté que sauf l'obéissance due au roi; le gouverneur ne les fit pas moins conduire à l'échafaud. Pendant que *Boccanegra*, fort et vigoureux, résistoit aux satellites qui l'environnoient, et disputoit sa tête à l'exécuteur, *Luzardo* saute au milieu de la foule. On l'entoure, on le fait passer sur les derrières, on le cache. Il se sauve d'abord dans une église, de là, hors de la ville. Dans la suite, il devint l'ennemi le plus dangereux de *Boucicaut*. Le gouverneur, irrité de la fuite de *Luzardo*, fit sur-le-champ trancher la tête à l'officier génois qui commandoit la garde.

Il n'y avoit guère que les mesures les plus rigoureuses et l'impuissance où on mettoit la multitude de remuer qui pussent contenir un peuple aussi mutin. *Boucicaut* n'oublia rien pour parvenir à ce but. Il désarma les habitans de la campagne, auxiliaires trop ordinaires des factieux de la ville, et força les citadins de porter leurs armes à la forteresse, qu'il entourra de fossés et de remparts qui la mettoient hors d'insulte. Il cassa les capitaines de quartier, gonfaloniers, syndics, officiers quelconques, défendit, sous les plus rigoureuses peines, les conférences et assemblées publiques et journalières. Il prohiba aussi

les dénominations de *guelfes* et de *gibelins*, et les signes propres à ces factions. Les corps de métiers furent privés de leurs consuls, et reçurent défense d'en élire d'autres. Rien ne se fit plus que par les ordres du gouverneur et de son aveu. Les confréries même, dans un pays si attaché à ses usages religieux, ne s'assemblèrent plus que de son consentement.

[1407.] Si quelques Génois regrettèrent leurs anciennes institutions civiles, et la forme populaire de leur gouvernement, d'autres approuvèrent *Boucicaud* dans ses réformes, en voyant la paix et la tranquillité dont la ville jouissoit sous la surveillance d'un seul maître. Il ajouta au bienfait de sa police celui de soutenir la réputation des Génois au-dehors, en défendant leurs possessions et ranimant leur commerce. Sous son gouvernement s'établit la banque de Saint-Georges, dépôt ouvert à tous ceux qui veulent y porter des fonds sous la garantie de l'état. Elle a été le modèle de toutes les banques publiques qui se sont formées depuis.

[1409.] La terreur soutint l'administration de *Boucicaud*. Il sentit si bien la nécessité de ce moyen, qu'il étoit inflexible sur la moindre atteinte portée à son autorité. Il poussa peut-être la précaution trop loin, en ne permettant pas les réflexions sur son gouvernement, et en punissant comme crimes de lèse-majesté les discours et les observations à cet égard. Il auroit voulu interdire jusqu'aux pensées. Cette conduite tyrannique ne servit qu'à concentrer le mécon-

tentement, et le rendit plus actif. Malgré les entraves mises à la confiance, on se communiqua ses plaintes et ses griefs. Quelques exécutions plus sévères firent passer des plaintes aux murmures. *Luzardo*, voltigeant sans cesse dans la campagne de Gènes, encore pris, encore échappé, souffloit sans cesse l'indignation contre le gouverneur. *Boucicaut* auroit cependant triomphé de ses ruses et de ses efforts, si les affaires générales d'Italie et la nécessité de soutenir les Français dans le duché de Milan ne l'eussent tiré de Gènes.

Les princes italiens se réunirent pour empêcher les Français de se fortifier en Italie ; où ils n'étoient déjà que trop redoutables par la possession de Gènes. Ils vinrent pour assiéger cette ville, et la délivrer du joug des Français ; mais ils trouvèrent que les habitans l'avoient déjà secoué aussitôt que *Boucicaut* s'étoit éloigné. La révolution ne se fit pas sans effusion de sang, et sans de grandes horreurs contre les Français que le maréchal avoit laissés pour soutenir son autorité. Lors donc que les princes confédérés se présentèrent devant la ville avec les nobles du parti gibelin qui les accompagnoient, ayant à leur tête le marquis de *Montferriat*, ceux du parti guelfe dans l'intérieur, après avoir délibéré, ouvrirent les portes à certaines conditions, dont la principale étoit que le marquis de *Montferriat* seroit reconnu capitaine général de la république. Il le fut aux acclamations du peuple, qui tressailloit de joie.

[1413.] Au marquis de *Montferriat*, capitaine-

général, on joignit un conseil de douze, mi-partie nobles et plébéiens, guelfes et gibelins. Ce mélange ne fit qu'un mauvais amalgame. Les gibelins, ayant pour chef *Luc de Fiesque*, chassèrent les guelfes. Ceux-ci tâchèrent de rentrer. Le capitaine-général, un peu mécontent des gibelins, qui avoient à leur tête les *Frégose* et les *Adorne*, crut de son intérêt de laisser revenir les guelfes, et les favorisa. Il fut complice secret, à ce que l'on croit, du massacre d'un *Frégose*, et chargea de fers un *Adorne*. Ces précautions n'empêchèrent pas que la principauté de Gènes ne lui échappât. On créa un conseil de huit magistrats. Ces huit magistrats convoquèrent une assemblée de trois cents citoyens des plus distingués. Ils convinrent et firent passer en loi que désormais plébéiens et nobles seroient également admissibles à toutes les dignités. *Adorne*, relâché par le marquis de *Montferrat*, dans l'espérance que sa présence causeroit du trouble, devint au contraire le point de réunion des factions nobles et populaires. Il fut élu doge aussitôt qu'il parut dans la ville.

[1414.] On entreprit de son temps un travail important, savoir, de faire des lois pour réformer les mœurs et prévenir les cabales. Douze anciens magistrats furent chargés de ce travail. Ils statuèrent que, pour être doge, il faudroit être Génois, du corps des marchands, et avoir au moins cinquante ans. Le lecteur suppose aisément les réglemens sur les mœurs; ils se ressembloient partout, et s'exécutent de même. *Adorne* gouvernoit assez tranquille-

ment. U  
long-ten  
chasser  
mieux.  
mais el  
passe à  
tinguoit  
paix. L  
c'est tre  
forcent

Il éto  
tout, ne  
et jalou  
au deda  
Corses  
employ  
construc  
fastueus  
ment du  
On ne ce  
qualités  
cha-t-ell  
*talto*, le  
que de  
seuls, s  
*conti*, d  
qui ne c  
bles, da  
ancêtres

ment. Un *Isnard Guarco* trouve qu'il reste trop long-temps en place, et veut le supplanter. Il se fait chasser. Un *Montalto*, aussi entreprenant, réussit mieux. Il obtient qu'*Adorne* quittera sa dignité; mais elle ne lui est cependant pas conférée. Elle passe à *Barnabé Guarco*, juriconsulte, qui se distinguoit par des discours fréquens au peuple sur la paix. Les chefs des maisons populaires trouvent que c'est trop récompenser l'éloquence de l'avocat : ils le forcent d'abdiquer. On élit *Thomas Frégose*.

Il étoit libéral, courageux, infatigable, attentif à tout, ne négligeant aucune partie de l'administration, et jaloux de se faire aimer. Il rétablit la tranquillité au-dedans, apaisa les troubles extérieurs, soumit les Corses qui s'étoient révoltés, diminua les impôts, et employa une partie de son patrimoine, tant à des constructions qu'à des réparations plus utiles que fastueuses. On peut mettre de ce nombre le nettoisement du port de Gènes, qui étoit sale et encombré. On ne connoît guère à *Thomas Frégose* que de belles qualités. Aussi l'envie, l'insecte de la vertu, s'attachait-elle à lui. Les *Guarco*, les *Spinola*, les *Montalto*, les *Adorne*, et autres, mécontents moins du doge que de n'être pas à sa place, ne pouvant le détruire seuls, suscitèrent contre lui *Philippe-Marie Visconti*, duc de Milan, voisin dangereux pour Gènes, et qui ne cherchoit que l'occasion d'y exciter des troubles, dans l'espérance de regagner l'autorité que ses ancêtres y avoient eue.

[1421.] La guerre commença et se suivit avec

des succès et des revers alternatifs. Les confédérés avoient ligué avec *Visconti* presque toute l'Italie contre Gènes. *Frégose* se soutint quelque temps avec les seules forces de la république ; mais l'orage grossit d'une manière si effrayante, que, dans la crainte d'être cause, par trop d'opiniâtreté, de la ruine de la patrie, il aima mieux abdiquer en faveur de *Visconti*. Le départ de *Frégose* fut un triomphe. Ses concitoyens l'accompagnèrent jusqu'à sa galère avec les marques les plus touchantes de douleur et de respect. Il se retira à Sarsane, dont la république lui donna en propre le territoire, comme une marque d'estime, et pour le dédommager des brèches faites à son patrimoine par sa générosité envers la patrie. Ainsi Gènes retomba sous la domination du Milanais. Elle se donna un maître qu'elle n'aimoit ni n'estimoit. Il prit des sujets mécontents des ravages commis par lui pendant la guerre. Mais le peuple montra toujours une égale joie.

[1422.] Le plan de *Visconti* pour asservir les Génois peut être ainsi conçu : les entraîner dans des guerres contre le royaume d'Aragon, Venise, Florence, guerres dont lui seul devoit tirer avantage ; favoriser avec affectation des citoyens au préjudice des autres ; donner des forteresses et des villes à ses amis, sous prétexte de les gouverner, et ainsi démembrer l'état ; ne point poursuivre les exilés ; au contraire, les plaindre, les laisser se rétablir, et donner par là de la force aux haines particulières ; tenir toujours la populace en action par des nouvelles

semées  
détermi  
Par cet  
dormît

[1422.]

*Frégos*  
doge q  
vrit les  
nombre  
sit aut  
à la sid  
se renf  
habile.  
qui avo  
*Piccin*  
toire re  
ce barb  
sang-fr  
grâce à  
tercéda  
et leurs

Non  
pas vu  
*Piccin*  
sion, fi  
qui avo  
de pare  
moins l  
temps d  
qu'ils se

semées adroitement , et les chefs dans un état d'indétermination par les craintes et par les espérances. Par cette conduite, peu s'en fallut que *Visconti* n'endormît les Gènois d'un sommeil de mort.

[1435.] Mais la vengeance est vigilante. *Thomas Frégose*, qui n'avoit cédé qu'à regret la dignité de doge qu'il avoit si bien remplie, de sa retraite ouvrit les yeux à ses concitoyens sur leur état. Le nombre des mécontents rassemblés par ses soins grossit autour de lui. La faction des *Adorne* se joignit à la sienne sous un *Barnabé Adorne*. Toutes deux se renforcèrent de la captivité d'un *Spinola*, général habile. Le peuple étoit outré contre le duc de Milan, qui avoit fermé les yeux sur la conduite atroce de *Piccini*, commandant de ses troupes. Après une victoire remportée à l'aide des Gènois sur les mécontents, ce barbare avoit eu la cruauté de faire massacrer de sang-froid les prisonniers, quoiqu'ils demandassent grâce à genoux , et que les Gènois de son armée intercédassent pour ces malheureux , leurs concitoyens et leurs frères.

Non content de cette exécution, ce qui ne s'étoit pas vu depuis long-temps dans les états chrétiens, *Piccini*, sans égard pour le sexe, l'âge, la profession, fit vendre publiquement à l'encan tous ceux qui avoient échappé à sa boucherie. Ne point punir de pareils forfaits, c'est s'en rendre coupable. Du moins les Gènois le crurent. Ils nourrirent quelque temps dans leur sein leur ressentiment , et aussitôt qu'ils se sentirent en état de faire face à la garnison

milanaise répandue dans la ville, ils se révoltèrent. La première opération fut de choisir six principaux d'entre eux, qu'ils chargèrent du gouvernement, sous le nom de *défenseurs de la patrie*. Les défenseurs renfermèrent les Milanais dans le château, les prirent et les chassèrent. Le duc de *Milan* envoya contre eux le terrible *Piccini*; mais il ne fit que des ravages autour de la ville. C'étoit toujours Gènes elle-même qui se causoit les plus grands maux.

[1436.] Les défenseurs, arrivés à ce poste dans un moment de trouble, ne savoient trop quelle conduite tenir à l'égard du peuple. Ignorant l'étendue et les bornes de leur pouvoir, craignant d'en faire trop ou trop peu, ils restoient dans une espèce d'engourdissement et de stupeur, favorable aux brigands, aux scélérats, dont les factions avoient rempli la ville; engourdissement aussi fort commode aux chefs de ces mêmes factions, qui avoient ainsi toute facilité pour ourdir leurs trames. Les *Adorne* et les *Frégose* tenoient le premier rang entre les familles populaires; les autres, même les nobles, ne rougissoient pas de se déclarer leurs cliens. Les *Montalto* et les *Guarco* étoient les seuls qui pussent leur opposer des compétiteurs redoutables.

On avoit pris le parti de revenir au gouvernement des doges. *Isnard Guarco*, qui se trouvoit dans la ville, fut élu. Sans doute on avoit voulu prévenir les prétentions de *Thomas Frégose*. Mais il n'y avoit pas sept jours qu'*Isnard* siégeoit, lorsque *Thomas* accourut dans la ville, bien accompagné. Il remontre

que,  
nistr  
puisq  
lui re  
par c  
qui v  
donc  
conse  
[14  
quille  
contre  
La qu  
en vin  
prison  
alors s  
faits. I  
des tro  
jalousi  
que c'é  
qu'il fa  
*Antoin*  
l'instig  
sur la  
bord, c  
la jalo  
» il, p  
» secon  
» vous  
» que v  
Ces dis

que, n'ayant quitté le dogat que pour céder l'administration au duc de *Milan*, selon le vœu du peuple, puisqu'on rejette l'autorité du duc, il est juste qu'on lui rende une dignité à laquelle il n'a renoncé que par complaisance. *Frégose* étoit aimé et estimé, ce qui vaut souvent mieux que des raisons. On réélut donc, ou plutôt on réinstalla l'ancien doge, avec le consentement du nouveau.

[1441.] Le Milanais expulsé ne se tint pas tranquille. Entre autres manœuvres qu'il trama, il suscita contre le doge, *Thomas-Baptiste Frégose*, son frère. La querelle fut sérieuse. Les deux frères armèrent et en vinrent aux mains. *Baptiste* succomba et fut fait prisonnier. Son frère lui fit grâce. Toute la famille alors se réunit. Le doge combla ses parens de bienfaits. Il leur conféra les dignités et le commandement des troupes. Cette préférence trop marquée excita la jalousie. On commença à dire de *Thomas Frégose* que c'étoit trop long-temps posséder cette dignité, qu'il falloit que chacun y parvînt à son tour. *Jean-Antoine de Fiesque* ne s'en tint pas aux discours. A l'instigation du duc de *Milan*, il se montra en armes sur la côte de Gènes. Il attiroit les nobles sur son bord, et ne manquoit pas d'exciter par ses discours la jalousie contre le doge. « Est-ce donc, leur disoit-il, pour obéir aux lois d'un plébéien que vous avez secoué le joug d'un prince étranger ? Est-ce pour vous donner un maître impérieux dans un *Frégose* que vous avez secoué le joug du duc de *Milan* ? » Ces discours faisoient d'autant plus d'effet, que *Fré-*

gose ouvroit la porte à l'envie par son amour pour le faste et la magnificence. S'abandonnant à une sécurité parfaite, il négligeoit de veiller sur les actions de *Fiesque*. Celui-ci profite de l'insouciance et s'introduit dans la ville. Le doge, à son grand étonnement, est tout à coup abandonné; trop heureux de pouvoir par capitulation regagner Sarsane, son ancien asile.

[1443.] On élut huit capitaines de la liberté génoise. Ils ne restèrent qu'un mois en place. A cette octocratie succède un doge nommé *Raphaël Adorne*, auquel on donne quatre conseillers, de peur qu'il n'abuse de son autorité. Cette précaution étoit peu nécessaire à l'égard de *Raphaël*, homme peu ambitieux, si modeste, que sa famille, ne gagnant rien à son élévation, trouva de l'excès dans sa modération, l'engagea à se démettre et procura la place à *Barnabé Adorne*, dont elle espéroit tout ce que *Raphaël* n'avoit pas donné. Mais pendant une nuit noire, *Janus Frégose*, frère du doge *Thomas*, entre dans le port avec une seule galère, débarque sans bruit son monde, consistant en quatre-vingts braves, déterminés à vaincre ou à périr avec lui, et marche au palais du doge. Il y eut de la résistance; *Barnabé* est forcé de fuir. Le lendemain *Janus* est élu à sa place.

[1447.] *Janus* meurt au bout d'un an, fort regretté. L'estime dont il jouissoit réunit les suffrages en faveur de *Louis Frégose*, son frère, quoique absent. Il se trouve peu capable de tenir sa place, sans vices ni vertus. On offre la dignité à *Thomas de*

*Sarsane*

Sur so

Il étoit

belle

prendre

reur, s

de sév

*Galeo*

le doge

avec s

« Cet

[14

France

c'est-à

*Adorn*

Les *Fr*

France

en poli

*Adorn*

s'empar

çais à

racher

» je ne

» sujet

» ne d

» domi

» aussi

Dans c

*Charle*

*Sarsane*, mais il préfère la tranquillité de sa retraite. Sur son refus, *Pierre Frégose*, son neveu, est élu. Il étoit intrépide, excellent guerrier; ayant été rebelle et proscrit, il savoit comment on devoit s'y prendre pour contenir les mutins. La crainte, la terreur, furent ses moyens favoris. Il donna un exemple de sévérité nouveau pour Gènes. Un noble, nommé *Galeoto*, s'étoit permis quelques discours contre lui; le doge, qui d'ailleurs ne l'aimoit pas, le fait pendre avec sa robe de sénateur. Sous ses pieds on lisoit : « Cet homme a dit ce qu'il ne devoit pas dire. »

[1458.] Gènes soutint la guerre tantôt contre la France, tantôt contre *Ferdinand*, roi d'Aragon; c'est-à-dire que la guerre entre les *Frégose* et les *Adorne* attira les armes étrangères contre leur patrie. Les *Frégose* avoient contribué à faire perdre à la France la souveraineté de Gènes; mais tout s'oublie en politique. Aussi le doge *Frégose*, pressé par les *Adorne*, qui avoient eu recours aux Aragonais pour s'emparer du dogat, n'hésite point à appeler les Français à son secours. Il fait plus; près de se voir arracher sa dignité par les *Adorne*, il dit : « Puisque » je ne puis commander dans Gènes, que Gènes soit » sujette, qu'elle obéisse à un souverain étranger. Je » ne dominerai pas dans ma patrie, les *Adorne* n'y » domineront pas non plus. J'obéirai, mais ils auront » aussi un maître, et un *Adorne* ne sera pas le mien. » Dans ces intentions, il propose la souveraineté à *Charles VII*. Le roi l'accepte aux mêmes condi-

tions que l'avoit eue son père. On stipula des dédommagemens en argent pour le doge.

Le roi d'Aragon, enflammé par les *Adorne* et leurs partisans, accourt devant Gênes, et la serre de près. La famine, suite de la guerre, et la peste, sa compagne, commençoient à se faire sentir dans la ville, lorsque la mort du roi d'Aragon fait lever le siège. *Pierre Frégose* alors raisonne tout autrement. Il n'avoit plus à craindre ni le roi d'Aragon, ni les deux chefs de la famille *Adorne*, *Raphaël* et *Barnabé*, qui n'avoient plus d'appui. Il se dit à lui-même que ce seroit commettre une grande faute que de laisser la souveraineté à la France, et de ne pas reprendre l'autorité. Mais comment y réussir? Les Français avoient une bonne garnison dans Gênes. Il étoit difficile de les en chasser.

[1459.] *Frégose* leur demande la somme qui lui avoit été promise comme prix de son abdication. On le renvoie à la caisse de la république. Elle se trouvoit vide. Il murmure et se plaint. On le chasse de la ville, lui et ses partisans. C'étoit ce qu'il désiroit. Il va trouver le duc de *Milan*, qui, ne pouvant pas le secourir efficacement, l'adresse au nouveau roi d'Aragon, avec de fortes recommandations. *Frégose* gagne les *Fiesques*, se réconcilie avec tout ce qu'il avoit d'anciens ennemis, et arrive devant Gênes. Emporté par sa fureur contre les Français, il ne se donne pas le temps de réunir toutes les forces qu'on lui promettoit; il escalade un premier mur. Arrêté

à la se  
une p  
croya  
sieurs  
vient,  
cherch  
tête d'  
[14  
quelqu  
Pendan  
penses  
épuisé.  
ce n'est  
à suppe  
fendent  
» quoi  
» n'avo  
» justic  
sitôt tou  
n'en vo  
porte po  
*Frégose*  
*Pierre*,  
*Frégose*  
doge. Le  
les Fran  
Quoique  
peuple le  
Le siège  
le doge

à la seconde enceinte, à force de recherches, il trouve une poterne mal gardée, se jette dans la ville, se croyant suivi. L'imprudent y pénètre, parcourt plusieurs rues à cheval, toujours combattant. Il va, revient, poursuivi d'une grêle de traits et de pierres, cherche une issue, n'en trouve pas, est frappé à la tête d'un bâton ferré, tombe et meurt.

[1461.] Ses troupes se dissipèrent. Gênes goûte quelques mois de calme sous la domination française. Pendant cet intervalle, on parle de pourvoir aux dépenses urgentes de la république; mais le trésor étoit épuisé. Il s'agit de le remplir. Le peuple prétend que ce n'est pas à lui, privé des honneurs et des dignités, à supporter encore cette charge. Les nobles s'en défendent. Pendant qu'on délibère avec chaleur : « A » quoi bon tant de paroles? s'écrie un jeune homme; » n'avons-nous pas des armes pour nous faire rendre » justice? Aux armes, citoyens! aux armes! » Aussitôt toute la ville se soulève. Comme on disoit qu'on n'en vouloit pas aux Français, le gouverneur se porte pour médiateur. Il alloit réussir, lorsque *Paul Frégose*, archevêque de Gênes, frère du défunt doge *Pierre*, et *Prosper Adorne*, entrent dans la ville. *Frégose*, par convention, laisse élire *Adorne* pour doge. Les deux familles associent leur haine contre les Français. Ils s'étoient retirés dans la citadelle. Quoique leur gouvernement eût été très-moderé, le peuple les assiège comme s'il eût eu à s'en plaindre. Le siège tire en longueur par mésintelligence entre le doge et l'archevêque. Ils se réconcilient par les

soins du duc de *Milan*, engagé à les accorder, moins par amour de la paix que par haine contre les Français.

[1464.] On auroit de la peine à décider lequel de ces deux hommes étoit le plus pervers. L'un conseilloit le mal, l'autre le faisoit. Ils s'entendoient à merveille, l'archevêque à imaginer des moyens de rançonner, le doge à les exécuter : concorde redoutable, si elle pouvoit durer entre les méchans ! Mais, à l'occasion d'une victoire remportée par l'archevêque sur les Français qui venoient à délivrer leurs compatriotes enfermés dans la citadelle, le doge refuse au prélat d'entrer dans la ville, craignant que la gloire qu'il venoit d'acquérir ne le rendît trop puissant. Les partisans de l'archevêque s'élèvent contre cette exclusion. Ils veulent lui faire ouvrir les portes. *Adorne* s'obstine à les tenir fermées. On se bat dans la ville, sous les yeux des assiégés et des auxiliaires milanais, tranquilles spectateurs du combat. L'issue en est que le doge est forcé de quitter lui-même la ville. On élit à sa place un *Louis Frégose*, qui n'étoit pas l'archevêque. Le prélat, mécontent, dépossédé de son parent et se fait nommer à sa place. A peine revêtu de cette dignité, il déplaît au peuple, qui la rend à *Louis*. Peu de jours après, elle revient à l'archevêque *Paul*. Pendant ces mutations, *Louis XI*, dégoûté d'une souveraineté aussi précaire que celle de Gènes, s'en démet. On rapporte que des députés génois voulurent l'engager à ne pas les abandonner. « Nous nous donnons sincèrement à vous, lui disoient-ils. — Et

ciens.  
et s'in  
la pro  
trois  
soient  
celle d  
du po  
pulaire  
faisoie  
dont il  
accroît  
des tro  
furent  
part so  
d'Espag  
s'empre  
gnoient  
citoyens  
tion de  
Cepen  
ouvertes  
narchie,  
gant et  
gros emp  
cent d'in  
leurs cap  
nir que  
monde. I  
accepter  
de discor

ciens et les nouveaux nobles. Le peuple y prend part et s'intéresse pour les derniers. Les anciens réclament la protection de l'empire et de l'Espagne. Il y avoit trois factions : celle des anciens nobles, qui se faisoient appeler *nobles du portique de Saint-Luc* ; celle des nouveaux, désignés par le nom de *nobles du portique de Saint-Pierre* ; et les citadins ou populaires, non agrégés aux vingt-huit familles. Ceux-ci faisoient cause commune avec les nouveaux nobles, dont ils renforçoient considérablement le parti. Pour accroître leur puissance, les anciens demandèrent des troupes à l'ambassadeur d'Espagne ; mais elles ne furent pas assez fortes pour les maintenir. La plupart sortirent de la ville et se retirèrent sur les terres d'Espagne. Le pape et les autres puissances d'Italie s'empressèrent d'apaiser les troubles, dont elles craignoient la contagion ; mais les nouveaux nobles et les citoyens refusèrent tout arbitrage ; fiers de l'intervention de la France, qui leur offrit du secours.

Cependant les riches citadins n'osoient se déclarer ouvertement contre l'Espagne, parce que cette monarchie, connoissant le foible de ce peuple commerçant et opulent, avoit eu l'adresse de lui faire de gros emprunts, dont elle payoit jusqu'à dix-huit pour cent d'intérêt, persuadée que la crainte de perdre leurs capitaux seroit un meilleur frein pour les retenir que toutes les forteresses et les citadelles du monde. En effet, cette considération les déterminà à accepter des arbitres. La paix se fit après quatre ans de discordes, pendant lesquels on s'étoit mesuré des

yeux, mais sans se frapper, comme des athlètes qui se menacent et se craignent. On créa un magistrat, conservateur des lois, chargé de faire exécuter les anciennes et d'empêcher qu'on n'en créât de nouvelles. La république, tranquille, commença à prospérer. Le doge prit en 1581 le titre de *sérénissime*, à l'exemple de celui de Venise. Gênes admit dans son sein l'inquisition ecclésiastique, mais assez mitigée. Un tribunal plus terrible est celui des inquisiteurs d'état, nommés en 1625. Ils sont chargés de la police intérieure. Leurs yeux vigilans doivent être ouverts sur tout ce qui se passe dans Gênes, et jusque dans l'intérieur des familles, pour prévenir les complots qui pourroient se tramer contre l'état.

[1628.] La surveillance même inquiète, toujours utile dans une république, devient nécessaire, lorsqu'elle se trouve aux mains avec des voisins puissans et jaloux. Telle étoit la situation de Gênes en 1628, attaquée par le duc de *Savoie*, que la France soutenoit. Ce voisin dangereux a souvent donné de vives alarmes à la république, soit en l'attaquant au-dehors, soit en fomentant les troubles intérieurs, et secondant ceux qui pouvoient en causer. Dans cette intention, le duc alluma le ressentiment de *Vacheron*, plébéen riche, qui avoit été insulté par les nobles. Le secours que le duc de *Savoie* fit envisager au mécontent lui donna la hardiesse de former le projet d'étendre sa vengeance sur toute la noblesse et de changer le gouvernement de sa patrie. Les mesures étoient assez bien prises; mais une confiance mal

placée  
trois d  
*Savoie*  
rité da  
prêts à  
d'entre

[162  
juriscon  
gans qu  
duc de  
parcour  
tune. Te  
bout de  
d'une tro  
brigantin  
felouque  
tions de  
nus; le p  
crime est  
tumacc à

Exclu  
pose d'y r  
se venger  
bien reçu  
part au du  
parer de S  
lui falloit  
s'adresse à  
sance et int

placée perdit le conspirateur. Il fut décapité avec trois de ses complices, malgré les efforts du duc de Savoie pour le sauver. Le désir d'étendre leur autorité dans Gènes a toujours tenu les ducs de Savoie prêts à écouter et à seconder les aventuriers capables d'entrer dans leurs vues.

[1672.] Tel étoit *Raphaël de la Torre*, fils d'un jurisconsulte génois, un des plus déterminés intrigans qui aient jamais paru. Sorti des pages du grand-duc de Toscane, à vingt-cinq ans, il avoit déjà parcouru la plupart des cours d'Italie, cherchant fortune. Tout moyen lui paroissoit bon pour venir à bout de ce projet. Revenu dans sa patrie, il s'assure d'une troupe de bandits, s'embarque avec eux sur un brigantin, et s'empare, dans la mer de Gènes, d'une felouque destinée pour Livourne. Malgré les précautions de masques et de déguisemens, ils sont reconnus; le procès est fait sur la plainte des intéressés, le crime est avéré, et *la Torre* est condamné par contumace à être pendu.

Exclu de sa patrie par cette sentence, il se propose d'y rentrer par quelque moyen que ce soit et de se venger. Il se présente à la cour de Savoie, y est bien reçu, obtient une compagnie de cuirassiers, fait part au duc d'un projet assez bien conçu pour s'emparer de Savone, et par suite de Gènes. Comme il lui falloit un agent dans cette dernière ville, il s'adresse à un certain *Vico*, homme de basse naissance et intrigant comme lui. *Vico* le trahit, et révèle

son secret. Il est récompensé, et on met à prix la tête de *la Torre*. Cependant, comme le duc, sur la foi de cette intrigue, avoit fait des préparatifs, il ne voulut pas qu'ils fussent infructueux. Il déclara la guerre. Elle ne dura qu'un an, avec des événemens variés. Les hostilités finirent par une paix qui porta un coup mortel au crédit de *la Torre* à la cour de Savoie.

Il tâcha cependant de se soutenir en offrant au duc de s'emparer en pleine paix de deux vaisseaux génois qui revenoient des Indes, richement chargés. La proposition ayant été rejetée avec indignation, il imagine de consommer seul sa vengeance contre les Génois. Son projet n'étoit pas moins que de faire sauter la salle et le conseil qui s'y assembloit, au moyen d'une caisse d'artifice qui seroit placée sous le palais. La machine est heureusement arrêtée sur la frontière. Pareille invention infernale avoit déjà été employée par *la Torre* pour se venger de *Vico*, qui heureusement échappa à l'explosion.

*La Torre* donna dans l'alchimie et les illusions de la magie, comme font la plupart des intrigans, trompa et fut trompé, parcourut plusieurs cours, y répandit des mémoires pleins de projets. Négligé ou méprisé, il rechercha la réputation d'homme vaillant, prit parti en France dans la guerre d'Allemagne, et se distingua en effet par sa bravoure. Ennuyé du métier de héros, il passe en Hollande, achète à Amsterdam la grande bourgeoisie, afin de parvenir aux

charg  
masca  
trent

Si  
seroit  
éloign  
pagne  
de gré  
par ceu  
par ce  
plus bo  
lui avo  
princes  
républic  
nèrent  
siroient

Le m  
de Gène  
son bor  
mesures  
pour le  
vent sur  
éclate d  
va chero  
gnés du  
*Seignelo*  
Le peup  
sénat, l  
vention  
France,

charges ; joue, perd, se retire à Venise, pays de mascarades et d'intrigues, et est assassiné à l'âge de trente-six ans.

Si on vouloit suivre les vicissitudes de Gènes, on seroit étonné de ses variations à des époques très-peu éloignées. Amie et ennemie de la France, de l'Espagne, de l'Empire, de la Savoie; en un mot, mêlée de gré ou de force dans toutes les guerres ; caressée par ceux qui avoient besoin d'elle; raçonnée ensuite par ceux qui l'avoient flattée; ou laissée, après les plus belles promesses, à la merci de l'ennemi qu'on lui avoit suscité, elle éprouva ce sort de la part des princes ligués contre *Louis XIV*. Ils forcèrent la république de se déclarer contre lui, et l'abandonnèrent quand ils en eurent obtenu tout ce qu'ils désiroient.

Le monarque irrité couvre de ses vaisseaux la mer de Gènes. *Seignelay*, impérieux ministre, signifie de son bord les ordres de son maître, qui exigeoit des mesures humiliantes, et ne donne que cinq heures pour le satisfaire. Ce terme expiré, les bombes pleuvent sur la ville, les palais s'écroulent, l'incendie éclate de toutes parts. Le peuple consterné fuit, et va chercher des abris dans les endroits les plus éloignés du port. Le sénat envoie faire des propositions. *Seignelay* reste inflexible. Toujours mêmes conditions. Le peuple, moins jaloux du point d'honneur que le sénat, le force de céder. En conséquence d'une convention ménagée par le pape, le doge se rend en France, accompagné de quatre sénateurs, pour faire

ses excuses au roi. Le monarque mit dans cette cérémonie toute la dignité, mais en même temps toutes les grâces qui pouvoient adoucir l'amertume de la soumission. Il fit rendre et rendit lui-même à la députation tous les honneurs capables de la flatter. Mais les ministres ne les accueillirent pas aussi favorablement; ce qui fit dire au doge : « Le roi nous » ôte la liberté en captivant nos cœurs; mais les » ministres, par leur hauteur, nous la rendent. »

Dans la guerre de la succession d'Espagne, les Génois, incertains et vacillans, furent souvent rançonnés par les puissances belligérantes. Ils éprouvèrent presque toujours ce sort dans les querelles de la France avec la maison d'Autriche. Leur opulence étoit un appât flatteur pour les hordes de hus­sards, pandours, croates, et autres troupes irrégulières dont étoit composée l'armée de la reine de Hongrie pendant son invasion en Italie.

[1746.] Après avoir vu ses campagnes ravagées, Gènes fut obligé de se rendre au marquis de Botta, général autrichien. Il en prit possession magnifiquement, y mit garnison, et imposa aussitôt une contribution de vingt-quatre millions, payables en un mois. On ne s'attendoit pas qu'elle seroit aussi forte; encore moins la république s'attendoit-elle aux demandes qui suivirent, savoir, que les Génois habilleroient trente mille soldats; qu'ils rendroient à la reine ses diamans, gages et nantissemens des gros emprunts qu'elle leur avoit faits, et dont par conséquent les capitaux seroient perdus; qu'ils fourniroient

gratui  
vivres  
les Im

Le  
sition  
d'abus  
la cap  
On n'  
en tric  
brise  
des G  
l'offici  
teurs:  
Allema  
le part  
trouve  
tourne  
postes  
et bien

Il y  
républ  
pagnés  
Il étoit  
aussi p  
point  
nemen  
rations  
quel n  
roît ce  
a tenu

gratuitement des tentes, du bois, du fourrage, des vivres. Ce qu'ils ne donnoient pas de bonne grâce, les Impériaux le prenoient de force.

Le peuple souffroit dans un silence morne, disposition toujours dangereuse. *Botta*, ne craignant pas d'abuser de son pouvoir, contre la teneur même de la capitulation, demanda au sénat sa grosse artillerie. On n'ose le refuser. Des Allemands la traînent comme en triomphe à travers la ville. L'affût d'une pièce se brise dans une rue étroite. Piqué de la tranquillité des Génois, qui ne s'empressoient pas de la relever, l'officier allemand frappe de sa canne un des spectateurs : celui-ci riposte par un coup de couteau. Les Allemands veulent venger le blessé. Le peuple prend le parti de son compatriote, s'arme de tout ce qu'il trouve, s'empare de quelques pièces d'artillerie qu'il tourne contre les Allemands. Ils se retirent dans leurs postes, y font quelque résistance, en sont chassés, et bientôt après le sont de tout l'état de Gènes.

Il y eut en 1797 de nouveaux troubles dans cette république. Comme à l'ordinaire, ils ont été accompagnés d'exils, de proscriptions et d'effusion de sang. Il étoit impossible qu'un peuple aussi inconstant, aussi passionné pour les nouveautés, ne se ressentît point de la révolution qui a changé tous les gouvernemens d'Italie. Celui de Gènes a éprouvé des altérations ou des améliorations. Le temps fera connoître quel nom on doit donner à cette catastrophe. Il paroît cependant, par la conduite que cette république a tenue pendant plusieurs années, que son désir étoit

dé se préserver de ses mouvemens convulsifs ; mais , quelques mesures qu'elle prenne , il faut toujours que la guerre des peuples voisins lui soit préjudiciable. Opulente comme elle est , on ne manquera jamais de chercher des prétextes pour l'attaquer , parce qu'on la sait en état de payer les vainqueurs et de dédommager les vaincus. Tel est le sort prédit à l'état de Gènes , qui s'enorgueillit du nouveau nom de *république ligurienne*. Depuis la publication de cet ouvrage (1) , Gènes venoit d'être réunie à l'empire français , et formoit trois départemens protégés par un gouvernement ferme et sage ; les Génois ne pouvoient que gagner à devenir Français. Ils se trouvoient isolés de tous les peuples , abandonnés à leur propre foiblesse , embarrassés de leur liberté ; leur réunion à la France étoit donc alors une mesure prescrite par leur position et par les circonstances.

---

## CORSE ,

*île de la Méditerranée , dans la mer de Provence.  
Ses révolutions.*

LA Corse peut avoir cent lieues de tour. L'air y est doux , moins chaud qu'en Provence , parce qu'il est habituellement rafraîchi par des vents de mer. Cette île a de bons ports , près desquels ont été bâ-

(1) Quatrième édition , publiée en 1811.

ties qu  
pitale ,  
droit o  
traverso

Les  
portent  
journal  
limpide  
sons , a  
eaux mi  
argent ,  
l'alun ,  
granits  
y renco  
terroir  
pour la  
si on le  
des chât  
et qui's  
resseux.  
trop for  
pâturag  
Le mou  
toutes le  
gibier , e  
animal y  
mouche  
luisans.  
puisse li

Les h

ties quatre ou cinq villes assez importantes. La capitale, nommée *Corte*, est dans le centre, à l'endroit où se croisent deux chaînes de montagnes qui traversent l'île. La position de *Corte* la rend forte.

Les montagnes sont bien boisées. Leurs sommets portent des lacs, entretenus par les neiges qui y séjournent. Il en découle des eaux, peut-être les plus limpides du monde. Elles abondent en excellens poissons, ainsi que la mer environnante. On trouve des eaux minérales, par conséquent des métaux, cuivre, argent, or même, vis-à-vis, du fer très-ductile, de l'alun, du soufre, de la calamine. Les marbres, granits, jaspes, porphyres, n'y sont pas rares. On y rencontre de l'amianté, et quelques turquoises. Le terroir est propre à toute semence. Il donne du blé pour la consommation, et il en produiroit davantage, si on le cultivoit. L'abondance prodigieuse du fruit des châtaigniers, dont on nourrit même les chevaux, et qui se recueille sans peine; rend les hommes paresseux. Le miel est âcre, parce que les plantes sont trop fortes. On recueille beaucoup de bon vin. Les pâturages sont rares; mais on pourroit les multiplier. Le mouflon, que *Buffon* prétend être la tige de toutes les brebis, est indigène. Il y a beaucoup de gibier, et, à ce qu'on prétend, on n'y trouve aucun animal venimeux: Les nuits sont éclairées par une mouche phosphorique plus lumineuse que nos vers luisans. Cinq ou six réunies éclairent assez pour qu'on puisse lire.

Les habitans actuels sont issus de tant de nations,

qu'il est difficile de leur donner un caractère propre. *Strabon* les représentoit comme brutaux, stupides et inactifs. *Pline* les peignoit, au contraire, humains, généreux, équitables et courageux. Un historien moderne les dépeint féroces et séditieux; un autre, compatissans, hospitaliers, et inquiets seulement lorsqu'ils sont tourmentés. Il résulte de ces diverses peintures qu'on y trouve des gens de tout caractère. Ils sont distribués par *pièves* ou paroisses. Le curé, et en général les prêtres et les moines, y jouissent d'un grand pouvoir.

La Corse peut avoir été d'abord peuplée par les Italiens, Liguriens ou Étrusques. Les Carthaginois l'ont conquise, et s'y sont conduits en tyrans. En tombant entre les mains des Romains, elle n'a fait que changer d'opresseurs. Les Vandales, les Goths, les Lombards, les Sarrasins ont quelquefois, par leurs ravages, fait regretter les premiers maîtres. Les Français y ont mis le pied sous *Charles-Martel*, vers 725. La famille des *Colonna* s'érigea, entre les autres, en souveraine, vers 800. Elle se partagea en plusieurs branches, dont les prétentions produisirent des troubles, qui furent suivis d'une anarchie, laquelle étoit à son comble vers l'an 1000. Les papes, ayant été priés de rétablir la paix, crurent remédier au désordre en se déclarant souverains de la Corse. *Grégoire VII* excommunia les Génois comme sacrilèges, infidèles à l'église, usurpateurs des biens ecclésiastiques, parce qu'ils s'étoient emparés de cette île. En 1071, *Urbain II* vendit la propriété de la Corse

aux  
image  
puta  
tagea  
Pisans  
trocéd  
face  
fit prés  
La  
ses, co  
Cette  
aux ma  
des étra  
pays,  
noient  
vu, dan  
nom de  
puissan  
Corses,  
courage  
rent au  
toute l'  
les Pisa  
tits tyra  
dont les  
plus de  
sont rem  
Les C  
de l'île,  
rout un

aux Pisans, moyennant qu'ils lui rendroient hommage, et lui assureroient une redevance. Gênes disputa cette donation ou ce marché. *Innocent II* partagea l'île entre les deux républiques rivales. Les Pisans, ne pouvant s'accorder avec les Génois, rétrocédèrent leur part au pape *Urbain IV*. *Boniface VIII* crut que la partie entraînoit le tout, et fit présent de l'île entière au roi d'Aragon.

La première assemblée que l'on connoisse des Corses, comme corps de nation, est de l'année 1359. Cette assemblée fut tenue afin de mettre un terme aux maux qu'ils souffroient, tant par les incursions des étrangers, qui se disputoient la conquête de leur pays, que par l'animosité des seigneurs qui dominoient despotiquement dans certains districts. On a vu, dans l'histoire de Gênes, qu'ils se donnoient le nom de rois. Les Génois, alors au comble de leur puissance, possédoient une grande partie de l'île. Les Corses, conscillés par *Sambuccio*, homme que son courage et ses exploits ont rendu fameux, proposèrent aux Génois de les associer à la souveraineté de toute l'île, à condition qu'ils les aideroient à chasser les Pisans et les Aragonais, et à les délivrer des petits tyrans qui les désoloient. Les clauses de ce traité, dont les infractions des deux côtés ont causé pendant plus de quatre cents ans les malheurs de la Corse, sont remarquables.

Les Corses admettent les Génois au gouvernement de l'île, aux conditions suivantes : les Génois y auront un gouverneur ou représentant; il sera formé

un conseil où les nationaux des plus illustres familles auront place et voix délibérative avec les Génois dans toutes les assemblées. Ceux-ci ne peuvent rien innover sans le consentement des premiers ; on n'imposera aucune taxe sans leur participation, en quelques circonstances, sous quelque prétexte que ce soit ; l'impôt ne passera pas vingt sous pour chaque feu. Les titres de comte, marquis, baron, seront conservés, ainsi que les autres prérogatives dont jouissent les Corses de temps immémorial ; et ils ne cesseront point d'être sous la protection du saint-siège.

La félicité causée par cette administration mi-partie ne dura que peu d'années, puisque, dès 1380, les Corses tentèrent de secouer le joug qu'ils s'étoient imposé. Les principaux s'assemblèrent clandestinement, et choisirent pour chef *Henri de la Rocca*. Sous son commandement, ils enlevèrent plusieurs garnisons génoises ; mais *Rocca* fut tué dans une action au milieu de ses triomphes, et les Corses rentrèrent sous le joug. Ils suivirent pendant long-temps le sort de Gênes, leur dominatrice ; appartinrent comme elle aux Français, aux Milanais, aux Napolitains. Enfin ils se donnèrent aux seigneurs de *Piombino*, qui les vendirent, vers 1500, à la banque de Saint-Georges.

Les Corses, étant le prix du marché, voulurent, comme de raison, y entrer pour les conditions. Ils firent en conséquence de nouvelles stipulations avec les Génois qu'ils n'imposeroient toujours que vingt

sous  
déré  
Les  
seuls  
de le  
de ses  
élus,  
faire  
jugées  
Enfin  
Georg  
sera s  
men  
douze  
nobles  
droit

Il p  
tière d  
par ré  
tant d  
les gu  
dépit  
sir de  
le con  
lutte  
ricuse  
montr  
ont ce  
Si  
après

sous par feu, qu'ils vendroient le sel à un prix modéré et convenu. Les douanes furent aussi réglées. Les chancelleries et tribunaux seront tenus par les seuls Corses. Tous les ans ils éliront douze personnes de leur nation, avec charge de veiller au maintien de ses privilèges. Sans le consentement de ces douze élus, qu'on appelle *les douze nobles*, il ne se pourra faire aucune innovation dans l'île. Les causes seront jugées par des podestats établis dans chaque piève. Enfin la conduite des officiers de la banque de Saint-Georges qui auront géré le gouvernement de l'île sera soumise, quand ils sortiront de charge, à l'examen d'un tribunal nommé *le syndicat*, composé de douze syndics, six Génois et six Corses, trois de la noblesse, et trois du peuple, revêtus tous d'un égal droit de suffrage et de la même autorité.

Il paroît que ce traité, par lequel une nation entière devenoit sujette d'un bureau de banque, déplut, par réflexion, aux Corses, qui en furent humiliés autant que les banquiers en furent enorgueillis. Dans les guerres qui ont suivi on remarque d'un côté le dépit de l'asservissement, de l'autre le malin plaisir de triompher de l'assujettissement. Ce n'est point le combat de la tyrannie contre la liberté, mais la lutte de l'amour-propre blessé avec la fierté impérieuse. Chose extraordinaire, ces passions se sont montrées ici aussi actives de peuple à peuple qu'elles ont coutume de l'être de particulier à particulier.

Si l'on en croit les historiens corses, les Génois, après s'être emparés des principaux postes, devenus

les maîtres, traitèrent leurs sujets avec une injustice atroce. Les préposés envoyés pour gouverner l'île au nom de la banque, dans laquelle se trouvoient intéressés les principaux de la république génoise, avoient dans leurs instructions ordre d'empêcher directement ou indirectement l'agrandissement des familles, et de semer entre elles des divisions pour les détruire les unes par les autres, ou du moins pour empêcher leur union; d'humilier les nobles, et de réduire les négocians à être de simples commis. Comme on s'opposa à leurs vexations, ils crurent, en tyrans, rendre les malheureux plus souples par la cruauté; ils employèrent le fer et la flamme, brûlèrent dix-huit pièves, et détruisirent plus de cent villages. Il semble que les gouverneurs se disputoient à qui se surpasseroit en barbarie. L'un d'eux convoqua un conseil des principaux de l'île, leur donna un grand festin, les pressa de boire largement, et à la fin du repas fit entrer des soldats qui les égorgèrent jusqu'au dernier. Ainsi périrent les chefs des familles les plus illustres. Plus de quatre mille désertèrent. Les Génois donnèrent leurs héritages aux plus pauvres de leurs compatriotes qui voulurent aller s'établir dans l'île.

[1553.] Tant d'horreurs enflammèrent les cœurs du plus violent ressentiment. Quelques précautions qu'on eût prises pour abattre les chefs, le peuple en trouva. Il se forma dans le service étranger des guerriers qui revinrent au secours de leur patrie. Leur arrivée y alluma les feux de la guerre civile. Les

França  
Corse  
avec u  
faisoie  
meurl  
corsa  
leur n  
sur les  
point  
du m  
condi  
tégés,  
en pa  
[1  
nomm  
chez l  
et ain  
ressou  
nina  
Marso  
Pietro  
de sa  
secou  
ginan  
ce pré  
répan  
de se  
péran  
répub  
El

Français, alors ennemis des Génois, aidèrent les Corses à secouer leurs chaînes. Cette guerre se fit avec une férocité rare. Les Corses et les Génois ne se faisoient pas de grâce. Ceux qui échappoient au fer meurtrier étoient vendus comme esclaves aux Turcs corsaires, qui, répandus autour de l'île, attendoient leur marchandise comme les Européens l'attendent sur les côtes de Guinée. Si les Français ne gardèrent point leurs conquêtes comme les Corses le désiroient, du moins ils ne les rendirent aux Génois qu'à des conditions qui devoient adoucir le sort de leurs protégés, si elles avoient été observées; mais elles furent en partie éludées, en partie violées ouvertement.

[1563.] Les oppresseurs craignoient un noble nommé *San-Pietro d'Ornano*, estimé des Français, chez lesquels il avoit appris le métier de la guerre, et aimé de ses compatriotes, dont il paroissoit la ressource. Il avoit épousé une Génoise nommée *Vannina*, qu'il aimoit tendrement. Elle demouroit à Marseille, comme dans un asile, pendant que *San-Pietro*, plein d'indignation contre les persécuteurs de sa patrie, étoit allé à Constantinople solliciter les secours de la porte ottomane. Les Génois, s'imaginant que, s'ils avoient *Vannina* entre les mains, ce précieux otage suspendroit la fureur de son époux, répandent autour d'elle des traîtres qui lui persuadent de se laisser conduire à Gênes, sous la flatteuse espérance qu'elle pourra réconcilier son mari avec la république.

Elle étoit prête à partir, lorsque *San-Pietro* ar-

rive. Malgré la pureté des intentions de son épouse, il la croit coupable d'avoir préféré sa patrie à son époux. Il lui déclare que ce crime est digne de mort. En vain elle se jette à ses pieds : il ne lui donne qu'un quart d'heure pour se préparer. L'infortunée *Vannina* se résigne avec fermeté à son sort. « Je ne vous de-  
 » mande pas la vie, lui dit-elle; vos soupçons sans  
 » cesse renaissans me la rendroient plus cruelle que  
 » la mort. Je vous demande une autre grâce : don-  
 » nez-moi la mort vous-même; elle me sera moins  
 » dure de votre main. Faites retirer les bourreaux :  
 » *Vannina*, qui vous a préféré à tous les hommes,  
 » ne veut être touchée que par vous. » Le barbare lui délie ses jarrettières; l'embrasse, et l'étrangle.

Il ne faut pas demander si après cette action il fut féroce pour les Génois, qu'il regardoit comme la cause de son crime. Il leur fit une guerre opiniâtre et sanglante; mais il tomba dans une embuscade préparée par une trahison. Entre ses ennemis se trouvoit un frère de *Vannina*. *San-Pietro*, quoique surpris, se défendoit avec intrépidité. Son beau-frère, qui ne le perdoit pas de vue, lui tire un coup de fusil. Il tombe, se soulève, reconnoît le frère de son épouse, et s'écrie : « Je suis un barbare; *Vannina* est vengée. » Il meurt.

La guerre se faisoit plus par des courses et par des surprises que par des mouvemens réglés. En deux ans on compte plus de dix-sept cents Corses assassinés. Par quelques traits on jugera de l'animosité des deux nations. *San-Pietro*, dont nous venons de

parler,  
par le  
foiblit.

» ce ch  
 » néces  
 » mains  
 » me p  
 » vrant  
 » monu  
 » mort  
 » sauve

*Leon*

*San-Pi*  
nier. L  
tant po  
jeune fil  
servante  
évaider.

font pen  
son. Les  
usèrent  
*Sardaig*  
beaucou  
autres,  
niers. Q

gèrent :

une pot  
Peut-  
en Corse  
en le for

parler , étant dans une occasion près d'être accablé par le nombre , un officier s'aperçoit que son cheval foiblit. Il lui présente le sien , et lui dit : « Prends » ce cheval , fuis , sauve la Corse ; ta vie lui est plus » nécessaire que la mienne. Si je tombe entre les » mains des Génois , je ne redoute pas le sort qu'ils » me préparent. Tu sauras venger ma mort en déli- » vrant ma patrie. Dès qu'elle sera libre , érige un » monument où on lira ces mots : *Corrego est » mort pour Ornano , qui lui doit l'honneur d'avoir » sauvé la Corse.* » En effet , il fut pendu.

*Leonardi di Casa Nuova* , lieutenant-général de *San-Pietro* , avoit eu le malheur d'être fait prisonnier. Les Génois le destinoient à un supplice éclatant pour effrayer les rebelles. *Antonio* , son plus jeune fils , pénètre dans la prison sous l'habit de la servante qui portait à manger à son père , et le fait évader. Sans égards pour la piété filiale , les Génois font pendre le jeune homme aux fenêtres de la prison. Les habitans de Bonifacio , presque tous Génois , usèrent d'une vengeance raffinée à l'égard d'*Étienne Sardaignac* , capitaine corse , qui leur avoit fait beaucoup de mal. Il avoit vendu aux Turcs , entre autres , plusieurs de leurs concitoyens , ses prisonniers. Quand ils l'eurent en leur pouvoir , ils l'obligèrent à force de tourmens de dresser lui-même une potence , d'y planter l'échelle et de s'y pendre.

Peut-être les Génois auroient-ils mis leur empire en Corse à l'abri des convulsions qui l'ébranloient , en le fondant sur la confiance et l'amour des peu-

ples; mais ils ne songeoient qu'à dominer par la crainte. Ils regardoient cette colonie comme uniquement destinée à les enrichir. Il fut défendu aux Corses, sous les plus rigoureuses peines, d'exporter les productions de leur île autre part qu'à Gênes, où ils étoient obligés de les vendre à vil prix. Dans les années de disette l'île étoit dépouillée de ses provisions par une espèce de pillage légal; en sorte que les Corses éprouvoient souvent les horreurs de la famine, tandis que leurs despotes vivoient dans l'abondance. Les malheureux Corses tentèrent souvent les moyens de se délivrer de leur triste esclavage. Quand *Louis XIV* bombarda Gênes, ils s'offrirent à lui; mais il ne les accepta pas. Faute de trouver un maître qui voulût les recevoir, ils se virent dans la nécessité de rester sous la domination génoise, toujours opprimés, jamais soumis. Cependant il y eut un traité qui promettoit quelque relâche.

Si les jours malheureux étoient marqués chez les Romains avec la pierre noire, ceux qui se sont écoulés depuis que les Corses ont été de nouveau courbés sous le sceptre génois doivent être marqués avec des traits de sang. Une des conditions du traité avoit été que les Génois ôteroient les armes aux bandits qui s'étoient multipliés pendant la guerre civile, et qu'ils en délivreroient le pays. Mais ces scélérats, toujours prêts à commettre le crime, étoient précieux à un gouvernement tyrannique. Les commandans génois les ménageoient donc, et les protégeoient d'une manière scandaleuse. Tous les jours on entendoit parler

de m  
autre  
insup

[r  
quoit  
traité  
vre, r  
canto  
avec  
temps  
taire,  
sur ce  
des ar  
une q  
comm  
toute l  
rouillé  
la mai  
mes pl  
tôt plu  
une ar  
qui pr  
voir cl  
un tra  
mais q  
de l'île

Les  
torrent  
prenne  
vue de

de meurtres qui alarmoient les honnêtes gens. D'un autre côté, la rapacité des receveurs des impôts étoit insupportable.

[1729.] Un malheureux paysan, auquel il manquoit deux sous pour compléter sa taxe, fut maltraité par le collecteur. C'étoit un vieillard très-pauvre, mais d'excellentes mœurs et fort estimé dans son canton. Il reprocha aux exacteurs leurs extorsions avec une énergie qui fit impression. Dans le même temps un soldat corse fut, pour quelque délit militaire, condamné au cheval de bois. Les Génois firent sur ce supplice, ordinairement infligé aux prostituées des armées, des plaisanteries qui donnèrent lieu à une querelle. Ces deux foibles étincelles furent le commencement de l'incendie qui embrasa bientôt toute la Corse. On s'arme de fusils, de vieilles lances rouillées, de haches, et de tout ce qu'on trouve sous la main. On s'en sert pour forcer des magasins d'armes plus régulières, qu'on se distribue. Ce n'est bientôt plus une troupe sans ordre, sans discipline; c'est une armée qui a des chefs, qui sait choisir des postes, qui prend des villes, répand des manifestes, et fait voir clairement par ses prétentions que ce n'est pas un traité que la nation veut faire avec les Génois, mais qu'elle est déterminée à les chasser entièrement de l'île.

Les Génois, trop foibles pour résister à un pareil torrent, lui opposent des troupes allemandes qu'ils prennent à leur solde. Loin d'être épouvantés à la vue des bannières impériales, ou adoucis par une

amnistie que le sénat de Gênes leur offre, les Corses, dans une assemblée générale, décident que le premier qui parlera d'accepter cette amnistie sera puni de mort. Ils envoient leurs femmes, leurs enfans et les vicillards dans les montagnes, et jurent de s'exposer plutôt à mille morts que de mettre bas les armes, quelques propositions que fassent les Gênois ou les Impériaux. Cependant ceux-ci proposent un accommodement. Comme ils n'avoient pas pour les Corses la haine méprisante des Gênois, qu'au contraire ils leur témoignent de la considération et de l'estime, les insulaires, après quatre ans de combats toujours funestes, quoique glorieux, se laissent amener à une conciliation sous la garantie de l'empereur.

Mais il n'y a point de garantie contre une animosité réciproque. Après deux ou trois ans, les troubles, mal assoupis, se réveillent. Les Corses n'usent plus de ménagemens; sans hésiter, ils renoncent à toute dépendance, et se déclarent ouvertement souverains, sous la protection de l'immaculée Conception de la bienheureuse vierge Marie, dont ils peignent l'image sur leurs drapeaux. Les Gênois avoient alors peu de partisans dans l'île. Leurs garnisons étoient très-foibles. Les insulaires n'avoient besoin que d'empêcher le débarquement des renforts qui pouvoient survenir. Pendant qu'ils se tenoient sur une défensive assez active, arrive un seigneur inconnu, habillé à la franque, c'est-à-dire portant un habit long d'écarlate, avec la canne, l'épée, la perruque et le chapeau. Il avoit une suite de douze

perso  
nant  
un e  
quat  
cano  
liers  
peu  
la M  
hoff.  
Ap  
sieurs  
dettes  
fermé  
noiss  
sieurs  
obten  
pereur  
le fais  
cher p  
sans d  
chez l  
rent e  
de gu  
anglai  
A s  
sauve  
clamè  
Théo  
gardes  
monno

personnes, un officier qui prenoit le titre de lieutenant-colonel, un maître d'hôtel, un majordome, un chapelain, un cuisinier, trois esclaves maures, et quatre autres domestiques. Il apportoit dix pièces de canon, quatre mille fusils, trois mille paires de souliers, quantité de provisions de bouche, et quelque peu d'argent. C'étoit un gentilhomme du comté de la Mark en Westphalie, nommé le baron de *Newhoff*.

Après une vie de chevalier errant menée en plusieurs contrées de l'Europe, il avoit été retenu pour dettes à Gênes dans la même prison où étoient renfermés des chefs des mécontents corses. Il fit connoissance avec eux, leur vauta son crédit dans plusieurs cours, et s'offrit de s'intéresser pour eux. Ayant obtenu leur élargissement par la protection de l'empereur, ils procurèrent aussi la liberté du baron en le faisant cautionner. L'usage qu'il en fit fut de chercher partout de l'argent. A force de promesses, et sans doute par l'appât d'un gros intérêt, il en trouva chez les Juifs de Rome et de Livourne, qui fournirent celui dont il avoit besoin pour des provisions de guerre et de bouche. Il les mit sur un vaisseau anglais, et débarqua sur la plage d'Aléria.

A son arrivée, les Corses crurent voir un dieu sauveur. Sans trop consulter la prudence, ils proclamèrent le baron roi de Corse, sous le nom de *Théodore I*. Il se donna tout l'appareil royal, des gardes, des officiers. Il créa des tribunaux, fit battre monnoie, et, bien secondé dans le moment de l'en-

thousiasme , il prit quelques forteresses aux Génois, et les déclara bannis de la Corse, avec défense, sous peine de mort, d'y mettre le pied. Eux, de leur côté, mirent sa tête à prix : ressource infâme, trop ordinaire aux républiques, parce qu'on n'y craint pas la représaille.

[1738.] Les secours qu'avoit apportés le roi *Théodore* étoient peu considérables ; mais il en promettoit à ses nouveaux sujets de beaucoup plus importants. Ils y comptèrent quelque temps. A force d'attendre, leur espérance se ralentit, et l'impatience succéda. Craignant quelque mauvaise suite des murmures qui commençoient à éclater, le monarque déclare qu'il va lui-même chercher les secours. Il s'embarque, envoie de temps en temps quelques provisions, et revient avec un vaisseau assez bien chargé. Il devoit payer avec les denrées de l'île : mais, comme il n'y possédoit aucune production, quand il fallut solder le capitaine du vaisseau, il se trouva très-embarrassé. *Théodore* se délivra de ses importunités en le faisant assassiner.

Cette action barbare fit du tort à sa réputation. Cependant il la soutint quelque temps par des réglemens assez sages ; mais il s'élevoit contre lui un orage plus dangereux que les murmures de quelques mécontents. Comme le baron de *Newhoff* avoit abordé la première fois sur un vaisseau anglais, les Français s'imaginèrent que cette nation rivale avoit des desseins sur la Corse. Ils crurent de la bonne politique de la prévenir. Le monarque corse,

instruit  
aller ch  
à une t  
le vaiss  
nitions  
il trouva  
autant  
narque  
port en  
tient ric  
contract

Il y r  
la comm  
les sollic  
en parti  
créancier  
Il y par  
jeté un v  
éclaircir  
des Corse  
quelque p  
épitaphe  
à Londre  
mes : « L  
» du pain  
[1774  
mands, d  
insulaires  
chrétien.  
remettoit

instruit de ce dessein , s'embarque de nouveau pour aller chercher des provisions en Hollande. Il échappe à une trahison qui devoit le livrer aux Génois avec le vaisseau sur lequel il comptoit apporter des munitions dans son royaume. Il met pied à terre; mais il trouve presque toute l'île assujettie à la France , autant par la persuasion que par la force : le monarque , désolé , se sauve au plus vite , promène de port en port ses espérances et ses promesses , n'obtient rien nulle part , se retire en Angleterre , où il contracte des dettes et est mis en prison.

Il y resta plusieurs années , implorant inutilement la commisération de l'univers , où il faisoit réparer les sollicitations les plus pathétiques. Elles réussirent en partie. Il lui vint quelques sommes dont ses créanciers se contentèrent. On lui rendit la liberté. Il y paroissoit peu sensible. Ses malheurs avoient jeté un voile sur son âme. La seule chose qui pût éclaircir le sombre de ses idées , c'étoit de lui parler des Corses. Sa tendresse pour eux doit lui donner quelque part à la reconnoissance de la nation. Son épitaphe trace toute sa vie en deux mots. On la lit à Londres sur un tombeau très-simple , en ces termes : « Le sort lui accorda un royaume , et lui refusa » du pain. »

[1774.] Les Français tentèrent , comme les Allemands , de réconcilier les Corses avec les Génois. Les insulaires s'en rapportèrent à la décision du roi très-chrétien. Mais , quand il fallut signer le traité qui les remettoit sous le joug de leurs anciens maîtres , ils

accompagnèrent leur consentement de ces mots : « Contre notre propre volonté, et comme on va à la mort. » Une pareille soumission ne pouvoit pas durer. Aussi, quand les Français eurent retiré leurs troupes, la nation se remit en défense contre les Génois. Elle prit pour chef un noble, nommé *Gaffori*. Déjà échappé une fois aux chaînes de ses ennemis, il rapporta contre eux la haine qu'il avoit sucée avec le lait, et la nourrit, par ses discours et ses actions, dans les cœurs de ses compatriotes.

*Gaffori* étoit intrépide et inébranlable dans ses desseins. Un jour qu'il assiégeoit une forteresse, les Génois qui la défendoient avoient pris dans une sortie un de ses enfans à la mamelle. Ils eurent la lâcheté de menacer le père, s'il continuoit de tirer, d'exposer l'enfant aux boulets sur les murs, et la cruauté d'exécuter leur menace. *Gaffori*, plus attaché à sa patrie qu'à sa famille, continua son feu. Heureusement l'enfant ne fut point atteint. Le général corse prit le château, et toute la honte resta aux Génois. Ne pouvant vaincre loyalement ce brave capitaine, ils le firent assassiner.

Après la mort de *Gaffori*, les Corses tombèrent dans l'anarchie. Ils ne savoient quel gouvernement choisir. Enfin ils nommèrent des magistrats : mauvaise administration dans un moment de crise, où ils auroient eu besoin d'un dictateur plutôt que d'un sénat. *Clément Paoli*, un de ces jurisconsultes, sentit l'inconvénient. Il avoit à Naples un frère nommé *Pascal*, qui s'y étoit réfugié, après s'être distingué

dans  
garde  
quenc  
ils fu  
*Pasc*  
par la  
paré  
plus o  
par p  
qu'ils  
armes

*Puo*  
l'armée  
déterm  
lennell  
fut mal  
dre, s'i  
dante.  
discours  
mes de  
feu de l  
les nom  
défense  
diptique  
produisi  
général  
troupes,  
sortirent  
autres pa

dans sa patrie par des exploits qui l'avoient fait regarder par les Génois comme dangereux. En conséquence, ceux-ci avoient obtenu des Français, quand ils firent l'accord entre les deux peuples, d'exiler *Pascal Paoli*. Son frère le rappela. Il revint, désiré par la nation, auprès de laquelle *Clément* avoit préparé les voies, et fut nommé général. Cette dignité, plus onéreuse que brillante, lui fut cependant enviée par plusieurs compétiteurs dont il triompha, quoiqu'ils eussent l'avantage de se faire soutenir par les armes et les intrigues génoises.

*Paoli* se conduisit assez bien dans le conseil et à l'armée pour inquiéter les Génois. Leurs craintes les déterminèrent à envoyer encore une députation solennelle, chargée d'offrir la paix et d'en traiter. Elle fut mal reçue. Les Corses ne voulurent rien entendre, s'ils n'étoient reconnus nation libre et indépendante. Les harangueurs leur présentoient dans des discours pleins d'enthousiasme l'appât et les charmes de la liberté. Afin de les embraser du beau feu de la gloire, *Paoli* fit demander à tous les curés les noms de ceux qui avoient perdu la vie pour la défense de la patrie, et les fit inscrire dans des diptiques qu'il rendit publics. Le zèle patriotique produisit des exploits au-dessus de l'espérance. Le général enrégimenta les nationaux, disciplina ses troupes, fit battre monnaie, composa un conseil d'où sortirent des sages réglemens pour les impôts et les autres parties de l'administration. *Paoli* parcourut

son île l'épée d'une main , la loi de l'autre, partout craint et respecté.

[1784.] Il étoit près de donner de la consistance à tous ses établissemens , lorsqu'il apprit que les Génois, toujours acharnés à leur proie, venoient de traiter avec la France, et en obtenoient du secours. A l'arrivée des troupes françaises, la vigueur que *Paoli* n'étoit plus en état de montrer, il la remplaça par les égards de la politique. Il écouta des propositions de paix. Elles n'eurent point de succès, parce que les Corses posoient toujours pour préliminaire la reconnaissance de leur indépendance. Les négociateurs français se rabattirent à des conditions qu'ils croyoient recevables ; savoir, que les Génois se contenteroient d'un hommage et de quelques places en souveraineté. Les Corses tinrent ferme, et ne voulurent pas souffrir de maîtres chez eux.

Cependant il fallut bien en souffrir quand il leur fut signifié que Gênes renonçoit à la propriété de l'île et l'avoit cédée à la France. Les Corses ne subirent pas aussitôt la loi qui leur étoit imposée. Ils se défendirent, eurent même des succès ; mais les forces étoient trop disproportionnées. *Paoli*, poursuivi avec acharnement, fut contraint d'abandonner sa chère patrie. Il se sauva sur un vaisseau anglais, stationné pour le recevoir à la dernière extrémité. Son arrivée à Livourne eut plutôt l'air d'un triomphe que d'une fuite. Les bâtimens anglais étoient pavoisés, et le saluèrent de toute leur artillerie. Le

peu  
cet

A  
a pa  
com  
quel  
ce so

entre

LA  
s'écro  
tériau  
dans d  
tre sou  
politiqu  
sans in  
admira  
Parm  
sont pr  
surface  
s'engrai  
pennin  
lines et

peuple se précipita en foule vers le môle pour voir cet illustre défenseur de la Corse.

Ainsi cette île, si souvent, si long-temps disputée, a passé, en 1789, sous la domination française, comme faisant partie du royaume. Heureuse, puisqu'elle n'a jamais pu être sa maîtresse ! heureuse, si ce sont ses derniers maîtres !

---

## PARME ET PLAISANCE,

*entre le Milanais, le Pavésan, l'état de Gènes  
et le duché de Modène.*

LA république romaine, cet édifice colossal, en s'éroulant, a pour ainsi dire jonché l'Italie de matériaux qui ont servi à en construire de semblables dans des proportions différentes. Il convient de mettre sous les yeux ces petits états, dont l'existence politique présente des vicissitudes qui ne sont pas sans intérêt. L'auteur de la nature n'est pas moins admirable dans le ciron que dans l'éléphant.

Parme et Plaisance, deux états réunis, et qui ne se sont presque jamais séparés, offrent sur une petite surface un sol fertile et d'excellens pâturages où s'engraisse un bétail nombreux. Placé au bas de l'Apennin, ce pays est bien arrosé. On y trouve des salines et des minéraux. Parme contient plusieurs mo-

numens curieux, entre autres le théâtre, regardé comme le plus beau de l'Italie. Les églises sont vastes et bien décorées. Le peuple a du goût pour les arts. Il passe pour insolent. On remarque qu'il n'a point la fureur de la jalousie comme les autres Italiens. Le *Parmésan* et le *Corrége* ont illustré Parme par leur pinceau. Plaisance tire son nom de l'agrément de sa situation. A ce présent de la nature se joignent des chefs-d'œuvre de l'art propres à satisfaire l'œil du curieux, tels que le palais ducal, qui recèle une infinité de raretés, et deux statues de bronze des princes *Farnèse*, admirées des connoisseurs.

Après avoir fait partie de l'exarchat de Ravenne, ensuite du royaume des Lombards, puis de l'empire de *Charlemagne* et de ses successeurs, Parme et Plaisance se sont érigées en républiques vers 1180. Elles se sont fait gouverner par des magistrats que l'on nommoit *consuls*. L'administration de la justice étoit confiée à un *podestat*, qui s'est quelquefois mêlé du gouvernement, quoiqu'on le prit parmi les étrangers, afin qu'il eût moins d'influence dans l'administration. Cette petite république a souvent été en guerre avec les républiques voisines. Des intérêts mercantiles, des querelles de familles suffisoient pour leur mettre les armes à la main, et, quoique livrés entre des troupes peu considérables, les combats n'en étoient pas moins meurtriers.

Les factions guelfe et gibeline, c'est-à-dire impériale et papale, ont exercé leur fureur dans Parme et Plaisance. L'empereur *Frédéric* y fit dominer la

sienn  
pas d  
ceux;  
suspe  
et les  
du tr  
nomm  
six. an  
abusa  
à un  
toie,  
Il se fi  
parce  
d'une  
toit, e  
homme  
En  
l'électio  
Parme.  
multe,  
domma  
piscenc  
peuple  
chassa.  
et établi  
principa  
Ce g  
trouva  
guerre.  
Le com

sienne. Il en chassa toutes les familles qui n'étoient pas de son parti. Après l'expulsion prononcée, tous ceux qu'il y trouva encore et qu'il regardoit comme suspects, il leur faisoit couper une main et un pied, et les renvoyoit ainsi mutilés. Au commencement du treizième siècle, un podestat, noble parmesan, nommé *Giberto*, s'empara de l'autorité. Il la garda six ans, rendit le peuple heureux pendant deux, et abusa de son pouvoir pendant quatre. On recourut à un podestat étranger. *Frandelata*, tiré de Pistoié, étoit en place pendant la manie des flagellans. Il se fit très-considérer, et eut beaucoup de puissance, parce qu'il se donnoit la discipline le long des rues d'une manière très-sévère; le peuple l'admiroit, l'imitoit, et s'empressoit d'obéir aux ordres d'un si saint homme.

En 1263, la rivalité de deux podestats, dont l'élection s'étoit croisée, causa une guerre civile dans Parme. On se battit avec acharnement. Dans le tumulte, le feu prit aux maisons, et les flammes endommagèrent une partie de la ville. Revenu à résipiscence après trois jours de cruelles hostilités, le peuple fit justice de ceux qui avoient excité sa fureur, chassa les concurrents, s'empara du gouvernement, et établit un nouvel ordre de magistrats tirés des principaux plébéiens.

Ce gouvernement fut prospère. La république se trouva en état de faire glorieusement la paix et la guerre. La bonne intelligence régna entre les citoyens. Le commerce fleurit. Parme et Plaisance jouèrent un

rôle important dans la ligue de Lombardie, formée vers 1282, pour diminuer le pouvoir des empereurs en Italie. Comme les papes avoient le plus grand intérêt à diminuer la puissance impériale, ils flattèrent les Parmesans et les Plaisantins, dont ils tiroient des secours. Ceux-ci, de leur côté, s'attachèrent aux souverains pontifes, et y prirent tant de confiance, qu'ils en vinrent à recevoir le podestat de leur main, sans cependant renoncer au gouvernement populaire. Il y avoit pour les troupes un capitaine; mais il arriva quelquefois que le podestat se chargea du commandement.

Au commencement du quatorzième siècle, un nommé *Peregrino*, apparemment du peuple, réunit les deux titres, au grand mécontentement des nobles. Le capitaine-podestat, se méfiant de leurs mauvaises dispositions, fit abattre les tours et les fortifications dont les nobles entouraient leurs maisons. Ils ne souffrirent point patiemment cette exécution. Ils opposèrent de la résistance dans Parme. Les plébéiens triomphèrent et chassèrent de la ville les nobles, l'évêque à la tête. Cette expulsion donna lieu à des hostilités au-dehors, et à des conspirations au-dedans. La paix se rétablit par l'admission des nobles les moins dangereux, et par leur réintégration dans leurs maisons et leurs biens. La commune resta maîtresse.

Les Parmesans et les Plaisantins, si unis, se brouillèrent vers le milieu du quatorzième siècle. Parme, redoutant les efforts des Florentins, réunit tout le

pouvoir  
nobles,  
fit un  
de Plai  
la noble  
rité épr  
constan  
le titre  
aussitôt  
de nouv  
ses succ  
*podestat*  
blables,  
torité ab  
perdiren  
Enfin  
ver à *M*  
que Plai  
*Charlem*  
ment de  
par elle  
demande  
volontie  
peu scru  
nance. *I*  
propriété  
*nèse*, so  
vains dis  
tracté da  
[1545

pouvoir sur la tête de *Gilbert Corrége* , très-ami des nobles , s'il ne l'étoit pas lui-même. Ainsi la crainte fit un maître. Au lieu de combattre contre la ville de Plaisance , *Corrége* fut assez adroit pour gagner la noblesse. Il s'y fit nommer *protecteur*. Son autorité éprouva des contradictions. Dans une de ces circonstances , *Corrége* abdiqua le protectorat , et prit le titre populaire de *prévôt des marchands*. Mais , aussitôt qu'il put cesser d'être modeste , il se décora de nouveau du nom fastueux de *protecteur*. Lui et ses successeurs , sous différentes dénominations de *podestats* , de *capitaines-consuls* , et autres semblables , jouirent pendant cent ans environ de l'autorité absolue dans Parme et Plaisance. Ces deux villes perdirent même le nom de république.

Enfin , en 1510 , le pape *Jules II* prétendit prouver à *Maximilien* , grand-père de *Charles-Quint* , que Plaisance avoit été donnée au saint-siège par *Charlemagne* ; de plus , que c'étoit un démembrement des états de la comtesse *Mathilde* , concédés par elle au siège apostolique. L'empereur , qui ne demandoit pas mieux que d'être persuadé , reconnut volontiers *Jules* propriétaire de Plaisance. Ce pape , peu scrupuleux , s'adjudgea aussi Parme par convention. *Paul III* , se trouvant en main ces deux belles propriétés , les fit passer dans celles de *Louis Farnèse* , son fils naturel ou légitime ; car quelques écrivains disent qu'il l'avoit eu d'un mariage secret contracté dans sa jeunesse.

[1545.] Ce prince , vicieux et débauché , fut as-

sassiné, et laissa à *Octavio*, son fils, ses petits états, diminués de *Plaisance* dont l'empereur s'empara: il ne la lui rendit pas, malgré ses instances, et quoiqu'il fût son gendre. *Octavio* n'est connu que pour avoir été le père d'*Alexandre Farnèse*, célèbre par ses exploits en France [1586]. En reconnaissance de ses services dans les Pays-Bas, *Philippe II* lui restitua *Plaisance*. [1587]. Sous *Ranuce I*, son fils, *Parme* et *Plaisance* furent tranquilles; mais, sous *Odoard* ou *Édouard*, ces deux villes éprouvèrent le sort des petits états forcés d'entrer dans la querelle des grands.

*Odoard* crut devoir prendre le parti des Français. Les Espagnols ravagèrent son territoire. Délivré d'eux par un traité, ce prince eut guerre avec le pape. Il ne s'agissoit pas de la possession d'un royaume, mais de la propriété de quelques villages, ou même de quelques arpens de terre. Cependant on déploya dans la négociation à ce sujet toutes les ruses d'une profonde politique. [1646] *Ranuce II*, fils d'*Odoard*, joua sur un petit théâtre un rôle distingué. Ce fut un grand prince, puisqu'il enrichit ses sujets et sut les rendre heureux. [1694] *François*, son fils, se trouvant sans enfans mâles, maria *Élisabeth*, sa fille, à son frère *Antoine*. [1727] Celui-ci, devenu par la mort de son frère possesseur de *Parme* et de *Plaisance*, fut le triste témoin de dispositions funèbres qui précédèrent sa mort, et qui, par un arrangement des puissances, adjugeoient ses états après son décès à la branche espagnole de *Bourbon*.

Don C  
son frè  
don F

FR

Le Ferr  
Roma  
entre  
et le

IL y  
Ferrare,  
on envis  
dère en a  
rien de si  
logiste, c  
sion non  
possédé c  
dont on  
princes. o  
honneur c  
Quelques  
de la rép  
brillans c  
tage des p  
entrepris  
comme fic

Don *Carlos* en prit possession en 1731, les céda à son frère don *Philippe* en 1749, auquel a succédé don *Ferdinand*, son fils, en 1765.

---

## FERRARE, MODÈNE, REGGIO.

*Le Ferrarais, entre le Mantouan, le Bolonais, la Romagne et le golfe de Venise. — Le Modenois, entre le Mantouan, la Toscane, le Bolonais et le Parmésan. — Reggio, près de Modène.*

IL y a beaucoup et très-peu de choses à dire de Ferrare, Modène et Reggio, selon la manière dont on envisage l'histoire de ces villes. Si on la considère en annaliste curieux de faits rares et intéressans, rien de si stérile; si on veut l'approfondir en généalogiste, on trouvera à se satisfaire dans la succession non interrompue de la maison *d'Est*, qui a possédé ces états depuis *Azon*, tige de la famille, dont on place la mort en 970. La plupart de ces princes ont vécu en bons particuliers, faisant leur bonheur de celui des personnes qui les environnoient. Quelques cadets peu favorisés de la fortune ont acquis de la réputation à la guerre, et obtenu des états brillans chez les étrangers. On peut dire à l'avantage des princes *d'Est*, que, lorsque les papes ont entrepris de revendiquer les états de ces princes comme fiefs et possessions de l'église, les Ferrarais,

les Modénais, les habitans de Reggio, de Calvi, de la Mirandole, et de tout cet arrondissement, se sont toujours élevés contre les prétentions des souverains pontifes, et ont préféré de rester sous la domination de leurs anciens seigneurs.

La famille *d'Est*, venue d'Allemagne, disent les uns, d'une maison déjà illustre en Italie, disent les autres, dans le dixième siècle, mais protégée par l'empereur *Othon I*, n'offre une descendance exacte et suivie que depuis *Azon VII* ou *Azotin*, qualifié marquis *d'Est* en 1196. Sa bonne intelligence avec les empereurs et les papes lui valut de la part de ces deux puissances une augmentation d'états dans la marche d'Ancône. [1212] Il en laissa la jouissance pacifique à *Aldobrandin I*, son fils, qui n'eut qu'une fille. [1293] Ses états passèrent à *Azon VII. Novello* ou *le Jeune*, son frère, qui essuya des révoltes, fut chassé de Ferrare, et y rentra. [1264] Fauts d'ensans, *Obison II*, son neveu, lui succéda. Deux de ses frères, nommés *François* et *Aldobrandin*, voulurent partager ses états; mais ils renoncèrent à leurs prétentions par un accord qui vraisemblablement n'apaisa pas le ressentiment d'*Azon*, puisque, n'ayant pas d'ensans légitimes, il donna ses états à *Foulques* [1308], fils d'un de ses bâtards, qu'il mit en possession de son vivant.

[1317.] Les neveux *Renaud I* et *Obison III*, fils d'*Aldobrandin*, ne souffrirent pas patiemment cette préférence. Ils armèrent. Les papes et les Vénitiens secondèrent alternativement les prétendans. Enfin ils

l'emp  
frère  
tresse  
*Aldo*  
quoiqu  
son,  
*bison*  
au pré  
*Alber*  
ques te  
sirent  
souvera  
ans, d  
ne fut  
guerres  
fort esti  
ne le m  
de l'infir  
tête à s  
et à *H*  
commer  
avoit été  
ses états  
qui étoie  
[1450  
rel de *N*  
quisats  
de duché  
lui la lig  
d'*Hercule*

L'emportèrent sur le bâtard. *Obison* survécut à son frère, et laissa une nombreuse postérité de sa maîtresse, qui étoit devenue sa femme légitime. [1352] *Aldobrandin II*, son fils aîné, lui succéda; mais, quoiqu'il laissât lui-même un héritier nommé *Obison*, *Nicolas I*, oncle du jeune prince et fils d'*Obison III*, s'empara des états de son frère [1361], au préjudice de son neveu, et fut imité par son frère *Albert* [1388.] Les seigneurs, sous lui, firent quelques tentatives en faveur d'*Obison*; mais elles réussirent si peu, qu'il se trouva en état de laisser ses souverainetés à *Nicolas II* [1393], enfant de neuf ans, dont la minorité, protégée par les Vénitiens, ne fut pas troublée. Ce prince eut grande part aux guerres qui agitèrent l'Italie de son temps. Il étoit fort estimé des princes voisins. Ses grandes qualités ne le mirent pas à l'abri de la mauvaise conduite et de l'infidélité de sa femme. En 1426 il fit trancher la tête à sa seconde femme, *Parasina de Malatesta*, et à *Hugues*, son fils naturel, convaincus d'un commerce criminel. Comme deux fils légitimes qu'il avoit étoient encore enfans quand il mourut, il laissa ses états à *Lionel* [1441], un de ses fils naturels, qui étoient au nombre de quatre.

[1450.] A *Lionel* succéda encore un autre fils naturel de *Nicolas*, nommé *Borso*, qui procura aux marquisats de Ferrare, de Modène et de Reggio le titre de duché, que le pape *Sixte IV* lui accorda. Après lui la ligne légitime reprit sa place en la personne d'*Hercule I* [1471], fils de *Nicolas*, auquel succéda

son fils *Alphonse I* [1505]. Celui-ci eut à disputer l'intégrité de ses états contre trois papes, *Jules II*, *Léon X* et *Clément VII*, qui vouloient lui enlever, l'un Ferrare, l'autre Modène. Il eut beaucoup de peine à les sauver de leurs griffes, si on peut s'exprimer ainsi, d'après une médaille qu'il fit frapper à la mort de *Léon X*. On y voyoit un homme qui tiroit un agneau des griffes d'un lion, avec ces mots au-dessous, *de manu leonis*. Il avoit épousé la célèbre *Lucrece Borgia*, fille d'*Alexandre VI*, et étoit son quatrième mari.

[1554.] Il en eut trois fils, dont *Hercule II*, l'aîné, lui succéda. Il défendit long-temps la pleine souveraineté de ses états, sans dépendance, contre les prétentions des papes; mais enfin il se soumit à ne posséder qu'en vertu de l'investiture donnée aux princes de sa maison par *Alexandre VI*, et que *Paul III* renouvela pour lui en 1539. Son fils, *Alphonse II*, fit enfermer *le Tasse* dans l'hôpital des fous, pour avoir apparemment trop laissé apercevoir qu'il plaisoit à *Léonore*, sœur du prince : l'exemple d'*Ovide*, que *le Tasse*, en qualité de poète, devoit connoître, ne l'avoit pas corrigé.

*César* [1597], petit-fils d'*Alphonse I*, auquel le défunt avoit légué ses états, ne s'en mit pas en possession sans obstacle de la part de *Clément VIII*, qui prétendit qu'ils étoient dévolus au saint-siège, parce que la ligne directe étoit finie. Les efforts du pape obligèrent *César* de céder Ferrare, que le pontife réunit au domaine de l'église. Le duc dépouillé

se retira  
*phonse I*  
quer le F  
même abd  
fut très-f  
d'une miss  
[1629],  
l'entraîné  
tantôt av  
lieux saint  
ment ceux

Les deu  
et *Franço*  
*çois I*, m  
Le dernier  
passèrent à  
Ce prince, a  
à presque t  
nes. L'un e  
chez les aut  
tôt par des  
ou revient  
mettoit. Le  
tionnés à ce  
eux.

[1761.]  
*Renaud*. C  
riée à un pr  
les états de

se retira à Modène, où il fixa son séjour. *Alphonse III*, son fils, étoit peu capable de revendiquer le Ferrarais échappé à son père, puisque lui-même abdiqua le Modénais en se faisant capucin. Il fut très-servent religieux, et mourut dans le cours d'une mission. On remarque que son fils, *François I* [1629], dans les guerres longues et fréquentes où l'entraînèrent des liaisons tantôt avec les Français, tantôt avec les Espagnols, ménagea toujours les lieux saints et les choses sacrées, et punit sévèrement ceux qui leur manquoient de respect.

Les deux princes suivans, *Alphonse IV* [1658] et *François II* [1662], fils et petit-fils de *François I*, moururent tous deux jeunes, de la goutte. Le dernier ne laissa pas d'enfans. [1692] Ses états passèrent à *Renaud*, son oncle, fils de *François I*. Ce prince, ainsi que *François Marie*, son fils [1694], a presque toujours été le jouet des puissances voisines. L'un et l'autre, chassés de leurs états, se retiroient chez les autres, et rentroient dans leur capitale, tantôt par des traités, tantôt sans conditions, comme on revient d'un voyage, aussitôt que la paix le permettoit. Leurs peuples n'ont jamais paru fort affectionnés à ces princes, d'ailleurs assez indifférens pour eux.

[1761.] A *François Marie* a succédé *Hercule Renaud*. Ce prince n'a eu qu'une fille, qu'il a mariée à un prince de la maison d'Autriche, à laquelle les états de la maison d'*Est* sont réversibles.

---

## BOLOGNE,

*dans l'État ecclésiastique, entre la Romagne, le Ferrarais, le Modénais et le Florentin.*

BOLOGNE est surnommée *la Grasse*. Cette épithète indique la fertilité de son territoire. Les Toscans, qui l'avoient bâtie, en furent chassés par les Gaulois. Ceux-ci éprouvèrent le même sort de la part des Romains, qui y placèrent une colonie. Elle a fait partie de l'exarchat de Ravenne. Charlemagne y établit des comtes et des marquis. Elle devint vers 962 une ville libre, gouvernée par un sénat partagé en trois conseils, dont l'un fut nommé *spécial*, l'autre *général*, et le dernier *conseil de créance*. Les sénateurs étant choisis parmi les citoyens les plus respectables et les plus habiles, cette forme de gouvernement étoit aristocratique.

Le chef ou président de ces conseils se nommoit *préteur*. L'évêque *Gérard*, en 1192, se fit assez estimer pour qu'on réunît sur sa tête deux autorités. Cette mesure ne fut pas plus tôt prise, que les nobles s'en repentirent, parce qu'ils virent que le prélat inclinait à donner du pouvoir au peuple. Ils le bannirent, et choisirent un préteur étranger. Celui-ci ne leur convint pas mieux que l'évêque. Ils s'en débarrassèrent de même, mais avec plus de violence; car, sur la conviction qu'il s'étoit laissé corrompre,

appare  
Bologna  
toutes

Lon

logne.

à l'abr

fortere

ronnoi

*senda*

cations

une fac

à sa fé

temps

trer ch

il cher

mandé

reproch

main,

une m

ses lan

» moy

ploya

De

celle d'

une vil

Ce con

scurs.

multitu

tres, e

apparemment par des repas et la bonne chère, les Bolognais, avant de le chasser, lui firent arracher toutes les dents.

Long-temps il n'y eut ni justice ni ordre dans Bologne. On ne connoissoit d'autre manière de se mettre à l'abri des vexations que de faire de ses maisons des forteresses, par le moyen des tours dont on les environnoit. La femme d'un Bolognais, nommée *Garisenda*, trouva un expédient meilleur que ces fortifications. Son mari avoit été chassé de Bologne par une faction ennemie. Pendant son exil, il envoyoit à sa femme de l'argent pour fortifier sa maison. Le temps de son bannissement expiré, il croyoit rentrer chez lui comme dans une citadelle. En arrivant, il cherche en vain les fortifications qu'il avoit commandées. N'en voyant pas, il fait à sa femme des reproches de négligence. *Garisenda* le prend par la main, et le conduit dans une vaste cour, où il trouve une multitude de citoyens qu'elle avoit gagnés par ses largesses. « Voilà, lui dit-elle, les meilleurs » moyens de défense; servez-vous-en. » Il les employa si bien, qu'il chassa ses ennemis à leur tour.

De la puissance d'un préteur Bologne passa sous celle d'un podestat. La police devoit être difficile dans une ville où l'on comptoit dix mille étudiants en droit. Ce concours étoit attiré par la réputation des professeurs. Bologne, trouvant de l'avantage dans cette multitude de consommateurs, payoit bien les maîtres, et s'attachoit les meilleurs, dont la renommée

peuploit les écoles. On ne voit pas que cette foule de jeunesse ait nui à la tranquillité de la ville, parce qu'elle étoit prudemment contenue. Bologne a été de temps en temps exposée à des révolutions de gouvernement; mais elles s'opéroient sans commotion. En 1228, au préteur on joignit vingt-quatre assesseurs, qu'on nomma *anciens*, et l'on institua deux conseils : le premier, composé de ces anciens, des consuls, des marchands, des maîtres des corps d'orfèvrerie et d'armurerie, sans doute les métiers les plus importants de la ville, les gonfaloniers du peuple et de leurs conseillers; le second, nommé *le grand*, parce qu'il admettoit presque tout le peuple. Alors les Bolognais prirent ce titre républicain : *La communauté et le peuple de Bologne*.

Comme *Parme* s'étoit laissé dominer par un flagellant, Bologne se laissa enthousiasmer par un prédicateur nommé *Jean de Vicence*. Qu'il ait pris de l'ascendant sur le peuple, la chose n'est pas étonnante; mais on doit être surpris du pouvoir qu'il s'arrogea sur le podestat et les magistrats, de manière qu'il devint maître absolu du gouvernement : mais ce fut pour le bonheur des Bolognais. Il donna la liberté à tous les débiteurs détenus en prison, et les affranchit de leurs dettes. Il revisoit les lois, et y faisoit des changemens à sa volonté. Il prêcha un jour avec tant de véhémence contre l'usure, que le peuple, emporté par son zèle, alla piller la maison d'un usurier dans le voisinage. Il auroit mieux valu, mais sans

doute il a  
cours eût  
ple restit

En 12  
roît que  
voué à la  
partie ari  
caractère  
mélange.  
vioient le  
confiance  
tres des p  
voulut le  
maison un  
potiqueme  
il fut assa

Cepend  
ble aux B  
ceptée san  
quelle ils  
l'ont rejet  
vivent en  
tifes ont s  
aux Bolo  
grand soie  
les plus ca  
chement c  
tièrement  
la liberté.

doute il auroit été plus difficile que le fruit de ce discours eût été la conversion de l'usurier et une ample restitution.

En 1225 on créa un capitaine du peuple; il paroît que c'étoit pour l'opposer au podestat, trop dévoué à la noblesse. Ainsi le gouvernement devint mi-partie aristocratique et démocratique. Sans doute le caractère doux des Bolognois le rendoit propre à ce mélange. Ils vivoient dans un état de paix qu'envioient leurs voisins. Leur équité inspiroit une telle confiance, que souvent ils ont été choisis pour arbitres des peuples qui les environnoient. Un citoyen voulut leur forger des fers. *Bentivoglio* se fit de sa maison une citadelle, et commença à gouverner despotiquement. Sa souveraineté ne dura que deux jours: il fut assassiné, et l'on démolit sa forteresse.

Cependant toute domination n'étoit pas désagréable aux Bolognois; mais ils la vouloient douce et acceptée sans violence. Telle est celle des papes, à laquelle ils se sont soumis dès 1578. Quelquefois ils l'ont rejetée; mais ils y sont toujours revenus. Ils vivent encore sous ces lois, que les souverains pontifices ont soin de rendre agréables. Ils ont conservé aux Bolognois leur sénat et leurs privilèges, et ont grand soin d'y envoyer pour gouverneurs les prélats les plus capables de conserver au saint-siège l'attachement et l'estime de ce peuple. Aussi, sans être entièrement libre, il jouit des principaux apanages de la liberté, la paix et la sûreté.

---

## MILAN,

*entre le Piémont, les Grisons, les états de Venise,  
le Mantouan et Gènes.*

Le Milanais est, de tous les pays d'Italie, le plus agréable pour les commodités de la vie. Le climat, doux et tempéré, n'est sujet ni aux grands froids ni aux grandes chaleurs. Sa situation au centre de l'Italie l'a exposé à une distinction onéreuse, c'est qu'aucune de ces contrées n'a plus souffert des ravages de la guerre; mais, tant est grande la fertilité du sol, une courte paix lui rend tous les honneurs et tous les avantages que procure l'abondance. L'industrie du peuple équivalait à la générosité de la nature et fait pencher en faveur des Milanais la balance du commerce. Milan est célèbre par sa population, ses beaux édifices, surtout le dôme de son église principale, la bibliothèque Ambrosienne, riche en manuscrits, ornée d'une collection de tableaux des grands maîtres, accompagnée d'un cabinet de médailles, de physique, d'un observatoire et d'un jardin des plantes. Ce superbe établissement est dû au cardinal *Frédéric Borromée*. A Milan, la noblesse est généreuse, magnanime, hospitalière; le peuple, doux et affable; mais il ne faut le choquer ni par la rudesse des manières, ni par le surhaussement des taxes. Le défaut de précautions à cet égard a causé souvent des troubles.

De l'écc  
sont sortis  
sont cultiv  
ces. Le co  
en soie cru  
telles, et a  
du sol en f  
que, leurs  
encore con  
exporter.  
sont: Pavi  
par une un  
d'excellens  
Vigevano,  
une de ces  
friends som  
nommée, n  
mais du pa  
fondation.

Celle de  
Elle étoit c  
lors de l'ir  
premiers C  
Les Romai  
tié leur éto  
condèrent  
sur le Tésin  
leur affecti  
un des pre  
vince de le

De l'école de Milan, nommée *l'école lombarde*, sont sortis d'excellens peintres. Les belles-lettres y sont cultivées avec succès, ainsi que les hautes sciences. Le commerce y fleurit. Il est très-considérable en soie crue et travaillée, en galons, broderies, dentelles, et autres objets de luxe. En général, la fertilité du sol en fruits, légumes, graines, bestiaux, est telle, que, leurs provisions prises, les Milanais trouvent encore considérablement d'objets de consommation à exporter. Les principales villes de l'état de Milan sont : Pavie, munie contre l'ignorance et la violence par une université et une citadelle; Lodi, qui fournit d'excellens fromages; Crémone, Côme, Novare, Vigevano, Mortare, Cortonne, Bobio. Il n'y a pas une de ces villes qui n'ait pour les curieux ou les friands son motif de célébrité. *Alexandrie* est ainsi nommée, non en mémoire du conquérant de l'Asie, mais du pape *Alexandre III*, qui a contribué à sa fondation.

Celle de Milan remonte à la plus haute antiquité. Elle étoit capitale de l'Insubrie, et déjà considérable lors de l'irruption de *Brennus* et de *Bellovèse*, les premiers Gaulois qui se sont fait craindre en Italie. Les Romains traitoient mal les Milanais, dont l'amitié leur étoit suspecte. En revanche, les Milanais secondèrent *Annibal*, qui gagna sa première bataille sur le Tésin, dans leur voisinage. Ils furent punis de leur affection pour les Carthaginois. Leur pays a été un des premiers que les Romains aient réduits en province de leur domination; mais le Milanais ne leur

fut jamais entièrement assujéti. Le moindre prétexte leur servoit, dans les guerres civiles et sous les empereurs, pour secouer le joug. La religion chrétienne y fut prêchée dès l'an 60 de *Jésus-Christ*; mais elle y a été long-temps languissante. Ensuite son église a produit de grands hommes, *Saint Ambroise*, un de leurs archevêques, est célèbre par l'éminence de ses vertus et de son savoir.

Vers la fin du cinquième siècle, *Odoacro*, roi des Hérules, s'en empara. *Théodoric*, roi des Ostrogoths, la prit sur ce prince, et y fixa sa cour; ce qui n'empêcha pas les Bourguignons de s'en rendre maîtres dans une irruption qu'ils firent en Italie. *Théodoric* prétendit que Milan, et d'autres villes, s'étoient mal défendues. Il les priva de leurs privilèges; mais il les leur rendit à la prière des évêques, qu'on nous représente comme des prélats pieux et bienfaisans, qui n'employoient leurs biens qu'au soulagement de leurs diocésains, et qui, dans cette occasion, rachetèrent de leurs deniers les prisonniers faits par les Bourguignons.

*Théodoric* a illustré son séjour à Milan par un acte de justice sévère. Une veuve vient se plaindre à lui de n'avoir pu, depuis trois ans, obtenir la décision d'un procès qu'elle avoit contre un magistrat. Le monarque appelle le tribunal, et dit: « Si vous ne jugez demain cette affaire, je saurai vous rendre justice moi-même. » Les magistrats s'assemblent, et dès le lendemain-là sentence est rendue. *Théodoric* fait reparoître les juges, et leur dit encore: « Pour quoi avez-vous prolongé pendant trois ans une af-

» faire  
Après ce  
Les M  
gés, un  
laisaire  
en effet.  
et massa  
on, de t  
monceau  
laisaire,  
Redeven  
bards, c  
revint au  
fut éteint  
la souve  
faient us  
mais le g  
consuls,  
en cérém  
Il paroît  
peuple d  
et qu'il s  
de bâtir  
ville co  
L'empere  
L'arch  
pour lui  
devenu  
en 991  
la noble

» faire qui ne vient de vous coûter qu'un moment ? »  
Après ce reproche il leur fait trancher la tête.

Les Milanais, mécontents du gouvernement de *Vitigès*, un des successeurs de *Théodoric*, prièrent *Bélisaire* de les aider à expulser les Goths, qui furent en effet chassés ; mais les Goths rentrèrent en force, et massacrèrent tous les habitans, au nombre, dit-on, de trois cent mille. Il ne resta plus de Milan qu'un monceau de ruines. *Narsès*, successeur de *Bélisaire*, la tira en 559 de dessous ses décombres. Redevenue florissante, elle se soumit aux rois lombards, ensuite à *Grimoald*, duc de Bénévent ; puis revint aux Lombards, jusqu'à ce que leur monarchie fut éteinte par *Charlemagne*. Soit qu'ils aient donné la souveraineté de Milan aux archevêques, soit qu'ils l'aient usurpée, ceux-ci en jouirent après ce prince ; mais le gouvernement restoit entre les mains de deux consuls, que les prélats nommoient. Ils présentoient en cérémonie à ces magistrats le glaive de la justice. Il paroît cependant qu'à la fin du dixième siècle le peuple de Milan n'étoit pas privé de toute autorité, et qu'il savoit défendre sa liberté. La simple menace de bâtir une citadelle qui serviroit de frein à cette ville coûta la vie au duc de *Souabe*, envoyé par l'empereur pour y recouvrer son ancienne puissance.

L'archevêque vouloit toujours dominer. Il avoit pour lui les nobles ; le peuple repoussoit la crosse devenue oppressive. Pour la première fois on vit, en 991, un combat dans la ville, d'où le prélat et la noblesse furent chassés. Le peuple apaisé voulut

bien les recevoir. On se souffrit quelque temps ; mais, parmi des matières combustibles, la moindre étincelle suffit pour produire un incendie. Un noble frappe un bourgeois ; le peuple vole au secours de celui-ci, et s'engage par serment à rester uni. Même ligue chez les nobles. Ils n'étoient pas les plus forts dans la ville. Contraints d'en sortir, ils l'assiègent. Le blocus dura trois ans. Il se termina par une pacification telle qu'elle se fait entre des personnes qui se craignent plus qu'elles ne s'aiment.

Outre la hauteur déplacée de la noblesse, une des causes principales du mécontentement du peuple étoit la dépravation des mœurs du clergé de la cathédrale. Cette dissolution scandaleuse fut vivement attaquée par deux diacres d'une vie édifiante, nommés *Landulfe* et *Artalde*. Ils ne manquoient pas d'éloquence ; mais ils jugèrent à propos d'employer contre ceux qu'ils vouloient réformer des moyens moins ordinaires. Un simoniaque alléguoit de mauvaises raisons à *Landulfe* : le diacre se dépouille, et se donne une rude discipline. La vue de ce corps déchiré produit plus d'effet sur le peuple que les meilleures réponses. *Luitprand*, prêtre associé aux deux diacres dans leurs pieuses intentions, déclamaient avec ardeur contre l'incontinence d'un clerc, se trouve borné dans ses preuves. « Qu'on élève, » dit-il, deux bûchers. » Quand ils sont bien enflammés, il passe entre eux sans en être, dit-on, endommagé. Cependant ni lui ni les compagnons de son zèle enthousiaste n'étoient invulnérables :

*Luitprand*  
 qui lui  
 assassi  
 déchiru  
 force ,  
 tomboi  
 On a  
 voir do  
 liberté  
 que l'es  
 riaux ,  
 officiers  
 guerre  
 mentrép  
 très-irri  
 ville dor  
 Les Alle  
 vignes ,  
 fermèren  
 leuse att  
 lan , pré  
 tions fu  
 privilège  
 clergé av  
 en habit  
 cou , et  
 son camp  
 nitence  
 mie , et  
 sous les

*Luitprand* fut surpris par des émissaires du clergé , qui lui coupèrent le nez et les oreilles ; *Artalde* fut assassiné , et *Landulfe* mourut des meurtrissures et déchirures de sa flagellation. Mais , de gré ou de force , l'archevêque et les chanoines , sur lesquels tomboient les principaux reproches , se réformèrent.

On accorde à Milan le triste et fatal honneur d'avoir donné en Italie le signal de la liberté en 1106 , liberté qui fut mille fois plus dangereuse pour elle que l'esclavage. Cette ville cassa les officiers impériaux , créa deux consuls , et se choisit plusieurs officiers pour l'administration de la justice , de la guerre et des finances. Ainsi s'établit le gouvernement républicain. L'empereur *Frédéric Barberousse* , très-irrité de l'exemple d'indépendance que cette ville donnoit , tourna contre elle toutes ses forces. Les Allemands abattirent les arbres , arrachèrent les vignes , ravagèrent la campagne environnante , et fermèrent au loin toutes les issues. Une ville peuplée ainsi ne peut résister long-temps. Milan , pressée par la famine , se rendit. Les conditions furent dures. L'empereur la priva de tous ses privilèges , et de plus exigea que l'archevêque et le clergé avec les reliques , les consuls et la noblesse en habits de cérémonie , nu-pieds , les épées sur le cou , et le peuple la corde au cou , viendroient à son camp lui demander pardon. Pour rendre la pénitence plus pénible , il s'éloigna d'une lieue et demie , et fit passer les supplians entre ses soldats sous les armes.

Sans doute le ressentiment d'un châtement si humiliant resta profondément gravé dans le cœur des Milanais. Quand ils se crurent en force, ils se vengèrent non-seulement en secouant le joug, mais encore en chassant de la ville l'impératrice montée sur un âne, le visage tourné vers la queue. L'empereur jura que jamais pareil spectacle ne se reproduiroit dans Milan; et afin de rendre sa parole invariable, ayant repris cette ville, il la détruisit de fond en comble, fit passer la charrue et semer du sel sur ses ruines. Cependant il y a lieu de croire que la colère du prince s'exerça seulement sur les murailles; puisqu'on trouve encore à Milan des monumens antérieurs à cet événement. Débarrassés de leurs anciennes bornes, les habitans agrandirent leur enceinte; et, contre l'intention de *Frédéric*, Milan n'en devint que plus considérable.

Elle recouvra aussi une partie des seigneuries et des juridictions qu'elle avoit possédées, et fit entrer plusieurs villes sous sa domination. L'administration de cet état nécessitoit des emplois honorables, qui étoient en même temps lucratifs. La noblesse se les attribuoit tous: les plébéiens prétendoient y avoir part; premier sujet de dispute. Une ancienne loi lombarde donnoit aux nobles, quand ils tuoient un homme du peuple, le privilège d'en être quittes pour une amende; second sujet de querelle, parce que les nobles voulurent réduire à l'amende le châtement d'un noble meurtrier, et que le peuple exigeoit la peine capitale. Le peuple se donne un capitaine

nommé hors de chevêqu son exi de lui d celui du légat du l'autorit par l'ind élévatio tion. Il

[125 près du peu rich cour de grâces q ployé d quand l'a lance ent tageoient

*La T* lui fit to frère, qu haine co *Napi* or [1265]. suivant l clara po *Napi*. Il les plus d

nommé *Martin Turriani*, ou *de la Torre*. Il mit hors de la ville toute la faction des nobles, et l'archevêque qui la soutenoit. Le prélat mourut dans son exil. *Turriani* et le clergé se crurent en droit de lui donner un successeur. Chacun nomma le sien : celui du capitaine étoit près de l'emporter ; mais un légat du pape qui étoit dans la ville, craignant que l'autorité du capitaine ne devînt trop prépondérante par l'influence d'un archevêque qui lui devoit son élévation, exhorta le peuple à s'emparer de l'élection. Il nomma *Othon Visconti*.

[1257.] Il étoit né dans le petit village d'Invari, près du lac Majeur, d'une famille honnête, mais peu riche. *Visconti* s'attacha dès sa jeunesse à la cour de Rome, et s'y fit estimer autant par les grâces que par la solidité de son esprit. Il fut employé dans les grandes affaires, et jugé propre, quand l'archevêché de Milan vauqua, à tenir la balance entre les factions *Turriani* et *Sepri*, qui partageoient la ville.

*La Torre* étoit ennemi déclaré de la noblesse. Il lui fit tout le mal qu'il put. [1263] *Philippe*, son frère, qui lui succéda, la laissa respirer ; mais la haine contre elle se reproduisit avec fureur sous *Napi* ou *Napo-Léon*, successeur de *Philippe* [1265]. Selon son penchant à la douceur, et aussi suivant les règles de la politique, *Visconti* se déclara pour les opprimés. Cette prédilection offensa *Napi*. Il força l'archevêque de quitter la ville avec les plus distingués de ses protégés ; mais le prélat s'y

étoit déjà fait beaucoup de partisans dans le peuple par ses belles qualités et sa bienfaisance. Cependant cette inclination n'empêcha pas que ce même peuple, sous le joug de *Napi*, ne se laissât mettre les armes à la main contre *Visconti*, pour lequel il faisoit intérieurement des vœux.

*Napi*, maître de toutes les forces du Milanais, fut toujours victorieux. Mais, ne se croyant pas assuré dans sa domination tant qu'il auroit à combattre l'intrépidité et les ressources de *Visconti*, il mit sa tête à prix. Cette barbarie excita des murmures dans Milan. Le capitaine s'aperçut qu'il perdoit la confiance des citoyens. Près de sortir de la ville au-devant de *Visconti*, qui se présenteoit à la tête d'une armée ramassée par les exilés, il y laissa une forte garnison pour contenir le peuple. La fortune lui fut encore favorable; mais il usa cruellement de sa victoire. Trente-quatre nobles avoient été pris les armes à la main. Entre eux se trouvoit un neveu de *Visconti*. *Napi* leur fit trancher la tête, et envoya leurs corps à Milan pour être renfermés dans les tombeaux de leurs ancêtres. Ce convoi funèbre toucha le peuple; peut-être se seroit-il levé contre le bourreau, si son frère, qu'il avoit laissé dans la ville, ne l'eût comprimé par la crainte. De son côté, celui-ci remplissoit les prisons de ceux qui lui étoient suspects, et marquoit chaque jour par des exécutions sanglantes. En apprenant ces atrocités, *Visconti* dit: « Je ne doute pas à présent » que les *Turrani*, en punition de leur barbarie,

» n'é  
 » tur  
 Ell  
 que de  
 draper  
 d'arge  
 ses pa  
 tation  
 disting  
 à près  
 d'espr  
 les rev  
 tat, l'  
 profiter  
 longue  
 veure f  
 roît pa  
 saire à  
 de déba  
 de la vi  
 une cag  
 rut au l  
 ordres d  
 il essay  
 bataille  
 [127  
 reçu av  
 ne se pa  
 ment co  
 phe par

» n'éprouvent à l'avenir un fatal revers de fortune. »

Elle cessa en effet d'être contraire à *Visconti*, non que de temps en temps elle n'abandonnât encore ses drapeaux ; mais il n'en étoit pas découragé. Dépourvu d'argent, privé souvent, par le sort des armes, de ses partisans et de ses amis, son mérite et sa réputation lui en attiroient de nouveaux, empressés de se distinguer sous ses enseignes. On admiroit en lui, à près de soixante et dix ans, une grande vigueur d'esprit et de corps, une constance inaltérable dans les revers, le coup-d'œil de général et d'homme d'état, l'habileté à faire maître les circonstances et à profiter des occasions. Il étoit impossible qu'à la longue tant de talens ne l'emportassent sur la bravoure féroce de *Napi*, d'autant plus qu'elle ne paroît pas avoir été accompagnée de la vigilance nécessaire à un chef. Il se laissa surprendre dans une partie de débauche, et fut fait prisonnier. On lui fit grâce de la vie, si c'est une grâce que d'être enfermé dans une cage de fer sans espérance d'en sortir. Il y mourut au bout de deux ans. La guerre continua sous les ordres de *Cassoni*, son fils. Quoique bon général, il essuya des échecs multipliés, qui aboutirent à une bataille décisive dans laquelle il fut tué.

[1277.] Pendant ce temps, *Visconti* avoit été reçu avec acclamation dans Milan. On l'accuse de ne se pas être rendu assez maître de son ressentiment contre les *Turriani*, et d'avoir souillé son triomphe par des supplices. Sa rigueur, loin de détruire la

faction de *la Torre*, lui donna de la force par la pitié qu'inspirent ordinairement les malheureux. Elle n'osa cependant lever la tête tant que l'archevêque vécut ; mais elle disputa avec succès l'autorité dans Milan à *Mathieu Visconti*, son neveu, que le prélat avoit investi de sa puissance.

[1295.] Les *Turriani* le chassèrent à leur tour. Il se réfugia auprès de l'empereur *Henri VII*, et en fut bien reçu. *Henri* crut trouver dans les offres de *Mathieu* une belle occasion de faire reconnoître les droits impériaux dans Milan, où ils étoient presque oubliés. Il s'y transporta avec une armée assez forte pour faire respecter ses volontés. *Henri* affecta le désir de réconcilier les deux factions en les traitant avec la même distinction ; mais il laissoit démêler son penchant pour *Visconti*, qui, en effet, le méritoit par ses déférences respectueuses, au lieu que les *Turriani* avoient dans leurs manières la contrainte que produit la certitude de ne pas plaire. La fin de cette espèce de lutte entre les rivaux eut le résultat qu'elle devoit avoir. L'adroit *Mathieu*, qui se prétendoit à tenir de l'empereur le gouvernement de Milan, se fit donner des troupes pour soutenir ce titre ; par-là il prit un ascendant complet sur *la Torre*. Cinq fils qu'il avoit, tous ornés de belles qualités, l'aiderent à cimenter sa puissance. Il la laissa en mourant à *Galéas I*, l'aîné, prince aussi prudent que belliqueux.

[1322.] Il exposa cependant sa fortune au hasard, faute de surveillance. Les troupes allemandes laissées par l'empereur pour la garde et la défense du

duc-gor  
point à  
traire s  
dans un  
que leu  
rumeur  
*Turria*  
populai  
Alleman  
de fuir.  
ble. Gu  
personn  
gouvern  
mement  
rendre t  
du suffr  
lié par l  
Mais  
part de  
*Viscont*  
inquiète  
ceptible  
manœuv  
les secon  
trances.  
» il ne v  
» répond  
» tout le  
Ce n'é  
impériale

duc-gouverneur, troupes mercenaires, ne résistèrent point à l'appât de l'or que leur prodigua le parti contraire soutenu par le pape. Pendant que *Galéas*, dans une parfaite sécurité, n'imaginait seulement pas que leur affection pût lui manquer au besoin, une rumeur s'élève dans la ville. On court aux armes. Les *Turriani* publient qu'ils vont rétablir le gouvernement populaire; le peuple séduit se range de leur côté; les Allemands ne soutiennent point *Galéas*. Il est obligé de fuir. Cependant son départ n'apaise point le trouble. Guelfes et gibelins veulent chacun dominer; personne ne s'entend: on ne peut convenir d'un gouvernement. Dans cet embarras, on prend unanimement le parti de rappeler le gouverneur et de lui rendre toute son autorité. *Galéas* se sentit plus honoré du suffrage de ses concitoyens qu'il n'avoit été humilié par le succès de la cabale ennemie.

Mais elle lui réservait un coup plus sensible de la part de sa famille. Il avoit un frère nommé *Marc Visconti*, qui fut jugé par les mécontents propre à inquiéter son frère par la jalousie dont il étoit susceptible. A la première connoissance qu'eut le duc des manœuvres des brouillons et du penchant de *Marc* à les seconder, il tâcha de le ramener par ses remontrances. « Lorsque mon frère me frappe, lui disoit-il, » il ne voit pas qu'il se blesse lui-même. — Un frère! » répond *Marc*. *Galéas* n'en a pas, lorsqu'il retient » tout le pouvoir pour lui seul. »

Ce n'étoit plus *Frédéric* qui portoit la couronne impériale; elle étoit passée sur la tête de l'empereur

*Louis* ; *Marc* se porte devant lui pour accusateur de son frère *Galéas*, le taxe de vouloir se rendre indépendant. La calomnie de la faction contraire au duc, dont *Marc* n'étoit que l'organe, soutenue par des sommes considérables, excellent moyen de persuasion, est crue par le conseil de l'empereur. *Galéas*, qui s'étoit exposé sans précaution pour se justifier, est arrêté avec toute sa famille, *Marc* excepté. Il subit neuf mois de prison. Son innocence fut reconnue ; mais pendant sa captivité il contracta une maladie qui le mit ensuite au tombeau.

[1328.] Soit que la haine de *Marc* fût ensevelie avec son frère, soit qu'elle ne prévalût pas contre le désir de relever sa famille, il intercédâ si bien auprès de l'empereur, qu'il procura le gouvernement à *Azon*, son neveu. Celui qui en avoit été revêtu après la disgrâce de *Galéas* étoit surveillé par vingt-quatre conseillers, pris dans les différentes classes des citoyens. *Azon* laissa subsister cette forme de gouvernement ; le conseil s'appela *la régence de Milan*. *Marc Visconti* étoit un homme impétueux, bouillant, emporté, et sans frein dans ses passions. Il en conçut une violente pour une dame noble et belle, qu'il arracha des bras de son mari ; ensuite, s'en croyant trompé, il la noya lui-même. Poursuivi par les remords, il tomba dans une profonde mélancolie. Sa sombre tristesse ne l'empêcha pas de songer à supplanter son neveu ; l'ambition est quelquefois le délassement d'autres vices. *Azon* en est averti. Il assemble sa famille, déduit ses preuves : elles paroissent suffi-

santes  
lit. La  
dans  
on lui

[13  
et *Jea*  
lui suc  
les fat  
pas d'  
de cha  
Elle ex  
cert av  
sa mai  
pas pu  
prostitu  
de *Lui*  
senta p  
*Jean*,  
vêque.

[13  
Gênes.  
blique  
noré de  
fils d'*Z*  
pour a  
*Mathie*  
*Jean* l  
étoit l'a  
donner  
poisonn

santes. Sans rumeur, on fait étrangler *Marc* dans son lit. Le corps est jeté par la fenêtre. On publie que dans un excès de folie il s'est précipité lui-même, et on lui fait de magnifiques funérailles.

[1339.] *Azon* avoit deux autres oncles, *Luchini* et *Jean*. Comme il ne laissa pas d'enfans, *Luchini* lui succéda. Il étoit couvert de blessures et épuisé par les fatigues de la guerre. Dans cet état, il ne craignit pas d'épouser une Génoise, nommée *Fusca*, pleine de charmes et d'esprit, de la maison de *Fiesque*. Elle exposa sa patience à de rudes épreuves. De concert avec *Galéas*, neveu de son mari, elle mit dans sa maison quatre fils, et l'empoisonna pour n'être pas punie. En mourant, elle avoua ses crimes. La prostitution de *Fusca* étoit si notoire, qu'à la mort de *Luchini* aucun de ses enfans putatifs ne se présenta pour lui succéder. Le gouvernement tomba à *Jean*, son frère, qui étoit en même temps archevêque.

[1349.] Ce prélat est fameux dans les annales de Gènes. Sur la réputation de sa capacité, cette république l'appela pour pacifier ses troubles. Il fut honoré de la dignité de doge. *Jean* avoit trois neveux, fils d'*Étienne*, un de ses frères, connu seulement pour avoir perpétué sa famille. Ils se nommoient *Mathieu Bernado* ou *Barnabé*, et *Galéas*. [1354] *Jean* leur avoit partagé le Milanais. *Mathieu*, qui étoit l'aîné, refusa, après la mort de son oncle, de donner à ses frères leur part. On croit qu'ils l'empoisonnèrent; du moins est-il certain que *Valentine*,

leur mère, ne cessa jusqu'à sa mort de les accuser de ce crime.

Deux frères également ardents et ambitieux, se partageant sans querelle un héritage, présentent un phénomène assez rare dans l'histoire. *Galéas II* et *Barnabé*, successeur de *Mathieu*, donnèrent ce spectacle à l'Italie. *Galéas*, l'aîné, garda Milan, et aida *Barnabé* à augmenter sa part. Ils firent à frais communs des invasions dans le Bolonais et le Mantouan. Sans subjuguier entièrement ces pays, ils en retirèrent des parties. Dans ces expéditions ils se trouvoient ordinairement contrariés par les papes, parce qu'ils marchoient toujours sous la bannière des empereurs, dont les *Visconti* furent souvent vicaires en Italie.

La France et l'Angleterre recherchèrent l'alliance de *Galéas*. Il donna une de ses filles en mariage au fils du monarque anglais. On peut juger par les présens de nocce jusqu'où étoient portés à Milan les arts, l'industrie et le commerce : Soixante et dix chevaux de la plus grande beauté, avec des harnais ornés de broderies d'argent, d'or, de soie et de plaques d'argent relevées en bosse ; plusieurs pièces d'argenterie massives parfaitement travaillées ; des faucons, des chiens rares, des javelines, des épées, des cottes de mailles, des cuirasses, des boucliers, des casques d'un travail précieux, des écharpes brodées en perles, une quantité prodigieuse d'habits et d'ameublemens chargés de pierreries d'une valeur immense. Le repas fut si splendide et si somptueux, que les restes fu-

rent, d  
à dix r

*Gal*

struire

Il embe

et la fo

palais c

peintur

enceinte

plaisir

plusieur

Un hom

l'héritag

poignar

moit les

gnie des

négligé

puremen

celle de

[137]

comme

commun

fortifia

bitude c

mais. E

du reve

position

des com

et la

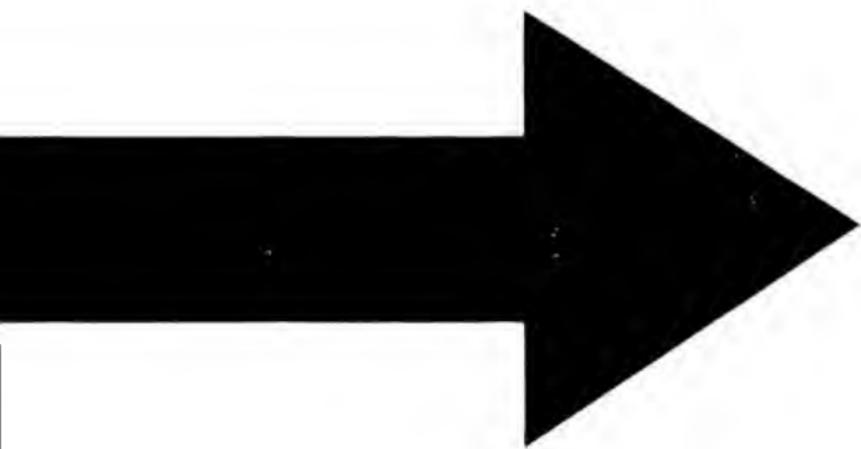
retenoit

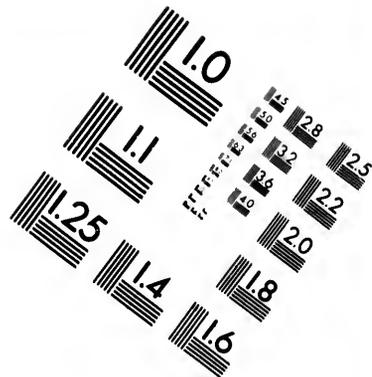
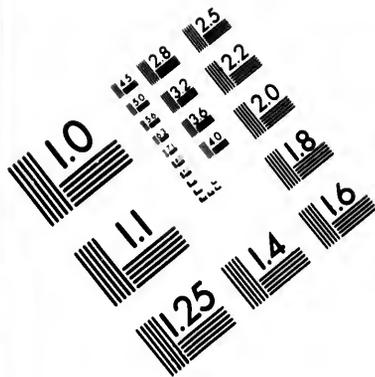
rent, dit-on, plus que suffisans pour donner à dîner à dix mille hommes.

*Galéas* déploya dans les édifices qu'il fit construire un luxe et une magnificence extraordinaire. Il embellit Milan de ponts, de places et de portiques, et la fortifia d'une superbe citadelle. En admirant le palais qu'il fit bâtir par le duc de Pavie, et qu'il orna des peintures les plus rares, il ne doit lui reprocher une enceinte de quinze lieues, dont il l'entoura pour le plaisir de la chasse. Il donna des possessions de plusieurs familles qui ne furent pas assez indemnisées. Un homme, forcé par cette tyrannie de renoncer à l'héritage de ses pères, s'en vengea par un coup de poignard que l'armure du prince para. *Galéas* aimoit les belles-lettres, et se plaisoit dans la compagnie des savans. Il regrettoit amèrement d'avoir été négligé dans sa jeunesse, et d'avoir eu une éducation purement militaire. Aussi veilla-t-il exactement sur celle de son fils, dont il fit un très-grand prince.

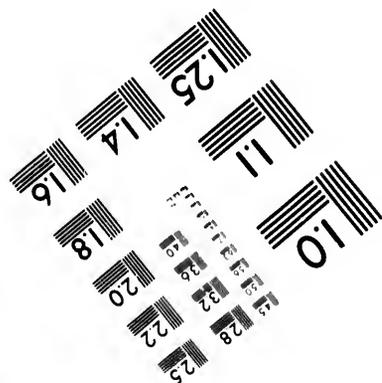
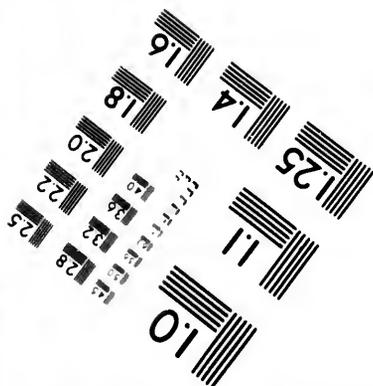
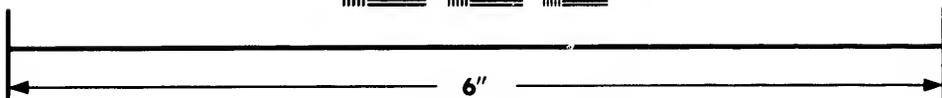
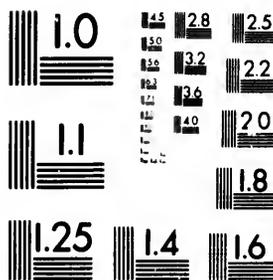
[1378.] *Jean Galéas* fut élevé dans un collège, comme le fils d'un simple bourgeois. Il avoit tout en commun avec ses compagnons. Son tempérament se fortifia dans cette vie réglée. Elle lui donna une habitude d'ordre et d'exactitude qui ne se démentit jamais. En fixant sa dépense, et tenant un état exact du revenu dont on lui laissa graduellement la disposition, il acquit une rare capacité dans l'examen des comptes. Son coup-d'œil étoit juste à cet égard, et la connoissance qu'on avoit de son habileté retenoit ceux qui auroient été tentés de le trom-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 28  
18 32  
22 25  
26 22  
30 20  
34 18

11  
10  
9  
8  
7  
6  
5  
4  
3  
2  
1

per. Les exercices du corps ne furent pas négligés dans son éducation, non plus que la politique et les études propres à un homme qui doit gouverner. Si dans ces leçons on oublia de lui recommander la dissimulation, la nature y pourvut, et les circonstances la lui rendirent nécessaire.

*Barnabé*, son oncle, qui avoit si bien vécu avec son frère, ne le vit pas plus tôt mort, que l'ambition de sa femme, l'ardeur de ses enfans, et surtout les besoins que son excessive prodigalité faisoit naître dans sa cour, lui firent convoiter les états de son neveu. *Galéas*, averti que sa fortune et sa vie étoient menacées; affecte un grand amour pour la retraite, et du dégoût pour les grandeurs. Il n'aspiroit, disoit-il, qu'à mener une vie solitaire, consacrée tout entière à la piété. Peu de personnes étoient admises à sa conversation, encore moins à sa table. Il s'étoit imposé; ajoutoit-il, ce genre de vie jusqu'à ce qu'il eût accompli un vœu de religion, et il faisoit entendre qu'il étoit déterminé après cela à quitter le monde et à embrasser la vie religieuse. D'ailleurs il communiquoit toutes les affaires à son oncle, et le consultoit avec docilité et soumission.

Qui n'auroit été pris à ce piège? Une des principales dévotions de *Galéas* étoit à la Vierge du mont Varessio, sur le chemin de Verceil. Il laisse transpirer qu'il doit y faire un voyage; mais qu'il ne veut être accompagné de personne. *Barnabé* et ses fils demandent qu'il leur soit permis de le conduire du moins jusqu'à la porte de la ville pour lui faire leurs

adieux  
versan  
l'oncle  
donné  
dans u  
avoien  
Sans la  
devien  
çoit au  
Une s  
disgrâc  
deman  
purent  
bras d  
ment.  
dit la li  
cette r  
se pass  
ses sol  
rables  
ordre  
tif et s  
enfans  
ont jou  
[13  
qui l'a  
de gou  
tentés  
tint de  
voya u

adieux. *Galéas* y consent. On s'achemine en conversant. Près de se quitter, on s'embrasse. A peine l'oncle et le neveu sont-ils séparés, qu'à un signal donné, *Barnabé* et ses enfans sont saisis et enfermés dans une prison bâtie par lui-même. Des troupes, qui avoient l'ordre ; s'emparent des principaux postes. Sans la moindre violence ni effusion de sang, *Galéas* devient en une minute maître de Milan, où il n'exerçoit auparavant qu'une autorité timide et incertaine. Une seule personne resta fidèle à *Barnabé* dans sa disgrâce : ce fut *Dominia Porta*, sa maîtresse. Elle demanda à se renfermer avec lui. Mais on ne put le garantir du poison. Il en mourut entre les bras de *Dominia*, sept mois après son emprisonnement. *Galéas*, craignant moins ses cousins, leur rendit la liberté, mais les exila. Il est à remarquer que, si cette révolution arriva sans effusion de sang, elle ne se passa pas sans pillage. Le prince lâcha la bride à ses soldats sur les maisons de ceux qu'il savoit favorables à son oncle. On fit courir le bruit que ce désordre étoit l'ouvrage de *Barnabé*, de *Barnabé* captif et sans puissance, et le peuple le crut ! Outre cinq enfans légitimes, ce prince en laissa cinq naturels qui ont joué un rôle dans la suite.

[1385.] *Galéas* en vint à un point de prospérité qui l'autorisoit à ne s'en plus tenir au titre modeste de *gouverneur de Milan*, dont ses pères s'étoient contentés, quoiqu'ils eussent la toute-puissance. Il obtint de *Wenceslas* celui de *duc* ; cet empereur lui envoya un sceptre et une couronne. Des insignes étoient

peu importans, si le pouvoir n'y avoit été joint. Celui de *Galéas* s'étendit sur presque toute l'Italie. Ses troupes étoient les mieux armées, les mieux payées, les mieux disciplinées de l'Europe. Par sa politique et sa générosité, il attira à son service les généraux de la plus grande réputation; des princes même combattirent sous ses enseignes. Il déposséda les *Scaliger* de Vérone, reprit Pavie, réduisit sous son obéissance Trévise, Trente et le pays montueux des environs. Les habitans d'Assise et de Pérouse préférèrent sa domination à celle du pape. Les Lucquois, les Pisans et les Bolognais imitèrent cet exemple. Les seuls Florentins tentèrent de lui résister. Il les réduisit à craindre pour leur ville, et leur accorda la paix à la tête d'une armée de trente mille hommes prêts à les asservir.

On ne peut dissimuler que *Jean Galéas* gouverna plus par la crainte que par l'amour. Soit besoin, soit simple précaution, il avoit toujours sur pied une armée considérable, même en temps de paix. Milan lui doit sa cathédrale, Pavie sa magnifique chartreuse. Il fut père de *Valentine Visconti*, qui apporta au duc d'Orléans, son époux, les droits sur le duché de Milan, droits qui mirent l'Italie en feu. Guidé par une mauvaise politique, il partagea ses états entre ses deux fils, *Jean-Marie* et *Philippe-Marie*. Il en tira un apanage pour un fils naturel nommé *Gabriel*. Un second, nommé *Antoine*, se trouva trop jeune pour avoir un partage. *Galéas* le recommanda à ses autres fils par son testament.

[1402.] Ce même testament portoit création d'un conseil de régence ; et nommoit des tuteurs pour ses deux fils , dont l'aîné n'avoit pas treize ans ; mais un homme de basse naissance , nommé *Barbaria* , s'empara de l'autorité à l'aide de *François* et d'*Antoine Visconti* , fils de *Barnabé* , qu'il rappela de leur exil. Il fit désertier le conseil et les tuteurs. Tout alla pour lors en décadence. Les princes que *Jean Galéas* avoit soumis travaillèrent à se rendre indépendans , et réussirent. Une anarchie épouvantable régnoit dans toutes les villes du Milanais. On n'examinait pas si un homme amené devant un tribunal étoit coupable , mais comment on le condamneroit. Il étoit suspect à la faction dominante , et dès-là coupable. On rapporte qu'un juge dit une fois naïvement à un de ces infortunés : « Vous m'avez donné sujet » de vous arrêter , c'est à moi de trouver ce sujet » criminel et digne de mort. »

Mais ce qui mettoit le comble aux malheurs des Milanais , c'est que les jeunes princes , qui auroient dû faire leur espérance , ne montraient que des dispositions au vice et au crime. On rapporte de *Jean-Marie* qu'il se faisoit un plaisir de voir déchirer des hommes par des chiens. Il n'est même pas certain que ces hommes fussent des criminels. Pendant la minorité des deux princes , la tutelle et l'autorité dans Milan furent disputées entre *Charles Malatesta* , seigneur de Rimini , et *Facino Scaliger* , seigneur de Vérone. Celui ci l'emporta , et se rendit absolument maître du Milanais. Il fixa sa demeure

dans la citadelle de Pavie, l'une des plus fortes et des plus agréables places du monde par sa situation. Il y amassa des trésors immenses, dont il faisoit une médiocre part à *Jean* et à *Philippe*, ses pupilles; mais il leur laissa la liberté de se plonger dans toutes sortes de débauches. *Jean* usa si bien de cette licence, qu'il devint odieux à ses sujets. Ils ne voyoient en lui qu'un ennemi du bien public, un monstre dont il étoit à désirer qu'on purgeât la terre. Un jeune homme dont il avoit fait dévorer le père par ses dogues le tua d'un coup de poignard. Son corps seroit resté sans sépulture, et auroit peut-être été abandonné aux chiens, comme il le méritoit, si une courtisane qu'il avoit aimée n'en eût pris soin. Il laissa à *Philippe*, son frère, ses états, privés de beaucoup de villes qui en avoient été démembrées.

[1412.] Ce ne fut pas sans peine que *Philippe-Marie* entra dans l'héritage de son frère. Il lui fut disputé par *Hector Visconti*, son cousin, fils de *Barnabé*. Dans le même temps mourut *Facino*, son plus ferme appui. Mais, par événement, cette perte ne lui fut qu'avantageuse. *Facino* laissoit d'immenses trésors, une armée commandée par d'excellens officiers, et une veuve nommée *Béatrix*, maîtresse de toute cette puissance. Quoiqu'elle eût dix-huit ans de plus que *Philippe*, qui n'en avoit pas vingt, elle se laissa persuader de l'épouser, et lui apporta en dot argent et soldats. Avec ce secours il chassa son compétiteur, qui s'étoit déjà emparé de Milan, et y fut reçu avec acclamation par l'estime

et l'aff  
branch  
du des  
Rét

gea à  
chées.

Crémo  
trait si

turiers  
en nom

et l'em  
la bell

*Gabri*  
forme

n'appr

s'immo

reussem  
étoit si

tant qu  
ses nom

fut qu  
gret qu

*Phi*  
Gènes.

Bergam  
princip

*Carma*  
comme

Auss  
il n'eut

et l'affection que les Milanais conservoient pour la branche aînée des *Visconti*, malgré les vices affreux du dernier.

Rétabli dans le centre de ses états, *Philippe* songea à y réunir les extrémités qui s'en étoient détachées. Entre ses conquêtes on remarquera celle de Crémone, moins pour son importance que pour un trait singulier de *Gabrino-Funduli*, un de ces aventuriers qui s'emparoit des villes d'Italie, et qu'on en nommoit *les tyrans*. Il reçut dans Crémone le pape et l'empereur. Ces princes furent curieux de jouir de la belle vue que l'on découvroit du haut de la tour : *Gabrino* y monta avec eux. Se trouvant sur la plate-forme entre un vieillard et un homme dont la force n'approchoit pas de la sienne : il lui prit envie de s'immortaliser en les précipitant l'un et l'autre. Heureusement pour eux cette fantaisie passa ; mais elle étoit si bien gravée dans l'esprit de *Gabrino*, qu'étant quelque temps après condamné à la mort pour ses nombreux forfaits, son dernier mot sur l'échafaud fut que de toutes les actions de sa vie il n'avoit regret que d'avoir manqué celle-là.

*Philippe* rétablit l'autorité des *Visconti* dans Gènes. Plaisance ouvrit ses portes. Il s'empara du Bergamasque. Tous ces succès, il les devoit, dans le principe, à *Béatrix* son épouse, et encore plus à *Carmagnole*, natif de Savoie, son général. Voici comme il les récompensa.

Aussitôt qu'il cessa d'avoir besoin de la duchesse, il n'eut plus pour elle que les manières auxquelles

doit s'attendre toute femme qui a la foiblesse de s'engager dans un mariage trop disproportionné pour l'âge. Elle souffrit patiemment ses rebuts. Mais *Philippe* ne s'en tint pas là. Elle lui étoit devenue odieuse; il voulut s'en débarrasser, et la fit accuser d'un commerce criminel, de sorcellerie, et d'avoir eu dessein de se défaire de lui. On prétend qu'elle fut mise à la torture pour lui arracher des aveux auxquels elle se refusa constamment. Le complice qu'on lui donnoit, vaincu par la violence des tourmens, dit tout ce qu'on exigeoit. *Béatrix* lui reprocha sa foiblesse, se reprocha la sienne propre d'avoir dans le temps déferé aux instigateurs de ce malheureux mariage. Elle rappela tous les services qu'elle avoit rendus à son ingrat époux, et mourut en protestant de son innocence, dont on n'a jamais douté.

Quant à *Carmagnole*, son général, lorsque *Philippe-Marie* eut long-temps profité de sa capacité et de ses victoires, la jalousie qui lui étoit naturelle lui fit écouter les insinuations de ses favoris, que le mérite de ce brave homme offusquoit. *Philippe* lui fit des injustices. *Carmagnole* n'eut même pas la liberté de s'en plaindre. Il quitta le service d'un maître si peu reconnoissant, et passa chez les Vénitiens, qui étoient en guerre, et qui le mirent à la tête de leurs troupes contre le duc de *Milan*. Ce prince, redoutant son habileté dont il avoit fait d'heureux essais, lui fit donner du poison. Il n'en mourut point; mais il n'échappa pas pour toujours aux ruses infâmes de *Philippe*.

La g  
lanais  
Comme  
goûter  
pour la  
beaucoup  
fut cond  
Comme  
le malh  
aux Vén  
trahison  
argent  
trouver  
cieuses  
auxquel  
vement  
que pou  
l'infortu  
cité en  
vivoit fa  
doge et  
sécurité  
soit le n  
rapidem  
de conv  
la cond  
cutée :  
que pou  
Ce p  
solde le

La guerre contre les Vénitiens paroissoit aux Milanais nécessaire pour la sûreté de leur commerce. Comme les succès de *Carmagnole* sembloient en dégoûter *Philippe*, les Milanais lui offrirent de l'argent pour la continuer. Il prit l'argent et fit la paix, sans beaucoup d'égards pour leurs intérêts. Quand elle fut conclue, il songea à se venger de *Carmagnole*. Comme les armes sont journalières, celui-ci avoit eu le malheur de perdre une bataille: *Philippe* insinua aux Vénitiens que leur général s'étoit laissé battre par trahison. Il administra de fausses preuves que son argent répandu avec profusion dans le sénat fit trouver bonnes. Elles consistoient en des offres gracieuses pour rappeler *Carmagnole* à sa cour; offres auxquelles l'accusé n'avoit jamais répondu affirmativement, et qui peut-être n'avoient jamais été faites que pour préparer la calomnie. Sur cette imputation, l'infortuné général est condamné sans être seulement cité en jugement. Ignorant sa sentence de mort, il vivoit familièrement, comme à son ordinaire, avec le doge et les sénateurs qui l'avoient condamné. Cette sécurité dura plusieurs mois. Enfin, lorsqu'il y pensoit le moins, il est enlevé de sa maison: on lui lit rapidement les informations et les pièces prétendues de conviction. En vain il se récrie, nie à la torture; la condamnation est confirmée et la sentence exécutée: triomphe aussi ignominieux pour *Philippe* que pour le tribunal vénal son complice.

Ce prince a été heureux en généraux; il eut à sa solde les plus habiles chefs de ces bandes d'aventu-

riers qui couraient alors l'Italie, se vendant à ceux qui les payoient le mieux : *Braccio*, *Piccinino*, surtout *Sforce*, dont le nom est devenu illustre dans les fastes de Milan. Pendant qu'ils lui gagnoient des batailles, il se livroit à la mollesse, retiré dans le fond de son palais, séparé de sa cour, renfermé avec les objets de son libertinage et de sa lubricité. Le soin des affaires étoit abandonné à des gens qui n'obtenoient ni estime ni considération. Cependant, soit faveur des circonstances, soit anéantissement de toute vigueur chez les Milanais, il vécut tranquille, sans ressentir de grandes commotions.

Ses ennemis les plus constans furent les Vénitiens. *Philippe* avoit vu passer, par sa faute, *Carnagnole*, son général, à leur service. Il les vit encore se renforter à ses dépens, de *Sforce*, auquel il devoit plusieurs victoires. Ce chef-d'aventuriers étoit bien fait, généreux, doué de toutes les qualités civiles et militaires. Il aimoit *Blanche*, fille naturelle de *Philippe*, et en étoit aimé; mais la défiance qu'inspiroit la mauvaise foi du duc de *Milan* déterminâ *Sforce* à l'abandonner. Il se donna aux Vénitiens, qui le mirent à la tête de leurs armées et s'en trouvèrent bien. Le désir de recouvrer un si grand capitaine fit prendre à *Philippe* la résolution de lui offrir la main de *Blanche* sa fille. Le mariage se conclut avec la paix. *Sforce* en balançâ si bien les conditions, que les Vénitiens qu'il abandonnoit n'eurent pas à se plaindre.

Le mariage ne changea pas beaucoup la conduite du beau-père à l'égard de son gendre. Il l'estimoit;

mais il n  
rite pou  
sentimen  
l'époux  
tante. Q  
pas sâch  
pourrais  
stant qu  
le forçay  
conjugal  
tirer enco  
mandem  
voya ses  
mais enc  
à s'empa  
que que,  
père dim  
que leurs  
sassent d  
étrange  
qu'on est  
cœur hu  
Malgr  
et l'amor  
Comme  
ma pou  
mourut  
testamen  
*Sforce*  
recueilli

mais il ne lui pardonnoit pas d'avoir eu assez de mérite pour le forcer à lui donner sa fille. Quand le sentiment d'estime dominoit, il étoit charmé de voir l'époux de *Blanche* se faire une réputation éclatante. Quand le dépit prenoit le dessus, il n'étoit pas fâché de lui voir éprouver des revers. Il invitoit, pour ainsi dire, le malheur contre un bonheur trop constant qui fatiguoit son orgueil et sa jalousie. Ainsi il le força, dans la crainte de quelque surprise dont l'égide conjugale ne l'auroit peut-être pas garanti, de se retirer encore chez les Vénitiens et de reprendre le commandement de leurs troupes. Non-seulement il envoya ses plus braves généraux contre son gendre, mais encore il aida le pape et les ennemis de *Sforce* à s'emparer de ses possessions. Cependant on remarque que, quand le gendre étoit trop pressé, le beau-père diminueoit les forces de ses généraux, de peur que leurs succès ne devinssent trop décisifs et ne causassent des pertes irréparables à l'époux de sa fille : étrange conduite, qu'on ne conçoit guère que lorsqu'on est accoutumé à réfléchir sur les bizarreries du cœur humain.

Malgré ces variations, l'estime pour son gendre et l'amour pour sa fille l'emportoient chez *Philippe*. Comme il n'avoit point d'enfans légitimes, il nomma pour son successeur le mari de *Blanche*, et mourut avant de rétracter ce bienfait par un autre testament qu'il méditoit. La couronne qu'il laissa à *Sforce* n'étoit pas sans épines. Le fruit qu'il avoit recueilli de sa singulière conduite à l'égard de son

gendre, fut que les Vénitiens s'étoient emparés de la grande partie du Milanais. Quant à la ville, elle étoit partagée par des factions, qui à la fin se réunirent, dans la résolution de profiter des circonstances pour se donner un gouvernement républicain.

*Sforce* se garde bien de montrer de l'opposition à ce dessein. Il avance vers Milan avec le peu de troupes que son beau-père lui avoit laissées; offre son bras et ses soldats à la république pour reprendre les provinces envahies par les Vénitiens. Les Milanais acceptent ses propositions, paient ses troupes, lui en fournissent de nouvelles. Il chasse les Vénitiens de leurs usurpations, et revient devant Milan, ne dissimulant pas l'intention de s'en rendre maître. On lui ferme les portes. Il l'assiége, réduit les habitans à une grande disette, et leur montre en même temps le moyen de s'en délivrer. L'idée de l'abondance fait perdre celle de la liberté. Le peuple, souffrant et impatient, menace. Le sénat, craignant une sédition, traite; et *Sforce*, époux d'une bâtarde, et bâtard lui-même, est reconnu duc de Milan.

[1447.] La fortune de son père avoit été aussi étonnante. Simple paysan de Cottignol, dans la Romagne; nommé *Attendula*, pendant qu'il labouroit son champ, il voit passer un régiment napolitain. Par une espèce d'inspiration, il détache le coutre de sa charrue, et le jette sur un arbre: « Si tu retombes, » dit-il, toute ma vie je labourerai cette terre; si tu » restes, je suivrai ces soldats. » Le coutre est retenu par les branches; le paysan s'enrôle, passe par tous

les grad  
et estim  
des tro  
comte  
gneurs  
épousa  
nobless  
le nom  
avec le  
la préf  
çois et  
à *Atten*  
de pille  
grades  
de ses c  
*Fran*  
qui étoit  
*Blanch*  
fortifia  
*Galéas*  
de *Savo*  
nom de  
troisièm  
une de  
dans ce  
France  
du duc  
de *Jea*  
savoit  
narque

les grades de la milice : toujours craint pour sa force, et estimé pour sa conduite ; il parvient au généralat des troupes du pays, acquiert des terres, est nommé *comte de Cottignol*, et recherché par tous les seigneurs d'Italie qui se disputoient son alliance. Il épousa successivement trois femmes de la plus haute noblesse. Elles lui donnèrent toutes des enfans dont le nom est très-peu connu ; mais *Lucile de Trésane*, avec le simple titre de maîtresse, jouit toujours de la préférence dans son cœur. Elle fut mère de *François* et d'*Alexandre Sforce*. Ce nom de *Sforce* vint à *Attendula*, de ce qu'étant soldat il ne parloit que de piller, voler et prendre par force. Il garda dans les grades supérieurs le nom de guerre qu'il avoit reçu de ses camarades, et le transmit à sa famille.

*François Sforce*, héritier des terres de son père, qui étoient assez importantes, duc de *Milan*, par *Blanche*, sa femme, qui n'étoit pas plus légitime, fortifia sa fortune par de grandes alliances. Il maria *Galéas-Marie*, son fils aîné, à *Bonne*, fille du duc de *Savoie* ; le second, *Ludovic*, connu depuis sous le nom de *Maure* ou *Éthiopien*, à *Béatrix d'Est* ; le troisième à une princesse d'Aragon. Il fit aussi entrer une de ses filles dans cette maison royale, et une autre dans celle de Montferrat. Ayant tout à craindre de la France, s'il lui prenoit envie de faire valoir les droits du duc d'Orléans, fils de *Valentine Visconti*, fille de *Jean Galéas*, il fit sa cour à *Louis XI*, qu'il savoit n'être pas fort attaché à ses parens. Ce monarque, malgré les réclamations de la maison d'Or-

*léans*, s'engagea à soutenir *Sforce* dans le duché de Milan. Il remit même au duc la souveraineté de Gênes, que les habitans étoient venus lui offrir. On sait que, n'en voulant pas, ce monarque les donna au diable. Sans s'embarrasser de la destination, *Sforce* s'accommoda de la chose. Il assoupit tout-à-fait l'esprit de liberté qui s'étoit réveillé un moment à Milan, et laissa la ville, très-soumise à son fils, *Galéas Marie*.

[1466.] C'étoit un prince mou, foible, pusillanime. Il ne montrait de courage que contre les femmes qui résistoient à ses attaques. Plusieurs fois il usa de violence à leur égard. La patience échappa à deux maris; ils le poignardèrent après dix ans d'un règne tyrannique. Le duché échut à *Jean Galéas Marie* [1476], son fils, sous la tutelle de *Ludovic*, son oncle. Elle avoit été refusée à celui-ci, parce qu'on craignoit ses pernicious dessein; mais il réussit à s'en emparer, et tint son neveu dans une autre captivité, qui finit par le poison. Alors *Ludovic*, qu'on dit avoir été surnommé *le Maure* ou *l'Éthiopien*, parce qu'il avoit le corps aussi noir que l'âme, se saisit du duché [1494], au préjudice d'un fils de quatre ans que laissa *Jean Galéas*. Celui-ci n'inquiéta pas long-temps son oncle, habile à se débarrasser de ce qui le gênoit.

Il ne trouva pas la même facilité à écarter les craintes que lui donnoit *Louis XII*, descendant de *Valeutine Visconti*. Afin de se procurer un défenseur contre ce monarque, s'il lui prenoit envie de

faire va  
peneur  
Revêtu  
présenti  
pos pou  
au con  
senta d  
réputat  
sauvé a  
mée ma  
plus gr  
livrèren  
en Fran  
fer, où

[150  
dernier  
mandà  
ce n'éto  
troublé  
étoient  
de près  
çais, m  
son vois  
dont il  
bras. Po  
donna l  
[1512]  
quand s  
possédé  
çois I,

faire valoir ses droits, le *Maure* se fit donner par l'empereur *Maximilien* l'investiture du duché de Milan. Revêtu de ce titre, il se crut supérieur à toutes les prétentions; mais *Louis XII* ne jugea pas à propos pour cela d'abandonner les siennes. Il les suivit au contraire avec ardeur, entra en Italie, se présenta devant Milan, y fut reçu en prince que la réputation de sa bonté y précédoit. *Ludovic* s'étoit sauvé auprès de l'empereur, qui lui donna une armée mal soudoyée. Les Suisses, qui en faisoient la plus grande partie, mieux payés par *Louis XII*, livrèrent le *Maure* à ses généraux. Il fut transféré en France, et renfermé à Loches dans une cage de fer, où il vécut dix ans.

[1500.] *Louis XII*, afin de mettre comme le dernier sceau à la légitimité de sa conquête, en demanda l'investiture à l'empereur *Maximilien*; mais ce n'étoit pas de ce prince qu'il avoit à craindre d'être troublé dans sa possession: les affaires d'Italie lui étoient assez indifférentes, au lieu qu'elles touchoient de près le pape. Effrayé de la puissance que les Français, maîtres du Milanais, pouvoient s'assurer dans son voisinage, *Jules II* forma contre eux une ligue dont il étoit le chef, et dont les Suisses étoient les bras. Pour seconder les efforts du pontife, l'empereur donna l'investiture du Milanais à *Maximilien Sforce* [1512], fils du *Maure*, qui s'étoit sauvé à sa cour quand son père fut fait prisonnier. Mais, après avoir possédé trois ans ce duché, toujours harcelé par *François I*, qui avoit succédé à *Louis XII* [1515], il

trahit avec le roi de France, lui céda tous ses droits sur le Milanais moyennant un pension dont il vint jouir à Paris, où il mourut sans laisser d'enfans.

[1521.] *Charles-Quint*, toujours prêt à contrarier *François I*, réclama contre cette donation. Il s'empara de presque tout le duché de Milan; mais la ville resta long-temps aux Français moyennant la citadelle dont ils étoient maîtres. On accuse les gouverneurs de vexations, et les Français en général d'une licence pétulante et méprisante qui les fit détester des Italiens. Les Milanais se flattèrent un moment de se voir plus heureux sous un maître né au milieu d'eux, parce que *Charles-Quint* rendit le duché de Milan à *François Sforce*, un des fils de *Ludovic le Maure*; mais ce fut à des conditions si onéreuses, que ce prince ne put faire jouir ses sujets du bonheur qu'ils se promettoient.

*François Sforce* mourut à Milan, sans postérité, l'an 1535. *Charles-Quint* avoit promis de donner l'investiture du duché de Milan au duc d'*Orléans II*, fils de *François I*; mais il s'en empara lui-même comme d'un chef de l'Empire, et le fonda dans les états qu'il céda à *Philippe II*, son fils. Les descendants de celui-ci, occupant le trône d'Espagne, ont possédé le duché de Milan comme une annexe de leur couronne. Par les traités qui ont été faits après la guerre pour la succession d'Espagne, le duché de Milan a été donné à la maison d'Autriche en 1714, et lui a été assuré de nouveau par le traité de Vienne,

en 17  
vice-g  
des off  
posé d  
Milana  
sont re  
Pavie.  
les cau  
chef-lie  
tection  
tale du  
percur

en 1736. L'administration est entre les mains d'un vice-gouverneur, d'un ministre d'état, d'un sénat et des officiers chargés de la police. Le sénat est composé d'un président et de dix sénateurs : quatre sont Milanais, quatre Toscans ; les deux autres places sont remplies par les gouverneurs de Crémone et de Pavie. Le sénat juge en dernier ressort et sans appel les causes civiles et criminelles. Enfin Milan devint le chef-lieu d'une république, en 1797, sous la protection de la France. Depuis, cette ville fut la capitale du royaume d'Italie, fondé en 1805 par l'empereur *Napoléon*.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

---

# TABLE

## DES TITRES DU TOME NEUVIÈME.

---

<i>FRANCE</i> , . . . . .	Page	t
<i>Italie</i> , . . . . .		156
<i>Rome religieuse</i> , . . . . .		161
<i>Savoie</i> , . . . . .		220
<i>Gènes</i> , . . . . .		242
<i>Corse</i> , . . . . .		320
<i>Parme et Plaisance</i> , . . . . .		339
<i>Ferrare, Modène, Reggio</i> , . . . . .		345
<i>Bologne</i> , . . . . .		350
<i>Milan</i> , . . . . .		354

FIN DE LA TABLE DU TOME NEUVIÈME.

ME.

ge	1
. 156	
. 161	
. 220	
. 242	
. 320	
. 339	
. 345	
. 350	
. 354	

ME.

